
Ex Libris
Francisci Firmini
DHERVILLEZ. Doct. Med.


20
.J86

JOURNAL DES SÇAVANS,

AVEC LES

SUPLÉMENS.

Pour les Mois d'AVRIL, MAI, JUIN, 1708.

TOME QUARANTIÉME.



A AMSTERDAM,
Chez les JANSSONS à WAESBERGE.
M.DCCVIII.

TABLE DES LIVRES, MEMOIRES &c.

Dont il eſt parlé dans ce Volume.

A.

B.

C.

D.

Ex-

E.

F.

G.

H.

J.

JOURNAL DES SÇAVANS,

AVEC LES

SUPLE'MENS.

Pour les Mois

d'AVRIL, MAY, JUIN, 1708.

TOME QUARANTIE'ME.



A AMSTERDAM,

Chez les JANSSONS à WAESBER

M.DCCVIII.

S.

T.

V.

W.

ZELT-

ZELTNER (*Gust. Georg.*) Di
novis Bibliorum Versionib
ZUINGERI (*Jo. Jac.*) Specim
Electico-Experimentalis.

XIV.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 2. Avril M. DCCVIII.

JOHANNIS MEYERI, SS. Th. & Linguæ S. Doct. & Prof. Dissertatio Theologica, quâ Propheticas visiones Ezechielis de Templo, Urbe, & Terræ Israelis distributione, novem extremis capitibus contentas, nondum impletas, sed olim implendas esse, perspicuè demonstratur. Accedit Figura quâ totius Terræ, Templi, &c. mensura declaratur. C'est-à-dire: *Dissertation Theologique, dans laquelle on fait voir que les Propheties contenuës dans les neuf derniers chapitres d'Ezechiel, touchant le Temple, la Ville, & le partage de la Terre promise, n'ont point encore été accomplies, & qu'elles auront quelque jour leur accomplissement. Avec une Carte, où sont marquées les mesures de* la

la Terre, du Temple, &c. Par Jean Meyer *Professeur en Hebreu & en Theologie.* A Hardervick chez Pierre Sas 1707. in 4. pagg. 120.

LA fin du Livre d'Ezechiel a toujours paru très difficile à entendre, & c'étoit un des endroits de l'Ecriture, dont les Juifs ne permettoient pas la lecture aux jeunes gens, avant l'âge de 30. ans. Les anciens Rabbins croyoient que ce Prophete étoit contraire à Moïse sur quantité d'articles ; &, comme on le voit dans le Talmud, ils délibérerent un jour, s'il ne seroit pas à propos de retrancher du corps des Ecritures ses Propheties. Ils y étoient déja presque déterminez, lors que Chanania fils de Chiskia, offrit d'expliquer les passages qui leur faisoient le plus de peine. Son offre aiant été acceptée par les Rabbins, il leva fort heureusement tous leurs doutes, & le Livre d'Ezechiel fut conservé. Spinosa s'est imaginé que Chanania, pour se tirer plus aisément d'affaire, avoit peut-être changé le Texte du Prophete ; mais M. Meyer refute cette opinion, en faisant remarquer entr'autres choses, que Chanania étoit contemporain d'Hillel & de Schammaï, & que dans ce temps-là il *étoit impossible* qu'un particulier touchât *au Texte* de la Bible, sans qu'on s'en *aperçut*, les Livres de l'Ecriture étant dès lors

lors répandus par toute la terre, & aiant même déja été traduits en Grec.

Plusieurs anciens Rabbins, & quelques Auteurs Chrétiens, ont appliqué au second Temple, & au temps de Zorobabel, d'Esdras & de Nehemie, les prédictions contenuës dans les neuf derniers chapitres d'Ezechiel. D'autres Interpretes ont dit, qu'elles étoient déja accomplies en partie, & qu'elles s'accomplissoient encore tous les jours d'une maniere mysterieuse. M. Meyer entreprend de prouver, que le temps de leur accomplissement n'est point encore arrivé, & qu'il arrivera dans la suite. Cela lui paroît certain: mais il ne sçait s'il faut entendre toutes ces prédictions, suivant le sens litteral. Tantôt il semble l'assurer, & tantôt il avoüe qu'il n'a là-dessus que des conjectures à avancer.

Son Ouvrage est divisé en cinq Sections.

Dans le premier chapitre de la premiere Section, il donne une idée de la mesure que le Prophete employe pour faire le nouveau partage de la Terre promise. Cette mesure est la *canne*, *calamus*, קנה, qui, selon le Prophete, contenoit *six coudées, en coudée, & palme.* L'obscurité de ces paroles embarasse tous les Interprétes. *Ils ne s'accordent* ni sur l'étenduë de la *[c]oudée, ni sur l'usage* qu'il faut faire du palme. *Meyer suit* l'opinion du R. Salomon,

 qui

qui ſoutient que dans cet endroit la coudée eſt une meſure longue de 6 palmes, c'eſt-à-dire, de 5 palmes comme les coudées ordinaires, & d'un *palme* de plus. Le palme eſt une meſure de 4 pouces de long. Dans le ſecond chapitre, nôtre Auteur parle du Temple d'Fzechiel, & fait voir que ſon étendue ne convient ni au ſecond Temple, ni même au premier, qui étoit plus magnifique. Le Temple d'Ezechiel doit être un quarré qui aura 500 cannes à chaque face; c'eſt-à-dire deux mille cannes de circonference: or la circonference de l'ancien Temple n'étoit que d'autant de coudées. Ceux qui veulent appliquer les paroles du Prophete, au ſecond Temple, ſont tous leurs efforts pour montrer qu'il n'a pas prétendu parler de cannes, mais de coudées; & M. Meyer refute ici leurs conjectures, appuyé ſur la déciſion de S. Jerôme, qu'il préfere à tous les autres Peres; & ſur celle des plus ſçavans Rabbins. Il remarque dans le troiſiéme chapitre, que du temps de Salomon, & du temps de Zorobabel, les Prêtres & les Levites n'eurent point de portion particuliere dans la Terre promiſe, & que neanmoins Ezechiel leur en attribue; d'où l'Auteur conclut, *que la prédiction regarde un nouvel établiſſement.* Il fait voir que la meſure dont *l'Ange ſe ſert* en marquant ces portions, eſt *encore la canne*, quoi que cette meſure ne

ſoit

ſoit pas nommée. Les Prêtres doivent avoir un eſpace long de vingt-cinq mille cannes, & large de dix mille, au milieu duquel ſera le Temple. Au Nord de la portion des Prêtres, ſera celle des Levites; ces deux portions ſeroient de pareille grandeur, ſi le Temple n'occupoit une partie de celles des Prêtres. Le quatrieme chapitre traite de la nouvelle Jeruſalem. Ezechiel la fait quarrée, il lui donne dix-huit mille cannes de circuit; ſçavoir quatre mille cinq cens cannes à chaque côté. Quatre fauxbourgs, larges de 250 cannes l'environnent; ſi bien que le diametre de la ville, en y comprenant les fauxbourgs, ſera de cinq mille cannes. Cette étenduë, ſelon Abarbanel, ne renferme que le chemin qu'un homme peut faire à ſon aiſe dans la troiſiéme partie d'un jour. A l'Orient & à l'Occident de la Ville, il y aura deux eſpaces, chacun long de dix mille cannes, & large de cinq mille, qui ſeront occupez par des ouvriers.

Tout le terrain, que nous venons de décrire, eſt appellé dans Ezechiel *la premiere Oblation.* Il forme un quarré parfait, dont les côtez ſont de 25 mille cannes; & il diviſe en deux parties la portion du Prince qui regnera en Jeruſalem. Toute la Terre promiſe ſera partagée en 13 parts égales, *dont* douze appartiendront aux *douze Tribus*, & une au Souverain. Le

 Pri

in au Nord, parce que le
blation eſt borné au Nord,
de la Tribu de Juda ; & au
portion de la Tribu de Be
Ezechiel. La meſure de ce
donc celle de toutes les part
geur; il eſt aiſé de marquer
toute la terre, que le Prop
aux Iſraëlites. Chacune des
ſera large de 25 milles cannes
nent à peu près à 31 mille
Tonte la terre aura donc 40
largeur. A l'égard de la lo
Prophete ne la détermine p
les Rabbins ſoutiennent qu'ell
à la largeur, & que la Terre
parfaitement quarrée, ainſi
tion. Cette deſcription de la T
Ville, du Temple, des portio
ce, & des Tribus, n'a

ORIENT.

La part du Souverain.

Les Tribus de Ruben, d'Ephraïm, de Manassé, de Nephthali, d'Aser, & de Dan, seront placées tout de suite au Nord de celle de Juda.

SEPTENTRION.

Partie de la portion de la Tribu de Juda.

25000	cannes.	10000 cannes.
PREMIERE OBLATION.		
cannes. Part des Levites. 25000	Part des Prêtres.	Demeure des Ouvriers. 5000 C.
	Le Temple. 500 Can.	Ville & fauxbourgs 5000 Can. 5000 can
	Part des Prêtres.	Demeure des Ouvriers. 10000 cannes.
PREMIERE OBLATION.		
10000 cannes.	10000 cannes.	5000 C.

La part du Souverain.

OCCIDENT.

Partie de la portion de la Tribu de Benjamin.

de suite au Midi de celle de Benjamin.

leur fut poſſible, tout ce que ce Legiſlateur avoit preſcrit. Ils n'accomplirent donc pas la Prophetie d'Ezechiel, qui donne aux Iſraëlites un grand nombre de préceptes dont il n'eſt point parlé dans la Loi, & dont quelques-uns paroiſſent même contraires à ceux de la Loi. Tels ſont les préceptes qui regardent le préſent annuel d'une partie des biens de la Terre, qu'on doit faire au Prince : le Sacrifice que le Prince eſt chargé d'offrir pour les péchez du peuple ; la dedicace de l'Autel, la celebration de la Pâque, les Ceremonies de la Fête des Tabernacles, les Sacrifices & les Offrandes marquées pour le jour du Sabat, le jour de la nouvelle Lune, & les autres jours. On peut ajoûter à tout cela diverſes promeſſes qu'on trouve dans la Prophetie d'Ezechiel, & qui n'ont point eu d'effet pendant le temps que le ſecond Temple a duré Ce Prophete aſſure, par exemple, qu'il ſortira du Sanctuaire une ſource qui ne tarira jamais, & dont les eaux rendront douces celles de la Mer ? En quel temps cela eſt-il arrivé ?

Le partage de la Terre & de la Ville, fournit à M. Meyer de nouvelles preuves *de ſon ſentiment*, dans la troiſiéme Section. 1. *Le* Prophete veut que la Terre *ſoit diviſée* en parties égales, & que chaque *Tribu* ait la ſienne. Cela ne s'eſt point

point fait du temps d'Esdras, car dix Tribus resterent en Babylone, & il n'y eut que celles de Juda & de Benjamin qui s'en retournerent avec les Prêtres & les Levites. Plusieurs Juifs allerent même dans la suite demeurer en Egypte, & ailleurs. De plus, les Etrangers n'eurent aucune part ni dans le premier partage de la Terre sous Josué, ni dans le second sous Esdras, si toutefois il y en a eu un second. Or celui que prescrit Ezechiel est tout different, puisque les Etrangers, selon le Prophete, doivent aussi avoir leur portion. „ Au reste, dit M. Meyer, ceux-là se „ trompent qui revoquent en doute le ré„ tablissement général, & la future con„ version d'Israël. Dans les derniers temps „ toutes les Tribus se convertiront ; les „ Prophetes & S. Paul le déclarent ouver„ tement. Elles rentreront aussi dans la „ Terre promise, & cela se doit entendre „ à la lettre ; car si par *les douze Tribus* „ *d'Israël*, on vouloit entendre les „ Juifs & les Israëlites selon l'esprit, „ en quel sens pourroit-on prendre *les E*„ *trangers* ? Car il s'agit d'Etrangers con„ vertis, que le Prophete distingue neanmoins des Juifs.

2. La ville de Jerusalem appartenoit en partie à la Tribu de Juda, & en partie à la Tribu de Benjamin ; la Tribu de Juda étoit au Midi de cette Ville, & celle de

Prince aura, pour ſa part, tout ce qui eſt à l'Orient & tout ce qui eſt à l'Occident de l'*Oblation*; il ne poſſedera rien ni au Midi ni au Nord, parce que le quarré de l'Oblation eſt borné au Nord, par la portion de la Tribu de Juda; & au Midi, par la portion de la Tribu de Benjamin, ſelon Ezechiel. La meſure de ce quarré étant donc celle de toutes les parts pour la largeur; il eſt aiſé de marquer la largeur de toute la terre, que le Prophete attribuë aux Iſraëlites. Chacune des 13 portions ſera large de 25 milles cannes, qui reviennent à peu près à 31 milles (*milliaria.*) Tonte la terre aura donc 400 milles de largeur. A l'égard de la longueur, le Prophete ne la détermine point. Mais les Rabbins ſoutiennent qu'elle ſera égale à la largeur, & que la Terre promiſe ſera parfaitement quarrée, ainſi que l'*Oblation.* Cette deſcription de la Terre, de la Ville, du Temple, des portions du Prince, & des Tribus, n'a aucun rapport, ſelon M. Meyer, avec l'Hiſtoire du ſecond Temple. [*Voyez la Figure.*]

Les Rites particuliers, & les Ceremonies nouvelles que Dieu ordonne par la bouche d'Ezechiel, font le ſujet de la ſeconde *Section.* *Eſdras*, Zorobabel, & les autres *Docteurs de la* grande Synagogue, ſe conformerent parfaitement à la Loi de Moïſe, & obſerverent le plus exactement qu'il leur

ORIENT.

La part du Souverain.

Les Tribus de Simeon, d'Issachar, de Zabulon, & de Gad, feront placées tout de suite au Midi de celle de Benjamin.

MIDI.

Partie de la portion de la Tribu de Benjamin.

25000	cannes.	10000 cannes.
PREMIERE OBLATION.		
Part des Levites.	Part des Prêtres.	Demeure des Ouvriers. 5000 C.
	Le Temple. 500 Can.	Ville & fauxbourgs. 5000 can.
	Part des Prêtres.	5000 Can. Demeure des Ouvriers. 10000 cannes.
PREMIERE OBLATION.		
10000 cannes.	10000 cannes.	5000 C.

(côté gauche : 25000 cannes.)

Partie de la portion de la Tribu de Juda.

Les Tribus de Ruben, d'Ephraïm, de Manassé, de Nephthali, d'Aser, & de Dan, seront placées tout de suite au Nord de celle de Juda.

SEPTENTRION.

La part du Souverain.

OCCIDENT.

La premiere de ces Lettres eſt dattée de Lima, du 20. Mai 1705. Le Pere Nyel eſperoit que les Vaiſſeaux François, qui l'ont porté au Perou, le conduiroient à la Chine, mais ils ne ſe ſont point trouvez en état de faire un ſi grand voyage. Ce contretemps n'a pas fait changer de deſſein au Miſſionaire, à qui il reſte plus de 5 mille lieuës à faire. Il a réſolu de traverſer la nouvelle Eſpagne, d'aller à Acapulco s'embarquer pour les Philippines, & de s'ouvrir par ce moyen une route nouvelle, pour ſe rendre au lieu de ſa Miſſion. En attendant l'occaſion de ſe mettre en chemin, il s'eſt appliqué à conſiderer l'état des Miſſions de l'Amerique Meridionale, & il nous rend compte de celles des Moxes, des Pulches, & des Poyas.

La Miſſion des Moxes, qui n'a commencé que depuis environ 30 ans, eſt ſituée ſous la Zone Torride, au douziéme degré de latitude meridionale. Elle eſt ſeparée du Perou par la *Cordillera*, ou *Chaine* de montagnes, qui borne le Perou à l'Orient. Il y a aujourd'hui plus de trente Miſſionaires de nôtre Compagnie, dit le Pere Nyel, qui ſont employez à cultiver cette penible Miſſion. Ils ont déja converti vingt-cinq à trente mille ames, dont ils ont formé quinze ou ſeize bourgades, qui ne ſont éloignées les unes des autres que de ſix à ſept lieuës. Chaque bourgade eſt

bâ-

bâtie dans le terrain qui a paru le plus propre pour la ſanté, & pour procurer l'abondance: les ruës en ſont égales, & tirées au cordeau, les maiſons uniformes. On aſſigne à chaque famille la portion de terre qui lui eſt neceſſaire pour ſa ſubſiſtance; & celui qui en eſt le chef, eſt obligé de faire cultiver ces terres, pour bannir de ſa maiſon l'oiſiveté & la pauvreté. Chaque bourgade a des biens qui ſont en commun, & dont on applique le revenu à l'entretien de l'Egliſe & de l'Hôpital, & aux autres Ouvrages publics. Quand on établit une bourgade, toutes les autres ſont obligées d'y contribuer. Au commencement de l'année, on choiſit parmi les perſonnes les plus ſages, des Juges & des Magiſtrats pour avoir ſoin de la Police. Il y a ordinairement deux Miſſionaires en chaque bourgade: les Magiſtrats ont tant de reſpect pour eux, qu'ils ne font preſque rien ſans leur avis. Les Peres de leur côté ſont dans un travail continuel; ils employent le matin à célébrer les ſaints Myſteres, à entendre les Confeſſions, & à répondre à ceux qui viennent les conſulter. L'après-dînée ils font une explication de la Doctrine Chretienne, & viſitent les pauvres & les malades. La journée ſe termine par la Priere publique. Les jours de Fêtes on ajoûte à tout cela le Sermon le matin, & le ſoir les Vêpres. Comme ces peuples ont du goût pour le

chant & pour les instrumens, chaque Eglise a sa Musique. Les Eglises sont grandes, bien bâties, embellies d'ornemens de Peinture & de Sculpture, faits par les Indiens qui se sont rendus habiles dans ces Arts. Une des plus grandes difficultez que les Missionaires ayent eu à surmonter dans la conversion de ces Peuples, a été la diversité des Langues, qui regnoit parmi eux. Pour remedier à ce grand inconvenient, qui retardoit beaucoup le progrès de l'Evangile ; on a choisi parmi plus de vingt Langues differentes celle qui est la plus générale, & qui a paru la plus aisée à apprendre, & on en a fait la Langue universelle de tout ce peuple. Le Superieur de cette Mission a une intendance générale sur toutes les bourgades, & fait sa residence dans celle qui est au centre de la Province. Il a dans sa maison une Bibliotheque, qui est commune à tous les Missionaires, & une *Pharmacie* remplie de toutes sortes de remedes qui se distribuent selon le besoin. Les dernieres Lettres qu'on a reçuës de cette Mission, portent qu'il y a plus de cent mille hommes, qui charmez de la vie sainte & heureuse que menent leurs compatriotes sous la conduite des Missionaires, demandent avec instance des Ouvriers pour les instruire dans la Religion. Ces vastes païs sont extraordinairement peuplez. Comme on a reconnu par une longue experience, que le Com-

Commerce des Eſpagnols étoit très-préjudiciable aux Indiens, ſoit parce qu'ils les traitent avec trop de dureté, ſoit parce qu'ils les ſcandaliſent par leur vie dereglée, on a obtenu un Decret de Sa Majeſté Catholique, qui défend à tous les Eſpagnols d'entrer dans cette Miſſion, & d'avoir aucune communication avec les Indiens qui la compoſent. Elle dépend de la Province du Perou.

Celle de Nôtre-Dame de Nahuelhuapi appartient à la Province de Chili. Il y a environ 30 ans que le P. Maſcardi commença à prêcher l'Evangile aux Peuples nommez Pulches & Poyas, au milieu deſquels cette Miſſion eſt fondée. Il en convertit un grand nombre, & merita par ſes travaux la couronne du martyre. Depuis ce temps-là ces peuples n'ont ceſſé de demander de nouveaux Miſſionnaires; & l'on a enfin permis au Pere Philippe de la Laguna de les aller inſtruire. Le Pere le Gobien nous donne un abregé d'une Relation que ce Miſſionaire a fait de ſon voyage, & du ſuccès de ſes premiers travaux.

Les Pulches & les Poyas habitent un Païs qui eſt vis-à-vis de Chiloé, à 50 lieuës de la Mer du Sud, & à la hauteur d'environ 42 degrez de latitude meridionale. Le Pere Philippe de *la Laguna* ayant été parfaitement bien reçu des Caciques de ces

Peu

Peuples, rassembla d'abord les Neophytes qui avoient autrefois été baptisez par le Pere Mascardi. Ensuite, tandis que le Pere Guillelmo son compagnon faisoit bâtir une Eglise, il fit un voyage à Baldivia, pour mettre la Mission sous la protection du Gouverneur de cette Place. Etant de retour, il travailla à détruire dans l'esprit des Pulches certaines préventions qui auroient pû avoir des suites très-pernicieuses.
„ Il semble, dit-il, qu'il y ait entr'eux &
„ les Poyas, de la jalousie & de l'émula-
„ tion: car les Pulches ont voulu me dé-
„ tourner de travailler à la conversion de
„ leurs voisins, en me disant, que c'est une
„ Nation fiere, cruelle, & barbare, avec
„ laquelle on ne pouvoit traiter. Pour moi
„ qui connoissois la douceur & la doci-
„ lité des Poyas, qui m'avoient sol icité
„ instamment de les instruire, je vis bien
„ que les Pulches n'agissoient que par pas-
„ sion; c'est pourquoi quelques jours après,
„ ayant assemblé les principaux de cette
„ Nation; je leur dis, que Dieu vouloit
„ sauver également tous les hommes, sans
„ acception de personne: Que les Ministres
„ de J. C. ne pouvoient exclurre du Royau-
„ me de Dieu aucune Nation, &c." Le discours du Pere Philippe fit beaucoup d'impression, & les Pulches promirent sur le champ de ne se point opposer à l'instruction & à la conversion des Poyas. Sur la

fin

fin de la Relation, ce Miſſionnaire dit que le Païs où il eſt, s'étend juſqu'au détroit de Magellan, & qu'il a plus de cent lieuës d'étenduë de ce côté-là.

Le Pere de Fontenay écrit de Londres, & ſa Lettre eſt du 15 Janvier 1704. Ce Pere y parle d'abord des ſervices que les Jéſuites qui ſont à la Chine, ont rendus aux autres Miſſionnaires, ſoit Eccleſiaſtiques, ou Religieux. Ils ont procuré aux Franciſcains l'agrément des Mandarins, dont ils avoient beſoin pour s'établir à Gnankin, & au P. de Leoniſſa Evêque de Beryte, la poſſeſſion tranquille d'une maiſon à Nanquin. M. le Blanc ayant reçu une cruelle avanie à Emoüy, ils lui firent rendre juſtice. M. Maigrot inquieté à Fon-tcheou, écrivit pluſieurs fois au P. de Fontenay à Pekin, pour faire ceſſer la perſecution, & ce Pere la fit ceſſer en effet par ſes bons offices. „ Mais ce fut principalement en „ 1698 & 1699, dit-il, que nous eûmes „ plus d'occaſions de faire paroître nôtre „ zele pour le bien commun, lors que „ le Pape eut nommé des Evêques & des „ Vicaires Apoſtoliques pour chaque Pro- „ vince de la Chine. Pluſieurs de ces Meſ- „ ſieurs s'adreſſerent à nous; ils nous repre- „ ſenterent l'obligation où ils ſe trouvoient „ d'obeïr au S. Siege, & les difficultez in- „ ſurmontables qu'ils alloient trouver dans „ *leurs Provinces*, où il n'y avoit ni Chré-

„ tiens,

„ tiens, ni Eglises, ni Missionnaires, s'ils „ n'étoient appuyez par quelque recom-„ mandation de la Cour. La conjoncture „ étoit délicate, & ce n'étoit pas une pe-„ tite entreprise que de vouloir s'établir en „ même temps en tant de lieux differens: „ car il étoit à craindre que dans un Em-„ pire où la défiance & les soupçons sont „ comme l'ame du Gouvernement, on „ ne fût frapé de tant de nouveaux éta-„ blissemens, &c." Il raconte ensuite les services importans que les Jesuites rendirent à M. l'Evêque de Pekin, qui s'établit à Lintein; à M. le Blanc dans son établissement d'Yunnan; à M. l'Evêque de Rosalie, & à quatre Ecclesiastiques chargez du soin de la Province de Son-tchouën, pendant son absence; aux Peres Augustins de la Province de Quamsi; à M. Quety Ecclesiastique du Seminaire des Missions Etrangeres, & à plusieurs autres Missionnaires. „ On avoit affecté, continuë le „ Pere de Fontenay; de répandre à Pa-„ ris, que les Jesuites avoient renversé „ cinq Eglises de M. l'Evêque de Rosalie, „ & qu'ils avoient fait maltraiter ce Prélat, „ si distingué par sa naissance & par son „ zele. Les Missionaires de la Chine, qui „ l'apprirent, en furent scandalisez. Voici „ comme en parle le R. P. Basile, Reli-„ gieux de l'Ordre de S. François, & Vi-„ *caire Apostolique* de la Province de

„ Chensi,

„ Chensi, dans la Lettre qu'il m'écrivit le „ 21. d'Octobre 1701. *Bon Dieu! quelle* „ *imposture, que cette nouvelle qu'on a répanduë de M. de Lyonne, battu, & maltraité* „ *à* Nien-tcheou, *& de* cinq Eglises *renversées par ordre des Mandarins! J'ai cru* „ *d'abord qu'on me parloit d'une Ville de Hongrie, appellée* Cinq-Eglises. *Ne songeons* „ *qu'à nous rendre dignes de nôtre vocation,* „ *mon cher Pere; & alors l'imposture, le* „ *mensonge, la calomnie, dont on nous veut* „ *noircir, ne serviront qu'à faire éclater davantage nôtre gloire.*" Le Pere de Fontenai parle ensuite de la peine que les Jesuites qui sont à la Cour de Pekin, ont à obtenir des graces, & de la vie triste qu'ils y menent.

La belle Eglise qu'ils ont fait bâtir dans la premiere enceinte du Palais, les nouveaux établissemens de Kiam-si, du Hou-quam, & de Tche-Kiam, les Travaux du Pere Barborier dans les Missions Portugaises, ceux du Pere Gollet, & de quelques autres; une description assez exacte du Port de Nangasaki, au Japon, & de la maniere dont on y fait le commerce; quantité de petites Relations de differentes Missions, occupent agreablement l'esprit des Lecteurs dans la suite de cette Lettre. On y trouve aussi un détail de tout ce qui arriva à *l'Amphitrite* en 1701. & des extraits *de Lettres où* M. de la Rigaudiere qui

com

propoſées à ſon dernier
Vous allez vêtus de ſoye
dit-on, & vous ne marcl
les villes, mais vous alle
Apôtres prêchoient-ils l'E
maniere? Il répond qu
de Lettres étant celui que
doivent prendre à la Chi
gez d'en garder toutes les
par conſéquent d'avoir de
& des chaiſes, comme le
nois. Que les Miſſionair
dre cet état; il le montre
Le Pere Matthieu Ricci,
cette Miſſion, ne fit pre
pendant ſept ans qu'il vécu
zes, habillé comme eux.
vous êtes, lui dirent les N
de gens vous écouteront, o

de Religion. „ Ils eurent le merite de „ souffrir beaucoup, d'être battus, emprisonnez, & renvoyez dans leur Païs: „ mais ils n'eurent pas la consolation de „ faire le bien qu'ils avoient esperé. Ils „ l'éprouverent si souvent, & toûjours „ au préjudice de leur principal dessein, „ que d'un avis commun, & par les ordres réïterez de leurs Superieurs Généraux, ils se déterminerent enfin à s'habiller, & à vivre comme les Jesuites." Au reste, le Pere de Fontenai remarque qu'à la Chine, les gens même du commun portent tous des habits de soye, & vont en chaise quand ils veulent visiter quelqu'un: & que cela ne passe point pour grandeur, ni pour vanité parmi eux, mais pour une marque qu'on honore les personnes qu'on va voir. „ C'est sur ces idées, „ ajoûte-t-il, & non sur celles que nous „ avons en France, qu'il faut se regler... „ sans croire facilement que les Missionnaires, après avoir commencé par l'esprit, „ veuillent finir par la chair, &c.".

L'Epitre dédicatoire qui est à la tête de ce Volume, contient un Abregé de la vie du P. Antoine Verjus. Il naquit à Paris le 24. Janvier de l'année 1632. Après avoir fait ses études au College des Jesuites, il entra dans leur Compagnie, âgé de 19. ans. Comme il avoit l'esprit meur & fort avancé, *remarque* l'Historien, il prit les cho-

choſes de la pieté non pas en Novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particulierement aux vertus ſolides, & propres à former un homme deſtiné à travailler au ſalut des ames. La Converſion du nouveau Monde ayant été l'attrait principal de ſa vocation, c'eſt là qu'il rapportoit ſes prieres, ſes communions, &c. Après ſon Noviciat, il alla regenter en Bretagne, & il fit enſuite ſa Theologie avec un très-grand ſuccès. Il preſſa à diverſes repriſes ſes Superieurs de l'envoyer dans les Miſſions les plus éloignées; mais ſes infirmitez, & les oppoſitions de M. le Comte de Creci, qui ne put jamais ſe réſoudre à perdre un frere qui lui étoit ſi cher, l'empêcherent d'obtenir cette grace.

Le Pere Verjus alla par ordre du Roi en 1672. joindre M. le Comte de Creci en Allemagne. Ce Pere y acquit une grande réputation, & par ſon eſprit, & par ſa vertu. M. le Baron de Schwerin, zelé Calviniſte, premier Miniſtre de l'Electeur de Brandebourg, diſoit ſouvent qu'il paſſeroit volontiers ſa vie avec lui. Le Pere ne le ménageoit pourtant en aucune maniere, quand il s'agiſſoit de Religion. M. de Grote, Lutherien, premier Miniſtre du Duc d'Hanover, n'eut pas moins de conſideration pour lui. La Princeſſe Sophie, aujourd'hui Ducheſſe Douairiere *d'Hanover*, l'honora de ſon eſtime & de ſa con-

:. Il eſt aiſé de juger qu'il ne ſe
oins eſtimer chez les Princes Ca-
; de l'Empire. L'Hiſtorien fait
e de ceux avec qui le Pere Verjus
le plus de liaiſon. Il fait voir en-
ıe la Cour de France, & la plû-
Miniſtres, eurent toûjours pour
beaucoup de bonté, & qu'il étoit
émement conſideré dans ſon Or-

ocureur des Miſſions du Levant
ɔrt, pour le remplacer on jetta les
le P. Verjus; & il reçut cet em-
ıme un dédommagement de la per-
croyoit avoir faite en demeurant
:e. Ces Miſſions qui manquoient
Duvriers en pluſieurs endroits, chan-
ien-tôt de face. Il fit par-tout de
ıx établiſſemens, & pourvut de
s ces Egliſes naiſſantes. Il ne crai-
ıais de manquer de fonds pour une
i ſainte; nulle difficulté ne l'arrê-
On parle ici de celles qu'il eut à
. lors qu'il fut queſtion de faire

re même, quoi qu'en guerre avec la France, reçût quelquefois dans ses Vaisseaux, les Missionnaires, que le Pere Verjus envoyoit aux extrémitez de la Terre.

Son grand âge & ses maladies l'obligerent de se décharger du soin des Missions, quelques années avant sa mort. Alors il s'occupa tout entier du soin de sa perfection. La priere, la mortification, la lecture de l'Ecriture sainte partagerent tout son temps. Après s'être ainsi preparé, il mourut presque subitement le 16. du mois de Mai 1706. âgé de 74. ans.

Nous avons du Pere Verjus *la Vie de Messire Michel le Nobletz*, qu'il donna en 1666. sous le nom de l'Abbé de S. André; & *la Vie de S. François de Borgia*, qu'il a beaucoup plus travaillée. Il a aussi fait quelques Ouvrages d'un genre fort different: mais, observe l'Auteur, il les a faits dans une conjoncture où le devoir & l'amitié sembloient exiger cela de lui. Parmi ces Ouvrages, on peut mettre l'*Apologie de M. le Cardinal de Furstemberg*, enlevé à Cologne pendant qu'on y traitoit de la Paix; plusieurs *Manifestes* François & Latins, pour les Princes d'Allemagne contre les prétentions de la Cour de Vienne; & quelques autres Ecrits de même nature, qui regardoient *les interêts* de la France, & qu'il fit pour sou-

soulager M. le Comte de Creci.

Le même Eloge du P. Verjus, dont nous venons de faire l'Extrait, a aussi été donné séparément au Public, in 4.

Le Pere Charles le Gobien, Auteur de cette Piéce, & des Recueils de Lettres curieuses & édifiantes, qui ont paru jusqu'à présent, est mort le 6. Mars de cette année.

Nous avons parlé de ces Recueils dans les Journaux de 1705. p. 105. & 583. dans le 1. de 1706. p. 1. & dans le Journal du 16. Mai de 1707. p. 220.

L'Etat de la France, contenant tous les Princes, Ducs & Pairs, & Maréchaux de France: les Evêques, les Jurisdictions du Royaume, les Gouverneurs des Provinces, les Chevaliers des trois Ordres, &c. Les noms des Officiers de la Maison du Roi, leurs Gages & Privileges, & ceux de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur le Duc de Bourgogne, de Monsieur le Duc de Bretagne, de Monsieur le Duc de Berry, de Monsieur le Duc d'Orleans, & de Madame la Duchesse d'Orleans, suivant les Etats portez à la Cour des Aydes. A Paris au Palais chez H. Charpentier. 1708. in 12. 3. Voll. Tom. I. pagg. 701. Tom. II. pagg. 692. Tom. III. pagg. 454. sans les Tables.

QUAND cet Ouvrage commença à paroître, ce n'étoit qu'un Livret sans ordre & sans division exacte. Il contenoit seulement en gros les noms des principaux Officiers de la Couronne de France. On a l'obligation à M. Besogne, Clerc de Chapelle du Roi, de l'état où on voit aujourd'hui ce Livre. C'est lui qui a commencé à placer les Officiers selon le rang de leurs dignitez: il s'est appliqué à ce travail tant qu'il a vécu, & nous en avons dix-neuf Editions de lui. Il fit imprimer la premiere en 1661. Elle ne contenoit qu'un volume in 12. En 1663. il en donna une Edition un peu plus ample, sans multiplier cependant le nombre des Volumes: mais en 1665. il y fit tant d'additions, que la matiere se trouva suffisante pour deux Volumes. La quatriéme Edition parut en 1669. La cinquiéme, en 1672. La sixiéme, en 1674. La septiéme, en 1676. La huitiéme, en 1677. La neuviéme, en 1678. La dixiéme, en 1680. L'onziéme, en 1683. La douziéme, en 1683. La treiziéme, en 1684. La quatorziéme, en 1686. La quinziéme, en 1687. La seiziéme, en 1689. La dix-septiéme, en 1692. La dix-huitiéme, en 1694. Et la dix-neuviéme, en 1698. Celle-ci commença à être en 3. voll. in 12. Après la mort de M. Besogne, M. Trabouillet

ιillet son neveu s'étant chargé du soin cet Ouvrage, en donna une Edition 3. voll. in 12. en 1699. C'est dans tte Edition qu'on commence à voir l'é- de la Maison de Madame la Duches- de Bourgogne. Il en publia une autre 1702. & celle que nous annonçons est core du même Auteur. Il seroit inutile vouloir donner une idée de ce Livre; n'y a guéres de personnes qui ne sça- nt ce que contient l'Etat de la France; la lecture du titre seul suffit pour instrui- ceux qui ne le connoissent pas.

Le Negoce rendu facile, contenant une ex- acte supputation des Changes, des Poids & des Mesures des lieux les plus considerables e l'Europe, par une nouvelle & univer- lle Pratique d'Arithmetique, où l'on ex- que clairement tout ce qu'il y a d'obscur ns les nombres, par la Régle si aisée de soi même chacun peut apprendre tou- les belles manieres de chiffrer qui sont es dans les Païs où le Negoce fleurit. rage divisé en deux parties & compo- r le Sieur MONIER DE CLAIRE BE. 4. A Londres, chez Da- Mortier. 1708.

JOURN[illegible]

DES

SCAVAN[illegible]

5

Du Lundi 9. Avril M.DCC[illegible]

ANTONINI REGINALDI, [illegible]
Prædicatorum Tolozani Co[illegible]
Thomæ Aquinatis, sacræ [illegible]
Doctoris, & publici in Aca[illegible]
lozana Professoris, de ment[illegible]
lii Tridentini circa Gratiam [illegible]
cem, Opus posthumum.
Animadversiones in 15. prop[illegible]
[illegible] Molinæ Auctore [illegible]

du Concile de Trente, touchant le Dogme de la Grace efficace par elle-même, Ouvrage posthume du Pere Antonin Reginald *Dominiquain, Docteur en Theologie, & Professeur Royal dans l'Université de Toulouze. On y a joint les Reflexions de Dom* Jacques le Bossu, *Religieux Benedictin, sur 25. Propositions du Pere Louïs Molina; avec des Lettres que* Pierre Soto, Ruard Tapper, *&* Josse Ravestein *se sont écrites sur la maniere d'accorder la Grace avec la Liberté.* A Anvers chez la Veuve Foppens, dans la Place aux Oeufs. 1706. Et se vend à Paris chez Antoine Dezallier, ruë S. Jacques, in fol. Les Ouvrages de Reginald & de le Bossu, coll. 2066. Les Lettres, coll. 114. la Table, pagg. 26.

L'EDITEUR de ce gros Recueil, nous fait entendre qu'il le publie dans ce temps-ci, principalement pour arrêter l'effet de deux Livres, dont il méprise extrémement & la petitesse & la doctrine; mais qui, comme il l'avoue, sont écrits avec beaucoup d'art & d'élegance : *Libelluli, ut mole voluminis, sic & Doctrinæ pondere perexigui, eleganter tamen & cum arte scripti.* Ils sont tous deux du P. Daniel : l'un est *la Défense de S. Augustin*; l'autre le Traité *touchant l'efficacité de la grace.* Nous avons rendu compte du premier dans le VII. Jour-

nal de 1704. p. 149. & du ſecond, dans le xxxi. Journal de 1705. p. 850.

Ce qui choque le plus l'Editeur dans ces petits Livres, c'eſt que l'Auteur oſe y citer pour ſa doctrine ce Canon du Concile de Trente : *Le libre arbitre, que Dieu meut & excite, peut, s'il lui plaît, conſentir ou refuſer ſon conſentement.* Il n'y a que des Moliniſtes, remarque l'Editeur, qui puiſſent s'imaginer que ce Decret du ſaint Concile donne la moindre atteinte *au Dogme certain & inébranlable de la Grace efficace par elle-même & de ſa nature, de la Grace qui produit en nous d'une maniere très-invincible le conſentement de la bonne volonté.*

C'eſt dans la vûe d'établir cette propoſition, qu'on met au jour l'Ouvrage du Pere Reginald.

Le P. Antonin Reginald, qui avoit été reçû dans l'Ordre des Freres Prêcheurs dans leur Convent d'Avignon, mourut dans celui de Toulouſe l'onziéme Avril 1676. après avoir exercé l'emploi de Profeſſeur Royal de Theologie dans l'Univerſité de cette ville, depuis l'an 1671. „ C'étoit un „ Défenſeur très-zelé de Saint Auguſtin & „ de S. Thomas (diſent ſes Confreres, dans „ un Extrait de leurs Regiſtres qui eſt rap„ porté ici.) Sa pénetration & ſa préſence „ d'eſprit le faiſoient regarder comme un „ prodige; il étoit célébre en France, dans „ tout ſon Ordre, à Rome même, où il

„ ſe

„ ſe trouva, en qualité de Conſulteur, tandis
„ qu'Innocent X. examinoit les V. Propoſi-
„ tions, tirées du Livre de Janſenius. Les
„ Chanoines de Toulouſe, les Magiſtrats,
„ pluſieurs Evêques de la Province le con-
„ ſultoient comme un Oracle. On l'appel-
„ loit communément, le Fleau des Adver-
„ ſaires des Thomiſtes. Ce que ſes Confre-
„ res admiroient principalement dans un
„ homme d'ailleurs ſi occupé, c'étoit ſon
„ aſſiduité à entendre les Confeſſions des
„ Religieuſes & des Seculiers. Au reſte, le
„ Pere Reginald étoit un Caſuiſte clair, me-
„ thodique, ſeur; il décidoit les cas de conſ-
„ cience par des raiſons que la Theologie
„ & le Droit Canonique, où il étoit fort ver-
„ ſé, lui fourniſſoient." Il a compoſé divers Ouvrages, entr'autres un Opuſcule ſur la Confrairie du Nom de Jesus, imprimé à *Toulouze*; une Préface ſur le Catechiſme du Concile de Trente; un petit Traité touchant la fameuſe diſtinction du *ſens composé* & du *ſens diviſé*; des Theſes qui ont pour Titre: Queſtion Theologique, Hiſtorique, & de Droit Canon, ſur l'Eſprit du Concile de Trente, par rapport à la Grace efficace & à la Science moyenne, trois Volumes ſur les deux principes auſquels ſe reduit toute la Theologie; la Chronique des Inquiſiteurs; & l'Ouvrage dont on a vû le titre au commencement de cet Extrait.

Dans la Préface, le P. Reginald avouë qu'il

qu'il a long-temps douté, s'il lui étoit permis d'écrire sur les matieres de la Grace, après la défense qui en avoit été faite aux deux partis. Il dit que l'exemple de Lessius, de Suarès, du P. Annat, de Theophile Raynaud, & la Tolerance des Papes & des Evêques, le déterminerent enfin à passer par dessus ses scrupules. Il ajoûte à cela, que M. de Valençai, Ambassadeur de France à Rome, l'ayant presenté à Innocent X. en disant, que ce Religieux avoit déja fait quelques Ouvrages contre les Molinistes, & qu'il se préparoit à en composer d'autres plus considerables; ce Pape répondit en propres termes: *Scrivete bene contra questi Padri per la Gratia efficace di se stessa, e per S. Agostino, e per S. Thomaso, scrivete bene.* „ Je regardai ces paroles, dit le P. Reginald, non seulement „ comme une permission, mais aussi en quelque sorte comme un ordre qu'on me donnoit. Excité ensuite par les exhortations de „ plusieurs Evêques, & de quantité d'autres „ personnes graves & zelées, je n'ai point „ fait difficulté de prendre la plume. Après „ tout, continue-t-il, si on condamne mon „ Livre, qui est un travail de trente ans, „ j'espere qu'on sera assez équitable pour „ condamner aussi les Ouvrages de tous „ *ceux que j'ai* nommez."

Dans ce Livre, il se propose de montrer *que le Concile de* Trente, en conservant *la liberté de l'homme*, a eu dessein de mainteni

tenir *l'ancienne doctrine* sur la grace efficace par elle même. L'Ouvrage est divisé en deux parties. Dans la premiere partie, l'Auteur fait la recherche de tous les argumens que donnent *les lieux intrinseques*; c'est-à-dire, qu'il examine les décisions mêmes, & les Canons du Concile. Pour en faciliter l'intelligence, il fait d'abord l'histoire de ce qui s'est passé dans le Concile de Trente, par rapport aux matieres de la grace. Il rapporte ensuite les sentimens que les Evêques & les autres Theologiens soûtinrent dans les Congregations particulieres qui précederent la sixiéme Session. Il s'applique enfin à découvrir le sens des Canons qui concernent la grace & le libre arbitre; & il compare ces Canons avec divers endroits de l'Ecriture, avec la Doctrine des anciens Synodes, & avec celle de S. Augustin & de S. Thomas. Cette Partie contient 62. chapitres.

La seconde en renferme 80. Le. P. Reginald travaille à y démêler les vûes & les sentimens du Concile de Trente par l'examen des *lieux extrinseques*, qui peuvent fournir là-dessus quelques lumieres. 1. Il fait des Observations sur le Catechisme du Concile de Trente; & des manieres de parler qui y sont employées, il tire des *conséquences favorables à son parti. Il joint à cela diverses reflexions, qui servent à établir la prémotion physique*, par l'au

renduë en sa faveur au Concile
que les Peres tenoient pour la g
ce par elle-même. En 1549.
nard Dominiquain avoit avancé
dans un de ses Sermons : *Qu'un
quoi que pecheur, ne pouvoit jamai
né, parce que Dieu le délivroit to
pechez, en sorte qu'à la fin il parv
lut* : & qu'au contraire, *il éto
qu'un homme dont Dieu avoit prev
nation, fût en effet damné.* C
tions ayant scandalisé toute la
Grand Vicaire d'Udine, qui en
été choqué, les défera au
comme contraires au libre arb
mani, bien loin de censurer le I
approuva sa doctrine, & mêm
la peine de l'établir dans une l
tre en forme d'Homelie, qu'
son Grand Vicaire, & qui fu

glises d'Aquilée & d'Udine, les Habitans de cette derniere ville, & même de tout le Frioul, craignant que ces commencemens n'eussent de fâcheuses suites, prierent le Senat de Venise de proposer l'affaire au Concile qui étoit alors assemblé. Les Ambassadeurs de la Republique, qui étoient à Trente, en reçurent l'ordre ; & les Legats du Pape, chargerent vingt-sept Peres, à la tête desquels étoient les Cardinaux de Lorraine & Madruce, de l'examen de ce Procès. Les Legats prononcerent leur Sentence définitive, en mil cinq cens soixante-trois, & déclarerent : Qu'à la verité *la Lettre & l'Apologie du Seigneur Jean Grimani, Patriarche d'Aquilée, n'étoient ni heretiques, ni suspectes d'heresie, ni scandaleuses en cette matiere ; mais qu'il ne falloit pourtant pas les rendre publiques, parce qu'elles contenoient certaines difficultez qui n'étoient pas assez exactement expliquées.* Cette Sentence qui absout le Patriarche, favorise les Partisans du dogme de la grace efficace par elle-même, selon nôtre Auteur; & la raison qu'il en apporte est, que toute la doctrine de Grimani paroît fondée sur ce dogme. 3. Le Pere Reginald fait une revûe de tous les Auteurs qui ont assisté au Concile de Trente, sur-tout dans la sixiéme Session, & il ne neglige rien pour développer leurs sentimens.

Dom Jacques le Bossu étoit Religieux de

l'Abbaye de S. Denys en France, & Docteur de Sorbonne. Les Guerres civiles l'ayant obligé de ſe retirer à Rome, il y demeura 30 ans, & juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1626. Il ſe diſtingua beaucoup dans les Congregations *de Auxiliis*. L'Editeur en parle comme d'un religieux Défenſeur de la doctrine de S. Auguſtin ſur l'efficacité *indeclinable* de la grace, que ſoutenoient les Dominiquains; comme d'un Adverſaire très-zelé de Molina, & de ſes opinions. Il avoit réſolu de faire des Remarques ſur 25 Propoſitions de ce celebre Jeſuite: mais il n'en étoit encore qu'à la ſeiziéme, lorſque la mort le ſurprit. Il commence cet Ouvrage par un Abregé de la doctrine de Molina, qu'il reduit à 25 articles. C'eſt ſur ces articles que roulent les Remarques qui ſuivent, & ces Remarques ſont diviſées en pluſieurs chapitres. L'Editeur trouve le ſtyle de D. le Boſſu un peu dur & un peu obſcur. Selon lui, la methode Scholaſtique que ce Docteur a ſuivie, en eſt en partie cauſe. D'ailleurs, Dom le Boſſu n'a pû revoir ſon Ouvrage. On prétend qu'il avoit auſſi composé un Journal exact de tout ce qui s'étoit paſſé dans les Congregations *de Auxiliis*, auſquelles il avoit aſſiſté, & on accuſe le Pere de S. Joſeph, Feuillant, qui étoit *Moliniſte juſques dans la moëlle des os*, dit le Pere Ser-

ry qu'on cite ici, d'avoir ſupprimé cet Ouvrage.

Let Lettres qui terminent ce Recueil, ont été écrites du temps du Concile de Trente. Elles ſont au nombre de ſix. Dans la premiere, Pierre Soto demande à Ruard Tapper, ſi la grace eſt donnée à tous ; & ſi c'eſt le libre arbitre qui diſtingue l'homme juſte d'avec l'homme pécheur, par le bon uſage de la grace. Dans la ſeconde Lettre, Tapper répond, 1. Qu'on peut croire pieuſement qu'il n'y a point d'adulte à qui Dieu ne donne de temps en temps des graces aſſez fortes pour le toucher & pour le ſauver. 2. Que le bon uſage de la grace dépend du libre arbitre, & que c'eſt par la force du libre arbitre qu'un chacun peut ou profiter de la grace, ou la rejetter. Pierre Soto, dont le ſentiment étoit très oppoſé à ces déciſions, s'applique à les refuter dans la troiſiéme Lettre ; mais il le fait avec beaucoup de modeſtie, & comme s'il ne prétendoit que propoſer ſes doutes. Les deux Lettres de Soto étant tombées entre les mains de Joſſe Raveſtein, celui-ci jugea à propos de ſe déclarer pour la Doctrine qu'elles contenoient, & d'attaquer auſſi de ſon côté Ruard Tapper. C'eſt ce que nous voyons dans la quatriéme Lettre. La cinquiéme, *eſt une* Réponſe que lui fait *Tapper: & la ſixiéme*, une ſeconde Let-

tre de Ravestein. Il est bon de faire
noître en peu de mots ces Ecrivains, a
que de finir cet Extrait.

Pierre Soto Dominiquain, étoit
de Cordouë. Il fut pendant quelques
nées Confesseur de Charles V. qui
s'opposer aux Heretiques, l'envoy
Allemagne. Il y enseigna la Theol
à Dilingue ; & ce fût dans ce tem
qu'il fut en commerce avec Tapper.
l'ordre de Philippe II. il accompagna
Villagarcia en Angleterre, & expl
publiquement S. Thomas à Oxford
sortit de cette Isle peu après la mort
Reine Marie. Le Pape Pie IV. l'eng
d'aller au Concile de Trente, où le
grand travail le fit mourir en 1563.
donne ici de grands éloges & à son sça
& à sa vertu.

Ruard Tapper, Docteur & Chanc
de l'Université de Louvain, y enseig
Theologie pendant 39 ans. C'étoit
homme très-laborieux & très-desinte
Charles V. & Philippe II. le consult
souvent, & suivirent ses avis. La R
Marie, Gouvernante des Pays-Bas,
voya au Concile de Trente, & il y
plit parfaitement tous ses devoirs. Il m
rut en 1559 à Bruxelles, où les affaire
son Roi l'avoient appellé, & en mou
il donna tous ses biens aux pauvres.
Ouvrages ont été imprimez à Colo

chez Birckman en 1582. in fol. Il avoit laiſſé un Traité manuſcrit, ſur la Providence de Dieu, & ſur la Prédeſtination : mais juſqu'à preſent, perſonne n'a pû le déchiffrer, tant il eſt mal écrit.

Joſſe Raveſtein, ſurnommé *Tiletanus*, de Thielt lieu de ſa naiſſance, Docteur de Louvain, ſe rendit célébre par ſes diſcours & par ſes Livres ſur les Controverſes. Il ſe trouva au Concile de Trente, & à la Diete de Wormes, par l'Ordre de Charles V. Il refuta le premier, la Doctrine de Flaccius Illyricus, & des autres Miniſtres de la Confeſſion d'Augsbourg, qui commençoit à s'établir à Anvers. Il écrivit auſſi contre Kemnitius, qui avoit attaqué le Concile de Trente. Joſſe Raveſtein mourut d'apoplexie l'an 1570.

JOANNIS CASP. EISENSCHMIDI, de Ponderibus & Menſuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum ; nec-non de valore Pecuniæ veteris, Diſquiſitio nova : Teſtimoniis vetuſtis, Rationibus, Experimentis, Calculis recèns factis ſuffulta. *Argentorati, impenſis Theodorici Lerſe, litteris Joannis Paſtorii*, 1708. C'eſt-à-dire : *Recherche nouvelle touchant les Poids & les Meſures des Anciens Romains, Grecs, Hebreux ; & touchant la valeur de l'ancienne Monnoye, &c. Par* Jean Gaſpard Eiſenſchmid.

A Strasbourg, aux dépens de Thierry Lerſe, & de l'Imprimerie de Jean Paſtorius. 1708. In 12. pagg. 197. Et ſe vend à Paris chez la Veuve Boudot.

QUOIQUE divers Auteurs habiles aient écrit ſur ces matieres, ils ne les ont pas tellement épuiſées, qu'ils n'aient laiſſé des recherches à faire, & de la gloire à acquerir après eux. M. Eiſenſchmid qui le croit ainſi, croit de plus, avec raiſon, que ſon Livre n'en eſt pas une mauvaiſe preuve. Il n'y donne pas ſeulement ce qui a été trouvé de meilleur & de plus certain ſur le ſujet qu'il traite, mais il joint ſes obſervations particulieres aux obſervations des autres. Ce ſont ou des erreurs qu'il corrige, ou des découvertes déja faites, qu'il confirme par de nouvelles preuves. Auſſi n'a-t-il rien negligé de tout ce qui pouvoit rendre ſes connoiſſances plus ſûres; il n'a épargné pour cela ni ſoins ni dépenſe: il a ramaſſé quantité d'anciennes pieces de Monnoye d'or & d'argent; les Cabinets de quelques illuſtres Amis, qu'il nomme, lui en ont fourni un grand nombre: il a examiné dans les Maiſons de Ville en divers lieux, ou par lui-même, ou par des perſonnes intelligentes, differentes ſortes d'anciennes & de nouvelles meſures que l'on y garde: il a actuellement peſé, meſuré, *comparé*, calculé; de ſorte que cet Ouvra-

ge n'eſt pas moins le fruit de ſes Obſervations immediates & d'experience, que de ſes Lectures.

Il eſt diviſé en quatre Sections, & chaque Section, excepté la derniere, eſt partagée en quatre chapitres: la premiere Section traite des Poids; la ſeconde, des Meſures creuſes, qui ſont des vaſes de differente capacité; la troiſiéme, des Meſures qui ſe rapportent aux ſimples diſtances, ou dont on ne conſidere que la longueur, comme le pied, la toiſe, la coudée, &c. Et la quatriéme, de la valeur des anciennes Monnoyes. Toutes ces choſes ne conſiſtant que dans des rapports; il eſt évident que pour les connoître, il faut avoir déja quelque choſe de connu par experience ou autrement, à quoi on puiſſe les comparer: auſſi l'Auteur commence-t-il dans chaque Section, par expoſer d'abord les *oids*, ou les Meſures qui ſont aujourd'hui plus en uſage en differens lieux. Il ttache particulierement aux Poids & aux eſures de Paris, & de Strasbourg, qui le lieu de ſa naiſſance, & de ſa deure. Ainſi dans la Section des Poids, remier chapitre eſt employé à la conation des differens Poids de ces deux , & de quelques autres. A ces Poids- rapporte enſuite, dans le ſecond cha- *les anciens Poids* des Romains: dans *ſiéme*, *les* anciens Poids des Grecs;

&

Mesures ; c'est-à-dire , qu
dans l'autre, le premier ch
diverses Mesures de Paris
& des lieux voisins ; le sec
ciennes Mesures des Rom
me, sur celles des Grecs ;
sur celles des Hebreux. I
tion touchant les Monno
sans nom , ni de chapitres
ne laisse pas d'être réelleme
trois articles : le premier ,
des Romains ; le second ,
des Grecs ; & le troisiém
Hebreux. Voila quelle est l
petit Traité, terminé par u
de Tables , qui contienne
exacts des Poids, des Mesu
noyes , tels qu'ils ont été
corps de l'Ouvrage. Nous

vé deux valeurs assez differentes de la livre de Strasbourg, en consultant les étalons. Un ancien Poids de cette ville, de l'année 1249, gardé dans une Tour proche du Tresor public, & qu'il a fait graver, donne la livre de 8804 grains de Paris, & l'once par conséquent de 550 & $\frac{1}{4}$. Voila une des valeurs. D'autres Poids moins anciens que le précedent, examinez par l'Auteur, varient entr'eux de quelque chose, mais ils s'accordent à augmenter l'once de plus de quatre grains; ils la donnent tous à peu près de 554 grains & $\frac{1}{2}$; c'est la seconde valeur. Comme l'once de Cologne est précisément de 550 grains de Paris & $\frac{1}{4}$, de même que celle de Strasbourg trouvée par le premier Poids, M. Eisenschmid conjecture que tous les Etats d'Allemagne, situez sur le Rhin, avoient autrefois une livre uniforme, & de la premiere valeur que nous venons de remarquer; que ceux de Cologne plus attentifs que leurs voisins, ne l'ont pas alterée; mais qu'elle s'est augmentée insensiblement à Strasbourg, & ailleurs, par l'usage de faire un peu forts les poids qui sont dans le commerce; & par la negligence de les ramener aux modeles, lors qu'ils commençoient à s'en écarter trop. M. Eisenschmid est confirmé dans sa conjecture, par un autre poids de *quatre livres*, très-ancien, qu'il a chez *lui, qui a la marque* de la ville de Strasbourg

Poids des anciens Romains, p
aux poids que nous connoisso
d'huy, se reduisent à cinq : 1.
de certaines Plantes, les noyaux,
ces, les graines, &c. moyen incer
lequel on ne sçauroit bâtir rien
2. Quelques Poids anciens qui
restez, & qu'on sçait être d'un
de Livres Romaines; car il n'y
tre ces poids à nos balances,
immediatement le rapport des
maines aux nôtres. 3. Le Pied
car s'il étoit déterminé indépend
Poids, il serviroit à détermine
mêmes. On sçait que la capaci
phore étoit d'un pied cubique R
que la quantité d'eau qu'elle
pesoit 80 Livres Romaines;
pied Romain étoit determiné
port à nôtre pied, la capacité d

teurs, & en livres de Paris, ou de Strasbourg, &c. par l'experience; on connoîtroit d'une maniere immediate le rapport des unes aux autres. Enfin 5. les anciennes *Medailles*, Monnoye Romaine; car sçachant de quel poids elles devoient être, poids Romain, & les pesant à nôtre poids aujourd'huy; on voit quelle est la valeur de l'un, par rapport à l'autre. M. Eisenschmid préfere ce dernier moyen à tous les autres, qu'il parcourt, & qu'il examine avec soin, marquant les déterminations qu'ils ont donné à ceux qui s'en sont servi, & les défauts des experiences qui ont été faites. Parmi les Medailles qu'il choisit, il rejette celles de cuivre, parce qu'elles n'ont pas de poids determiné; il se restreint aux deniers d'or & d'argent. Il distingue deux sortes de deniers d'argent, les Consulaires, & ceux des *Empereurs*: Des Consulaires, les sept pesoient une once; mais ayant commencé à diminuer de poids depuis la mort d'Auguste, il en falloit huit sous Neron pour faire une once. L'Auteur a pris une très-grande quantité des uns & des autres; & ayant pesé ces quantitez séparément, il a trouvé, 1. Qu'en effet le rapport de leur poids étoit de 7 à 8; & 2. Que ceux de 8 à l'once, étoient du poids de 65 grains de Paris; & ceux de 7, du poids de 74 *grains* $\frac{2}{7}$; ce qui donne l'once *Romaine de* 520 grains; ainsi la livre entie-

re qui est de 12 onces, contient 6240 grains & ne vaut que 10 onces de Paris, 2 gros, & 48 grains. Il a eu grand soin de choisir les pieces qui lui ont paru parfaitement entieres, & ausquelles le temps n'avoit rien fait perdre de leur poids; & sur-tout il a apporté beaucoup d'attention à rejetter les pieces fourrées. La même experience sur les deniers d'or, lui a donné le même rapport de l'ancien poids Romain au poids de Paris. Le fameux Conge d'Airain gardé dans le Palais Farnese à Rome, si depuis quelques années il n'a pas été transporté à Parme, donne l'once Romaine de 523 grains; & dans les Inscriptions de Gruter, deux anciens Poids, l'un de marbre, & l'autre d'airain, la donnent de 516: celle de l'Auteur est moyenne entre ces deux, ce qui est une nouvelle preuve qu'on ne sçauroit la déterminer plus exactement; les Poids de Gruter qui la font moindre de 4 grains, peuvent avoir perdu quelque peu de leur matiere, & il peut aussi s'être fait avec le temps dans le Conge Farnese, quelques petites fentes ou quelques petits creux.

M. Eisenschmid détermine les Poids des anciens Grecs avec la même précision; il commence par la Dragme Attique, & démontre par plusieurs observations d'experience, que le sentiment général qui la fait égale pour le poids au denier Consu-

ſulaire, eſt une erreur. Après s'être convaincu par d'autres preuves, que la dragme étoit de 83. grains de Paris & ⅓, au lieu que le denier Conſulaire n'eſt que de 74 ⅐; il a trouvé avec admiration, dit-il, qu'une piece très-ancienne de 4. dragmes qu'il a, & qui ne ſçauroit être mieux conſervée ni plus entiere, peſoit juſtement 333. grains de Paris, dont la 4. partie qui convient à la dragme, eſt préciſément 83. grains & ¼. Il nous donne la figure de ſa piece de 4. dragmes. A cette experience, il en ajoûte pluſieurs autres, qui la confirment. Il refute le Pere Merſenne, qui ne donne à la dragme que 63. grains, pour avoir cru que des Pieces de 4. dragmes étoient des pieces de 5. dragmes; il dit que les Pieces de 4. dragmes ne ſont point trop rares, & il invite ceux qui en ont, ou qui ont entrée dans les cabinets où il y en a, de ne pas negliger l'occaſion de les peſer exactement, & de ſe convaincre par leur propre experience de la verité de ſa découverte. Il a de la peine à pardonner à Galien d'avoir donné dans l'erreur commune, en cherchant le poids de la dragme dans les anciens Auteurs; lui qui pouvoit ſi aiſément faire des experiences, & s'appuyer du témoignage de ſes propres yeux. Il reproche le même défaut aux Sçavans Modernes qui vont chercher loin ce qu'ils ont d[e] mêm[e]

même ſous les yeux, & dans leurs mains, & qui enflez de leurs grandes lectures, regardent le travail des experiences comme un travail ſervile. Tout ce chapitre eſt rempli de choſes nouvelles.

Sur les Poids des Hebreux, nous remarquerons ſeulement que M. Eiſenſchmid n'eſt point perſuadé que le Sicle d'or, le Sicle d'argent, & le Sicle d'airain fuſſent de different poids, & il en va de même du Talent. Il trouve que ces Sicles & ces Talens étant de même poids, la quantité d'or & d'argent que David laiſſa à Salomon pour la conſtruction du Temple, montoit à 11832. millions de livres; & quoi que cette ſomme immenſe doive être encore augmentée de ce que Salomon lui-même, les Grands, & le Peuple coutribuerent, l'Auteur n'en eſt point étonné, & renvoye aux éclairciſſemens de Calovius Docteur Lutherien, ſur cet endroit de l'Ecriture, ceux qui effrayez d'une ſi prodigieuſe ſomme, font des efforts pour trouver deux ſortes de Talens.

Quoi que la Section des Meſures creuſes contienne un grand nombre de recherches conſiderables, nous n'en tirerons que cette petite remarque; c'eſt que l'Auteur ayant montré que la Meſure des Hebreux, appellée *Bath*, ou *Bathus*, contenant 72. ſettiers, étoit égale à la Meſure Attique, nom-

nommée *Metretes*, dont il eſt fait mention dans S. Jean, à l'occaſion des noces de Cana, il trouve ſans peine ce que les ſix Urnes contenoient de pintes de Paris. Il eſt dit dans l'Evangile, que chacune contenoit deux ou trois de ces Meſures (*Metretes*.) Si on ne leur en donne que deux, les 6. Urnes contenoient 505. Pintes de Paris. Si on donne à chaque Urne trois meſures, c'étoient 757. Pintes qu'elles contenoient; & ſi l'on prend le terme moyen, en donnant 2. meſures & demie à chaque Urne, les 6. Urnes contiendront 631. Pintes.

Cet Extrait étant déja aſſez long, nous ne rapporterons plus ici que la maniere dont l'Auteur détermine le Pied Romain, d'où dépend la détermination de toutes les autres meſures de diſtance. Il ſe ſert de la connoiſſance des Poids & des Meſures creuſes. Il ſçait que la capacité de l'Amphore étoit d'un pied cube Romain, & par conſéquent que la racine cubique de cette capacité donne le Pied Romain; le volume d'Eau contenu dans l'Amphore étant égal à la capacité de ce Vaſe, puis qu'il la remplit, la racine cubique de ce volume donnera le Pied Romain; mais quand on ſçait le poids d'un volume d'Eau, on ſçait quelle eſt la racine cubique de ce volume; donc ſi l'on ſcait le poids du volume d'eau que contient l'Amphore, on

sçaura quelle en est la racine cubique, c'est-à-dire le Pied Romain. Mais par la détermination des Poids des anciens Romains, trouvée dans la premiere Section, ou sçaït quel est le poids de 80. livres Romaines, qui étoit celui de la quantité d'Eau que contient l'Amphore; la racine cubique de cette quantité d'Eau est donc donnée, & par conséquent le Pied Romain est déterminé. Par cette Methode, l'Auteur trouve que le Pied Romain est à celui de Paris comme 1324 $\frac{1}{2}$ à 1440; ce qui est comme 11 $\frac{3}{80}$ à 12. Il trouve le même rapport avec beaucoup d'adresse, par plusieurs autres voyes; il le déduit de la largeur connuë de la Porte du Pantheon, qui est l'Eglise de la Rotonde; de la proportion des côtez d'une Tour de marbre octogone, qu'on voit encore à Athenes; de deux Pierres sepulchrales à Rome, sur lesquelles le Pied Romain est gravé; & enfin des distances déterminées par M. Cassini, entre Narbonne & Nismes, & de quelques autres.

Ce Traité est precedé d'une Préface, où l'Auteur expose son dessein; & d'une Epître dédicatoire à M. l'Abbé Bignon.

M. Eisenschmidt a composé deux autres Ouvrages; l'un intitulé, *Diatribe de Figura Telluris Ellipticosphæroïde.* 1691. L'autre, *Tabulæ Logarithmicæ* Kepleri & Bartschii, *cum novâ introductione.* 1700.

La Vie du R. Pere PIERRE CANISIUS, *de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez Pierre Giffart. 1707. in 12. pagg. 483. sans les Tables.

NOUS avions déja la Vie du Pere Canisius en Latin, en Allemand, en Italien, & en Espagnol; & le Pere Dorigni nous la donne aujourd'hui en François Ce n'est pas une simple traduction, il y a ajoûté plusieurs faits qu'il a tirez de l'Histoire de la Societé, des Ecrits du P. Raderus Jesuite, des Commentaires ou Memoires du P. Sachin de la même Compagnie, & des fragmens d'un Manuscrit que Canisius avoit intitulé, ses Confessions.

P. Canisius naquit à Nimegue le 8. Mai 1521. En 1543. il se fit Jesuite. Le caractere que son Historien lui donne, est celui d'un homme entierement devoué au Service de Dieu, au salut du prochain, à l'avancement de sa Compagnie. Il dit qu'il s'est toûjours opposé aux Entreprises des Novateurs; qu'il en a ramené plusieurs à l'Eglise Romaine, converti les deux Comtesses de Fugger, & plusieurs autres personnes de distinction. Il a établi une Maison à Prague en Boheme pour sa Compagnie, une autre à Ingolstadt, une autre à *Dilingue*, & il a beaucoup contribué à la fondation des Colleges de Tre-

ves, de Munich, de Fribourg en Brifgau, de Mayence, & de Fribourg en Suiffe.

Un de fes principaux talens étoit la Prédication. Les Sermons qu'il prêcha dans Vienne, lui auroient procuré l'Evêché de cette Capitale, s'il n'avoit pas été Jefuite.

L'Empereur Ferdinand, qui n'étoit alors que Roi des Romains, mit tout en ufage pour engager le Pape à faire un commandement exprès à Canifius d'accepter cet Evêché, mais il ne put réuffir; & voici toute la réponfe que Sa Sainteté fit à fon Ambaffadeur, après trois ou quatre années de follicitations : *Je ne puis me refoudre à chagriner le P. Ignace, ni à rien faire contre l'inclination d'une Compagnie qui nous eft utile, & que nous employons volontiers.* Ferdinand fut obligé de fe reftreindre à demander que Canifius en acceptât l'adminiftration pendant un temps, & il l'obtint. Depuis ce temps, il ne fe fit prefque plus rien en Allemagne, où Canifius ne fût appellé. Il fut choifi pour difputer contre les Heretiques, dans la Conference qui fe tint à Wormes en 1557. au mois de Septembre. Il accompagna le Nonce du Pape à la Diette de Pologne; il affifta à celle d'Auf*bourg*. Il fut envoyé lui-même, en qualité de Nonce, auprès de plufieurs Princes d'Allemagne, pour les engager à recevoir le Concile de Trente, & il réuffifoit par

par-tout. Il eſt mort à Fribourg en Suiſſe, le 21. Decembre 1597. âgé de 77. ans.

Pour ſatisfaire aux regles que nous nous ſommes preſcrites, nous allons mettre ici un Catalogue de ſes Ouvrages, un peu plus ample que celui que l'on trouve dans l'Hiſtoire de ſa Vie.

Summa Doctrinæ Chriſtianæ. 1554. *Eadem auctior.* 1574. *Antuerpiæ. Plantin.*

Ce petit Livre a été traduit en toutes les Langues du Monde, & il s'en eſt fait plus de quatre cens Editions, ſi nous en croyons l'Hiſtorien.

Commentarii de Verbi Dei corruptelis, contre les Centuriateurs de Magdebourg, 2. *Tom. Tomus I. de ſanctiſſimi Præcurſoris Domini Joannis Baptiſtæ Hiſtoria Evangelica. Dilingæ.* 1577. *in* 4. *Tomus II. de beatiſſima Maria Virgine. Ingolſtad.* 1577. *in* 4. *Uterque ab Auctore recognitus. Ingolſtad.* 1583. in fol.

Notæ in Evangelicas Lectiones quæ per totum annum Dominicis ac Feſtis diebus in Eccleſia Catholica recitantur. Friburgi-Helvetiorum. 1591. *&* 93. *in* 4. 2. vol.

Exercitamenta Chriſtianæ Pietatis, quibus ſubjunguntur Epiſtolæ & Evangelia totius anni, cum Scholiis Caniſii. Antuerpiæ. in 12.

Manuale Catholicorum. Ingolſtald. 1587. *& alibi.*

Enchiridion Itinerantium. Antuerp. 1599. *in* 12.

Palæstra Nominis Catholici. Duaci. 1599. *in* 12.

Selectarum Epistolarum D. Hieronymi Libri tres. Lovanii. 1573. *in* 8. *& alibi.*

S. Leonis Papæ Opera. Coloniæ. S. Cyrilli Alexandrini Opera. Ibid.

Tous ces Ouvrages sont en Latin; voici ceux qu'il a composez en Allemand.

Le Martyrologe. A Dilingue. 1562. in 4.

Des Sermons sur les 4. Dimanches de l'Avent, & sur la Fête de Noël.

Un Livre de Prieres.

Des Exercices pour la Confession & la Communion.

Les Vies des SS. Beatus & Fridolin, premiers Apôtres de la Suisse. A Fribourg. 1590. in 4.

La Vie & les Exercices de Pieté de S. Nicolas Hermite; & quelques Manuscrits qui n'ont pas été imprimez.

---

* Numismatum Antiquorum Sylloge populis Græcis, Municipiis, & Coloniis Romanis cusorum, ex Cimeliarchio Editoris. 4. *Londini apud Davidem Mortier.* 1708.

XVI.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 16. Avril M.DCCVIII.

JOACHIMI LANGII, Verbi divini Ministri Berolinensis, Oratoria Sacra, ab Artis Homileticæ vanitate repurgata; quâ, præmissâ dicentis habilitate ac fidelitate, præter methodum publicè cum fructu docendi, etiam de usu Verbi privato, nec-non de præjudiciis Concionatorum ex vero agitur. Accedit Specimen Commentarii Porismatici. C'est-à-dire: *L'Art de prêcher, dégagé des vains preceptes des Faiseurs d'Homelies. Par Joachim Lange, Ministre à Berlin.* A Francfort, & à Leipsic. 1707. in 8. pagg. 335.

MR. LANGE est choqué au dernier *point*, de la maniere dont on prêche or-

ordinairement dans les Eglises de son Parti. L'Art, selon lui, y avilit la Parole de Dieu, & la rend presque inutile. Les Orateurs sacrez sont devenus d'indignes Comediens, dont les discours ne servent qu'à chatouiller l'oreille & à fasciner l'esprit. De quelque côté que ce Ministre se tourne, il ne voit que de l'art; il en découvre dans les paroles, dans la foi, dans les conversions. A son avis, tout le Christianisme est en quelque sorte l'ouvrage de l'art, & ne conduit par l'art qu'à un Ciel artificiel ou imaginaire. „ Autrefois, remarque-t-il, „ la Parole de Dieu domptoit les cœurs „ les plus rebelles; aujourd'hui elle pro- „ duit des Athées, elle nourrit des Epicu- „ riens, elle farde des Hypocrites, elle „ tourmente & dévore les oüailles de Je- „ sus-Christ; on la fait servir au plaisir des „ oreilles; on la sacrifie au ventre, à la „ cuisine, à la vanité, &c. La cause d'un „ si grand désordre, c'est l'art avec lequel „ on annonce cette divine Parole dans les „ Homelies." Quoi donc, s'objecte M. Lange, est-ce qu'il faut absolument prêcher sans art? Assurément, répond-il, sans art, consideré comme tel, c'est-à-dire, comme vain, affecté, recherché, *incompatible* avec la simplicité Evangelique. *L'art d'instruire*, revêtu de ces qualitez, *lui paroît* un monstre; mais il ne l'a pas *plûtôt* orné de qualitez contraires, qu'il

cesse

cesse d'en être l'ennemi, & qu'il le souffre très-volontiers. Il fait même bien plus, car il se met à l'enseigner avec un zele admirable.

Son Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la premiere, il parle de la capacité & de la fidelité necessaire aux Predicateurs. Dans la seconde, il traite de la méthode d'instruire. Dans la troisiéme, il examine les préjugez, ou plûtôt les deffauts de ceux qui sont chargez de cet Emploi.

Il y a deux sortes de capacitez, selon M. Lange; une naturelle, & une surnaturelle. La premiere consiste, 1. Dans une grande pénétration d'esprit, un jugement solide, & une memoire heureuse. 2. Dans une érudition choisie, & qui renferme la connoissance des Langues, de l'Antiquité, de l'Histoire de l'Eglise, de la bonne Philosophie, & sur-tout de la Doctrine Orthodoxe, & du vrai sens de la Bible. 3. Dans le don d'enseigner d'une maniere où brillent la sincerité, l'ordre, la netteté, la douceur, & la vivacité. M. Lange décide qu'un homme avec toutes ces perfections, ne seroit nullement propre au ministere de la Parole, si la capacité surnaturelle lui manquoit; c'est-à-dire, s'il n'étoit véritablement *regeneré*, & si l'*image de Dieu* n'étoit *rétablie en lui*. De la régéneration naît une lumiere divine dans l'esprit, & une force merveilleuse dans la vo-

volonté ; il n'y a que cette force & cette lumiere qui mettent le Predicateur en possession des tresors de la foi. Les Docteurs impies, les Theologiens *irregenerez*, n'ont point de part à ces richesses ; quelque rangez qu'ils paroissent dans leurs discours, ils n'ont en effet que des connoissances confuses & steriles ; ils ignorent également les maladies spirituelles & leurs remedes, ils ne peuvent ni éclairer, ni consoler, ni exhorter efficacement.

L'Auteur entreprend de prouver cette doctrine singuliere par sept raisonnemens, qu'il appelle *invincibles*. Le premier se réduit à ceci : Si le Docteur irregeneré instruisoit efficacement, il seroit l'organe de Dieu, qui éclaireroit son esprit. Or Dieu n'éclaire pas l'esprit de l'irregeneré. Dieu est tout entier partout où il est ; & quiconque est à Dieu, est à Dieu entierement. Or si Dieu éclairoit l'esprit de l'impie, ces deux choses seroient fausses. D'un côté, Dieu qui est lumiere & force, ne seroit dans l'irregeneré que comme lumiere, c'est-à-dire, qu'il n'y seroit qu'à moitié : de l'autre, l'irregeneré en qui Dieu n'est point comme force, puisque son cœur est corrompu, ne seroit à Dieu qu'à moitié, attendu qu'il n'y seroit que par son entendement. Dieu n'éclaire donc pas l'esprit du Docteur irregeneré, qui par conséquent ne sçauroit instruire efficacement. M. Lan-

ge ne voit pas ce qu'on pourroit répondre à cet admirable raiſonnement, à moins qu'on ne diſe, que Dieu peut éclairer l'eſprit de l'impie ſans y être, & que le S. Eſprit peut être ſeparé de ſes dons. Il demande enſuite ce qu'on doit penſer de la Doctrine de la Foi, que les Paſteurs irregenerez ſemblent & poſſeder & annoncer? On doit penſer, répond-il, qu'elle eſt fauſſe, trompeuſe, humaine, terreſtre, purement litterale, illegitime, purement en idée, morte, orgueilleuſe, deſtinée à perir. Elle perira, dit-il, parce qu'étant tirée de l'Ecriture par les forces de la nature & par le ſeul ſecours des ſens, l'ame ſéparée du corps ne la ſçauroit garder; ou ſi elle en conſerve quelque portion, ce n'eſt que pour augmenter ſa miſere.

La fidelité néceſſaire au Predicateur, eſt auſſi ou naturelle ou ſurnaturelle. Un Predicateur dont la conduite & les mœurs ſont ſans reproche, qui eſt aſſidu à l'étude, qui exerce ſon emploi avec dignité, qu'un zele ardent anime contre les vices, eſt fidelle en la premiere maniere: mais s'il n'a que cette fidelité, c'eſt un ſepulchre blanchi, un loup couvert de la peau d'une brebis: on ne le regarde pas comme un loup, mais il n'en fait que plus de mal. C'eſt un mercenaire infidelle au ſuprême degré, qui *ſe trompe* lui-même, qui *trompe les autres*; *qui* au lieu de repaître les

brebis de la moëlle, du noyau, de l'esprit des choses spirituelles, ne les repaît que de vent & de pailles. Ainsi s'exprime M. Lange, qui ne reconnoit de veritable fidelité que celle qui est produite par *l'inondation d'une grace très-efficace*, par *l'onction du S. Esprit.*

Il parle après cela de l'accroissement de la capacité & de la fidelité. Pour augmenter l'une & l'autre, il faut commencer par en écarter les obstacles. Il compte les embarras du mariage parmi les principaux obstacles de la fidelité. Ce n'est pas qu'il desapprouve absolument le mariage des Prédicateurs ; ils peuvent se marier, selon lui ; & pourvû qu'ils prennent bien leurs mesures, ils trouveront dans le mariage des douceurs, qui loin de diminuer leur fidelité, la soutiendront puissamment. Il ne condamne donc que les engagemens imprudens, où se precipitent 1. ceux qui se marient avant la fin de leurs études : 2. Ceux qui prennent une femme à cause de sa noblesse, de sa beauté, ou de ses biens, sans avoir égard à la vertu. La femme du Predicateur doit être interieurement *regenerée*, aussi-bien que lui ; sans cela elle le chassera du Paradis. Sans la pieté, une femme riche fait de son mari le gardien de son tresor, & le transforme en bête feroce. Une femme qualifiée, est imperieuse, c'est un modele de vanité & de folie,

folie, qui fait plus d'impreſſion ſur le troupeau, que les vains Sermons de ſon mari. M. Lange eſt plus indulgent à l'égard des belles; il ſe contente de remarquer, qu'*elles ne ſont pas tout-à-fait exemptes de deffauts : Nec nulla ſunt formoſæ mala.* L'ambition, l'avarice, la pauvreté, l'opulence, les applaudiſſemens, la coutume des autres, l'affliction, la timidité, la fauſſe prudence, la trop grande défiance de ſoi-même, ſont les autres obſtacles de la fidelité.

La ſeconde Partie eſt composée de ſix chapitres. Les quatre premiers traitent de la connoiſſance, de la diſpoſition, de l'explication, & de l'application du Texte. Le cinquiéme fournit des exemples d'applications & d'explications : & le ſixiéme apprend la methode de faire des Exordes. A cette ſeconde partie eſt joint un petit Traité de l'uſage de la Parole de Dieu dans le particulier, ſoit par rapport à ceux qui ſe confeſſent, ſoit par rapport aux Cathecumenes, aux malades, ou aux autres perſonnes que les Paſteurs ſont obligez de viſiter. Les Textes arbitraires paroiſſent à M. Lange plus commodes, plus utiles, & ſujets à moins d'inconveniens que les Textes fixes. Le meilleur ſtyle *qu'on puiſſe imiter*, c'eſt à ce qu'il *lui ſemble*, *le ſtyle* de la Bible ; ce *ſtyle eſt ſimple*, *pur*, ſublime, ſerieux,

énergique. Pour la composition, l'essentiel de son art consiste principalement, 1. A faire des analyses exactes, qui puissent fournir sur chaque expression un nombre suffisant de divisions & de subdivisions. 2. A examiner avec un extrême soin, ce qui suit le passage qu'on explique, ce qui le precede; les circonstances du temps, des personnes, des lieux, de la maniere, &c. 3. A reflechir soi-même, à l'occasion du Texte, & à former des considerations qui ayent du rapport avec celles de l'Auteur inspiré. M. Lange s'embarrasse peu des transitions.

Ce qu'il appelle les *prejugez* des Predicateurs, dans sa troisieme Partie, sont des erreurs, qui dans leur cœur & dans leur esprit produisent d'autres erreurs: ce sont des deffauts qui donnent lieu de *juger*, comme par *avance*, que les Predicateurs qui les ont, sont d'indignes Ministres. Quoi que l'ignorance & les passions soient les sources de ces préjugez, ils ne laissent pas d'être fort differens, suivant les differentes dispositions des hommes. Les principaux préjugez neanmoins sont ceux qui constituent le faux Prophete & le Pharisien. Dans le premier, nôtre Auteur découvre 1. le mensonge, & cite plusieurs propositions qu'il donne pour exemples de mensonges de faux Prophetes. Entre ces Exemples, celui-ci est remarquable:

„ L

ement la guerre defensive, mais aussi la
uerre offensive." M. Lange voit dans
aux Prophete une ame de loup cachée
s les belles apparences d'un exterieur
iant. Rien de plus doux, si on ne fait
ntion qu'à sa peau de brebis; mais
une oüaille qui sçait qu'il est un loup,
ne à lui resister, il fera bien-tôt sen-
ses dents & ses ongles à cette pauvre
bis.

L'Ouvrage finit par un Essai de Com-
ntaire sur l'Ecriture, redigé en maximes:
ai qui ne s'étend que sur 13 versets de
vangile de S. Jean. Il ne laisse pas d'être
ez long, parce que l'Auteur y a fait
trer, en forme de maximes ou proposi-
ns importantes, tout ce qui s'est presen-
à son esprit.

M. Lange nous assure, qu'une *Meditation*
tinuelle, & ce qui est bien plus consi-

„ j'ai rejetté ſur le champ & avec dég
„ ce qu'ils ont de mauvais; la pratiqu
„ la meditation m'avoient déja apris ce
„ j'y ai vû de bon & de ſolide ; je ne
„ ſuis point ſoucié du reſte.

De l'Indecence aux Hommes d'accouch femmes, & de l'obligation aux femm nourrir leurs enfans : pour montrer des raiſons de Phyſique, de Morale Medecine, que les meres n'expoſeroie leurs vies, ni celles de leurs enfans, paſſant ordinairement d'Accoucheurs Nourrices. De l'Imprimerie de S. A. Trevoux; & ſe vend à Paris chez Ja Eſtienne Libraire, rue S. Jacques coin de la ruë de la Parchemineri l'Olivier. 1708. in 12. I. Traité, 94. II. Traité, pagg. 145.

L'OBJET de ces deux Traitez, e combattre bien ſerieuſement deu tes d'uſages, dans leſquels il ne ſemblo que les femmes puſſent deſormais être blées. Le premier eſt de ſe ſervir d' mes pour les accouchemens; le ſecon ne pas nourrir leurs enfans elles-mêmes. bleſſe, dit-on, les loix de la bien-ſéar de la pudeur : l'autre, les devoirs nature, & l'interêt même de l'Etat. *cuſation* eſt importante par elle-mêm *par le* nombre, le rang, & le meri

cusées : il faut en exposer ici les preu-
, & commencer par celles du premier
aité.

Autrefois, remarque d'abord l'Auteur,
ne connoissoit point d'*Accoucheurs*. Le
n en est si recent, qu'il ne se trouve
s aucune Langue mere ou originale ; &
en France même où il a été créé, il
npte à peine un siecle d'origine. La pro-
on d'*Accoucheuse*, ou de *Sage-femme*, est
contraire bien établie dans l'Antiquité.
en trouve la premiere preuve dans
istoire sainte. Rachel soutint un travail
cile & dangereux, avec le seul se-
rs d'une femme. Thamar accoucha
même heureusement, par le ministere
ne femme, de deux enfans qui se pré-
oient mal. C'étoient neanmoins des
nmes de consideration, pour lesquelles
n'auroit pas manqué de rechercher d'au-
secours, dans le péril où elles étoient,
y en eût eu d'autres en usage dans ce
ps-là. Il n'est parlé aussi que de fem-
, à l'occasion des couches de la célébre
h, & de celles de la Belle-fille d'Heli :
ve évidente qu'alors il n'y avoit que
femmes qui fussent appellées aux accou-
nens. L'Auteur ajoute à de tels exem-
, la pratique où l'on étoit, dans ces
niers temps, de confier à des femmes
uerison *des maladies* de leurs sembla-
: *jusques-là* que les Dames du pre-
mier

mier rang ne dédaignoient pas de s'appliquer publiquement à ces ſortes de fonctions. Artemiſe, Reine de Carie, exerça la Medecine en ce genre. Cleopatre Reine d'Egypte, ſe rendit célébre par ſes remedes. La profeſſion de la Medecine ſe partageoit à Rome entre les hommes & les femmes, ſuivant ce Vers de Martial:

Protinus accedunt Medici, Medicæque recedunt.

D'anciennes Inſcriptions, qui ſont rapportées dans le Livre, prouvent auſſi la même choſe. De tout cela, l'Auteur tire deux conſequences. La premiere, que la Medecine qu'exerçoient les femmes, & la fonction d'Accoucheuſe qui en dépendoit, étoient fort illuſtrées autrefois, par le haut rang des perſonnes qui s'en mêloient: d'autant plus même que Socrate faiſoit gloire d'être né d'une habile Sage-femme. La ſeconde, que ſi les femmes, de quelque maladie qu'elles ſe trouvaſſent attaquées, n'étoient vûes & traitées que par d'autres femmes, on étoit bien éloigné de recourir à des hommes, dans les occaſions où la pudeur auroit eu encore plus à ſouffrir de leurs approches.

Il eſt vrai qu'on avoit entrepris d'établir *des Accoucheurs* à Athenes, mais „ cette „ *hiſtoire*, dit l'Auteur, qui eſt ſans dou- „ te la plus ancienne Epoque des Accou- „ cheurs

cheurs, leur fait si peu d'honneur, & établit si parfaitement le droit des femmes, qu'on doute qu'ils essayent jamais de s'en parer." Voici le fait. L'Areopa-e défendit aux femmes la Medecine, & ar conséquent la fonction d'Accoucheu-s, qui en étoit une dépendance. Plu-eurs Dames Atheniennes, blessées d'une i qui ne paroissoit pas s'accorder avec ur pudeur, aimerent mieux mourir que e consentir à être secouruës par des hom-ies. Une jeune fille, nommée *Agnodice*, uichée du malheur de ses Concitoyennes, rit le parti de se déguiser, & alla, sous habit d'un homme, dans la fameuse E-ole *d'Hierophile*, s'instruire de la Medeci-e, & sur-tout de l'art d'accoucher. En-ite elle fit confidence de son sexe aux ames d'Athenes, & eut par-là toute la atique. Les Medecins jaloux de son onheur, dont ils ignoroient la vraye ause, l'accuserent de chercher à cor-ompre les femmes, sous prétexte de s secourir. Agnodice citée devant le Se-at, découvre son innocence par son exe. Mais les accusateurs profitant de cet veu contr'elle-même, alleguent la loi ui lui interdisoit la Medecine; & sur ce ondement, on la condamne. „ Les „ femmes d'Athenes accourent au Senat, „ *crient à l'injustice*, & se plaignant de „ *la dureté des hommes*, leur reprochent

„ que

„ épargner une mort cruel
„ elles s'exposoient plûtôt
„ aux yeux des hommes."
prit l'injustice de la Loi,
femmes de rentrer dans le
Medecine & les accouch
donc certain, conclut l'A
pudeur des premiers temp
revoltée contre la professio
& que cette profession étoi
des femmes, avant que l
geassent à s'en mêler.

Une preuve que le dr
accouchemens n'apartien
qu'aux femmes, c'est qu
encore aujourd'hui qui soie
l'apprentissage de ce méti
taux: il n'y a point de lie
l'apprendre de même au
sorte qu'une femme n'acc

ſe faire bien des fautes, que la ſeule
nce d'une femme auroit fait éviter.
ces raiſons ne détermineroient pas
ımes à refuſer leur confiance à un
e pour de pareils cas, il ne fau-
ajoûte-t-on, que la pudeur pour
bliger. C'eſt par ce motif, ſur-
que l'Auteur tâche de les faire en-
ns ſon ſentiment. Il leur propoſe
ux exemple de Marie heritiere de
gne, qui s'étant bleſſée à un en-
e ſon corps, qui devoit plus qu'au-
tre être caché, aima mieux mou-
que de découvrir ſa bleſſure aux
giens. Et comme cette action pour-
oir ſes cenſeurs, il rapporte, pour
poſer ſilence, l'approbation de M.
, qui dit, que ſi c'eſt une faute,
it honneur à la Princeſſe qui en eſt
ble; que c'eſt *une eſpece d'Heroïſme, &*
rtyre de la Pudeur. Toutes les rai-
ui vont à prouver que la pudeur ne
t pas de ſe ſervir d'hommes pour
touchemens, ſe réduiſent à dire,
ns ces rencontres l'uſage des attou-
ns eſt indiſpenſable, & que tous at-
mens ſont défendus entre des per-
de differens ſexes.
ne manquera pas d'oppoſer, qu'il
t point confondre les attouchemens
aires d'un homme ſur une perſonne
ſouffre par goût, en pleine ſanté;
avec

nels, par la passion qu
par les suites qu'ils peuv
les autres sont innocens p
motif & par l'utilité de
femme dans le travail d
n'est occupée que d'une
est de s'en tirer avec succ
ble alors de discernement
la main qui la touche,
celle qui la délivre. Que
un homme qui par son
auprès d'elle en cet état
qu'à observer & à saisir
soulager; qu'attentif uniq
serieux qui l'occupe, il
des pensées badines qui
& que les gemissemens
personne qui est en dang
gueres d'autres mouveme
la pitié, ou de la crainte

mere qui accouche, & l'enfant qui naît:
or rien n'y peut contribuer davantage que
la presence & l'attention d'un Chirurgien,
qui joint à la connoissance exacte de l'A-
natomie, l'usage familier des operations.
Si les femmes étoient sûres d'accoucher
toûjours heureusement, elles pourroient,
on l'avouë, se passer d'hommes dans ces
sortes d'occasions, mais qui peut répondre
d'un tel bonheur? Et n'arrive-t-il pas
tous les jours aux personnes les plus fortes
en apparence, des accidens imprévûs qui
demandent les lumieres & les ressources
de la Chirurgie. Pour peu que la nature
s'éloigne de son cours ordinaire, une Sage-
femme se trouble & s'embarrasse; ou, ce
qui est encore plus à craindre, elle mon-
tre par ostentation une assurance qu'elle
n'a pas. La mauvaise honte l'empêche
d'avouër qu'elle a besoin d'aide. Pendant
ce temps-là la malade se tourmente, é-
puise ses forces, tombe dans un abattement
que certains secours donnez à propos au-
roient prévenu, & devient ainsi la victime
de l'ignorance & de la vanité de son ac-
coucheuse. En un mot, le bon sens doit
faire préferer un homme qui agit avec con-
noissance & par principes, à une femme
qui n'a pour regles qu'une routine aveu-
gle; que le moindre accident déconcerte;
puisque tout le monde convient qu'il
y a des travaux difficiles, où il faut ne-
cessai-

prenne pas toutes les fu
dent d'elle ?

Quelque plaufibles qu
objections, nôtre Auteur
Il foûtient toûjours que la
coucheur eft également in
le. Les preuves d'indéce
du précepte fi recomma
de ne fouffrir, fous auc
attouchemens des homme
te Loi générale n'excepte
cheurs ; que quoi que l'
laquelle ils font appellez,
rieufe, elle peut donner
& à des mouvemens lib
„ toucher eft le plus dan
„ les fens, par la raifon
„ feducteur ; & il ne f
„ ment, que parce qu'il
„ fellement fur le corps :

pondre elles-mêmes de leur imagination, ni de celle des Accoucheurs. Et sur ce qu'on lui objecte, qu'il faudroit par la même raison défendre absolument toutes les operations de Chirurgie, que les femmes, à l'occasion de differens maux, sont obligées de souffrir sur des parties cachées: il répond que dans les Cloîtres, & même dans le monde, il y a eu des personnes qui ont préferé la mort à *la honte de ces operations*; que *la santé d'une Chrétienne ne doit pas être rachetée à des conditions si humiliantes à la nature, & si périlleuses à la vertu*; que d'ailleurs on n'attend pas les douleurs de l'accouchement pour appeller les Accoucheurs: que souvent on leur confie les premiers soupçons de grossesse; & que ces soupçons ne s'éclaircissent d'ordinaire que par des détails indécens, dont les yeux & la main cherchent la preuve; qu'il y a d'autant plus de danger dans ces approches, que dès qu'un Accoucheur vieillit, il n'y est plus propre: *Ce sont donc*, pour parler avec l'Auteur, *des hommes encore frais, entre les mains desquels on commet de jeunes femmes*: il ajoûte, que le haut rang des personnes qui se servent principalement d'Accoucheurs, n'est pas même un *préservatif* contre ce danger, *parce que l'imagination* ne respecte personne: *qu'enfin*, si en divers temps on a *sagement* aboli des usages contraires à la

la pudeur ; comme, par exemple, de juger de la *majorité naturelle* par les yeux, & de la validité d'un mariage, par les épreuves du *congrès*, il n'eſt pas moins de la ſageſſe des Princes & des Magiſtrats de s'oppoſer aux entrepriſes indécentes que les Accoucheurs font ſans neceſſité ſur les droits anciens & naturels des Sages-femmes.

Après avoir combattu tout ce qui tend à juſtifier la profeſſion d'Accoucheur du côté de la bienſéance, l'Auteur s'efforce de détruire ce qui eſt allegué du côté de l'utilité. Et pour cela, il remarque, qu'excepté Paris où cette profeſſion s'eſt introduite, elle eſt inconnuë preſque par-tout ailleurs ; ce qui apparemment ne ſeroit pas, ſi l'interêt public eût demandé le contraire. Enſuite il ſoûtient, qu'il n'y a pas une femme entre cent, peut-être pas une entre mille, qui ait beſoin d'Accoucheur ; que les femmes, naturellement adroites, ſont très-propres à ce genre d'operation auquel elles ſe ſont bornées ; qu'il n'arrive pas plus d'accidens entre leurs mains, qu'entre celles des hommes ; ni dans les Provinces plus qu'à la Cour : que s'il y a des Sages-femmes ignorantes, le blâme en retombe ſur les Chirurgiens qui les ont reçuës : & c'eſt une raiſon pour conclure, qu'ils doivent s'appliquer à les mieux

ux instruire ; mais qu'il ne s'ensuit qu'ils soient en droit de faire eux-mês pour elles, une fonction qui n'aptient qu'à leur sexe ; que d'ailleurs la part des accouchemens laborieux qu'éuvent les femmes, ne viennent que ce qu'elles n'ont pas sçû se ménager ant leur grossesse. Or le regime qui leur vient dans ce temps-là, & qui doit different suivant la difference des temmens, ne peut sûrement être presque par des Medecins sages & experitez, qui connoissent les sources des adies ; & non pas par *un nouveau genre erateurs inconnu à nos peres, par une d'amphibie mal-aisée à définir. Car un oucheur ne se donne plus pour Chirurgien, t audessus, il lui ordonne ; de sorte que faut saigner, operer, panser ; un autre rurgien que l'Accoucheur executera, tanque lui raisonnera, conseillera, ordonne. Que la fievre & semblables maux surnent à une Accouchée, lui seul encore nera ses avis, fera des ordonnances, & tra en besogne la Chirurgie, la Chymie, la Pharmacie.* L'Auteur déclame concet abus ; & de peur qu'on ne se laisse ouïr par la reputation d'habileté que cers Accoucheurs se sont faite, ou par Ouvrages qu'ils ont donnez au Public, rend soin d'insinuer que ces Accours ne doivent qu'à une Etoile heu-

que d'anciens Medecins avo
avant eux sur cette matiere.
il assure qu'en se déclarant co
coucheurs, il n'attaque pas p
Chirurgiens en général, & en
ceux de Paris, dont il connoît
& le merite. Il ne blâme que
de gens, qui inconnus peut-êt
employez dans la profession d
ont trouvé le secret de s'en
tre, que le bien Public n
point, & que la pureté des m

En voila assez sur la prem
tion, qui fait la premiere part
il est temps de passer à la sec
laquelle le même Auteur, t
pour les femmes, se pro
faire voir qu'elles sont obligée
mêmes les nourrices de leurs
L'entreprise est grande,

„ d'eux. Dans cette vûe, on tâche ici „ de déveloper tout ce que la Nature de- „ mande en cette occasion, d'une femme „ devenuë mere ; tout ce qu'elle a fait „ en elle pour cela, & tout ce qu'un „ nouveau-né est en droit d'attendre." Par la maniere dont s'explique l'Auteur, on voit assez qu'il n'espere pas de convertir beaucoup de meres sur ce point, dans un temps où l'usage des nourrices étrangeres est si général ; mais l'attachement scrupuleux qu'on doit aux regles, ne lui a pas permis de respecter des coutumes qu'il trouvoit mauvaises. Celle de donner aux enfans un autre lait que celui de leurs meres, lui paroît contraire à l'intention & aux mouvemens de la nature, à l'autorité & à l'exemple des Anciens, à l'avantage des enfans, à la pieté, à la tendresse, & souvent même à la santé des meres. Le lait qui se prépare pendant la grossesse, & qui sort abondamment après les couches, avertit d'abord une mere de l'usage qu'elle en doit faire. L'enfant nouveau-né a des droits incontestables sur ce lait ; c'est, pour ainsi dire, son premier bien : ainsi on ne sçauroit l'en priver, sans lui faire une injustice dès sa naissance. Les parties où le lait reside, & par où il se communique, ne sont pas faites *pour orner* les femmes, mais pour *donner la nourriture* aux enfans ; c'est

donc aller contre la destination naturelle de ces parties, que de leur ôter le seul emploi qu'elles doivent avoir. D'ailleurs, on ne manque pas ici de représenter que la conduite de tous les animaux, qui nourrissent eux-mêmes leurs petits, condamne celle des femmes qui négligent ce devoir. Ensuite on remarque qu'à la honte de ces femmes-là, l'Ecriture sainte en nomme plusieurs qui ont nourri leurs enfans de leur propre lait, & qu'on ne voit aucune pratique contraire, ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament. On joint à cela l'opinion la plus commune des Peres de l'Eglise, qui ont traité de crime & d'inhumanité le refus que faisoient les meres de nourrir elles-mêmes leurs enfans, lors qu'elles le pouvoient. De là on passe aux inconveniens que produit l'usage de louer des femmes étrangeres pour remplir la fonction de meres. „ Ce sera, dit nôtre Auteur, une „ femme pauvre, souvent indigente, qu'on „ substituera à une mere riche; une rustique, à une femme de condition; une „ emportée & pleine de passion, à une „ mere prude & modeste; une femme enfin nourrie d'alimens grossiers & vulgaires, „ à une mere accoutumée aux viandes délicates & bien aprêtées. Mais quand „ par impossible, ajoûte-t-il, on pourroit „ se promettre de réussir à allier toutes ces „ contrarietez, il en est une qu'il n'est au

„ pou-

„ pouvoir de perſonne de pouvoir concilier, c'eſt l'âge du lait d'une nourrice „ avec celui de la mere. En effet, quoi „ qu'on imagine là-deſſus, il ſera impoſſible de donner un lait auſſi frais que le „ ſien, & auſſi bien proportionné à la „ diſpoſition de l'enfant. Il eſt vrai, continue l'Auteur, qu'on a fait paſſer en „ maxime, que le lait d'une nouvelle accouchée eſt impur, & qu'un autre lait „ plus âgé, eſt plus parfait & mieux préparé : maxime meurtriere, & mal fondée, s'écrie-t-il; car ce lait ſéreux, ſi „ l'on veut, & mal déphlegmé, eſt tel „ qu'il convient à un nouveau-né, qui ſe „ nourriſſoit peu d'heures avant ſa naiſſance d'un ſuc encore moins ſucculent. Un „ lait donc trop ſucculent troublera tout „ dans l'économie de ce petit corps. S'il „ eſt trop épais, il embarraſſera les parties, au lieu de les démêler ; s'il eſt „ trop vif, il les enflammera: d'où viennent tant de tranchées, de colique, de „ cours de ventre, & de convulſions qui „ enlevent ſi bruſquement du monde ces „ tendres victimes de l'ignorance ou du „ préjugé." Outre qu'il y a du danger pour les enfans à n'être pas nourris par leurs meres, il y en a auſſi pour les meres *à ne pas* nourrir leurs enfans, parce *qu'alors il* eſt à craindre que le lait retenu *ne cauſe de* fâcheux dépôts. Il y a ici à ce

cet égard des obſervations & des raiſonnemens qui meritent l'attention du Lecteur. Nous nous croyons diſpenſez de les faire entrer dans cet Extrait, qui n'eſt déja que trop long.

Traité de la Divinité de Jeſus-Chriſt, prouvée par des raiſonnemens tirez des ſaintes Ecritures de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; dedié à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, par M. ROUXELIN *Prêtre.* A Paris chez François H. Muguet, premier Imprimeur du Roi. 1707. in 12. pagg. 318.

IL n'y a point de Myſtere dans la Religion, qui ait été plus ſouvent attaqué que la Divinité de J. C. Les Juifs l'ont combattuë les premiers; Simon le Magicien, Ebion, Cerinthe, & pluſieurs autres leur ont ſuccedé. Arius a porté ſi loin cette Hereſie, qu'il auroit ſeduit les Elûs, s'il eût été poſſible: & comme ſi cette verité fondamentale de la Religion ne pouvoit être ſans Ennemis, dit nôtre Auteur, „ il ſe trouve encore aujour- „ d'hui un très-grand nombre de perſonnes „ qui donnent dans cette erreur, quoi „ qu'en apparence ils faſſent profeſſion de „ la Foi Catholique." C'eſt contre ces faux Chrétiens qu'il entreprend de faire voir dans cet Ouvrage „ que J. C. eſt „ vrai

„ vrai Dieu , comme il eſt vrai Hom-
„ me ; qu'il n'a pas les caracteres de la
„ Divinité par attribution , mais qu'il en
„ poſſede toute la plenitude , & qu'il
„ eſt conſubſtantiel à ſon Pere." Il a
partagé ſon Livre en deux Traitez. Dans
le premier , il prouve la Divinité de J. C.
par huit raiſonnemens fondez ſur le Nouveau Teſtament : & dans le ſecond , il
confirme cette même verité par les Propheties.

M. Rouxelin tire ſa premiere preuve *des noms divins que J. C. ſe donne à lui-même* dans les Evangiles ; & il trouve la ſeconde dans les miracles. On pourroit lui objecter que Moyſe & Elie en ont fait de ſemblables. Il prévient cette objection , en diſant , que J. C. les a operez , pour perſuader aux hommes qu'il étoit le Fils de Dieu. Or comme une creature ne peut point avoir le don des miracles pour confirmer des menſonges , il conclut que les miracles de J. C. ſont une marque évidente de ſa Divinité. Les prédictions que J. C. a faites , & qui ſe ſont trouvées veritables , ſont ſa troiſiéme preuve ; & il prend la quatriéme dans l'excellence de la Doctrine qu'il nous a enſeignée pendant ſa vie. Voici une idée générale des quatre dernieres.

J. C. a porté la pratique de toutes les *vertus au deſſus des forces humaines* ; il av

avoit donc en lui quelque chose de divin; cinquiéme preuve. Il n'y avoit qu'un Dieu qui pût porter l'amour des Ennemis, jusqu'à mourir sur une Croix; sixiéme preuve. Dieu seul pouvoit ressusciter, & s'élever dans le Ciel par sa propre vertu; septiéme preuve. La conversion de tout le Monde à la Foi, ne peut être que l'Ouvrage d'un Dieu; huitiéme & derniere preuve du premier Traité. Le second ne renferme qu'une legere explication de plusieurs Propheties, tirées de la Genese, & d'autres différens endroits de l'Ancien Testament. Les Auteurs qui ont écrit sur cette matiere avec le plus de succès, passent dans l'esprit de bien des gens pour être trop abstraits: ils s'accommoderont mieux de celui-ci, il est plus à leur portée.

---

* *Le Compagnon sage & ingenieux Anglois & François, ou Recueil de l'Esprit des personnes Illustres, tant anciennes que Modernes: contenant leurs Sentences, Pensées nobles, généreux Sentimens, Reparties fines, bons mots, & Avantures agréables. Troisiéme Edition, corrigée, augmentée, &c. à l'usage des Ecoles Françoises: Par Mr.* BOYER *Auteur du Dictionaire* Royal. 8. Londres, *chez* J. Nicholson. 1707.

XVII.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 23. Avril M.DCCVIII.

OLAVI RUDBECKII filii Ichthyologiæ Biblicæ pars prima, de Ave SELAV, cujus mentio fit Num. XI. 31. in qua contra Cl. Bochartum, & Ludolfum, non Avem aliquam plumatam, nec locustam fuisse, sed potius quoddam Piscis genus, manifestis demonstratur argumentis. Additâ brevi Hebræam inter & antiquam Gothicam linguam analogiâ, ex occasione vocum Hebraïcarum loc. cit. occurrentium. C'est-à-dire : *Des Poissons dont il est parlé dans la Bible. Premiere Partie, du Selav, duquel il est fait mention au 9. Chapitre du Livre des Nombres, vers. 31. On montre, contre le sentiment de Bochart & de Ludolf, que cet animal n'étoit ni un oiseau, ni une sauterelle,* mai

mais que c'étoit un poiſſon. On fait voir en même temps le rapport qui ſe trouve entre la Langue Hebraïque & l'ancienne Langue Gothique. Par Olavus Rudbeck. A Upſal chez Jean Henri Werner. 1705. in 4. pagg. 148.

MOYSE ayant porté au Seigneur les plaintes des Iſraëlites, qui dégoûtez de la Manne, regrettoient la viande, le poiſſon, & les legumes de l'Egypte; Dieu lui répondit : Vous direz au Peuple : Purifiez-vous pour demain, & vous mangerez de la chair... Vous n'en mangerez point un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours, mais pendant un mois entier, juſqu'à ce qu'elle vous ſorte par les narines. Moyſe repréſenta au Seigneur, combien le peuple étoit nombreux : Toutes les brebis, ajoûta-t-il, & tous les bœufs leur ſuffiroient-ils? Où aſſemblera-t-on, pour les raſſaſier, tous les poiſſons de la Mer? Dieu dit à Moyſe : La main du Seigneur eſt-elle affoiblie? Vous allez voir ſi ma parole n'aura pas ſon effet. Moyſe ayant fait ce que Dieu lui avoit commandé, un vent impetueux enleva de la mer des שלוים, & les répandit dans tout le camp, & dans *l'étenduë* d'une journée de chemin tout au*tour*, à la hauteur de deux coudées. Tout *ce jour-là*, toute la nuit, & tout le *jour ſuivant*, le peuple ne fit que ramaſſer

des

les שלוים. Chacun en eut au moins dix nesures (*homerim*) & ils les étendirent au-our du camp.

Nôtre Auteur est persuadé que la verita-ɔle signification du mot שלוים שלו *Se-av Selavim*, s'est perduë dans le temps de ı Transmigration de Babylone; & qu'il est ·ermis à tous les Sçavans d'attacher à ce ıot telle idée qu'ils voudront, pourvû u'elle convienne à l'Histoire. Quelques-ns ont cru qu'il signifioit des *Faisans*, ou es *Perdrix*; mais communément les In-:rpretes ont entendu par *Selavim*, des *:ailles.*

J. Ludolf s'est éloigné de leur sentiment. l a prétendu que Dieu avoit donné aux fraëlites, non des Cailles, mais des *Sau-terelles* bonnes à manger, & d'une espece ɿui n'étoit pas immonde, Pour soutenir :ette conjecture, il a fait quantité de sup-ɔositions qu'on rejette ici, ou comme peu ·onformes à l'Ecriture, ou comme peu rai-semblables en elles-mêmes. Accor-ons à Ludolf, dit nôtre Auteur, qu'il y it des sauterelles d'un excellent goût, & ont la chair soit aussi délicate que celle es pigeonneaux, ainsi que les Juifs le ıi ont fait accroire. Comment s'imagi-ıer que six cens mille hommes, leurs fem-nes, & leurs enfans, ayent pû en avoir ssez pour s'en rassasier pendant un mois? 'ernechez d'une sauterelle de la plus gran-

tinue-t-il, & l'expérience
les jours, qu'un homme,
d'une chose qu'il a fort desi
au moins cinq livres quatre
dire, soixante-quatre once
douze onces à la livre. Ch
tient 8 dragmes, chaque d
les : il suit de là que p
Israëlite une seule fois, i
au moins 1536 sauterelle
nombre excessif, si difficil
tention fatigante avec laq
auroient été obligez de p
relles les unes après les
mettre en état d'être man
conclut M. Rudbeck, je
aussi vif & aussi impati
n'auroit pas manqué de
murmures, si on avoit v
mets de cette nature.

pu être entassées les unes sur les au-
s étouffer. 3. Il n'est pas moins
de se les imaginer ou soudainement
es, ou demeurant tranquilles afin
ser prendre.

que M. Rudbeck ne soit pas pour
s, il ne laisse pas de répondre à
ons. 1. Il montre par le témoi-
e plusieurs Voyageurs, que rien
s commun que de rencontrer des
les presque infinies d'oiseaux, &
es de cailles qui passent ensemble
2. Il demande pourquoi des cail-
es & vigoureuses n'auroient pû
urir demeurer quelque temps les
es autres; puisque de tendres pou-
peine sortis de la coque, s'y tien-
n en Egypte, où on les mesure
seaux. 3. Il assure qu'il est assez

détruit enſuite, auſſi-bien
dolf.

La remarque qu'il fait
par rapport au ſien, dé
opinion qu'il en a. „
„ qu'on me doit des actio
„ avoir entrepris de rétabl
„ même *à priori*, la verit
„ du mot *Selav*, cachée,
„ depuis tant de ſiecles."
s'y trompe point, proce
ce diſcours, n'eſt autre ch
rer le mot Hebreu *Selav*
grand nombre de mots G
ques, Finlandois, Lappo
ſemblent y avoir quelque
ſlou, *ſlour*, *ſil*, *ſchuala*,
Slou, ſignifie *les petits poiſ*

Skele en Allemand, & en Grec κιλιδών. Ce poiſſon reſſemble extrémement au *Sil* ou *hareng*, qu'on appelle *Sclava* ſur tous les bords de la Mer Adriatique, & *Mœnola ſchiava* à Veniſe. M. Rudbeck employe les conſiderations ſuivantes, à rendre cette opinion vrai-ſemblable.

1. Il y a un nombre preſque infini de poiſſons, & la fecondité de tous les autres animaux n'approche pas de la leur.

2. Des poiſſons de la groſſeur d'un hareng, ſont très-aiſez à ramaſſer, & à meſurer. Quels filets auroient pû contenir autant de cailles vivantes qu'il en falloit aux Iſraëlites pour la proviſion d'un mois? Et quel travail que celui de les tuer, de les plumer, de les vuider, pour les faire enſuite ſecher au Soleil? Il eſt bon de remarquer qu'il n'étoit pas permis aux Juifs de tordre ſimplement le col aux oiſeaux, ils étoient obligez de le leur couper, & de faire ſortir tout le ſang. Cela auroit occupé d'une maniere bien deſagreable un peuple avide. Les ſauterelles ne les auroient pas moins embaraſſé, puiſqu'ils auroient été contraints d'ôter à chaque ſauterelle les pieds, le ventre, la tête & les ailes. Comme les Iſraëlites meſurerent les *Selavim* qu'ils avoient recueillis, on fait ici obſerver que c'eſt encore la coutume de meſurer le poiſſon, ſur-tout dans le Nord. On *y appelle auſſi les* grandes troupes de ha-

harengs qui vont ensemble *Sholes* ou *Sc*
ne reconnoissez-vous pas là le *Selav* ,
nôtre Auteur ? Quand on en a enve
quelqu'une dans les filets, on la tire à
re, on la met en piles de la hauteur
aulne & demie; on la sale, on la dist
dans des caqs d'une certaine grand
lesquels se nomment encore à pr
en Angleterre, *Suilla* : terme où
Rudbeck semble encore découvrir

3. Ludolf rejette les cailles, parce
exposées au Soleil, elles se pourris
& cachées sous le sable ardent, elles se
chent, & perdent tout leur suc. Les
lites étendirent autour du camp les
vim; cela veut dire, selon lui, qu'il
poserent par monceaux les sauterelles
parées, & qu'en les remuant souve
les firent doucement secher, sans q
se corrompissent. Ce que raconte
ture, convient bien mieux aux pois
selon M. Rudbeck, principalement a
tits, qu'on fait secher sans aucune
ration, & en les exposant simpleme
Soleil & au vent, sur le sable, sur les
res, par-tout où ils se trouvent.

4. Les *Selavim* volerent jusques a
où campoient les Israëlites, à ce qu
roît; & d'ailleurs David les appelle
78. עוף כנף *animaux qui volent*
ont des ailes. M. Rudbeck rapporte
les especes de poissons ausquels ce

ppliqué. L'hirondelle, le milan, cou de mer, plusieurs autres poissons nt de grandes nageoires en forme , s'élancent hors de l'eau, & volent in, sur-tout quand le vent les aide. eur fait voir en détail qu'il n'y a e point de mer qui ne nourrisse des s volans.

es observations, l'Auteur joint les ues des Naturalistes, qui parlent des de poissons; & il s'en sert pour ex- l'endroit du Pseaume, où David Dieu *fit pleuvoir* des oiseaux sur le d'Israël. Phanias cité par Athenée, il plut une fois du poisson durant urs dans la Chersonese; & Pline assu- les eaux qui s'élevent en l'air, y ent avec elles des troupes de pois- M. Rudbeck, ajoute que s'il vou- divertir à chercher des étymologies, veroit peut-être le moyen d'accor- n sentiment avec celui des Auteurs duisent *Selav* par *Coturnix*. Il lui semble auroit qu'à dire que *Coturnix* vient du χθόρνιξ, mot composé d'ἰχθὺς & ὄρνιξ, signifie *poisson oiseau*, *poisson volant*.

la fin de sa Dissertation, il revient olf, & attaque encore ses sauterelles. end montrer qu'il n'y a point de lles qui ne soient immondes, & par uent *défenduës* par la Loi, quoi *Talmudistes* racontent qu'il y en

eut

ble , & si nuisibles , c
la peste ne fait pas à
grands ravages. Elles
raon , que les autres p
que pas touché ; & L
passer pour une faveur
son peuple ; pour une
te, pour un bien-fait
bras du Tout-puissant
& qui merite qu'on
afin de le recevoir d
main.

Dans tout cet Ouv
ne perd aucune occasi
termes de la Langue
bent sous sa main , av
ques qui lui paroissent
plus , car quand il ne
l'Hebreu la racine d'un
pas de la chercher dans

re, de ces hommes hardis, que l'a-
r de l'indépendance anime à faire
découvertes. On ne méprise pas mê-
ces personnes un peu temeraires,
défrichent de nouvelles routes, sans
r le bonheur d'arriver jusqu'au ter-
' Suivant cette reflexion, que l'Au-
iise dans sa Préface, il donne ici une
le Traduction des Eglogues de Virgi-
compagnée de Notes Critiques &
ques, & tant dans la Traduction que
s Notes, il ouvre en effet des routes
les, pour conduire l'esprit plus aisé-
à l'intelligence de bien des choses, sur
lles on n'a peut-être jamais fait assez
ntion. Car s'étant apperçu que mê-
ec le secours des plus habiles Com-
teurs, on ne pouvoit tellement ex-
r les difficultez qui se rencontrent

tend Mantoue ; et par
Rome ; de forte que dai

Mirabar quid mœſta Deo

au lieu d'*Amarylli* qu'
plûpart des Editions , i
formément à d'anciens
quelques Editions , entr
le du Louvre, qu'on n
pour la correction. Dan
me Eglogue,

— *En queis*

On lit ordinairement
nous l'avons écrit ; &
pour qui nous avons tra
champs. Le Traducteu
tre leçon , qui se trouv
Virgile faite à Bâle en
bons manuſcrits. Car

L'Eglogue qui eſt ici la cinquiéme, & qui commence par ces mots, *Sicelides Musæ*, a beaucoup exercé les Critiques. On n'eſt point d'accord ſur la naiſſance de cet enfant illuſtre qui en fait le ſujet; les uns ſoutenant, après Servius, que c'eſt un fils de Pollion, nommé *Saloninus*: d'autres trouvant plus vrai-ſemblable, que c'eſt à la verité un fils de Pollion, mais different de *Saloninus*, & nommé C. *Aſinius Gallus*. D'autres enfin ont cru que cette Eglogue s'ajuſteroit mieux avec la naiſſance de Druſus, ce fils de Livie, qui fut enſuite adopté par Auguſte. L'Auteur n'embraſſe aucun de ces ſentimens. Il y a, ſelon lui, plus d'apparence, que l'enfant dont Virgile veut célébrer le berceau, eſt ce même Marcellus, dont il eſt parlé à la fin du VI. Livre de l'Eneïde. Il étoit fils d'Octavie, ſœur d'Octavius, & mariée en ſecondes noces à Antoine. Quand celui-ci l'épouſa, elle portoit encore dans ſon ſein ce fils poſthume de Marcellus, & ſa naiſſance arriva dans un temps, où le mariage de ſa mere avec Antoine ſembloit devoir affermir la bonne intelligence entre Octavius & Antoine, & promettre par là une grande tranquillité, après les grandes tempêtes qui avoient agité l'Etat. Quand le Traducteur eût imaginé cet argument de toute l'Eglogue, ſelon lequel Virgile fait tout à la fois ſa cour à Auguſte, à Octa-

sius Badius avoit eu la même
dans les Commentaires de c
Virgile, on lit ces paroles
tem non absurdum, si de M
Augusti sororis filio, quem Aug
tavit, intelligatur. C'est un
plus; & si le Traducteur n'
merite d'être le premier in
sentiment, il a, dit-il, l'avant
éclairci & appuyé de preuves
ne n'avoit encore mises en a
lus naquit l'an de Rome 714

L'Eglogue qui dans cette
septiéme, & qui commence
prima Syracosio, n'a pas moi
conjectures des Interpretes, c
nous venons de parler. V
cette piece fait parler Silene
ter des sujets si differents,

les principes de la Physique & de la Morale d'Epicure. La Physique y est expliquée d'une maniere directe. La Morale y est plus enveloppée. Elle consiste à condamner les passions excessives & dereglées, & à faire voir les malheurs qu'elles traînent après elles, au lieu des biens qu'apporte un plaisir permis. C'est ce qui engage le Poëte à faire parler Silene d'Hercule & d'Hylas, de Pasiphaé, de l'avarice d'Atalante, des deux Scylla, dont l'une merita d'être changée en oiseau, l'autre en un monstre marin. Le Poëte après avoir mis en jour le dereglement & le malheur des passions portées à l'excès, fait „ sentir par des exemples, quelle „ est cette volupté raisonnable, qui fait „ la principale felicité du cœur de l'hom„ me." Cet exemple est premierement celui de Silene même, qui s'étoit tellement livré au plaisir de boire, qu'à son réveil, loin d'avoir l'esprit appesanti par les vapeurs du vin, il étoit en état de parler très-noblement, & sur des sujets importans. C'est en second lieu l'exemple du Poëte Gallus, qui par ses beaux Vers s'étoit fait une grande reputation : en quoi Epicure, comme il paroît par Ciceron même, faisoit consister la partie du bonheur la plus exquise. Le Poëte termine sa piece *par dire qu'Apollon est l'Auteur de cette Philosophie*, & que le Fleuve Eu-

niere dont il entend cette Eglogue
„ Apollon, dit-il, qui le premi
„ ſeignée à Eurotas. Pour lors
„ las du mauvais ſuccès de ſes
„ rempliſſoit de plaintes les bor
„ Fleuve de Laconie. Il avoü
„ que la felicité ne pouvoit ſub
„ milieu de l'agitation que cauſe
„ clination trop violente."

Il y a peu d'Eglogues de Vi
l'on ne trouve ici approfondies de
maniere, ſoit dans les argume
dans les obſervations; & l'Aut
preſque par-tout de nouvelles
l'intelligence de ces *Pieces choiſies*
ainſi qu'il explique le mot d'*Egl*
y trouve des Remarques ſur la
ces couplets de chanſon que d
chantent à l'envi, & l'un apr

noble, & dans les endroits qui fourniſſoient davantage à l'expreſſion, elle eſt auſſi tournée plus heureuſement, comme on le peut voir entr'autres par la dixiéme Eglogue. „ Du reſte, on ſentira aſſez, dit „ l'Auteur, ſans que j'en avertiſſe, com- „ bien dans cette nouvelle Traduction, „ on a reſpecté la pudeur, & l'on a me- „ nagé les mœurs. On peut proteſter que „ c'eſt la ſeule conſideration qui l'a fait „ entreprendre.

Le Livre eſt terminé par cette vie de Virgile qu'on attribuë à Tib. Claudius Donatus, & à laquelle l'Editeur qui l'a laiſſée dans ſa Langue originale, tâche de rendre une partie de l'autorité, que quelques ſçavans Critiques avoient entrepris de lui ôter. Il en a tiré beaucoup de lumiere pour l'éclairciſſement des Eglogues.

Recueil de Sermons choiſis, tant de Panegyriques que de Morale. A Paris chez Pierre-Auguſtin le Mercier, ruë S. Jacques. 1708. in 12. 2. Voll. Tom. I. pagg. 316. Tom. II. pagg. 371.

CE Recueil contient ſeize Sermons ou Panegyriques. Le premier a été fait pour la Fête de la Purification; & le ſecond, pour celle de l'Annonciation. On trouve enſuite ſix Panegyriques. Le premier, *de S. Pierre.* Le ſecond, de S. Louïs.

de ſainte Catherine. Les huit de
des Sermons de Morale, 1. S
dité ſpirituelle. 2. Sur l'impénit
le. 3. Sur le mauvais riche. 4.
chute dans le péché. 5. Sur l'Av
ſpirituel. 6. Sur les bonnes œuvr
la Foi. 8. Sur la neceſſité de re
Cœur nouveau. On a pris ſoin d
petites analyſes de tous ces Serm
la commodité de ceux qui veule
mer à la Prédication, & on les a
la tête des volumes; & pour r
Ouvrage encore plus utile, on
une Table des Matieres.

Il ſuffiroit de rapporter les Ap
qui ſont à la tête de ce Livre,
ner une idée de l'eſtime qu'o
faire. *On ne peut que conſeiller*
vrage d'un Auteur, dit le prem

„ & pris dans l'Ecriture, les plus ſublimes „ veritez du Chriſtianiſme, & ramaſſé dans „ les Peres ce qu'il y a de plus fort & de „ plus ſolide, de plus grand & de plus „ riche, de plus aimable & de plus tendre, „ pour former ſes Sermons." Mais comme le Lecteur aimera mieux en juger par lui-même, nous allons en rapporter quelques endroits.

L'Auteur veut prouver, dans la premiere Partie du Panegyrique de S. Louïs, que ce ſaint Roi ne s'eſt ſervi de ſon autorité que pour établir celle de Dieu. Il commence par établir ſur l'Ecriture & ſur la Tradition, que cette obligation regarde tous les Souverains; il vient enſuite à S. Louïs, & il fait voir que ce Prince s'en eſt acquité avec ſcrupule. „ Jamais Monarque, dit-il, n'a mieux „ rempli ce devoir que S. Louïs. La „ grandeur éminente où il ſe voyoit élé- „ vé ſur un Trône, que les Conciles „ mêmes & les Papes ont reconnu pour „ le plus glorieux & le plus éclatant du „ monde, ne fut point capable de l'é- „ blouïr, ni de lui faire oublier le reſ- „ pect & la ſoumiſſion qu'il devoit à „ Dieu; & ne voit-on pas, mes Freres, „ dans l'Hiſtoire de ſa vie, qu'il n'eut „ rien plus à cœur que de s'humilier conti- „ *nuellement devant* Dieu, & de rece- „ *voir ſes ordres* de la bouche de ſon

„ paner la pratique dar
„ de laquelle on peut
„ plus de justice, qu'on
„ de Theodose, qu'elle
„ pieté à un Monastere,
„ *sterio similis*. Mais s
„ donner tout ce qu'il p
„ & d'éclat à l'Empire d
„ que que ses Loix & :
„ doient qu'à lui assu
„ Royaume." L'Auteur
sur les Ordonnances de
met au dessus de toutes le
que ce Prince a donné un
Blasphemateurs, & qu'i
Comediens à sortir de Frar
des Loix; & il finit par de
tre ceux qui se permettent
de la Comedie ...

„ de Chrétiens, qui eſt reconnoître J. C.
„ pour Roi, & être amateurs du monde,
„ qui eſt avoir le démon pour Souverain.
„ Voila pourtant l'alliance monſtrueuſe ou
„ le partage horrible qui ſe fait. Vous
„ aimez le monde, vôtre cœur nous le
„ dit aſſez; vous voila donc aſſujettis au
„ Prince du monde: vous êtes Chrétiens,
„ vos paroles, vos paroles l'aſſurent, ſi
„ vos mœurs ne le diſent pas: vous pré-
„ tendez donc aſſocier à la ſouveraineté
„ ces deux Ennemis, & les mettre en-
„ ſemble ſur le trône? quelle étrange illu-
„ ſion! mais qu'elle eſt funeſte! vous voi-
„ la donc bien éloignez de la conduite de
„ S. Louïs, &c.

Il paroît par la Préface, que tous ces Sermons ſont du même Auteur. Il a fait auſſi un Examen de conſcience, qu'on trouve à la fin du ſecond Volume.

NIC. GUNDLINGII J. U. D. & P. P. in Academia Fridericiana Hallenſi, Schediaſma de Jure Oppignorati Territorii ſecundùm Jus Gentium & Teutonicum, &c. *Halæ Magdeburgicæ*, 1706. C'eſt-à-dire: *Diſſertation ſur l'engagement du Domaine Seigneurial, & le Droit des Engagiſtes, ſelon le Droit des Gens & de l'Allemagne. Par* Nicolas Jerôme Gundling, *Docteur ès Droits, & Profeſſeur en l'Academie de Hall.* A Hall. 1706. Et ſe

I[illegible]
fertation de l'engagen
rainetez. Comme dans
gemens , la proprieté d
ordinairement aux Engag
diſpoſition du Droit de
gage n'eſt qu'une aſſuranc
du creancier , & dont le
toujours proprietaire ; qu
(Grotius, Carpzovius, C
ſuadez que tout ce qui
du Droit Romain , n'
conforme à la droite Raiſ
damné un uſage reçu n
Allemagne , mais preſque
rope.

M. Gundling entrepren
que cet uſage eſt fondé e
que les interêts des Prince
reglent tout autrement qu

les sujets d'un Etat ; mais pour assurer la foi publique d'un Traité, on se départ des regles ordinaires, en stipulant que l'Engagiste du Domaine en jouïra en pleine proprieté, quoi que revocable après l'engagement fini.

De plus, l'Auteur fait voir que dans l'ancien Droit Romain il y avoit un Contrat nommé *Fiducia*, translatif du Droit de propriété, & qui avoit beaucoup d'affinité avec celui dont il s'agit. La seule difference qui s'y rencontre, selon M. Gundling, est que dans le contract fiduciaire, l'acquereur ne gagnoit point les fruits ; au lieu que dans l'engagement qui se fait selon le Droit des Gens, l'Engagiste fait les fruits siens, tant que dure l'engagement. Il explique la nature de ces deux contracts, leurs rapports & leurs differences d'avec les autres contracts d'impignoration, les ventes à facultez de rachat, la peine commissoire, ce que plusieurs Docteurs ont confondu mal à propos. Enfin M. Gundling rapporte divers Traitez qui contiennent des engagemens du Domaine faits en Allemagne, en France, en Espagne, en Suede, & ailleurs. Il y est fait mention de deux Traitez, entr'autres ; l'un est celui d'Arras, fait l'an 1431. entre Charles VII. Roi de France, & Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, *où le Roi* transporta au Duc, les

Villes de S. Quentin, Corbie, Amiens, Abbeville, & autres, ensemble toute la Comté de Ponthieu, pour la somme de 400000 écus d'or, sans aucune réserve, sinon de la foi & hommage pour la Souveraineté. L'autre Traité, par lequel les Comtez de Roussillon & de Cerdaigne furent engagez en l'an 1462. au Roi Louïs XI. par Jean II. Roi d'Arragon pour 300000. écus. Il paroît par les termes de ces deux Traitez, que la proprieté des Domaines avoit été abandonnée avec les fruits, jusqu'à l'entier payement des sommes qui y sont énoncées, *sans en rien déduire ni rabattre du principal.*

On trouve dans cette même Dissertation plusieurs Questions, qui ont été souvent agitées; comme de sçavoir, Si les Droits des Souverainetez sont alienables à perpetuité; Si le Souverain peut transporter ses Vassaux sans leur consentement, ou s'il en peut abandonner une partie pour sauver l'autre. Sur quoi nôtre Auteur fait plusieurs distinctions, & décide suivant les préjugez des Jurisconsultes Allemands, & les Interêts de sa Nation.

Instructions Chrétiennes en forme d'Examen pour les personnes qui font profession de pieté. A Paris chez J. B. de Lespine. 1708. in 12. pagg. 348.

BIEN

BIEN des gens croyent être vertueux ; parce qu'ils font quelques bonnes œuvres, & qu'ils s'approchent souvent des Sacremens, quoi qu'ils s'acquittent de ces devoirs avec tiedeur & lâcheté, & que leur vie se trouve remplie de fautes, qui legeres d'abord, deviennent considerables dans la suite par la negligence qu'ils apportent à s'en corriger. Telle étoit la pieté de celui à qui ces paroles de l'Apocalypse sont adressées, selon l'Auteur de cet Ouvrage : Je sçai quelles sont vos œuvres : vous avez la réputation d'être vivant, & vous êtes mort. Nôtre Auteur croit avoir trouvé la source d'une si dangereuse illusion. Elle vient, dit-il, de sept défauts, sur lesquels il fait rouler les quarante-deux Instructions qui sont contenuës dans ce Livre.

Le premier est le defaut d'humilité, lequel rend inutiles les actions les plus saintes en apparence, comme l'Auteur se propose de le faire voir dans la premiere Instruction. Il traite de l'orgueil dans la seconde : il décrit en combien de manieres on peut s'en rendre coupable dans la troisiéme : & il propose les moyens dont on doit se servir pour combattre ce péché dans la quatriéme.

Le second défaut est le défaut de charité. On fait voir *les maux* que ce défaut traî-

On décrit la malignité du pé
(7. Inſtr.) On découvre en c
manieres on peut ſe rendre c
ce péché, (Inſtr. 8.) Et on
remedes les plus propres pour
(Inſtr. 9.)

L'Auteur a ſuivi à peu prè
methode en traitant des aut
ainſi nous croyons qu'il ſuffit
porter en gros, pour donner
cet Ouvrage. Le 3. défaut
de douceur. Le 4. le défaut
Le 5. le défaut de recueilleme
défaut de mortification; & l
d'obéïſſance & de ſoumiſſion
que la Providence a placez
nous, & ſur-tout pour cel
avons choiſi pour nous con
voye du ſalut.

XVIII.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 30. Avril M.DCCVIII.

Les veritables Actes des Martyrs, recueillis, revûs & corrigez sur plusieurs anciens Manuscrits, sous le Titre de Acta primorum Martyrum sincera & selecta, *Par le R. P. D.* THIERRY RUINART, *Benedictin de la Congregation de Saint Maur, & traduits en François, par M.* DROUET DE MAUPERTUY. in 8. deux Tomes. A Paris, chez Louïs Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1708. Premier Tom. pagg. 648. Second Tom. pagg. 614.

CE Recueil des Actes des Martyrs, & la sçavante Préface qui le précede, demeureroient inutiles à la plûpart des gens du monde, faute d'être traduits en François. M. Drouet de Maupertuy a remedié

face qui eſt à la tête du R
été inconnuë, vû qu'elle c
inſtructions neceſſaires au c
de. On y voit d'abord de
ces Actes ſont venus entr
Fidelles, & ſe ſont conſerv
enſuite, comment on peu
Objections de Dodwel Pro
qui prétend qu'il y a eu
peu de Martyrs; deux poin
le Traducteur copie ave
netteté & d'élegance.

Un des principaux moye
tiens ſe ſervoient pour av
nication des Actes des M
gagner par argent les Co
où étoient gardez les R
de plus, lorſque ces Jug
menter quelque Chrétien

:retiques, dans la suite, fabrique-
ιĉtes des Martyrs, & les rempli-
bles absurdes, & de faits ridicu-
ui fut cause que dans l'Eglise, on
ucune Relation de martyre, qui
le nom d'un Auteur connu & Or-
Après que l'Empire eut passé à
:s Chrétiens, chaque Eglise se fit
de rechercher les Actes de ses pro-
yrs, pour en faire la lecture dans
:e des Fidelles : mais comme la
s Provinces de l'Empire vinrent
sous la puissance des Barbares, u-
le ces Actes fut enveloppée dans
on générale des Provinces. On
ıa dans la suite d'autres à la place,
ı'avoient ni le même caractere de
par conséquent la même autori-

tions pourroient donner a
de force & de relief; ce
n'a servi qu'à leur faire p
dans l'esprit des Sçavans.
prendre garde de ne pas
ces Actes adulterins des Ac
legitimes, quoiqu'on voye
ment une petite Préface,
Apostille d'une main étran
me la plûpart des Actes fi
tence du Juge, & qu'il y e
tiennent la mort du Marty
le ne soit arrivée dans le t
tion, les Fidelles suppléoi
quoit à ces Actes: mais s
ment y ait été ajoûté du
la persecution, soit qu'il
que lorsque le Recueil en
prétend que cela ne doit

ibloit. Cependant parmi ce grand nom- il s'en trouve qui se sont distinguez, soit l'exactitude, soit par la grandeur de r travail. Tel fut, au commencement septiéme Siecle, Ceraune Evêque de is, que Wharnaire égale à Eusebe de sarée, pour avoir, par un sentiment de pect & d'amour envers la Religion, fait Recueil des Actes des Martyrs, & l'avoir nné à son peuple. Le même Auteur dé- e dans l'Histoire du martyre de saint lier Evêque de Langres, & dans celle six fameux Martyrs de cette Ville, qu'il entrepris l'une & l'autre qu'à la sollici- ion de l'Evêque Ceraune. Au neuvié- Siecle Anastase le Bibliothecaire, entre- t de traduire de grec en latin quelques ctes de Martyrs. Au même Siecle, Jean acre de l'Eglise Romaine fit aussi un Re- eil d'Actes, suivant le témoignage de l'E- que Gaudence. Il n'y eut pas jusqu'aux ois & aux Empereurs qui ne fissent gloi- de voir leurs noms augustes à la tête de es Recueils. C'est ce qui paroît par l'Ins- ription des Actes de saint Corneille & de int Cyprien, qui porte qu'Hilduin grand hancelier, les a recueillis par l'ordre de mpereur Lothaire; c'est ce qui se voit core par le titre de la Vie de sainte Ma- d'Egypte, que Jean Diacre écrivit par *commandement du* Roi Charles. Si- *on Metaphraste* se rendit célébre au Sie-

cle

censure des Sçavans, q
d'avoir rempli son Ouvra
tains; d'avoir mêlé en be
le mensonge avec la verit
des fables dont il étoit
place des anciens Monum
perdus. Nous ne dirons
teur de la Legende doré
nommé, *de Natalibus*, r
cel, & autres Compilate
Lipoman Evêque de Ve
milieu du seiziéme Siecl
des Saints, & les Actes
des Notes separées. Il d
Textes grecs, que le Ca
vet Chanoine de Reims,
Interpretes ont traduits
treux Surius parut quelq

nom de *Combats des Martyrs*: mais il ne t executer ce vaste dessein, & il n'a laisqu'un très-petit Volume, contenant quel-ues Actes des Martyrs du mois de Janvier. icolas de Belforest, Chanoine Regulier l'Abbaye de S. Jean des Vignes à Soisns, avoit aussi formé un projet, qui n'éit pas d'une moindre étenduë, sous le m de *Supplément de Surius*; mais Aubert Mire en arrêta l'execution, sous prétexqu'il en avoit conçû un encore plus am-e, qu'il étoit prêt de mettre au jour: cendant rien ne parut, & le travail de Belrêt fût demeuré inutile, si ses Ecrits ne ssent tombez entre les mains des PP. Jeites, qui les ont inserez dans leur Recueil, us le nom de leur Auteur. Ce Recueil reste est le plus ample de tous ceux qui nt paru jusqu'ici. Bollandus l'a commen-, & ses doctes Continuateurs l'ont enfin onduit jusqu'à la fin du mois de Juin. On apperçoit facilement, dans tout le cours e l'Ouvrage dont M. de Maupertuy nous onne ici la Traduction, combien on est edevable à ces sortes de recherches. Mais est arrivé que ces Actes qui devoient après tant d'Editions & de Recueils, paoître dans une plus grande perfection, se ont alterez à mesure qu'ils ont passé par es mains des Copistes, & sous les presses es Imprimeurs; en sorte que cette mul-itude de corrections & de revisions frequentes,

en ont retranché ce qui
& blessoit leur délicatesse
ché au style pour le rend
le Pere Ruinart appelle
crilege, rien ne devant
que des paroles consacré
té si sainte; d'autres enfi
ment & le Texte & le st
les Actes tels qu'ils les on
anciens Manuscrits, &
confus de tout ce qui s'e
soit qu'il fût certain ou d
faux, en sorte qu'on ne
sieurs énormes Volumes,
bre d'Actes veritables, qu
d'entre les Sçavans ne peuv
vec un travail extraordina

Il étoit donc d'une gr
que quelqu'un voulût pr

connoiſſance des Auteurs; ou du moins,
n qu'à l'aide de ces Manuſcrits, il pût
ndre aux Actes déja imprimez, leur pre-
iere pureté.

Au reſte, quelque ſoin que Dom Rui-
art ait apporté pour rendre ce Recueil
nple & correct, il ne ſe flatte pas d'y
voir renfermé tous les Actes veritables &
gitimes, il prétend qu'on en peut encore
couvrer d'autres; il eſt prêt à recevoir
our authentiques, ceux qu'on lui fera voir
re marquez au coin de l'antiquité: il ne
ontraint perſonne, chacun peut librement
emeurer dans ſon opinion; mais il ſoû-
ent que l'erreur de M. Dodwel, touchant
e petit nombre de Martyrs, n'eſt pas moins
ouvelle qu'inſoûtenable; il n'oublie rien
our la combattre, & il fait voir au long,
u'on ne doit pas juger du nombre des
Martyrs, par celui des Actes qui en reſ-
nt. Cette partie de la Préface, n'eſt pas
oins importante que l'autre, mais elle
manderoit, pour être bien expoſée, un
p long détail.

l ne nous reſte plus qu'à rapporter quel-
endroit de ces Actes, pour faire juger
a plume du Traducteur. En voici un,
du martyre de ſainte Domnine, racon-
r S. Jean Chryſoſtome. Jamais l'Egli-
'avoit été agitée d'une plus violente
ête qu'elle *le fut* au commencement
ecle paſſé. Trois Empereurs (Dio-
cle-

cletien, Maximien, & Galere), ayant réüni toute leur puissance contre elle, lui déclarerent la guerre dans toutes les parties du monde; ils l'attaquerent au dedans & au dehors, & elle se vit tout à la fois deux guerres sur les bras, une guerre civile & une guerre étrangere: Elle avoit à se défendre d'ennemis déclarez, & d'ennemis couverts; une seule de ces guerres eût été déja pour elle un très-grand mal; quel devoit être l'état déplorable où elle se trouvoit, se voyant d'un côté exposée aux embûches secretes des Siens, & d'un autre, aux incursions des Etrangers? Mais après tout, la violence de ceux-ci, étoit pour elle moins à craindre que la trahison de ceux-là. Il est bien plus facile de se garantir d'un ennemi reconnu pour tel, & qui combat à force ouverte, que d'éviter les surprises d'un traître, qui sous une fausse apparence d'amitié, cache le cœur & les desseins d'un ennemi. L'Eglise avoit donc, comme nous venons de dire, deux guerres à soûtenir; l'une civile, & l'autre étrangere, ou, pour parler plus veritablement, l'une & l'autre civile. Car ceux qui l'attaquoient au dehors, étoient les Juges, les Magistrats, des troupes de soldats: non des Juges étrangers, ni des Magistrats d'un autre Empire, ni des soldats tirez de quelque nation barbare; mais tous *Romains*, tous vivans sous les mêmes Prin-

ces,

ces, gouvernez par les mêmes Loix, tous membres d'une même République : mais celle dont elle avoit à se défendre au dedans, de la part de ses proches, pouvoit passer pour une guerre plus que civile : car on voyoit le frere livrer son frere, le pere ses enfans, le mari sa femme. Nulle sûreté, nulle fidelité du côté des parens, le sang avoit perdu ses privileges ; les droits les plus sacrez de la nature, les liens les plus serrez de l'amitié, l'alliance la plus étroite ; tout cela n'étoit plus que des liaisons imaginaires, ou tout au plus exterieures, & purement politiques : ces unions si saintes & si vénérables aux peuples même les moins civilisez, n'étoient plus connuës des Romains ; on les violoit, on les rompoit, on les fouloit aux pieds impunément ; ce fut durant ces troubles domestiques de l'Empire & de l'Eglise, que trois illustres Femmes donnerent un exemple inouï d'une grandeur d'ame plus qu'heroïque..... Elles abandonnerent leur patrie, leur famille, leur propre maison, pour aller chercher dans un païs éloigné, la liberté qu'on leur refusoit dans le leur, d'adorer & de servir Jesus-Christ, &c.

Nous pourrions citer plusieurs autres exemples : mais nous croyons celui-là suffisant, pour donner une idée de la politesse & de l'élegance de cette Traduction.

meguen, to perfect th
&c. C'est-à-dire : *Histoi*
qui s'est passé en Europ
gouvernement des Etats,
re, depuis l'an 1600. *ju*
Nimegue; avec les Nego
publiques; l'origine &
guerres civiles; les revo
France, en Allemagne,
logne, en Hongrie,
Plusieurs Actes originau
tres, Traitez, Memoire
trouvent point ailleurs
pagné du recit des cho
quables qui sont arrivé
avec les Caracteres d
d'après M. de Thou,
Mezerai, Witlock,
Warwich, le Docteur

L'AUTEUR de ce Livre, qui n'y a point mis ſon nom, aiant donné au public l'Hiſtoire de l'Europe depuis 1676. juſqu'à la Paix concluë à Ryſwyck en 1697. & aiant pouſſé cette même Hiſtoire enſuite juſqu'à la fin du dix-ſeptiéme Siecle, a reſolu de remonter juſqu'au commencement du même ſiecle; & reprenant l'Hiſtoire dès 1601. raconter ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable en Europe, juſqu'en 1676. où il avoit commencé ſon premier Ouvrage. C'eſt ce qu'il execute dans ces quatre Volumes, dont le premier contient depuis 1601. juſqu'à la fin de 1628. le ſecond commence à 1629. & finit avec 1642. le troiſiéme comprend depuis 1643. juſqu'à la fin de 1646. & le quatriéme contient enfin depuis 1647. juſqu'à 1676. L'Auteur fait eſperer qu'il continuëra par année l'Hiſtoire de ſon temps.

Ce que nous venons de dire, nous a ſemblé neceſſaire pour l'intelligence du Titre, dans lequel l'Hiſtorien, après avoir annoncé qu'il va donner l'Hiſtoire de l'Europe, depuis le commencement du XVII. Siecle, juſqu'à la Paix de Nimegue, ajoûte, qu'il le fait pour rendre complette l'Hiſtoire du dernier Siecle, *to perfect the laſt century*; ce que nous n'avons point traduit, parce que cela n'eût pas été intelligible avant cet Avertiſſement. Et à l'oc-

caſion de ce Titre, & de quelques autres, on pourroit ſouhaiter que les Auteurs meditaſſent un peu plus, & chargeaſſent un peu moins leurs Titres, qui après tout, ne ſont faits que pour donner la premiere idée d'un Livre, & non pas pour tenir lieu de Préface.

Dans celle que l'on voit à la tête du premier tome de cette Hiſtoire, l'Auteur rend compte d'une partie des ſecours qu'il a eûs pour perfectionner ſon travail. Il y parle entre autres de quelques Memoires manuſcrits du Chevalier Edouard Walker, Secretaire de la Guerre ſous le Roi Charles I. dreſſez par l'Ordre de ce Prince, & corrigez de ſa main en quelques endroits. Mais ce que l'Auteur ſemble aimer le plus dans cet Ouvrage, ce ſont les portraits & les caracteres des principaux Perſonnages, qui ont été en réputation dans les divers païs dont il parle; & l'on peut croire que c'eſt une des choſes à quoi il s'eſt le plus appliqué, puiſqu'il ne ſe contente pas de donner un ſeul caractere d'un ſeul homme, mais qu'il en donne quelquefois trois ou quatre du même homme, ſelon qu'il les trouve dans les Auteurs, dont on voit les noms dans le Titre de ce Livre, & qu'il prend ſoin de citer. C'eſt ce que l'on peut juſtifier par quelques articles, mais ſur-tout par celui où il parle d'Olivier Cromwel. Il s'attache de même à rapporter ce qu

regarde les gens de Lettres, & descend même dans le détail de leurs Ecrits, comme on peut voir dans l'endroit où il parle de François Bacon, que son merite éleva à la place de Chancelier d'Angleterre.

Quant au reste de cet Ouvrage, on ne peut ici en parler qu'en général. Car que seroit-ce en effet que l'extrait particularisé de l'Histoire de l'Europe entiere, sinon un Abregé, ou une Table, qui ressembleroit tout au plus à la Gazette ? Nous dirons donc seulement, que les affaires d'Angleterre y sont mieux & plus au long que celles des autres Païs. Outre les sources considerables, où l'Historien a puisé, il n'a pas negligé de lire ces petits Ecrits, qui se multiplient pendant les troubles d'un Etat, & les guerres civiles, & qui ne lui ont pas été inutiles dans l'Histoire de Cromwel, & dans celle des divisions qui partagerent la France, après la mort de Louïs XIII. ce qui comprend les affaires de France, depuis 1643. jusqu'à la paix de Munster, & depuis la paix de Munster, jusqu'à la paix des Pirenées.

On trouve dans ces quatre Volumes beaucoup d'Actes, & de piéces rapportées tout au long, beaucoup de Harangues faites dans le Parlement d'Angleterre, & tout cela pourroit les faire regarder plûtôt, comme des *Memoires pour servir à l'Histoire, que comme* une Histoire écrite selon

grande partie de ce Livre
plus grand détail de Piéces
gues, que celle d'un Gouv
ment monarchique.

Traité des Eunuques, dans l
toutes les differentes sortes d
rang ils ont tenu, & qu
fait, &c. Par M. D. 170
163.

MR. Bayle vivoit encore
Ouvrage a été composé
tre dédicatoire qui lui est
teur lui rend compte de ce
à faire ce Livre. Il y avoi
dit-il, plusieurs Eunuques
faisoient grosse figure. Ils
ciens, & avec le secours de
se flatterent de faire d'illust

pût la détourner d'entrer dans un tel engagement; j'y travaillai avec plaisir, & insensiblement j'ai trouvé que j'avois fait un Livre. C'est celui dont nous parlons. Il est divisé en trois Parties. Dans la premiere, M. Dolincan recherche l'origine des Eunuques; il les fait remonter si haut, qu'il les perd de vûe. Il tire de la 117. Lettre de S. Basile, de la Traduction de M. l'Abbé de Bellegarde, la définition qu'il donne des Eunuques. Il dévelope les raisons qui ont engagé les Anciens à se servir de ces sortes de gens, & il explique toutes les manieres, dont se faisoit cette operation douloureuse. Il passe de là à la division des Eunuques, qu'il distribue en quatre classes, en comptant ceux qui portoient ce nom, parce que leurs Charges avoient toûjours été remplies par des Eunuques. Tel étoit Putifar, Eunuque de Pharaon, si connu par la passion de sa femme pour Joseph. Il explique ensuite le rang que les Eunuques ont tenu dans la societé civile, quelle estime on en a fait dans tous les temps; & il finit par la citation de plusieurs Loix qui leur défendent de tester, d'adopter des enfans, d'exercer la tutelle, & de prêter témoignage. Ici finit la premiere Partie.

Après ce préambule, l'Auteur entre dans son sujet. *Il soutient qu'il n'est pas permis à un Eunuque de se marier*: il dit que

2. Par les inconv...
ver d'un tel mariage. L'Aute
Exemple de ces inconveniens
bia Princesse jeune, & don
fait du bruit dans son temps.
l'Empereur Constantius, que
continuelles avoient entierer
Peu de temps après son maria
ba dans une tristesse que rien
ble de dissiper. L'honneur d
les autres plaisirs qui accomp
d'Imperatrice, ne purent ad
grin secret qui la devoroit.
fut cause qu'elle disputa quel
la fin, comme une fleur qu'
de ardeur consume, cette P
étique, & mourut.

Les Loix servent de trois
M. Dolincan; il fait voir qu'
absolument les mariages

aiant épousé une jeune fille qui le connoissoit pour tel, & sans que ses parens s'y fussent opposez, ce mariage fit du bruit; l'Electeur voulut sçavoir ce que les Theologiens pensoient là-dessus: mais les aiant trouvez partagez entr'eux, il ordonna que le Mariage subsisteroit. L'Auteur répond à cela, que les Ordonnances des Souverains n'ont de vigueur qu'autant qu'elles s'accordent avec les Loix; & comme les Loix défendent les mariages des Eunuques, l'Ordonnance de l'Electeur de Saxe doit être regardée comme subreptice, & de nulle autorité.

La troisiéme Partie est employée à répondre à six objections qu'on peut faire en faveur des Eunuques, contre la rigueur des Loix Civiles & Ecclesiastiques.

Lettre sur l'ancienne Discipline de l'Eglise, touchant la célébration de la Messe; qui peut servir de Suplément au nouveau Traité des Dispositions pour offrir les saints Mysteres. A Paris chez Antoine Damonneville. 1708. in 12. pagg. 287.

IL parut l'année derniere un Traité sur cette Question, & nous en avons rendu compte dans le Journal du 22 Août de l'année 1707. p. 278. Mais l'Auteur de cette Lettre bien éloigné de croire que la matiere *fût épuisée*, „dit que l'Auteur du Traité des

„ fitions où doit être u
„ proche fouvent de l'
„ motifs que l'on peu
„ éloigner ; mais qu'il
„ dans la pratique de l'a
„ qu'il a fuppofé comm
„ ftante, que l'Eglife a
„ point des Prêtres qu'il
„ les jours le Sacrifice ,
„ Prêtres ne la difoien
Comme la plûpart du
difcipline de l'Eglife anci
l'Auteur fe propofe d'en
dans cette Lettre. Son
voir, 1. Qu'aucun Con
confeillé aux Prêtres de
les jours 2. De faire c
donné lieu à la facilité a
tité de Prêtres s'approc

ſimplicité d'un Theologien ou d'un Hiſtorien Eccleſiaſtique, comme ont fait ceux qui ont traité des points de Diſcipline de cette nature. L'Auteur commence par les Apôtres ; & après avoir fait voir que la fraction du pain, dont il eſt parlé dans le 2. chapitre des Actes des Apôtres v. 46. ne doit point s'entendre du Sacrifice de la Meſſe ; il dit, *qu'il eſt à croire que les Apôtres n'ont pas célébré tous les jours, mais ſeulement le premier jour de la ſemaine, ou le Dimanche, jour de la Reſurrection de J. C.* Après la mort des Apôtres, les Meſſes devinrent plus frequentes, parce que les Fideles s'aſſembloient plus ſouvent ; mais cela n'alloit qu'à 3 ou 4 fois la ſemaine, & il n'y avoit point encore de Prêtre qui célebrât tous les jours. L'Auteur prétend que cette pratique a duré juſqu'au VII. ſiecle ; & il croit trouver des preuves ſuffiſantes de ce qu'il avance, 1. Dans la coutume que les Fidelles avoient alors de ne s'aſſembler dans les Egliſes qu'à certains jours marquez. 2. Dans l'uſage où l'on étoit alors de ne dire qu'une ſeule Meſſe dans ces Aſſemblées. 3. Dans la forme des Egliſes, où il n'y avoit qu'un ſeul Autel. 4. Dans les Liturgies qu'il ſoutient n'avoir été faites que pour les Meſſes publiques. 5. De ce qu'on n'ordonnoit point de Prêtres, pour dire *préciſément* la Meſſe : mais *on leur aſſignoit* une Egliſe dans laquelle

fiftes alleguent en faveur des
culieres, & il explique ces Ex
maniere qui fait beaucoup à
donner pour cela gain de c
teftans. Il dit que ces Exen
feulement que les Meffes p
pas illicites, mais qu'aucun
voir que ce fût un ufage co
dinaire dans l'Eglife, que ch:
lébrât en particulier la Meffe
jours, foit même tous les
toutes les Fêtes. Ce n'a
dans le VII. fiecle que cet
mencé à devenir commun
Dans la vie de S. Goar en 6
porté que ce S. Anachorete
de dire la Meffe tous les jou
tion du Vendredi Saint.
porte plufieurs autres Exen
nature; mais il fait remarq

elle des autres a fait place à l'ava-
u à quelque autre paſſion peut-être
minelle. La plûpart s'en ſont fait
bitude ; les autres un métier ; &
ui ne s'approchent des Autels que
ſeule vûe d'en tirer leur ſubſiſtan-
oyent être en ſureté de conſcience.
e que nôtre Auteur appelle une
ion *damnable*, & un abus auquel il
it qu'on remediât. Parmi les
s qu'il fournit pour cela, nous al-
raporter deux des principaux. Le
r ſeroit, dit-il, „ de faire en ſorte
les revenus des Paroiſſes fuſſent
conſiderables, ſoit par l'union des
efices, ſoit par les dixmes, ſoit
les aumônes des Fideles faites à l'E-
en commun, pour entretenir un
bre de Prêtres ſuffiſant pour l'admi-

on leur marquoit les fonctions qu'ils devoient remplir.

L'Auteur ramasse ensuite les Exemples que Bellarmin, & les autres Controversistes alleguent en faveur des Messes particulieres, & il explique ces Exemples, d'une maniere qui fait beaucoup à son sujet, sans donner pour cela gain de cause aux Protestans. Il dit que ces Exemples prouvent seulement que les Messes privées ne sont pas illicites, mais qu'aucun d'eux ne fait voir que ce fût un usage commun & ordinaire dans l'Eglise, que chaque Prêtre célébrât en particulier la Messe, soit tous les jours, soit même tous les Dimanches & toutes les Fêtes. Ce n'a donc été que dans le VII. siecle que cet usage a commencé à devenir commun dans l'Eglise. Dans la vie de S. Goar en 649. il est rapporté que ce S. Anachorete avoit coutume de dire la Messe tous les jours, à l'exception du Vendredi Saint. L'Auteur rapporte plusieurs autres Exemples de cette nature; mais il fait remarquer en même temps, que l'Eglise a toûjours eu une grande attention à prévenir ou à réprimer les abus que cette coutume a fait naître. Le Concile de Paris, sous Gregoire XV. défend de dire des Messes particulieres sans Ministres. Les Papes Alexandre II. & Honoré III. ont prescrit que les Prêtres ne *diroient* qu'une Messe par jour, On ne peut dis-

disconvenir que ce ne soit la devotion des Prêtres & des Fidelles, qui ait introduit cet usage. Mais comme la devotion des derniers s'est bien-tôt changée en superstition, celle des autres a fait place à l'avarice, ou à quelque autre passion peut-être plus criminelle. La plûpart s'en font fait une habitude; les autres un métier; & ceux qui ne s'approchent des Autels que dans la seule vûe d'en tirer leur subsistance, croyent être en sureté de conscience. C'est ce que nôtre Auteur appelle une disposition *damnable*, & un abus auquel il voudroit qu'on remediât. Parmi les moyens qu'il fournit pour cela, nous allons en raporter deux des principaux. Le premier seroit, dit-il, „ de faire en sorte „ que les revenus des Paroisses fussent „ assez considerables, soit par l'union des „ Benefices, soit par les dixmes, soit „ par les aumônes des Fideles faites à l'E- „ glise en commun, pour entretenir un „ nombre de Prêtres suffisant pour l'admi- „ nistration des Sacremens, la célébration „ du divin Office, & la quantité de Mes- „ ses necessaires. 2. D'instruire le peuple, „ & l'avertir de ne pas s'imaginer que la „ retribution qu'il donne, soit le prix du „ Sacrifice; qu'on l'offre en vûe de cette „ retribution; que la Messe qu'il fait dire „ pour lui ou pour son parent, n'est que „ *pour lui seul*, ou le parent seul, à l'ex-

templation , ne doivent p
quer à la meditation ; & il f
les regles que certains De
temps, débitoient ſur cette ma
de l'invention de l'eſprit huma
ſeconde, il examine ces regle
lier, & il s'arrête long-temps
défend de ſe ſervir de l'imag
l'eſprit, & de la volonté da
Dans la troiſiéme, qui eſt la
Queſtion , il conclut qu'il f
mouvemens de la Grace ,
quelquefois à mediter , & c
laiſſer aller à la contemplatio
differentes impulſions de l'Eſ

La troiſiéme piéce , eſt u
ſur le *Miſerere.* La quatriém
de verſets des Pſeaumes ,
ſoûtenir l'ame dans l'exerc

aris Heinrici Hornii J. C.
s Publici Romano-Germanici, ejuſ-
Prudentiæ Liber unus, ſecundùm
ges fundamentales & formam Imperii
ſentem conſcriptus. C'eſt-à-dire:
*té du Droit Public d'Allemagne, di-
ſelon les Loix fondamentales du Païs, &
nmodé aux nouveaux uſages, Par G.*
Hornius. A Berlin. 1707. in 8. pagg.

eſſein que M. Hornius s'eſt propoſé
ns cet Ouvrage, eſt de donner une
idée du Droit Public d'Allemagne,
x qui commencent à étudier la
udence. Il avoue qu'il n'y a déja
op d'Auteurs qui ont écrit ſur cette
e; ce qui devroit l'avoir empêché
tre ſon Livre au jour. Mais il n'a
ſter aux preſſantes ſollicitations d'un
'il ne nomme pas, & dont les paro-
t des loix pour lui. Ce Traité con-
oixante & cinq Chapitres.
uteur commence par donner une
énérale du Droit public. Il va cher-
nſuite l'origine du Droit public d'Al-
ne, & il explique en quoi il conſiſte.
cela il traite de ce qui concerne
re; il examine d'où cette Monarchie
ce nom, quelles ſont les bornes de
maine, & par quelles Loix elle ſe
ne. Cela donne occaſion à M. Hor-
nius

Archives de l'Empire, dans
dans les articles de la Paix d
dans ceux de la Pacificatio
dans les Reglemens qui ont
Paix de Weſtphalie, & dan
tions des Empereurs : les
point écrites, & elles con
Us & Coutumes. Il nou
ſuite de quelle autorité eſt
le Droit Canon & le Dro
Lombards : il paſſe de là à
Gouvernement de l'Empire,
les reſſorts qui entretiennent
ce grand Corps, quoi que co
ties ſi differentes.

Après ces idées générales il
le particulier. Il parle du
l'Empereur, le Roi des Rom
lecteurs, & les autres membr
pire, ont ſur le ſpirituel &

SUPLEMENT DU JOURNAL DES SCAVANS,

Du Dernier d'Avril M.DCCVIII.

Evangeliorum Harmonia Græco-Latina. Auctore NICOLAO TOINARD Aurelianensi. *Parisiis ex Officinâ Typographicâ Andreæ Cramoisy, viâ vulgo* de la Harpe, *sub Abrahami Sacrificio.* 1707. C'est-à-dire : *L'Harmonie des Evangiles Grecque & Latine. Par* Nicolas Toinard *d'Orleans.* A Paris de l'Imprimerie d'André Cramoisy, ruë de la Harpe, 1707. in fol. pagg. 157.

ENFIN la mort de M. Toinard, célébre parmi les Sçavans, a fait passer dans les mains du Public son Harmonie Evangelique. Il la gardoit depuis longtemps dans le Cabinet toute imprimée. Il l'avoit même refonduë, & fait imprimer plu-

plusieurs fois; & l'on peut dire qu'il n'a épargné ni travail ni dépense pour la mettre en état de lui faire honneur, & de soûtenir sa reputation.

En priant deux de ses amis de rendre publique cette Edition, il les a chargez du soin d'achever les Prolegomenes, ausquels il n'avoit pas encore mis la derniere main; de recueillir de ses Memoires les Notes qu'il promettoit en divers endroits de l'Harmonie, & de les ajoûter à la fin, ainsi qu'il s'étoit proposé de le faire. Ils ont satisfait à toutes ses intentions avec beaucoup de zele, & d'habileté. Les Notes leur ont coûté à ramasser, & à tourner selon les vûës de l'Auteur; & l'on doit leur sçavoir gré de la peine qu'ils y ont prise.

Tout ce qui regarde la forme & l'œconomie de cette Concorde est expliqué en plusieurs Articles dans les Prolegomenes: mais il y entre une espece de Rubrique si compliquée, c'est-à-dire, tant de petites combinaisons de differentes sortes de marques & de renvois, que l'imagination fatiguée a de la peine à ne se pas brouiller. Nous éviterons ce détail, & nous nous contenterons de donner ici une idée générale, mais neanmoins assez juste, du dessein & de la disposition de cet Ouvrage.

L'Harmonie de M. Toinard comprend, *outre les* quatre Evangelistes, quelques ver-

s du chapitre 15. de la premiere Epî-
ıx Corinthiens, où il eſt parlé de
hariſtie, & de diverſes apparitions de
-Chriſt après ſa reſurrection, & les
premiers chapitres des Actes des A-
s. On n'y fait qu'un ſeul texte, &
ne un ſeul Evangile des quatre, en
t parler tantôt un Evangeliſte, & tan-
ıutre, & en marquant par-tout exac-
nt à l'aide de quelques caracteres,
l'on a lieu de les faire parler enſem-
toutes les differences tant à l'égard des
qu'à l'égard des choſes. Les pages
diviſées en pluſieurs colonnes : il y
une pour le texte Latin, & une pour
xte Grec de chaque Evangeliſte, mais
lonne de chaque Evangeliſte ne com-
e à paroître que dans la page où l'E-
eliſte commence à être employé : ain-
Luc parlant ſeul dans la premiere pa-
(car c'eſt par lui que commence cette
nonie) on ne trouve dans cette page
deux colonnes, celle de l'Evangeliſte,
elle du texte Latin. La colonne de
atthieu ne commence qu'à la troiſiéme
; celle de S. Marc qu'à la dixiéme; &
de S. Jean qu'à la douziéme. Lors
n Evangeliſte eſt peu employé dans
page, ſa colonne y eſt retrecie autant
le demande le beſoin, & quelquefois
eſt *retranchée*, quand il n'eſt point em-
é du tout. Ce qu'on a tiré de la pre-
miere

des Apôtres en occupent une
dernieres pages, où toutes les
nes manquent à la reſerve du
te Latin, & de celle de S. M

Toutes les fois que la ſui
demande que l'on paſſe d'u
l'autre, on trouve des mains
cond doigt étendu indiquent
laquelle il faut paſſer. Le p
Toinard eſt que pour le gro
les Evangeliſtes ont ſuivi l'ord
& qu'à cet égard ils ſont
d'accord, du moins S. Marc,
Jean: mais il croit qu'en r
cet ordre les faits principaux
vent mêlé dans leur narratio
arrivez devant ou après,
que les rapports qu'ont c
perſonne dont ils parlent,

s bas, l'ordre des temps demande-
ie fût mis ce qui se trouve déran-
cet égard ; & dans l'endroit indi-
ı trouve d'autres marques & d'autres
s, où l'on est instruit qu'il manque
e chose que l'on trouvera rapporté
autre lieu plus bas, ou plus haut. De
sorte M. Toinard a évité de faire
ne des transpositions, & dans cha-
olonne le texte de l'Evangile qu'el-
tient se présente dans le même or-
k avec la même suite de chapitres
versets qu'il se lit dans le Nouveau
nent.
'y a que l'Evangile selon S. Mat-
où cette methode n'a pû être obser-
ır-tout. Depuis le verset 22. du qua-
chapitre jusqu'au treiziéme verset
apitre quatorze, l'ordre de la nar-
y est tellement troublé, & s'écar-
fort de celui qu'ont suivi les autres
Evangelistes, que pour l'y rappor-
Auteur a été obligé de transposer,
chapitres & les versets : mais toute
nsposition est renfermée entre les
termes qu'on vient de marquer ; &
e M. Toinard a-t-il remedié à cette
osition autant qu'il a pû, en don-
le moyen aux Lecteurs par des croix
renvois, de trouver facilement les
its transposez, & d'en rétablir la sui-
Au reste il est assez surprenant que
S.

vienne pas avec ...
que cela est arrivé par la faut
miers Copistes, qu'il soupçon
fait des transpositions dans S. M

A commencer par le haut d
premiere chose qui se présente
des lieux où ce qui est raconté
ge même s'est passé : on y voi
terminé le mois des Juifs, &
jour du mois & de la semaine.
étage plus bas, séparé du préced
ne ligne, & divisé en un grand
petites cellules, on trouve l'ann
ment marquée selon différen
différentes Periodes, & différente
particulieres. On y voit l'ann
Periode Julienne, l'année de
des Grecs, l'année du Monde
l'Ere des Juifs, & des différe
des de leurs Jubilez & de leur

le de son avenement à l'Empire. On
: les années d'Herode le Grand par
rt à trois Epoques, & après lui les
:s d'Archelaüs, & d'Herode Antipas
.s, celles-ci suivant deux Epoques;
nées de Pilate, des Grands Prêtres
& Caïphe; & quand il y a lieu cel-
la naissance, de l'âge, & de la Pre-
›n de S. Jean-Baptiste; & de même
de la naissance de Jesus-Christ, de
e, & de son ministere. Comme de-
ı page 87. jusqu'à la fin de l'Ouvra-
n'est plus que la derniere année de
Christ, & la même des Eres, des
les, des Epoques &c. marquée dans
e précedente, l'Auteur la supposant
ttaché à marquer dans toute la suite
:te année le jour du mois & de la
ıe, & jusqu'à l'heure du jour. Nous
oublié que dans les premieres pages
que aussi le jour, à compter depuis
miere apparition de l'Etoile. Telle
tention & l'exactitude de M. Toi-
On a dans les Prolegomenes des
tions fort courtes, mais fort nettes
claires sur tous ces articles de Chro-
e: elles sont dûës en partie à l'Au-
en partie à ceux qui ont eu le soin
:e Edition.
Toinard a revû & corrigé le texte
ur celui de la Vulgate, & sur deux
rits très-anciens du Vatican, ayant
 sui-

Possedé ; ou, pour ôter l'équ
premier Possedé guéri par Je
troisiéme de ses miracles ; l
ceux qui ont été faits un jou
le seul dont les Juifs ne se so
dalisez. Il en est de mêm
stances de quantité d'autres
paroles les plus remarquab
Christ.

Outre ces courtes obs
Toinard employe de temps
articles entiers à éclaircir par
l'Histoire Evangelique, & à
rapport & la liaison qu'elle a
re profane. Quand ce sor
ques qui demandent trop
être renfermées dans un art
lonne, il les renvoye au

rigé de nouveau, & rétabli par Auguste. Cette discussion est suivie au même endroit d'une autre, où l'Auteur explique les Canons qui regloient parmi les Juifs les différentes classes Sacerdotales, & l'ordre & le rang de chacune.

Jusqu'ici nous n'avons gueres exposé que la forme exterieure, & la methode générale de cette Harmonie. Il faut présentement toucher quelque chose du fond même de l'Harmonie, en marquant au moins en gros l'arrangement particulier, ou la suite Chronologique que M. Toinard donne aux Faits principaux qui composent l'Histoire de l'Evangile. Et d'abord on observera qu'il fait remonter la naissance de Jesus-Christ trois années avant le commencement de l'Ere vulgaire; c'est-à-dire, que la premiere année de cette Ere est la quatriéme de la naissance du Sauveur. L'année de sa mort est dans cette Concorde la trente-troisiéme de l'Ere commune, & par consequent la trente-sixiéme de son âge. Nôtre Auteur convient en ce point avec le Pere Lamy de l'Oratoire, mais ils sont très-différens dans tout le reste. Ce qui met entr'eux cette grande différence, c'est que toute l'Harmonie du Pere Lamy est bâtie sur l'opinion particuliere où il est que S. Jean-Baptiste a été emprisonné deux fois, *la premiere par les Juifs mêmes*, & l'au-

tre par Herode ; & que le voyage dans la Galilée rapporté par S. Jean, & que nôtre Seigneur fit après que son Précurseur lui eut rendu ce témoignage qu'il étoit l'Agneau de Dieu, est le même que celui dont parlent les trois premiers Evangelistes après la tentation dans le desert. Cette hypothese a donné l'avantage au Pere Lamy de pouvoir suivre exactement l'ordre historique observé par Saint Matthieu & par S. Jean, les deux seuls Evangelistes qui ayent été les temoins des choses qu'ils rapportent : au lieu que M. Toinard ne s'étant point écarté du sentiment commun, qui n'admet qu'une seule prison de S. Jean-Baptiste, & qui distingue par conséquent le voyage de Galilée dont il est fait mention dans S. Jean (chap. 1. vers 43.) de celui que rapportent les autres Evangelistes après la tentation, a été obligé de suivre un autre arrangement, & de faire dans S. Matthieu les transpositions dont nous avons parlé.

Au reste l'hypothese du Pere Lamy n'est pas une hypothese gratuite, il l'a appuyée de quantité de raisons très-fortes, & dans son Harmonie, & dans une Dissertation particuliere qui est à la fin de son Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs : mais quelque force qu'aient *ces raisons*, il y a bien de l'apparence *que* ce qui les empêchera toûjours de

 faire

faire impreſſion, c'eſt qu'il eſt bien difficile de concevoir que S. Jean Baptiſte ait été mis en priſon par les Juifs, & qu'il n'y ait pas un mot de formel là-deſſus dans l'Evangile ; qu'aucun des Evangeliſtes ne nous diſe poſitivement, ni à quelle occaſion il y a été mis, ni quand, ni comment il en eſt ſorti ; & qu'ils parlent tous quatre d'une priſon de S. Jean, ſans en diſtinguer deux.

Quoi qu'il en ſoit M. Toinard n'en reconnoît qu'une ſeule ; S. Jean commence à baptiſer & à prêcher la penitence dans le deſert de la Judée la vingt-huitiéme année de nôtre Ere, & la trente uniéme de Jeſus-Chriſt ; il cenſure vivement les Phariſiens & les Saducéens qui viennent à ſon baptême. Il continuë à baptiſer dans le même lieu l'année ſuivante ; il donne différentes inſtructions au peuple qui accourt de toutes parts, & annonce le Sauveur qui doit venir après lui, dont il ſe declare indigne de porter les ſouliers, & dont le Baptême doit être un baptême d'eſprit & de feu. Jeſus-Chriſt la trentetroiſiéme année de ſon âge, & la trentiéme de l'Ere vulgaire, vient de Galilée pour être baptiſé par S. Jean ; l'Auteur met ce baptême préciſément le Vendredy ſixiéme jour de Janvier. Immediatement après *nôtre Seigneur* eſt conduit dans *le deſert pour* être tenté par le demon.

Pendant cet intervalle S. Jean-Bap
change de lieu, & vient en Bethanie.
Dimanche 19. de Mars il reçoit les Dé
tez de Jerusalem, qui lui demandent
est le Christ, & quelle est sa mission
rend à Jesus-Christ une seconde fois,
dans les mêmes termes que la premi
le témoignage qu'il lui avoit déja re
deux ans auparavant sans être interro
Le lendemain Jesus-Christ se montre d
fois à S. Jean, & toutes les deux
S. Jean declare qu'il est l'Agneau de D
qui ôte le péché du monde, & cela pr
sément dans le même temps que l'Agn
du sacrifice ordinaire qui s'offroit le
tin, & le soir étoit immolé. Le jour
près, c'est-à-dire le Mardi vingt-uniéme
Mars, Jesus-Christ va en Galilée; c'est
voyage dont parlent les trois premiers
vangelistes; il assiste aux nôces de Ca
il y est huit jours, & vient ensuite à
pharnaum, où n'aiant demeuré que t
jours, il part pour Jerusalem, y arriv
Jeudi 6. d'Avril, & le Samedi y célé
la premiere des quatre Pâques qui se pa
rent depuis son baptême jusqu'à sa m
Il vient ensuite en Judée, où il prêche
baptise: S. Jean avoit quitté Bethanie,
baptisoit aussi à Ennoé près de Salim.

La trente-quatriéme année de nô
Seigneur, & la trente-uniéme de l'
que nous suivons, S. Jean-Baptiste est

1 prison par Herode : Jesus-Christ l'ap-
:end , & se retire en Galilée ; c'est le
oyage rapporté par S. Jean l'Evangeliste.
lôtre Seigneur vient encore à Cana, com-
ie dans l'autre voyage; de Cana à Caphar-
aum, & de là à Jerusalem, où il célébre
seconde Pâque d'après son baptême, le
[ardi & Mercredi, 27. & 28. de Mars.
ous ne suivrons pas plus loin le fil histo-
que de cette Harmonie : nous ne l'avons
ivi jusqu'ici, que pour la satisfaction de
ux qui ont lû la Concorde du Pere
amy, qui seront bien-aises de voir dans
iel ordre M. Toinard a disposé le bap-
me de Jesus-Christ ; la députation des
ifs à S. Jean ; les témoignages rendus
lui à nôtre Seigneur ; son emprison-
nent, & les deux voyages de Galilée :
is faits dont l'arrangement est fort diffé-
t chez le P. Lamy, de celui que leur a
né nôtre Auteur.

i M. Toinard n'a pas adopté les deux
ins de S. Jean proposées & défenduës
'e Pere Lamy, il est au moins tout à
'ans le sentiment qu'a suivi ce même
sur la derniere Pâque de Jesus-Christ.
oit même fait toutes les recherches
ritique & d'Astronomie necessaires
'établir, lesquelles le Pere Lamy n'a
que long-temps après lui, mais qu'il
ntage d'avoir publiées le premier.
iment est, que nôtre Seigneur l'an-

née de ſa mort ne fit point la Pâque des Juifs avec ſes Diſciples. Dans les Notes qui ſont à la fin de l'Ouvrage, on expoſe les principales raiſons qui appuyent cette opinion, & on répond à pluſieurs objections qui la combattent: une des plus fortes eſt celle qui ſe tire de ces paroles de Jeſus-Chriſt dans le dernier ſouper (*S. Luc chap.* 22. *verſ.* 15.) : *J'ai ardemment ſouhaité de manger cette Pâque avec vous, avant que de ſouffrir.* M. Toinard obſerve que ces paroles dans S. Luc précedent immédiatement l'inſtitution de l'Euchariſtie; obſervation qui lui donne lieu d'entendre de l'Euchariſtie, ce que Jeſus-Chriſt dit de la Pâque. Ce n'eſt donc pas la Pâque des Juifs, c'eſt l'Euchariſtie, la Pâque de la nouvelle alliance, que Jeſus-Chriſt avoit deſiré avec tant d'ardeur de célébrer avec ſes Diſciples. Cette interpretation a été donnée aux paroles du Sauveur par quelques-uns des Peres, & ſuivie par feu M. de Meaux dans ſon Explication du Canon de la Meſſe (pag. 137.) Dans les mêmes Notes M. Toinard refute la penſée d'Epiſcopius, & de Grotius, qui reconnoiſſent que Jeſus-Chriſt ne fit pas la véritable Pâque; c'eſt-à-dire, qu'il ne mangea pas un Agneau Paſchal immolé dans le Temple, mais qui veulent qu'il ait fait une eſpece de Pâque repréſentative, *de la* maniere que célébroient autrefois cette

ceremonie les Juifs qui ne pouvoient pas se rendre à Jerusalem, & qu'ils la célébrent encore aujourd'hui dans leur dispersion. Le Systême du Pere Hardouïn, & celui du Pere Pezron sont aussi refutez en peu de mots: l'exactitude avec laquelle le Pere Lamy a traité cette matiere, ayant empêché les Editeurs de s'étendre.

Remarquons encore ici une Note assez particuliere sur le Cens ou le Dénombrement qui fut fait dans la Judée par l'ordre d'Auguste, & qui obligea Joseph & Marie d'aller de Nazareth à Bethléem leur patrie, afin d'y donner leurs noms. Il semble que le texte de S. Luc veut dire, que c'étoit le premier Dénombrement qui se fit en Judée, & qui s'y fit sous Quirinius President ou Gouverneur de la Syrie. Tous les Interprêtes & les Commentateurs ont suivi ce sens, & ils se trouvent extrêmement embarrassez à resoudre les grandes objections qui se tirent des Historiens Grecs & Latins de ce temps-là: car on fait voir par plusieurs autoritez que Quirinius n'étoit pas encore alors Gouverneur de la Syrie. Le dénouëment de la difficulté trouvée par Herwart, & quelques autres, & suivi par M. Toinard, est que ces paroles: Αὔτη ἡ ἀπογραφὴ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρίνου, ne doivent pas être traduites ainsi, *Hæc descriptio prima facta est à*

description se fit avant que
Gouverneur de Syrie. On mc
sieurs exemples qu'il n'y a 1
dinaire dans cette maniere (
texte Grec.

Nous n'entrerons pas dans
détail des remarques singulier
vent dans cette Harmonie
tons les Sçavans à la lire,
ner le plaisir eux-mêmes d
Remarques.

A la fin de tout l'Ouvrage
ble où est représenté le *tr*
Romain dont on a parlé.
dans la Remarque qui est
premiere page, & qui ro
lendrier, & sur les Clas
les parmi les Juifs, prome

Air, Diet, &c. C'est-à-dire : *Traité Méchanique des choses Non-naturelles, ou Explication abregée des changemens causez dans le Corps humain par l'air, les alimens, &c. Avec des recherches sur la nature & l'usage des Bains, fondées sur les mêmes Principes ; & un Précis de la doctrine des Sécrétions Animales, contenu en diverses Propositions, & mis à la tête de ce Livre. Par* JER. WAINEWRIGHT, *Docteur en Medecine.* A Londres chez R. Smith, & Geoffroy Wale, &c. 1707. in 8. pagg. 196.

ON appelle *choses Non-naturelles*, en Médecine, celles qui, sans entrer dans la composition du corps humain, l'affectent de maniere, à y produire de bons ou de mauvais effets, par rapport à la santé. On a coûtume de mettre dans ce rang, l'Air, les Alimens, le Mouvement & le Repos, le Sommeil & les Veilles, les Excrémens évacuez ou retenus, & les Passions de l'Ame; & c'est surquoi roule cette partie de la Médecine speculative, qu'on nomme *Hygiéne.* Nous avions déja divers Traitez particuliers concernant cette matiere. Celui ci, écrit en Anglois, a cela de singulier, que M. Wainewright a taché de l'accommoder aux nouvelles Hypotheses: & comme la Méchanique des *Sécretions* qui s'accomplissent dans le corps

jugé à propos de ... chanique dans tout son jour, deux Propositions rangées selon de des Géometres, & tirées la Messieurs Borelli, Bellini, Bagl ne, Cheyne, Keill, tous Aute signalé la sagacité de leur geni dont il s'agit.

Il résulte de ces Propositio portion la plus gluante de l sang est la plus legere, la mo de mouvement, & par cons propre à être poussée vers vaisseaux : Que les artéres le les plus repliées, & les plu cœur se chargent d'autant p que le mouvement du san ti : Que les glandes ne so que des artéres entortillées circonférence desquell

y ſépare: Que la partie du ſang la plus
uante ſe filtre dans les glandes, dont les
téres ſont les plus repliées: Que la quan-
té du ſang augmentée, la viteſſe de ſon
ouvement accruë, & l'élargiſſement de
orifice des vaiſſeaux excrétoires, ſont trois
uſes qui procurent une ſéparation plus
ondante des parties fluides du ſang, que
ſes parties gluantes: Que l'augmenta-
on de la viſcoſité du ſang s'oppoſe davan-
ge à la ſéparation des parties fluides de
tte liqueur, qu'à la ſéparation de ſes par-
es viſqueuſes, &c.

Ces principes Méchaniques une fois po-
z, il ſembleroit aſſez naturel de s'attendre
ue l'Auteur va d'abord entrer en matie-
e, & nous informer des changemens qui
euvent arriver à un homme ſain, par
ction des *Choſes Non-naturelles.* Mais M.
ainewright a crû devoir prendre un au-
e tour; & que comme c'étoit un moin-
e avantage au Medecin de conſerver la
té des autres, que de guérir leurs mala-
s, on devoit aller au plus preſſé, &
mmencer par l'inſtruire de l'utilité qu'il
voit retirer de ces *Choſes Non-naturelles,*
r la guériſon des malades. C'eſt appa-
ment ce qui a déterminé l'Auteur à
s donner, dans les cinq prémiers Cha-
s de ce Traité, ſes Reflexions ſur les
ſes & les Remedes de quelques mala-
tant Aiguës que Chroniques.

II

pend beaucoup de l'action «
culeufes, tant du ventricule
phragme & des mufcles de l
perfuadé, que tout ce qui
qu'à un certain point la fc
mes fibres, contribuë à perf
geftion. Tel eft l'accroiffem
tité du fang en certains cas
vomitifs; les amers, les p
cier, & l'exercice, fur-to
froid & fec. Toutes ces c
propres à fortifier les fibres
fant actuellement beaucou
maux, foit en facilitant la
s'en doit faire dans les glan
& qui n'eft jamais plus abor
que le fang eft rendu plus f
folution de fes parties glua

conseille le regime & les remedes
ge les plus efficaces pour la cure de
Les médicamens proposez pour
:t par nos Modernes, ne sont nul-
de son goût ; particulierement de-
'un Médecin très-expérimenté en ce
nommé *M. Jean Floyer*, a déclaré
1 *Traité de l'Asthme*, qu'il avoit é-
sans aucun succès tous ces remedes,
n'avoit trouvé son compte pour le
nent des asthmatiques, qu'en suivant
iules des Anciens. Ainsi M. Wai-
t, sur la foi de M. Floyer, nous
: pour ce regard, aux receptes de
Myrepsus ou le *Parfumeur*, d'*Oribase*,
tius.

teur nous parle, après cela, de la
, dont il parcourt les différens
nes: il met au nombre des causes
fréquentes de cette maladie, la
.on de quelque évacuation naturel-
tre laquelle on n'a pas eu soin de
utionner; & il explique les dange-
:ts de cette suppression, conformé-
x loix Méchaniques de la Sécrétion,
'abord établies. Il desaprouve extré-
: la méthode de ceux qui employent
traitement des Phthisiques, des
Pectoraux & Balsamiques, tels que
Syrops, les Hydromels, & autres
nédicamens *gluans* & *mucilagineux*,
sont directement opposez aux in-
dica-

visqueuses , qui embarrai
de l'estomac & des autres
remplir ces indications l'.
de legers émetiques, des sto
perez ; un exercice mod
ment celui du cheval; l'a
bain d'eau froide; les vesi
alimens de facile digestio
Baumes, vantez par quel
pour la guérison de la Ph
nit absolument de sa pr
créance, qu'ils ne peuvent
tie malade , qu'après a
changé de nature, & perd
qu'on leur attribuë: ce q
montrer par un calcul fo
ne des Sécrétions , & a
voyons le Lecteur.

Delà M. Wainewright

:rable dans les premieres voyes. Par-
s Diurétiques qu'il a coûtume de
: en œuvre, il donne la préférence
é verd infusé dans le vin du Rhin; &
nede a cela de particulier, (ajoûte-
1'en fortifiant l'estomac, & accéle-
: mouvement du sang, il tempere
de la soif, qui est ordinairement re-
e par l'usage des autres *Amers*. Ou-
a il recommande la secheresse de
c des alimens, le retranchement de
on, l'exercice, le bain froid, & la
:ompagnie.

:nt ensuite aux Maladies Aigues, sur
s'attache principalement à l'examen
:vres, qu'il fait dépendre (selon *la
Theorie de M. Cheyne*) de l'obstruc-
. de la contraction des glandes, d'où
ent l'augmentation & le regorge-
u sang & du suc nerveux. Il pré-
ıc la Fiévre n'est autre chose que
'ation du sang accelerée; circonstance
d cette liqueur plus fluide, lui fait

cette chaleur fiévreuse,
de la sérosité la plus subt
puter l'épaississement ou
dans les fiévres inflamm
ment à un acide coagula
posent quelques Médeci
cipe prodiguent en pare
tiles, au grand domma
L'Auteur se récrie fort
l'on fait de ces volatiles
en général, pour le trai
tes de Fiévres; à la guéi
réussira beaucoup mieux
sage des remedes rafraîch
accompagnez de médiocr
Ces Préambules Pathc
sent enfin M. Wainewri
sujet qu'il s'est proposé
dire, aux Chef...

l'augmentation de la fluidité du sang ; & que tous les autres effets qu'attribuent les Médecins à cette fonction, pourroient également s'accomplir sans son secours. On peut recueillir de là, qu'un air trop condensé ou trap rarefié étant mal-propre à la respiration, devient une source féconde de maladies Chroniques, lesquelles sont toutes entretenuës par l'épaisseur & la viscosité du sang.

A propos de la pesanteur de l'air, on fait voir qu'il pese sur le corps d'un homme avec une force égale au poids de 39900 livres, de douze onces chacune. La différence entre la plus grande & la moindre hauteur du Mercure dans le Barometre, établit la différence entre la plus grande & la moindre pesanteur de l'air, laquelle, par rapport à nôtre corps, est déterminée ici à 3982 livres. Il est surprenant (remarque l'Auteur) qu'une variation de poids si grande, si fréquente, & quelquefois si soudaine, ne cause pas dans nôtre machine des dérangemens plus considerables. La raison en est, que cette extrême compression que fait l'air extérieur sur nôtre corps, est en quelque façon contrebalancée par le ressort de l'air qui est contenu dans nôtre sang. On observe que les personnes en qui cette liqueur est trop gluante, sont les plus susceptibles des impressions causées par l'inégalité du temps. On specifie ensuite

fuite les altérations qui nous a
part des autres qualitez de l'air
de fa pefanteur & de fon reffo
prietez qu'il acquiert par le n
corpufcules, qui s'élevent fan
Mineraux, des Plantes, & des
ne font pas les moins actives.
cules (felon l'Auteur) font détac
fes en mouvement par les ra
miere qui partent du Soleil,
force doit être plus que fuffifan
effet, puifqu'il eft démontré
rayons fe meuvent un million
vite qu'un boulet de canon.
mêlange de corpufcules, qu'
divers Phénomenes concernant
par exemple, pourquoi certai
l'Amerique font devenus moin
depuis qu'on a coupé une par
dont ils étoient couverts : po
qu'on refpire dans les Villes
Camps des Armées, eft moins
lui de la campagne. C'eft enc
qu'on rend raifon des maladies
aux gens de Mer, à ceux qui
aux Mines, & aux Ouvriers q
le Vif-argent. On fait confifter
ce Mineral, pour la guérifon d
maladies, dans l'extrême petite
l'extrême mobilité de fes parties
rend capable de diffoudre toutes
coagulations : de maniere que l

peut en un ſeul jour lever plus d'obſtructions, que toute la maſſe du ſang n'en peut lever en trois ans. Outre les influences du Soleil, M. Wainewright admet encore celles des autres Planetes pour cauſe de pluſieurs changemens que ſouffre la maſſe de l'air, & il renvoye les incrédules ſur ce point, au Livre de M. Mead, *de Imperio Solis & Lunæ*, dans lequel cet Auteur a (dit-on) fait voir ſi clairement, par les principes de M. Newton, la neceſſité de ces influences, que ce qui n'étoit appuyé juſqu'ici que ſur de ſimples conjectures, eſt maintenant une verité démontrée.

On trouve à la fin de tout ce détail, qui contient quantité de Réflexions ſolides & curieuſes, un Extrait des Obſervations que le fameux Médecin Sydenham a faites à Londres pendant 14. ans (ſçavoir depuis 1661. juſqu'à 1675. ſur les différentes conſtitutions d'air, & ſur les maladies populaires, leſquelles y ont regné pendant ce temps-là.

L'Auteur, dans ſon ſeptiéme Chapitre, s'étend ſur les avantages des Bains. L'uſage en avoit été fort négligé dans ces derniers ſiecles; mais depuis quelques années, ils ſont devenus tellement à la mode en Angleterre, ſur-tout les Bains froids, que M. Wainewright ne déſeſpere pas qu'avant qu'il ſoit peu, ils n'ayent chez les Modernes la même *vogue* qu'ils ont eu parmi les

An-

la Manie, la Rage, la
nisse, l'Hydropisie, le
rhagies, la Gonorrhée, les
&c. Ces effets salutaires s
serrement des pores de la p
pression causée par l'eau sur
ce du corps, & qui est éga
2280. livres: d'où il arrive
tant repoussé vers les parti
circule avec plus de rapidit
tenuë, force les digues ou
qui s'opposent à la liberté
débarrasse les glandes, se
faitement au travers de ce
& fournit au cerveau abo
qui se répandent ensuite d
nerveux. Delà il est aisé
quoi ceux qui se baignent

à raiſon de ſon poids, mais auſſi par ſon humidité, qui la rend propre à relâcher & amollir les fibres, & même à s'inſinuer interieurement en pénetrant les pores de la peau; pénetration, que l'on prouve ici par quelques expériences, & à laquelle on montre que l'effet de la matiere qui tranſpire n'eſt pas capable de faire obſtacle.

On termine ce Chapitre par quelques Reflexions touchant la coûtume où l'on eſt en Angleterre de porter à crû ſur la peau des camiſolles de Molleton ou de Flannelle, dans la penſée que cela favoriſe l'inſenſible tranſpiration. L'Auteur eſt perſuadé que cette précaution ne peut être de quelque utilité, qu'aux gens qui naturellement tranſpirent peu, & qui ſont juſtement ceux à qui l'on ne conſeille preſque jamais de s'en ſervir : au lieu qu'elle eſt (ſelon lui) très-préjudiciable à ceux qui en uſent le plus ordinairement, & dont la tranſpiration, qui n'eſt déja que trop abondante, ſe trouve tellement accruë par le moien de la Flannelle, que cet excès les jette dans un épuiſement très-pernicieux.

Le huitiéme Chapitre concerne les Alimens, dans l'uſage deſquels on doit faire attention à trois choſes ; à leur quantité, à leur qualité, & au temps le plus convenable pour les repas. L'Auteur preſcrit en général ſur tout cela les regles qui lui paroiſ-

trop grande abſtinence. Elle
ne convient, à ſon avis, qu'
nes de foible complexion, leſ
faveur de ces ménagemens du
regime, ne laiſſent pas, malg
de leur viſage, & la langue
pouls, de vivre d'ordinaire
temps, que celles dont la
robuſte & le teint fleuri ſ
cautionner une plus longue vi
permet aux gens de Lettres, ſu
de longues & de penibles étu
ques verres de liqueurs ſpiritue
reparer la trop grande diſſipati
Il ne connoît point de meilleu
contre les dangereux effets d
rie, qu'un exercice violent; &
ſur cela, que les yvrognes qui
chaſſeurs, ont accoûtumé de
leurs camarades de bouteille, l

es fievres, des bouillons à la vian-
'il met, en ce cas là, fort au-dessus
diaux. Il parcourt après cela, les
tes sortes de Pain ; & après en
ıarqué les proprietez, il concluḍ que
riture la plus simple est la meilleure.
e quelques regles pour déterminer
ıbre des repas, qu'il conseille de
ier, plûtôt que de s'exposer, ou à
: trop amples, ou à soûtenir un
ıg jeûne. Il estime aussi beaucoup
n d'attendre pour se coucher, que
tion soit presque achevée.
Wainewright, après nous avoir en-
s des Alimens solides, nous expo-
le dernier Chapitre de ce Traité,
ıtimens sur les diverses Boissons.
qu'il fait ici passer en revûë, sont

ne doute pas que l'excès d'ébullition ne faſſe perdre à l'eau ſes meilleures qualitez, & ne la rende moins propre pour le Caffé & le Thé. Ce qu'il penſe ſur l'article de ces deux dernieres boiſſons, eſt aſſez conforme à l'opinion commune. Il croit qu'elles conviennent aux perſonnes graſſes, chargées de flegmes & d'humiditez ; mais qu'elles ſont contraires aux gens ſecs & bilieux, ſur-tout le Caffé, qui en deſſechant le ſang, cauſe des palpitations de cœur, des tremblemens de mains, des ſyncopes, des accès d'aſthme & de vapeurs, l'inſomnie & la noirceur des dents ; effets qui ſont dûs à l'acreté de l'huile exaltée par la *torrefaction*, & dont la quantité eſt preſque double de celle qu'on retire par la cornuë d'un égal poids de froment ou de petites féves. Il louë extrêmement l'eau commune pour la cure de quantité d'indiſpoſitions, où l'on employe communément les eaux minerales ; & il aſſure avoir guéri, par le moyen de l'eau chaude bûë en grande quantité, des coliques qui n'avoient cedé à aucun autre remede. Quant à ce qui regarde les boiſſons fermentées, il n'en trouve point, généralement parlant, de comparables au vin, ſur tout à celui de Champagne & de Bourgogne, pour un uſage ordinaire.

M. Wainewright, en renvoyant les *Lecteurs* au Chapitre où il doit traiter de l'Exer-

l'Exercice, & qui ne se trouve point dans ce Volume ; nous fait esperer, par là, un second Tome, dans lequel il fera sans doute, pour les autres *choses Non-naturelles*, ce qu'il a fait ici pour l'Air & pour les Alimens.

Comme cet Ouvrage est écrit en Anglois, nous avons crû faire plaisir aux Medecins, qui ne le pourront lire dans cette Langue, de leur en donner ici un Extrait un peu circonstancié. Ce précis leur fera connoître que M. Wainewright travaille à perfectionner la Medecine par la voye des Observations, fondées sur les principes de la bonne Physique, c'est-à-dire, de la Physique experimentale & Geometrique.

Vitæ Theologorum eruditione & scriptis insignium, collectæ & editæ, cum præfatione JO. GEORGII JOCHII Francofurti, sumptu Ernesti Claudii Bailliar, 1707. c'est-à-dire : *Les Vies des Theologiens les plus recommandables par leur érudition & par leurs Ecrits, recueillies par* Jean George Jochius. A Francfort aux frais de Ernest Claude Bailliar, vol. in 12. pagg. 312.

MR. JOCHIUS, Auteur de ce Recueil, est un Lutherien qui s'est proposé de *ramasser* en un corps d'histoire les

mer le veritable car...
Il préfera Homere à tous les autr
tes, & il le regardoit comme un
qu'on ne pouvoit lire sans en
plus sage. Il consultoit sur ses dou
seph Scaliger, & acquit par ce moy
parfaite connoissance de la Langue.

Il s'appliqua bien-tôt après à l'H
mais il ne voulut point lire les R
& cela, parce qu'il croyoit que c
s'attachoient trop aux Langues,
noient incapables de pénétrer dans
fondes Sciences. L'Historien a
fort en ceci la conduite de Wal
Langues, dit-il, sont fieres & f
elles ne peuvent souffrir de par
ceux qui les étudient, & elles veu
application toute entiere.

Antoine Wallée fit succeder

ens qu'il étudia furent Calvin, Pierre
tyr, Beze, Mercerus, Arias Montanus.
nd il se vit suffisamment rempli de leur
trine, il vint à Paris, où il fut charmé
grand nombre de Sçavans qu'il y trouva
outes nations & de tous états; mais
cholastique qui y regnoit plus que ja-
parmi les Theologiens, le rebuta; &
nt, dit l'Historien, que toutes les
tes Theologiques ne rouloient que
es chicanes, & que les Reformez ne
ient ni Theologie ni Philosophie, il se
à Geneve, où étoient alors trois fa-
x Professeurs en Theologie, Theodore
eze, Antoine Fayus, & Charles Perrot,
lesquels il eût de fréquens entretiens:
mira sur-tout Theodore de Beze, qui à
re-vingts ans avoit autant de présen-
'esprit, autant de jugement, & une
uence aussi mâle que s'il eût été dans
gueur de son âge. Il y avoit alors
neve un sçavant en Hebreu qui offrit
toine Wallée de le rendre en peu
emps aussi sçavant que lui dans la
gue Hebraïque, sans d'autre secours
celui de la memoire artificielle. An-
e Wallée, qui craignoit l'inconvenient
y a de donner trop de temps à l'étu-
es Langues, fut charmé de l'offre
n lui fit: il l'accepta, & en six semaines
vit en état d'expliquer les lieux les
difficiles de l'Ecriture, & de rendre

raiſon de ſes explications. Mais cette methode penſa lui coûter cher, car comme les termes Hebreux qu'il avoit retenus ne s'étoient gravez dans ſa memoire que par le moyen de certaines images ſingulieres dont il avoit falu employer le ſecours, il arriva que ces images venoient malgré qu'il en eût ſe préſenter à lui en toute occaſion, & qu'elles l'obſederent de telle ſorte, qu'elles le mirent preſque à la veille de perdre l'eſprit.

Wallée, qui faiſoit plus de cas du jugement que de toutes les ſciences du monde, ne ſongea qu'aux moyens d'oublier ce qu'il avoit appris. Il en vint à bout par le repos & le divertiſſement; & quelque temps après il quitta Geneve pour aller à Lauſanne: mais ne trouvant rien dans cette Ville qui pût ſervir au deſſein qu'il avoit de ſe perfectionner dans la Theologie, il fut à Berne. Nous paſſerons ici pluſieurs digreſſions qui juſtifient aſſez bien le reproche que M. Jochius fait à l'Hiſtorien d'aimer un peu à s'écarter; & ſi l'on en veut un exemple, on n'a qu'à lire la page 30. où l'Auteur dit qu'Antoine Wallée étant allé à Berne, fut obligé d'y demeurer deux mois à cauſe d'un Procès qu'on lui fit pour un cheval de loüage ſur lequel il étoit venu, & qui ſe trouva *avoir* les côtes caſſées. Procès peu juſte, *ſelon* l'Hiſtorien, qui prétend qu'il y

avoit

avoit de grands indices que le cheval étoit malade.

Antoine Wallée, après différens voyages dont le détail seroit ennuyeux, fut appellé à Middelbourg, pour y exercer le ministere de la Predication. On exalte fort ici le zele qu'il fit paroître alors pour l'instruction des Reformez, & pour la conversion des Lutheriens, des Anabaptistes, & de tous ceux qui n'étoient pas de sa Communion. On rapporte ici les disputes qu'il eût avec Abraham Beeckmans sur le Baptême des enfans; & avec le Pere Gauda Jesuite d'Anvers sur la Transsubstantiation. L'Historien, comme on en peut juger, ne manque pas de donner à Wallée tout l'avantage sur le Pere Gauda. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il compare cette victoire à une autre qu'il dit que le même Antoine Wallée remporta sur un Heretique qui soûtenoit que Jesus-Christ s'étoit dit faussement Fils de Dieu. L'Historien passe ici au Schisme des Remontrans & des Contre-Remontrans, qui occupa long-temps Antoine Wallée. Il en raconte toute l'histoire, & la reprend dès son commencement. Comme cette histoire est assez connuë des Theologiens, nous croyons inutile de la rapporter. Nous dirons seulement que l'Historien la raconte de la maniere la plus avantageuse *qu'il peut* pour sa Communion, se-

lon le reproche que lui en fait l'Auteur du Recueil. On nous marque ici comment Antoine Wallée, à l'occasion de cette grande dispute des Arminiens & des Gomaristes, fut appellé à Leiden pour être Principal du College de cette Ville. Wallée refusa cette place comme un obstacle à l'étude des Sciences. D'ailleurs il ne se sentoit nullement propre à soûtenir les ennuis que donne l'éducation des enfans, & encore moins à essuyer les reproches qu'attire le soin de leur nourriture ; c'est pourquoi il remit la Principalité en d'autres mains, & ne prit pour lui que ce qui convenoit à un homme de Lettres, se chargeant de professer le Grec & la Philosophie. Il excita dans cette place la jalousie de Gomar, qui ne pût s'empêcher de parler contre lui, & de le traiter d'heretique, ce qui diminua beaucoup l'estime que Gomar s'étoit acquise.

La dispute des Arminiens & des Gomaristes avoit divisé plusieurs Ministres: & cette division faisant un mauvais effet parmi le peuple, Wallée dans cette occasion composa un Traité pour montrer comment les peuples devoient se conduire lorsqu'il y avoit des contestations dans l'Eglise. On nous représente ici Antoine Wallée disputant avec beaucoup de succès contre les principaux Chefs des Remontrans, & s'expliquant d'une maniere simple

&

& claire sur la persévérance des Saints, & ur le mérite des bonnes œuvres.

La doctrine des Remontrans fut enfin condamnée dans le Synode de Dordrecht, & les contestations finirent: mais les principaux Chefs du parti des Remontrans ayant été accusez de crime de Leze-Majesté, furent condamnez à la mort. Wallée fut envoyé à Barneveld le plus remarquable des condamnez, pour le disposer à mourir. Il demanda à Barneveld surquoi il fondoit l'esperance du salut. Barneveld répondit qu'il la fondoit sur la foi en Jesus-Christ, & sur les bonnes œuvres. Wallée repliqua, que ces deux points ne suffisoient pas, qu'il faloit ajoûter un troisiéme, qui étoit, que nos bonnes œuvres ne venoient pas de nous ni du bon usage qu'il nous plaisoit de faire de nôtre libre arbitre: mais qu'elles venoient de la pure misericorde de Dieu selon son Decret éternel. Barneveld répondit, qu'il tenoit cette doctrine depuis long-temps, & qu'il l'avoit apprise dès sa jeunesse à Heidelberg: mais que tout ce qui lui faisoit de la peine étoit la reprobation absoluë. L'entretien fut long entre Wallée & Barneveld, & nous sommes obligez de le retrancher pour venir aux autres articles de cette Vie.

Wallée, après la mort de Barneveld qui eut enfin la tête tranchée, fut appellé à *Leiden*, *où il* reçût le Bonnet de Docteur,

men, & fut fait
Antoine Wallée
ine Thyſius, An-
L'Hiſtorien fait
latre Theologiens,
quoi chacun d'eux
nt ſi recommanda-
oit de toutes parts.
e crut pas pouvoir
re leur avis dans le
l'on admettroit les
Le Turc ayant offert
Roi de Boheme, Fre-
terminer à rien ſans
ſulté les Theologiens
le Prince d'Orange
de quelques Villes,
reſque jamais de loix,
auparavant conſulté la
ie. Son eſtime pour
enſeignoient alors, é-
ant ſurvenu une con-
e à Rotterdam entre le
niſtres de cette Ville,
n ayant déja laſſé trois
a Polyander & Wallée
miner. Wallée tomba
, le Prince attendit & ne
re que ce Theologien ne
ſtât en perſonne au Con-
enir.
onſideré Antoine Wallée

comme ho
comme h
te de q
gard de
l'égard
Wallée

comme homme public, on le considere ici comme homme privé ; & on nous rapporte de quelle maniere il se conduisoit à l'égard de ses amis, à l'égard des Grands, à l'égard de sa femme, de ses enfans, &c. Wallée aimoit si fort sa femme, qu'il lui disoit toutes ses pensées, & la consultoit sur tous ses desseins. Son principal soin dans l'éducation de ses enfans, fut de les former à la pieté, & pour cela il ne laissoit jamais passer un jour sans leur lire quelque chapitre de l'Ecriture sainte. Nous laissons plusieurs particularitez concernant la vie privée d'Antoine Wallée, lesquelles sont peu importantes, & nous venons à Jacques Usserius, qui est le second Theologien dont on trouve la Vie dans ce Recueil.

Jacques Usserius Archevêque d'Armach, étoit natif de Dublin; il nâquit en 1580. le troisiéme jour de Janvier. L'Historien fait là-dessus une reflexion; c'est qu'il semble, dit-il, que le Ciel en donnant ainsi ce grand homme dans le commencement de l'année, eût dessein de donner au monde ses étrennes. Après cette remarque il commence la Vie d'Usserius, il le prend dès son bas âge, & nous le représente étudiant avec un succès incroyable les Lettres humaines. Il n'étoit pas encore Bachelier qu'il forma le dessein d'écrire contre Stapleton, *qui accusoit* de nouveauté l'Eglise des

Re-

Reformez. Il commença son Ouvrage à l'âge de vingt ans, & le finit à trente-huit. Il n'avoit encore que dix-huit ans qu'il fut fait Bachelier ; & alors il voulut bien entrer en dispute avec le sçavant Henri Sidmonde Jesuite, qui avance lui-même dans son Livre intitulé *Britannomachia ministrorum*, qu'un jeune homme de dix-huit ans, & d'une sagesse prematurée, se présenta pour disputer avec lui sur les matieres les plus difficiles de la Theologie. L'Historien ajoûte, que lorsqu'Usserius fut un peu plus grand, le Pere Henri Sidmonde ne faisoit point difficulté de l'appeller *le plus sçavant de tous les Reformez.*

Usserius avoit tant de passion pour l'étude de la Theologie, qu'à l'âge de vingt ans, ayant perdu son pere, & se voyant par là chargé du soin d'un grand patrimoine, il aima mieux donner son bien à des freres & des sœurs qu'il avoit, que de se détourner le moins du monde de l'étude de la Theologie. On nous raconte ici comme il fut fait Professeur en Theologie à Dublin, & ensuite nommé Principal du College de Dublin : mais ce dernier emploi, tout lucratif qu'il étoit, ne fut pas capable de tenter Usserius, qui le regardoit comme un grand obstacle à l'étude. Quelque temps après il lui survint une affaire qui troubla un peu la tranquillité dans laquelle il vouloit vivre. On l'accus

accusa auprès du Roi Jacques d'être Puritain; mais il se justifia bien de ce reproche, & il le fit d'une maniere qui satisfit si fort le Prince, que le Roi pour récompenser le mérite de l'accusé, donna à Usserius l'Evêché de Meath qui étoit alors vacant.

Usserius, qui auparavant se faisoit un devoir de prêcher, ne diminua rien de sa premiere ferveur quand il se vit Evêque. Il se crut au contraire plus lié que jamais au ministere de la Parole; & pour marquer d'une maniere authentique combien cette obligation étoit grande, il voulut que sur son Sceau Episcopal fussent gravées ces paroles de l'Apôtre : *Va mihi si non evangelisavero: Malheur à moi si je ne prêche l'Evangile.*

Ampton Archevêque d'Armach étant venu à mourir, Usserius lui succeda; & ce nouvel honneur ne changea rien dans ses mœurs. On le vit prêcher avec le même zéle & la même assiduité que lorsqu'il n'étoit qu'Evêque de Meath. L'Historien nous fait le portrait d'Usserius; il nous décrit sa taille, sa mine, son port, & finit par des éloges qui tiennent plus du Rhetoricien que de l'Historien. Cette Histoire est fort courte; on la termine par un Catalogue des Ouvrages d'Usserius, dont les uns sont Latins, les autres Anglois.

Ceux qu'il a donnez en Latin sont:

De la succession & de l'état des Eglises Ch[...] tiennes, à Londres en 1613.

L'Histoire de Gotteschalch, à Dublin 1631.

De la naissance des Eglises Britanniques Dublin en 1632.

Les Epîtres de S. Ignace Martyr, avec Notes, à Oxford en 1645.

De l'ancien Symbole Apostolique de l'E[...] Romaine, & de quelques autres formules [...] Foi, à Oxford en 1647.

De l'Année solaire des Macedoniens, à L[...]dres en 1648.

Les Annales de l'Ancien Testament, à L[...]dres en 1650.

Une Lettre sur les differentes leçons du T[...] Hebreu, à Londres en 1652.

Les Annales du Nouveau Testament, à L[...]dres en 1654.

Regles touchant la version des Septante Londres en 1655.

Une Chronologie sacrée, à Oxford en 16[...]

Les Ouvrages Anglois sont:

Trois Discours, dont l'un qui est sur l'uni[...]salité de l'Eglise, fut prononcé devant le Roi [...]ques le 20. de Juin de 1624.

Une Réponse au Pere Malone Jesuite, à L[...]dres en 1631.

Un Traité de l'ancienne Religion des H[...]nois & des Anglois, à Londres en 1631.

Un Traité de l'Incarnation intitulé Im[...]nuel, à Londres en 1639.

La Confirmation du Jugement de Renauld sur l'Episcopat, à Londres en 1641.

Une Description Geographique de l'Asie Mineure, à Oxford en 1643.

De l'Origine des Evêques, & des Metropolitains, à Londres en 1644.

Un petit Catechisme, à Londres en 1645.

Plusieurs Ouvrages mêlez, sçavoir :

Reduction des devoirs des Evêques.

Un Traité de l'étenduë des merites de la mort de Jesus-Christ.

Un Traité du Sabbat.

Un autre de l'Ordination des Ministres dans les autres Eglises des Reformez.

Un Traité de la Puissance du Prince, le tout imprimé à Londres en 1658.

Outre ces Ouvrages il y en a d'autres du même Auteur qui n'ont pas encore été mis en lumiere, sçavoir:

La Censure des Peres de l'Eglise, & de quelques autres Ecrivains Ecclesiastiques.

Une Exposition ou Préface sur Bellarmin, en deux volumes.

Une Bibliotheque Theologique.

Le troisiéme Theologien est Charles de Maest, natif de Leiden, & Professeur en Theologie à Utrecht, mort en 1650. La Vie qu'on en trouve ici est une Oraison funebre qui a été prononcée par Jean Hoornbeek le 20. d'Avril de 1651. Cette Piece contient peu de faits, mais elle est fort riche *en paroles.* L'Orateur, par exemple,

emple, pour nous dire que Maest est
Leiden, commence par nous faire re
quer qu'il n'y a rien surquoi l'esprit hu
ait plus de curiosité que sur l'origine
choses qu'il souhaite de sçavoir. On
firme cette proposition par la dispute
sept principales Villes de la Grece s
païs d'Homere. On l'appuye encor
l'exemple d'Alexandre, qui après un
voyage, se voyant arrivé enfin au Te
de Jupiter Ammon, n'eut rien tant à
que de consulter l'Oracle sur l'Origin
Nil. Après ce début on nous averti
pour nous apprendre l'origine de M
on nous dira qu'il est né à Leiden en
le 25. de Janvier.

Charles de Maest étoit d'une nob
mille: il n'avoit que deux ans que so
re, homme sçavant dans les Lettres
obligé de quitter la Flandre, d'où
chassez tous les Reformez; & se vit
traint, pour vivre, de se mettre à i
re des enfans à Middelbourg. Peu
nées ensuite Charles de Maest ayant
coup profité dans l'Ecole de son pere
sçachant tous les Auteurs Grecs, Ho
Euripide, &c. fut envoyé à l'Acaden
Franequer, où après avoir appris le
thematiques & la Medecine, il se
tout entier à l'étude de la Theo
Quelque temps après il fut appellé à U
pour y professer cette Science.

L'Historien lui donne de grands éloges sur sa maniere d'enseigner, & sur son zele à prêcher. Il nous le représente comme un exemple qui doit instruire tous ceux qui étant chargez d'annoncer la parole de Dieu, ne songent qu'à briller par leurs paroles, & se répandent en discours inutiles. Cette Oraison funebre est fort courte, mais elle a le défaut de la plûpart des pieces de ce genre, qui est d'être pleine de phrases & de tours, & de contenir peu de faits interessans ; c'est ce qui est cause que l'Extrait que nous en donnons est si court. Les Ouvrages de Charles de Maest sont:

Un Recueil de Questions importantes, à Utrecht en 1650.

Diverses disputes Theologiques, l'une sur Jesus-Christ Redempteur, contre les Sociniens.

L'autre sur Melchisedech.

L'autre sur les versets 14. 15. *&* 16. *du chap.* 1. *de la premiere Epitre aux Corinthiens, où il est dit, Qu'il seroit honteux à un homme de laisser toûjours croître ses cheveux, & que les femmes doivent laisser croître les leurs pour s'en servir comme de voile.*

Une autre sur le Vœu de Jephté.

Une autre sur la Sepulture. Le tout imprimé à Utrecht en la même année.

Le quatriéme Theologien est Jean Strangius Professeur en Theologie à Glascow, natif de Irwin dans le Comté de Cuningham,

ſaint homme, à qui ſon zel
re de Dieu attira beaucoup
qui ſe trouva toûjours ſoût
cours de celui qui protege
Un des points ſur lequel on
ſon mérite, eſt d'avoir ſçû
principaux membres d'une i
de perſeverer dans la Religi
qu'un ſçavant Jeſuite leur a
braſſer. Peu de temps ap
bonnet de Docteur, & en
Glaſcow par ordre du Roi C
remplir la place de Jean Ca
de l'Academie de Glaſcow
voit fait ſa démiſſion. Stra
quelque temps vêcut aſſez
dans ſon emploi, prêchant,
enſeignant avec l'applaudiſſe
le monde. Mais comme il

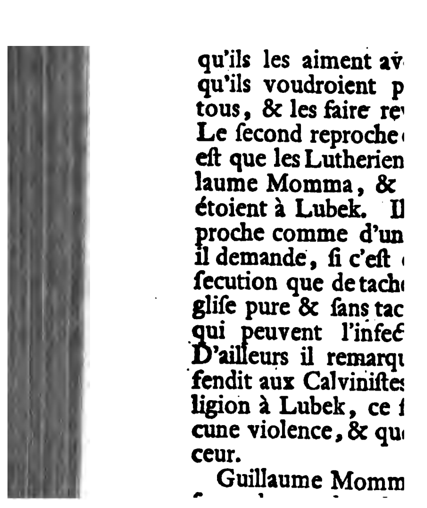
s ce Concile tout fut appaisé. L'Histo-
ı rapporte les Actes du Concile; & c'est
là que finit cette Histoire, qui com-
nous l'avons remarqué est fort courte,
avec cela fort negligemment écrite. Les
ıvrages de Strangius sont :

*Un Traité de la volonté & des actions de
u par rapport au peché*, en 1657.

*Un autre de l'interpretation & de la perfec-
de l'Ecriture sainte, où il parle au long
Traditions contre le Cardinal Bellarmin,
re Stapleton, Gretser, Gregoire de Valence,
quelques autres, avec quelques Opuscules
hant l'Image de Dieu, le Sabbat, la Poly-
ie, & quelques autres sujets.* A Rotter-
ı en 1663.

Le cinquiéme Theologien, est Guillau-
Momma, natif du Duché de Julliers
rès d'Aix la Chapelle, Professeur en
eologie à Middelbourg, & Ministre de
nême Ville, mort en CIↃ. DC. LXXVII.
tte Vie, dont on ne nous dit point
istorien, contient peu de faits remar-
ables: elle roule presque toute sur la dis-
ce que Guillaume Momma eut à essuyer
la part des Lutheriens, qui l'obligerent
ortir de l'Eglise de Lubek pour aller s'é-
lir ailleurs, parce que les Lutheriens n'y
uloient point de Reformez. L'Auteur
Recueil dit, que ce n'est qu'avec beau-
up de peine qu'il s'est déterminé à don-
r cette Vie, vû que l'Historien se dé-

chaîne



qu'ils les aiment av
qu'ils voudroient p
tous, & les faire re
Le ſecond reproche
eſt que les Lutherien
laume Momma, &
étoient à Lubek. Il
proche comme d'un
il demande, ſi c'eſt
ſecution que de tach
gliſe pure & ſans tac
qui peuvent l'infect
D'ailleurs il remarqu
fendit aux Calviniſte
ligion à Lubek, ce
cune violence, & qu
ceur.

Guillaume Momm

Theologie. Quelque temps après il fit un Traité Theologique intitulé *Oeconomia temporum.* En CIↃ. IↃCVI. le 8. de Juin, il fut fait Ministre à Lubek, d'où les Lutheriens l'obligerent enfin de sortir. L'Historien raconte, d'une maniere peu favorable aux Calvinistes, les contrarietez que Momma eut à souffrir dans cette occasion. Quelque temps après il fut appellé à Middelbourg pour y être le Ministre ordinaire. Il lui survint dans cette place bien des traverses, que Momma lui-même raconte dans une Lettre écrite à un de ses amis. L'Historien rapporte cette Lettre, où Momma parle de lui-même, & raconte tout ce qu'il eut à souffrir. Cette Lettre tient vingt-deux pages, & la Vie toute entiere n'en contient que trente-deux. La Lettre ne renferme rien de fort considerable, on y voit un homme qui se plaint, & qui a soin de se représenter lui-même d'une maniere à faire juger avantageusement de sa patience & de sa fermeté.

Les Ecrits de Guillaume Momma sont: *Un Discours sur nôtre Seigneur Redempteur des hommes.* A Amsterdam en 1683.

Un Traité des differens états de l'Eglise de Dieu sous l'ancien Testament, & sous le nouveau, en trois livres. A Amsterdam en 1683.

Exposition sur differens points de Theolo-

gie. A Amſterdam en 1683.

Méditations ſur le Catechiſme de Heidelberg. A Leiden en 1684.

Meditations poſthumes ſur les Epîtres de S. Paul aux Romains & aux Galates. A la Haye en 1688.

Three years Travels from Moſcow overland to China: thro' Great Uſtiga, Sirania, &c. *C'eſt-à-dire : Voyages de trois ans, de Moſcou à la Chine par terre, au travers de la grande Uſtige, de la Sirianie, de la Permie, de la Siberie, de Daour, de la grande Tartarie, &c. juſqu'à Pekin. Relation où l'on voit une deſcription exacte & détaillée de l'étenduë & des limites de ces païs; les mœurs des Barbares qui les habitent, leur Religion, leur Gouvernement, leurs mariages, leurs occupations journalieres, leur maniere de ſe vêtir, de ſe loger, de ſe nourrir, leur mort, leurs cérémonies funeraires, &c. par M.* EVERARD YSBRANT IDES, *Ambaſſadeur du Czar de Moſcovie vers l'Empereur de la Chine; avec une Carte de ces Païs dreſſée par lui-même ſur ſon voyage, & pluſieurs Planches curieuſes. On y a joint une deſcription de la Chine écrite par un Chinois, avec pluſieurs remarques en forme de Commentaire, qui ſe rapportent à ce que l'on a écrit en Europe touchant ce Païs. Le tout publié en Hollandois par les ſoins de M. Witzen, ci-devant* Am-

Ambaſſadeur de Hollande, & traduit fidellement en Anglois. A Londres chez W. Freeman, &c. 1706. vol. in 4. pagg. 210.

JEAN & Pierre Alexewitz Czars de Moſcovie, ayant formé le deſſein d'envoyer une Ambaſſade à l'Empereur de la Chine, choiſirent M. Ides pour Ambaſſadeur. Il fit le chemin par terre; & comme dans le cours d'un voyage long & penible, il traverſa lentement differens païs barbares & inconnus, il prit ſoin de remarquer tout ce qui mérite quelque curioſité, ſoit pour l'hiſtoire des hommes, ſoit pour les recherches de l'hiſtoire naturelle. Dans e Chapitre dix-neuviéme de ce Livre, il fait profeſſion de dire les choſes comme il les ſçait, ſans rien exagerer, & ſans groſſir ſon Recueil de contes frivoles, fondez ſur des ouï-dire. Il avoit avec lui la Carte de ces Païs-là dreſſée par le célébre M. Witzen, qui le premier a fait connoître en Europe toute la Siberie, & les autres Provinces qui s'étendent juſqu'au fameux mur de la Chine. Elle lui étoit d'un grand ſecours pour ſe conduire; mais il s'appliquoit en même-temps à la rectifier, & à la mettre dans l'état qu'il l'a donnée à la tête de ſon Livre. Surquoi à la page 90. il avertit les lecteurs qu'on ne doit pas s'attendre à y voir les différentes poſitions des Villes & *des Rivieres* marquées avec la der-

niere précision, mais qu'on doit se contenter de les trouver dans les degrez de latitude, parce que ces vastes contrées n'ayant point encore été traversées par aucun Geographe, il s'est borné à prendre la hauteur du Pole avec un instrument de Mathematique, laissant aux autres le soin d'entrer plus exactement dans le détail des distances : c'est assez pour lui, dit-il, d'avoir frayé un chemin que personne n'avoit encore tenu.

Cette Relation est distribuée en vingt Chapitres, dont les dix premiers contiennent ce que M. Ides a trouvé de remarquable sur sa route. Les six qui suivent comprennent ce qui s'est passé dans la Chine même au sujet de son Ambassade. Les deux suivans regardent son retour à Moscou; enfin dans les deux derniers l'Auteur fait une revision des précedens, qui de son aveu ne sont pas écrits avec assez de methode. Quiconque voudroit traduire ce Livre pourroit, sans toucher au fonds, le rendre meilleur qu'il n'est quant à la disposition, en remettant à leurs places les choses qui remplissent les deux derniers Chapitres. Tel est le plan général de cet Ouvrage, qui a déja paru en Hollandois, mais dont nous n'avions rien dit dans nos Journaux.

M. Ides partit de Moscou le quatorze *de Mars 1692.* & depuis son départ jusqu'à son

proſternez devant, ils font leur priere. Après quoi ils en mangent la chair, & retournent chez eux. La cérémonie achevée, en voilà pour un an, ſans qu'ils ſe mettent en peine de prier davantage dans tout le cours de l'année, regardant, diſent-ils, la priere comme inutile. Ils n'apportent pour raiſon de cette coûtume que l'exemple de leurs ancêtres, qui en ont uſé ainſi. Du mouvement & de l'ordre des Aſtres, ils concluent l'exiſtence d'un Etre qui en gouverne le cours. Quant au demon ils n'en veulent point entendre parler, diſant qu'ils n'en ont nulle connoiſſance; ce qui eſt très-extraordinaire parmi des peuples barbares. Ils ont une idée de la reſurrection des corps, mais ils n'en ont point de bien arrêtée ſur la nature des récompenſes qui attendent les hommes après cette vie; & ne ſçavent ſi elles ſeront par rapport à l'ame ou par rapport au corps. Et dans cette penſée ils enterrent leurs morts avec des habits & de l'argent, afin qu'au jour de la reſurrection ils ne manquent de rien. Ils ſe lamentent d'une façon extraordinaire ſur les corps morts. Ils étendent les ſoins de la ſepulture juſqu'aux chiens dont ils ont tiré du ſervice à la chaſſe ou autrement. Ils conſtruiſent un petit tombeau ſoûtenu ſur quatre eſpeces de pilliers, *ſous lequel ils couch*ent le chien mort,

qui reste là tant que la cabane dure.

Ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. Ils observent de ne se point marier dans les dégrez de parenté jusqu'au quatriéme. Le mari achete sa femme de celui dont elle est fille. Ils n'ont point de Prêtre, & tout se passe sans grande cérémonie ; seulement on invite la parenté à un repas. Lorsqu'une femme est prête d'accoucher, elle est obligée de se retirer dans le bois en une cabane faite exprès ; & depuis qu'elle est accouchée, ni elle, ni même son mari ne doivent approcher de personne pendant l'espace de deux mois. Quand on leur parle de Religion, leur réponse ordinaire est qu'ils s'en tiennent à ce qui a été pratiqué par leurs ancêtres. L'Auteur entre dans un grand détail, sur leur maniere de se loger, &c. que nous passons pour n'être pas trop longs ; & parce qu'on imagine assez ce que c'est que des cabanes, & ce qui fait la richesse d'un Sauvage.

Les Tartares qui habitent autour de Tobolska sont tous Mahometans. L'Auteur fut admis par le Waiwode dans leur Mosquée, & vit les cérémonies qui s'y pratiquent. Les Mosquées ont de grandes fenêtres ; le plancher en est couvert de tapis, & ces tapis en sont le seul ornement. Avant que d'y entrer on laisse ses souliers à la porte ; l'on s'assied à terre

dans

; la Mosquée les jambes ployées
. soi. Le Prêtre ou Mufti est vêtu
:oile de cotton blanc, avec le turban
ıc en tête. J'apperçûs quelqu'un, dit
ıteur, qui de derriere la troupe fit en-
ire une voix rauque & forte; chacun
nit à genoux : le Prêtre prononça
lques paroles qu'il termina en criant,
ı, *Alla Mahomet*, ce que le peuple
:ta trois fois en s'inclinant. Cela fait
Prêtre ayant regardé dans ses deux
ns, comme pour y lire quelque cho-
repeta la même formule. Il tourna
uite la tête à droit d'abord, & puis
auche : l'assemblée en fit autant, &
:érémonie finit. Ce Mufti est Arabe,
en si grande consideration parmi ceux
sa Religion, que le respect qu'ils ont
ır lui leur fait estimer ceux qui sça-
t lire ou écrire en Arabe. Le recit
cette priere Mahometane n'a rien de
ıarquable, si ce n'est la maniere dont
hommes conçoivent & rapportent les
·iques d'une Religion qui n'est pas la

mez , ...
qu'on n'eut tué la vache
fil. Dans cet endroit du
des choses fort curieuses to
maux, & principalement to
tors; ceux qui croyent qu
de pures machines, y trou
exercer leur méchanique.

Parmi les Tunguziens
niere bien bizarre de se
ment, quand on est accus
mis quelque mauvaise ac
paroît devant le Juge; &
la verité de ce qu'il dit,
se conduit. Il prend un
couche par terre, & lui
ventre au côté gauche,
che sur la playe, & suce
Après cela il le leve &
épaule, & approche en

M. Ides s'attachant à remarquer des choses si singulieres, arriva proche du mur qui sépare la Chine de ses voisins. Il fut reçû par un Mandarin député exprès pour cette fonction, & delà conduit à Pekin, où il fut traité avec de grands honneurs; l'ordre observé dans sa premiere audience, & dans son audience de congé, est décrit fort en détail. Dans la premiere audience, l'Empereur ne fit que recevoir ses Lettres de créance; mais quelques jours après il voulut lui donner à manger. L'Empereur mangeoit seul; sa table étoit couverte de viandes froides, de fruits & de confitures. La table de l'Ambassadeur étoit environ à douze pieds de celle de l'Empereur. Près de deux cens, tant Mandarins que Seigneurs, mangeoient dans la même salle, deux à chaque table, assis sur des tapis à la maniere des Persans. La suite de l'Ambassadeur étoit placée derriere lui, dans une assez grande distance : l'Empereur envoya à l'Ambassadeur une oye rostie, un cochon, & une queuë de mouton. On lui servit ensuite plusieurs plats de fruit, du thé, de la farine fricassée avec du beurre, qui ressembloit, dit-il, assez bien à du caffé. L'Empereur lui fit demander quelle langue de l'Europe il entendoit : il nomma entr'autres la langue Italienne; *surquoi* l'Empereur ordonna

qu'on fit entrer trois Jesuites, sçavoir un François nommé le P. Gerbillon, & deux Portugais, dont l'un n'est pas nommé, & l'autre s'appelle le P. Antoine Thomas. Le P. Gerbillon eut ordre de s'approcher de l'Ambassadeur, & lui fit en Italien diverses questions. Ensuite M. Ides, conduit par l'oncle de l'Empereur, s'approcha, & ayant monté six degrez, s'assit à la table qui étoit vis à vis de l'Empereur, lequel lui fit demander par le même Jesuite, à quel dégré de latitude étoit Moscou, & à quelle distance de Pologne, de France, d'Italie., de Portugal & de Hollande. Le Viceroi, oncle de l'Empereur, lui présenta du *Cumis* dans une coupe d'or, qu'il rendit après en avoir goûté. Le Cumis est une sorte d'eau de vie faite de lait de cavalle distillé, ce breuvage est ordinaire en Tartarie. L'Empereur lui fit demander aussi, s'il ne sçavoit point des nouvelles du P. Grimaldi, qui étoit allé en Europe par l'ordre & pour des affaires de l'Empereur. Il lui répondit ce qu'il en sçavoit. A quelques jours de là il fut invité par les Jesuites à aller voir leur Maison. Il y alla, il en donne ici une grande idée, soit pour le culte divin, soit pour la Bibliotheque & le logement.

Nous omettons plusieurs choses qui pourroient

roient avoir place dans un Extrait; pour dire un mot de la seconde partie de ce Volume, laquelle contient une description abregée de la Chine; à quoi M. Ides, dans les dernieres lignes de son voyage prend soin de renvoyer le Lecteur, ne croyant pas avoir assez parlé de ce vaste Empire.

On voit dans l'Avertissement du Traducteur Hollandois, que cette Description a été faite par un Chinois nommé dans le titre Denyskao, né à Canton, Chirurgien de Profession, lequel aiant embrassé la Religion Chrétienne, & passé à Siam & dans l'Inde, donna lui-même copie de son Manuscrit à l'Ambassadeur de Moscovie. On y voit aussi que la traduction Hollandoise a été faite sur une traduction du Chinois en un Latin très-barbare & très-défectueux; de sorte que le Traducteur a quelquefois été obligé de laisser des endroits en blanc, de suppléer à d'autres par des choses tirées des Ecrivains qui ont traité le même sujet, & d'y ajoûter des Notes pour l'éclaircissement du reste.

Depuis quelques années l'Empire de la Chine est si connu en Europe, par les différentes Relations qu'on en a publiées, qu'il seroit peu utile de donner ici un abregé de celle-là. La plus grande des Notes qui servent de corrections ou de com-

mentaire à ce Traité, ſont tirées des livres que les Jeſuites ont écrit touchant cet Empire; où, comme le dit M. Ides, ils ſignalent leur zele pour l'établiſſement de la Religion Chrétienne.

Après avoir lû des Voyages de M. Ides, on demande naturellement ce qu'il alloit faire à la Chine: & l'on voudroit qu'il eût rendu compte de ſa negotiation. Mais on ne doit pas être ſurpris de n'en rien trouver, puiſqu'il n'a pas prétendu écrire d'affaires, mais donner le Journal de ſon Voyage. Il a rempli ſon titre, & c'eſt aſſez pour tout homme qui fait un livre, ſans qu'on ait à ſe plaindre de n'y trouver pas tout ce qu'on ſouhaiteroit d'y trouver.

FREDERICI RUISCHII Anatomiæ & Botanices Profeſſoris, Theſaurus Anatomicus quintus, ſextus & ſeptimus, cum figuris æneis. *Amſteladami apud Joannem Wolters* 1705. C'eſt-à-dire: *Cinquiéme, ſixiéme & ſeptiéme Treſor Anatomique de* Frederic Ruiſch, *Profeſſeur d'Anatomie & de Botanique.* A Amſterdam chez Jean Wolters, 1705. cinquiéme Treſor, p. 54. ſixiéme, p. 92. ſeptiéme, p. 44.

NOUS avons déja parlé des quatre premiers Treſors Anatomiques de M. Ruiſch,

Ruiſch, ſçavoir, des deux premiers dans les pagg. 449. & 1010. des Journaux de 1702. & des deux autres dans le XIII. Journal de 1705. p. 342 & 344. il nous reſte à préſent à parler du cinquiéme, du ſixiéme & du ſeptiéme, qu'on nous donne ici dans un même recueil. Ces trois derniers Treſors Anatomiques renferment comme les autres un grand nombre de curioſitez. On y voit une phiole contenant la tête d'un enfant, de laquelle la partie ſuperieure du crane eſt enlevée, en ſorte que le cerveau paroît à découvert. On y voit un bras d'enfant tenant une dure-mere, dans laquelle on diſtingue toutes les arteres par le moyen de la cire dont elles ſont remplies. On peut ſe convaincre par cette dure-mere combien cette membrane eſt dure & tendineuſe. Un autre bras fort frais & ſans rides, tenant une branche de la plante nommée Fleur de la Paſſion, accompagné de ſon fruit: ce fruit y eſt tendre & ſans aucune ride.

Une phiole pleine de liqueur, où M. Ruiſch conſerve une portion d'un poulmon de ſerpent.

Une autre phiole où on voit un œil de poule ſi bien préparé, qu'on en diſcerne tous les muſcles.

Les laites d'un fœtus de baleine, dont la moitié paroît rouge à cauſe des vaiſſeaux ſanguins qui y ſont pleins de ſang.

Le fœtus d'une Ethiopienne venu à cinq

mois, dont le deſſus de la tête eſt tout couvert de cheveux juſqu'aux paupieres.

Le mammelon d'une Baleine, lequel eſt ouvert par le milieu, & où l'on voit le conduit du lait.

Le ſquelet d'un Rat ſoûtenu ſeulement ſur un de ſes pieds, & qui ſemble être prêt à courir

La moitié du nez d'un homme, où l'on voit la marque d'un grain de petite verole, faite comme une étoile.

Trois petits oſſelets comme des grains de ſable, trouvez dans la glandule pineale.

Pluſieurs matrices de femme.

Pluſieurs œufs & pluſieurs ovaires de femme; des inteſtins, des rates, des foyes, des meſenteres; des fœtus de toutes ſortes, des pierres trouvées en diverſes parties du corps, & une infinité d'autres choſes dont le détail ſeroit trop long.

M. Ruiſch nous avertit ici que c'eſt à lui qu'on doit pluſieurs préparations Anatomiques, & pluſieurs découvertes que M. Vieuſſens a voulu s'attribuer; & il fait là-deſſus un long expoſé.

Nous ne pretendons point entrer ſur ce ſujet dans aucune diſcuſſion. M. Ruiſch & M. Vieuſſens ſont d'un mérite trop diſtingué pour que nous voulions prendre aucun parti qui puiſſe choquer l'un ou l'autre. Tout ce que nous dirons, c'eſt qu'il n'y a

:nt que du mal-entendu dans les dé-
z des Sçavans.

ait des Lettres écrites aux Journalistes sur les nouvelles de Litterature.

DE ROME.

P. Horace Burgundi Jesuite, nous
ait esperer des Reflexions Mathema-
s sur le Timée de Platon. Il en a
voir quelques échantillons à des Sça-
de ses amis, qui en disent du bien par
ce.

es Antiquitez d'Horto sont achevées
primer, mais on ne les a pas encore
en vente, on attend après une Carte
graphique de ce païs que M. l'Abbé Fon-
i a crû necessaire pour l'intelligence
n Ouvrage.

Abbé Garafolo a fait une petite Dis-
tion sur la Maniere de bien penser,
est une addition aux Lettres que le
quis Orsi a publiées sur cette matie-

DE ZURICH.

n verra bien-tôt paroitre ici un Traité
le Titre *de querelis Piscium*. C'est une
e de plainte des Poissons contre les
raux. *Cet* Ouvrage sera curieux, &
on

on y trouvera des Estampes d
de ces animaux, que l'Auteu
son Cabinet, & qui ont été
des mines où l'on suppose q
avant le déluge. L'Auteur e
zer. Il n'épargne rien pour
ver les Planches.

Son frere travaille de s
Ouvrage de Botanique. C'
des Simples qui croissent d
avec des Figures. Nous a
Ouvrages sur cette matiere :
ne doit contenir que les Pl
autres n'ont point parlé, &
pas encore vû de description

DE WITTEM

On a publié ici depuis p
ges de la célébre Roswite,
l'Abbaye de Gandersheim,
pereurs Othons. Ce sont p
de vers sur différens sujets. C
Eloge historique de l'Empe
le martyre de S. Denys, &c

Mais il y a bien de l'appa
en fera bien-tôt une nou
car dans le temps que M.
donné ce Recueil au publi
encore aucune connoissanc
portant Ouvrage de cette
C'est un Poëme de Fundati

dersheimensis, qui contient des particularitez de l'histoire de ce temps-là, lesquelles ne se trouvent point ailleurs. Henri Bodo en parle dans le Recueil qu'il a donné sur les Antiquitez de la Ville de Gandersheim; mais cette Piece s'étoit perduë, & ce n'est que depuis l'impression du Recueil de M. Schurzfleisch qu'elle s'est retrouvée. Elle est entre les mains de Madame l'Abbesse de Gandersheim, fille du Prince Antoine Ulric Duc Regent de Brunsvic.

DE DRESDE.

Frederic Gleditsch vient de mettre en vente *Tenzelii Saxonica Numismata sive Nummophylacium Saxonicum*, dont nous avons parlé dans le Suplement du mois dernier. p. 596. Cet Ouvrage est écrit en Allemand, avec une version Latine pour ceux qui n'entendent point l'Allemand, Les Medailles & les Monoies y sont représentées en taille-douce, & il contient six gros vol. in 4.

Les trois premiers contiennent l'Histoire Métallique de la branche Albertine depuis Albert le Courageux Chef de cette branche, jusqu'à Frideric Auguste à présent regnant.

La branche Ernestine commence au quatriéme vol. On voit d'abord les Monoies & les Medailles qui ont été frappées depuis

On travaille à une n
d'un gros Ouvrage, dont
Matthæi Poli Londinensis ,
rum aliorumque S. Scriptur
Commentatorum editio rece
supplemento ad Libros apocr
desiderato , nunc vero s
methodum accurate ex
Theologis concinnato , necno
plane novo , Libros Biblico
& quæ ad usum Criticu
visa ex celebrioribus Aucto
tim exhibente. Hoc Co
Suplément & l'Append
cette Edition , à ce qu
précedentes, se vendron

nde, le bâton pour les punir, *onum.* Cet Ouvrage contient Exorcismes terribles & surprenans. y promet une science toute e pour chasser les demons du s possedez, aussi-bien que des rès-efficaces contre la possession s esprits. C'est le P. T. Hierô- e Cordelier qui est Auteur de

ictionnaire universel en quatre, c'est-à-dire, en François, en en Latin & en Allemand, pa- cessamment. Ce sera un gros se vendra chez Jean Philippe

echerché avec soin tous les Ou- e Jean Hus, & Maximilien de s imprime actuellement. Cette era plus ample & plus exacte tes celles qui ont paru jusqu'à On l'a revûë & corrigée, & ajoûté un Recueil de tous les ges qui ont paru favorables à s, avec des Tables fort éten- Le même Libraire réimprime l'Amphitheatre de la Sagesse par Kunrath : *Kunrathi Amphi- Sapientiæ æternæ, in fol.*

D'OX-

M. Halley fameux M
continuë à traduire les Ou
lonius Geometre célébre q
dant la cent trente quatri
de ſelon Heraclius dans l
mede. Il nous en a déja
petits Traitez intitulez *de*
& ſpatii, qu'il a traduit d
qui ſont imprimez à Oxfor
il travaille à préſent ſur le
ſixiéme & le ſeptiéme Li
Auteur, *de Conicis*, qu'il
de l'Arabe ſur une copie
MS. qui eſt entre les m
d'Irlande. On lui a prom
doit confronter avec la
eſpere rétablir le huitiém
me Ouvrage, parce qu'

E HOLLANDE.

nſſons à Waesberge impriment une
démontrée mathematiquement
e Muys. Elle porte pour titre, *Ele-
yſices methodo Mathematicâ demon-*
t Auteur a été appellé à Groningue
u pour y profeſſer la Philoſophie.
aelte a publié une ſeconde Edi-
Livre de l'Education des Enfans
Locke, traduite par M. Coſte.
tion eſt de beaucoup augmentée.
e Traducteur a donné une autre
n Latine des Obſervations de M.
: les animaux qui ſe trouvent
utres animaux. Elle eſt imprimée
Wetſteins. Ce Libraire fera
paroître le Catalogue des Livres de
ouyſe Auteur des Notes de la der-
tion de Tibulle, & auſſi-tôt après
vrira la vente.
rbeyrac, Auteur de la traduction
de la Nature & des Gens, & des
de l'Homme & du Citoyen, par le
Puffendorff, & de pluſieurs autres
s, a traduit le ſecond vol. des
Anglois de M. Tillotſon. Il ne
voir lû quelqu'un de ces Livres
ger de la différence qui ſe trou-
re la traduction que l'on a vûë
er Tome de ces Sermons, & cel-
ond. Le

Le Livre que M. Sherlok a composé sur l'Immortalité de l'ame, & sur la felicité de la vie future, est sous la presse, & se vendra chez H. Desbordes. Ce même Libraire travaille à une troisiéme Edition des Sources de la corruption par M. Ostervald.

La querelle qui s'est élevée entre les Cocceiens & les Voetiens n'est pas encore finie. On voit paroître tous les jours de nouveaux Ouvrages à ce sujet. Plusieurs Cocceiens ont écrit en François contre l'Auteur des *Entretiens sur les differentes methodes d'expliquer l'Ecriture de ceux qu'on appelle Cocceiens & Voetiens.* M. Vantil, Professeur à Leide, y a répondu en Latin. Un Professeur de Dort nommé d'Outrein vient de l'attaquer dans un Livre écrit en Flamand, & M. de Joncourt Auteur des *Entretiens*, a un Livre sous la presse contre ce dernier.

DE PARIS.

Il paroîtra bien-tôt un petit Livre intitulé, *Question curieuse*, Si l'histoire des deux conquestes de l'Espagne par les Maures est un Roman. L'Auteur, du mérite duquel on a pû juger par sa Dissertation sur Victor de Vite, s'y propose deux choses. La premiere est, d'examiner si Albucacin Tarif Abentarique est un Auteur

:el qui ait exiſté & qui ait écrit cette
liſtoire. La ſeconde, ſi elle ne mérite
as plûtôt le nom de Roman. L'Auteur
roit qu'Albucacin Tarif Abentarique eſt
n Phantôme qu'on a pris plaiſir de for-
er pour donner plus d'autorité au Ro-
ıan qu'on nous debite ſous ſon nom,
: qu'il ſemble attribuer à Miguel de
ıuna. Ce Livre ſe vendra chez Charles
luguier.

Le même Auteur s'eſt auſſi appliqué
refuter le ſentiment de M. Baſnage ſur
: temps de l'établiſſement des Juifs en
'rance. L'Ouvrage qu'il a compoſé à
e ſujet eſt diviſé en deux parties. Dans
ı premiere il rapporte les endroits où
I. Baſnage a parlé de cet établiſſement,
: il prétend prouver par les reflexions
u'il y a jointes, que cet Auteur n'a
as apporté toute la diligence qui étoit
eceſſaire pour éclaircir ce point. Dans
ı ſeconde il tache de découvrir le temps
uquel les Juifs ſe ſont établis dans les
uatre parties de l'ancienne Gaule ; & il
éfend S. Ambroiſe & S. Cæſaire contre
:s accuſations de M. Baſnage.

On nous promet inceſſamment un nou-
el Ouvrage de M. de Pyles. C'eſt un
:ours de Peinture par principes. Il eſt
iviſé en treize Chapitres : le premier,
ui ſert de *Préface* à tout l'Ouvrage,
ontient une idée générale de la Peintu-

re. L'Auteur traite du Vrai, de l'Invention, du Coloris, des Païsages, & des autres parties de cet Art, dans les autres. Il a mis à la fin une espece de Table par le moyen de laquelle on pourra connoître sans beaucoup de peine de combien un Peintre l'emporte sur un autre. Ce sera un vol. in 12. qui se vendra chez J. Estienne.

Le second volume de la Bible du P. Calmet est sous la presse. Il contient l'Exode & le Levitique. Tout l'Ouvrage est prêt à imprimer, & on nous fait esperer qu'on sera exact à en donner un volume tous les six mois.

On travaille à une troisiéme Edition des Commentaires de M. Du Plessis ancien Avocat au Parlement, sur la Coûtume de Paris.

---

* Lucrum Hominis præcipuum : sive, de Religione Tractatus, dilucidè demonstrans Præceptorum Evangelicorum æquitatem, & quod multum conducat debita eorundem observatio ad Salutem & Felicitatem tam Societatum Publicarum, quam Privatorum Hominum. 12. *Oxoniæ typis Lichfieldianis. 1705.*

XIX.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 7. Mai M. DCCVIII.

Manichæismus ante Manichæos, & in Christianismo redivivus; sive Tractatus Historico-Philosophicus, quo non solùm ostenditur, &c. C'est-à-dire: *Le Manicheïsme plus ancien que les Manichéens, & ressuscité dans le Christianisme. Par* CHRISTOPHE WOLFIUS. A Hambourg, aux dépens de Chrétien Libezeit, de l'Imprimerie de Louïs Stromer. 1707. in 8. pagg. 528.

CET Ouvrage est divisé en trois Sections. Dans la premiere, l'Auteur echerche l'origine du Dogme des Manihéens sur les deux principes, l'un bon, autre *mauvais.* Dans la seconde, il fait *oir combien ce Dogme* a été répandu dans

ſeulement en qualité de
ſel de tous les Heretiques
une malignité particuliere
couvre cette malignité du
nom qu'il donna, ſelon l
le fruit avoit été défend
parens. Il l'appella *l'arb*
mal, afin de contrarier
avoit tant de fois app
fort bons ſes propres ou
ſinuer que Dieu étoit é
du bien & du mal. Par
que M. Wolfius, le dia
pêcher qu'on ne le ſc
cauſe du mal, & donnc
lieu de croire, qu'il
l'origine dans la matie
creée. L'arbre n'étoit c

'opinion des deux principes a été commune aux Philosophes Barbares, & aux Grecs, & que la plûpart des Heretiques 'ont embrassée depuis la naissance du Christianisme.

Les Hebreux ont adoré le mauvais principe; Moïse se plaint qu'ils offrent des victimes aux *demons*, שדים. Ils croyoient aussi, à ce que suppose l'Auteur, que le bouc que l'on conduisoit dans le desert, à la Fête de l'Expiation, étoit un present qu'on faisoit au diable, pour l'appaiser. Le Rabbin qui a composé le Livre כפתור dit que c'étoit pour aveugler le [illegible]ble; & sa raison est, qu'il est écrit, *les presens aveuglent le clair-voyant.* [illegible]Auteur Juif du Traité *de la mort de Moïse*, en expliquant ces paroles: *Il n'y a point sur la terre de juste qui fasse le bien, & qui ne pèche*, enseigne que cela arrive, parce que la *matiere qui est la cause du mal*, domine sur la terre.

Les Caldéens tenoient pour les deux principes, puisque Zaratas Philosophe de cette Nation, enseigna à Pythagore, qu'au commencement il y avoit eu deux causes, sçavoir le pere & la mere; „ que „ le pere étoit la lumiere, & la mere l'obs„ curité. Que le chaud, le sec, le leger, „ & le vîte, appartenoient à la lu„ miere; comme le froid, l'humide, le „ *pesant*, & le lent, appartenoit à l'obs*curité.*

 Les

d'*Oromazes*; & au second,
& enseigna qu'Ariman ét
lieu qu'auparavant, les
qu'Ahrena avoit été créé d

Les Egyptiens honoroi
vorable, sous le nom d'Os
mal-faisant, appellé Typh
quoient aussi quelquefois
Les Zabiens adoroient le
pelloient le *Maitre du Bi*
aussi un culte religieux à *S*
dire, au mauvais principe,
fius.

Dans tout l'Orient, les
core persuadez de la puiss
nuisible; le representent
épouventables, & n'hono
lui. On l'appelle *Deume*
thila à Amboine, *Sariaf*

bares, passe aux Grecs, & croit trouver les deux principes des Manichéens dans Homere, dans Hesiode, & dans les autres anciens Poëtes. Il examine ensuite les diverses sectes des Philosophes. Comme ils ont presque tous supposé l'éternité de la matiere, & que d'un autre côté, la matiere est, selon lui, le mauvais principe des Manichéens, il ne lui est pas bien difficile de multiplier les prédecesseurs de ces Heretiques. Entre les Philosophes, ceux qui paroissent avoir parlé le plus clairement des deux principes contraires, ce sont les Pythagoriciens. „ Ils appellent le *Bon*, dit „ Plutarque, un, fini, tranquile, droit, „ impair, quarré, égal, droit (par opposition à gauche), brillant: & ils nomment le *Mauvais*, deux, infiniment agité, courbe, pair, plus long d'un côté „ que de l'autre, inégal, gauche, ténébreux: ce sont là, selon eux, les principes de toutes choses." M. Wolfius ne se borne pas aux Grecs. Les anciens Latins ont aussi été infectez de l'erreur dont il traite: s'ils avoient leur *Dijovem*, ils avoient aussi leur *Vejovem*.

Nôtre Auteur prétend que Simon le Magicien s'efforça d'établir dans l'Eglise cette détestable opinion dès le commencement du Christianisme. Menandre, compatriote de Simon, les Nicolaïtes, Saturnin, *Basilides*, Carpocrate, la soutinrent. Les

Adamites l'enseignerent aussi. Ils attribuoient la création du monde aux Anges, bons & mauvais, & s'abandonnoient à toutes sortes de voluptez, pour faire, disoient-ils, plaisir aux créateurs. Nous ne suivrons point M. Wolfius. Il découvre le Manicheïsme par-tout, & paroit convaincu que cette heresie a toûjours regné & avant & depuis Manès. Il la voit à présent chez les Quakers, chez les Pietistes, & les autres Fanatiques Protestans ; chez les Sociniens, chez les Arminiens. Il en soupçonne même les Catholiques ; & comme s'il avoit pris le parti de ne faire grace à personne, il n'épargne pas ses freres, & fait le procès à une partie des Lutheriens: *Neque... Veritate quidem suffragante, prorsus inficiari licet, quasdam Manichaïsmi notas nonnullis cœtûs nostri Deo devoti sociis impressas esse, quibus satis superque à rectè sentientibus distinguuntur,* C'est-à-dire : „ La Verité „ ne nous permet pas de nier absolument, „ qu'il n'y ait dans la doctrine de quelques- „ uns de ceux qui servent Dieu avec nous, „ certaines traces de Manicheïsme qui les „ distinguent suffisamment des partisans de „ la saine Doctrine. " A l'égard des Calvinistes rigides, il est vrai, selon lui, qu'ils ne joignent pas à Dieu une divinité nouvelle & imaginaire, mais ils metamorphosent *le vrai* Dieu, & s'en forment un qu'ils *déclarent* auteur du peché.

Da

Dans la troisiéme Section, M. Wolfius ıttache à montrer que l'existence de la ivinité maligne des Manichéens, ne peut accorder avec l'existence de Dieu, qui e sçauroit être ni infini, ni tout-puissant, i parfaitement heureux, s'il n'est seul ɔuverain. Comme M. Bayle a été accu- dans ces derniers temps de faire valoir Systême des Manichéens, M. Wolfius taque de toutes ses forces cet Auteur. paroît avoir lû avec soin ce que Mrs le lerc, King, Jacquelot, Jurieu, & Ber- ırd ont écrit contre M. Bayle. Il en a ême profité; & c'est principalement par urs raisons qu'il le refute. Si on conclut : là, qu'il ne va pas plus loin qu'eux, on : se trompera point.

Nous ne sçaurions nous resoudre à finir t Extrait, sans faire quelques remarques r la methode de l'Auteur. 1. Il aban- ınne de temps en temps le principal su- : qu'il traite, pour s'étendre sur d'autres ıtieres. 2. Il assemble tant de citations unes sur les autres, qu'elles pourroient patienter quelques Lecteurs. 3. Quoi 'il parle d'un sujet qu'il fait aussi ancien e le monde, les Auteurs qu'il cite sont ɔdernes pour la plûpart; & souvent c'est : leur foi qu'il produit les témoignages ceux qui ont vécu dans les siecles les ıs reculez. 4. Enfin, ses citations sont ıcées dans le milieu de son Texte; & il

phi, Favissæ utriusque
Romanæ quam Græcæ
riuntur simulacra Deor
norum Ducum, Poëta
in quavis arte illustrium
minæ tam virtutibus qu
Opus non minùs rei
styli jucundissimum.
rardi Muntendam. 170
Trésors de l'Antiquité G
où l'on trouve les Ima
grands Capitaines, des
Hommes illustres dans
les Portraits de quelq
par leurs vertus ou par
ge, qui ne tire pas mo
diversité des sujets, qu
le. Par HENRI S

de la diction, n'ont d'autre merite que celui de la singularité des Titres extraordinaires & capricieux qu'on leur donne. Il semble en effet, que les Auteurs de pareils Livres n'ayent d'autre vûe, que celle d'étourdir d'abord le Lecteur par quelques termes, qui lui soient inconnus ; & qui, en lui annonçant la grande érudition de ceux, qui ont été capables de mettre en œuvre des expressions si rares & si recherchées, lui fassent en même temps sentir sa propre ignorance. Il arrive de là, qu'au lieu que le Titre d'un Livre est ordinairement destiné à tracer une idée nette & précise de ce qui fait la matiere de l'Ouvrage; on diroit au contraire, dans le cas dont il s'agit, que c'est le Livre qui est en partie composé pour éclaircir le Titre bizarre, sous lequel l'Auteur a trouvé bon d'envelopper sa profonde Litterature. C'est un reproche qu'apparemment on ne fera pas à M. Henri Spoor, Medecin & Philosophe, qui en publiant ce nouveau Recueil, s'est proposé sans doute de nous donner bien d'autres singularitez, que celle qui s'offre dès la premiere page. Si le Titre de *Favissæ*, dont il s'est servi, n'est pas d'abord entendu de tout le monde, on pourra s'instruire de la veritable signification de ce mot, en consultant le commencement de la Préface; après quoi, l'on tombera d'accord, *que ce terme*, quoi que d'un usage

peu commun, n'en est pas moins expressif, pour désigner le *magazin* ou le *Tresor* de toutes les Richesses, que l'Auteur prétend nous étaller.

Ces Richesses sont de plus d'une sorte. Il y a des Portraits, gravez par le Sieur Bodard, dont on nous vante ici l'habileté; il y a des Explications en prose au dessous de chaque Portrait; il y en a d'autres en vers Elegiaques, qui remplissent les pages opposées, & qui sont suivies d'Epigrammes, la plûpart desquelles n'ont pas grande relation aux Portraits. Tout ce qui n'est point Gravûre, dans ce Volume, est de la façon de M. Spoor, Vers & Prose: & l'on peut lui rendre ce témoignage, qu'en voulant y peindre les Caracteres de ceux ou de celles, dont la Gravûre nous présente les principaux traits, il n'a pas oublié d'y peindre le sien fort au naturel.

Les Portraits sont au nombre de quatre-vingt dix-neuf, tous d'après l'Antique. Ce sont des Dieux & des Déesses, d'anciens Heros, des Rois & de grands Capitaines Grecs & Romains, des Empereurs Romains, des Hommes illustres dans les Sciences & les beaux Arts, des Femmes que leurs vertus ou leurs vices ont rendu fameuses. Ces Portraits viennent tous de bon endroit, s'il en faut croire M. Spoor, qui nous en fait l'Histoire dans sa Préface. *Joseph Testana* (dit-il) un des meilleurs Pein-

tres

: ſon ſiecle, ayant tiré de différens
ets la plus grande partie de ces Têtes,
entées ſur le métal ou ſur les pierres
uſes, ſe fit un plaiſir de les peindre
toute l'exactitude, & tout l'art dont
it capable. Quelque temps après,
Ange & Marc-Antoine *Canini*, firent
ces Tableaux du *Teſtana*, par les
urs Maîtres, & les ayant accompa-
le Deſcriptions Italiennes, ils en for-
it un Recueil d'un grand prix, qu'ils
ent à Louïs XIV. Roi de France.
us ajoûterons à ce détail (dont nous
rantiſſons pas les circonſtances,) que
cueil des *Canini*, fut imprimé à Ro-
1669, ſous ce titre: *Iconografia, cio
gni d'Imagini de famoſiſſimi Monarchi,
Filoſofi, Poëti, ed Oratori dell' Antichità,
da Gio. Angelo Canini, da frammenti
rmi Antichi, & di Gioie, Medaglie d'ar-
d'oro & ſimili metalli; con le prove
eſſo, autenticate da più claſſici Autori di
nedeſimi ſecoli. Data in luce con aggiun-
alcune Annotationi, da Marco Antonio
i, fratello dell' Autore. Alla Maeſtà
ianiſſima di Lodovico XIV. &c.* C'eſt
olume *in folio*, qui contient cent-trei-
anches, avec leurs Explications, tirées
ons Auteurs de l'Antiquité. Jean-An-
anini a conduit l'Ouvrage juſqu'à la
itiéme Planche; après ſa mort, Marc-
ine ſon *Frere*, a pris ſoin du reſte.

enrichit fon Cabinet de ces pre
ceaux. Or c'eft d'après ces mêm
naux, que le Sieur Bodart a gra
part des Portraits qui rempliffent
me. Ceux d'Alexandre le Granc
patre, & de quelques autres, on
gnez d'après de très-belles Agath
partiennent à M. *Vander Mark*,
Livre eft dédié; & ceux de Traj
drien, d'Antonin Pie, & de Phil
été d'après des Medailles commu
l'Auteur par M. *Montfort*, & q
trouvées dans le Territoire d'Ut
peut dire en général de ces Grav
parées avec celles du Recueil d
qu'elles ne ferviront qu'à augme
gret de ce que ces dernieres fon
fi rares.

Les Explications en Profe, qu

garder un *Decorum* trop auſtere, en ré-
pandant moins d'enjoûment ſur ſes Poëſies.
Auſſi ne laiſſe-t-il échaper aucune occaſion
de s'égayer, ſoit en faiſant l'éloge du bon
Vin, ſoit en contant fleurettes aux Belles,
& leur marquant en vers Latins, combien
il eſt ſenſible à leurs charmes. Au reſte, il
ne faut pas douter, que les Dames ne
ſoient fort touchées des égards que l'Au-
teur a pour elles; & qu'elles ne lui tien-
nent bon compte de la raiſon qu'il allegue,
pour juſtifier ſa répugnance à devenir Car-
teſien: La voici en deux vers (pag. 136.)

Fœminei generis ſi vortex eſſet: haberem
Vorticibuſque fidem, Carteſioque fidem.

C'eſt-à-dire: *Si* Tourbillon *étoit du genre fe-
minin, je croirois à Deſcartes & à ſes Tourbil-
lons.*

Cette Epigramme nous conduit à dire
un mot de toutes les autres, qui garniſſent
le bas des revers de chaque feuillet, &
qui ſont au nombre de cent-ſoixante cinq.
Elles roulent ſur toute ſorte de ſujets,
dont il eſt quelquefois difficile d'apperce-
voir la convenance avec les Portraits qui
paroiſſent vis-à-vis: & elles ſont d'ordinaire
aſſaiſonnées de pointes, qui reſſemblent
fort à ce qu'on appelle en bon François:
Jeux de mots, Equivoques & Turlupinades.
M. Spoor exerce ſon Enthouſiaſme *Epi-
grammatique* ſur preſque tous les Princes de
l'Eu-

l'Europe. On voit ici des Epigrammes sur l'Empereur, sur le Roi de France, sur le Roi d'Espagne, sur l'Archiduc, sur le Roi de Suede, sur le Roi Stanislas, sur le Roi Auguste, sur la Reine Anne, sur le Duc de Baviere, sur le Prince Ragotzi, sur le Prince Eugene, sur le Prince Louïs de Bade, sur le Duc de Mantoüe, &c. Il seroit à souhaiter, pour l'honneur de M. Spoor, qu'en voulant par ce grand nombre de Poësies, nous convaincre de la fecondité de sa veine, il se fût un peu moins abandonné aux saillies de l'Esprit Republicain, qui lui fait souvent oublier le respect dû aux Têtes Couronnées.

MARTINI SCHRADERI Tractatus de Sententiis Principum ex Potestatis plenitudine latis; cum Indice rerum. Lipsiæ 1708. C'est-à-dire: *Traité des Jugemens émanez de la pleine Puissance des Princes, avec une Table des Matieres; par* MARTIN SCHRADERUS. A Leipsic 1708. in 4. pagg. 103.

LES Souverains sont principalement établis pour juger les peuples. C'est là leur fonction primitive, & pour ainsi dire leur institution. Il est vrai que depuis que les passions ont multiplié: ne pouvant suffire eux-mêmes à terminer tous les différens procès qu'elles faisoient naître, ils ont choisi pour cela

la des hommes sages, à qui ils ont confié e partie de leur autorité, en se réservant ujours la plenitude du pouvoir. Ainsi s qu'ils veulent vaquer en personne à dministration de la Justice, ils ne font 'exercer un droit qui leur est propre, & i réside essentiellement en eux. Mais il it arriver, par l'artifice des Plaideurs, que te puissance pleine & absoluë serve à pro- er l'usurpation & le crime. C'est par les ngers d'un tel abus, que M. Schraderus t déterminé à faire un Traité exprès des gemens qui partent immédiatement de torité souveraine.

Le principe général, qu'il établit d'abord cette matiere, est que quoi qu'absolu- nt parlant, les Princes ne soient pas sou- s aux Loix Civiles, qui sont leur ouvra- , il est pourtant de leur interêt & de leur nneur de les observer, afin de les rendre s cheres aux peuples, & d'ôter tout pré- te de murmure. Il convient qu'il y a maximes flateuses qui décident autre- nt en faveur des Princes: mais il dit que t de la puissance d'un bon Prince, & non celle d'un Tyran, qu'il s'est proposé de ler. Dans cette vûe, il soutient qu'un nce ne doit jamais rien ordonner de tout qui est contraire au Droit naturel, ou au oit des Gens, parce que ce sont des Loix iennes & *sacrées*, qui obligent tous les *mes. Il met* au rang de ces Loix in-

viola-

violables, celle d'entendre toûjours les Parties, avant que de les condamner. Personne, selon lui, ne doit être excepté de la regle, quand ce seroit, dit-il, le diable même. A l'obligation où est un Prince de suspendre son jugement, jusqu'à ce que les personnes dont on se plaint ayent été citées devant lui, on ajoûte celle de leur communiquer les piéces qui servent de fondement à l'accusation. On convient qu'après cela, & pourvû que la verité paroisse avec évidence, il n'est pas obligé de suivre l'ordre commun de la procedure; mais en même temps, on insinuë qu'il seroit à souhaiter qu'il voulût bien lui-même s'y assujettir, à moins que la necessité d'un prompt exemple ne lui permit pas d'attendre tous les délais de l'instruction.

La puissance souveraine ne dispense pas des regles prises dans la nature & le bon sens, touchant les qualitez necessaires à un témoin pour être crû. Un insensé, un furieux, un enfant, ne meritent pas plus de creance dans le Tribunal d'un Prince qui rend la justice en personne, que dans celui des Officiers qui la rendent en son nom. Un Confesseur n'est pas plus obligé de reveler au Prince, qu'à d'autres Juges, un crime dont le secret lui a été confié sous le sceau de la Confession. Une femme ne peut point être contrainte par autorité, à demeurer avec un mari naturellement impuissant; &

cette occasion l'Auteur enflammé d'un
au zele pour la propagation du genre
.main, dit qu'il faudroit punir exemplai-
ment ceux qui s'engagent dans le maria-
:, sans être: capables d'en remplir tous
: devoirs. Il ne parle au reste que des
ıpêchemens naturels, & qui subsistoient
ınt le mariage : car pour ceux qui sur-
:nnent depuis par l'âge ou par les mala-
:s, il conseille aux femmes de les sup-
rter avec patience, & de regarder comme
res, ceux qui ne peuvent plus être maris.
De ce conseil peu facile à suivre, l'Au-
.r passe à l'explication de plusieurs au-
s cas, où la puissance souveraine ne doit
ulierement rien entreprendre contre la
ɔosition du Droit commun. Il n'est pas
mis, dit-il, à un Prince de décharger
enfans de l'obéïssance qu'ils doivent à
rs peres, ni de dispenser les peres de
ırnir la nourriture à leurs enfans. Il
lui est pas permis non plus de rien
nger à la Religion de l'Etat, parce que
cet article il n'a nulle superiorité, &
: tout est égal entre le chef & les mem-
s, par rapport à Dieu. Il ne peut pas
ſi rompre les liens du serment, man-
:r à sa parole, faire valoir à son profit
: Actes nuls, exiger par autorité & par
ce des choses qui sont injustes par elles-
mes, *ou que l'interêt public ne rend
absolument* neceſſaires. C'est sur ces
ma-

ne men... -
trait.

Les Fables de PHEDRE *en ... avec une Edition Latine à ... Notes. Par M.* DENIS ... *Grammaire, & Sous-...tiens au College Royal ...* Paris chez Jacques E... Jacques, au coin de ... cheminerie, à la V... pagg. 348.

LE Public est redeva... Pithou, de l'heur... Fables de Phedre, ... pris de les mettre, ... jour. Il y a eu depui... & diverses Traduc... ...sent cet ...

:ment de n'avoir eu d'autre Accuſateur, 'autre Témoin, ni d'autre Juge que Sean même, en qui s'étoient rencontrées outes ces qualitez, quoi qu'incompatibles lans une même perſonne. Il eut pour ſes rincipaux amis Philete, Particulon, & Lutyche. Il s'adreſſa à ce dernier comme ſon Protecteur, pour implorer les ſecours dont il avoit beſoin, dans ſon extrême vieilleſſe, auſſi dépourvû des biens de la ortune qu'il a toujours mépriſée, que riche ar les excellentes qualitez de ſon eſprit, qui le firent eſtimer des autres.

M. Deniſe, Auteur de cette Traduction, propoſe dans ſa Préface pluſieurs conjectures, pour ſçavoir ſi Phedre étoit né dans 'Eſclavage; ſur la maniere dont il devint 'Eſclave d'Auguſte; ſur les cauſes qui lui ont attiré la haine de Sejan, & ſur le temps de ſa mort; à quoi nous renvoions les Lecteurs.

Pour rendre compte du motif qui a engagé M. Deniſe à nous donner ſa Traduction, il dit qu'il avoit fait le premier Livre pour l'uſage de ſes Ecoliers, & qu'il a continué les autres, *en faveur du progrès & de la ſatisfaction de la jeuneſſe.* „ Il a ſuivi „ la lettre, autant que l'air de la narration „ Françoiſe l'a pû ſouffrir, & il a tâché „ de donner aux endroits difficiles, le ſens „ qui *lui a paru du* goût des meilleurs Cri„ *tiques.*

Il prétend que l'Edition Latine à côté, a été revûe sur les plus exact paru. Il y a mis de courtes N pour éclaircir ce qui en avoit be pour rendre raiſon de quelque ch Il a joint, à ce Recueil huit Fab a choiſies parmi celles que M. d taine a traduites de Phedre, & core ajouté d'autres Fables qui on vées dans un ancien Manuſcrit ; quardus Gudius, ſoit qu'elles Phedre, ou non.

Pour mettre le Public en état d cette nouvelle Traduction, nous rons ici la premiere Fable du pr vre.

LE LOUP ET L'AGNE

Un jour au bord d'un clair ru
On entendit une querelle ;
C'étoit un Loup, bête avide &
Qui vouloit étrangler un jeune
Agneau.
L'hypocrite cherchoit une cauſe a
Pourquoi viens-tu, dit-il, trou
eau ?
L'Agneau lui répondit d'une vo
blotante :
Je ne le peux, je ſuis trop loin
Vous êtes au deſſus, & je ſuis au
Ici la Verité faiſoit ſentir ſes for

Mais on a beau reconnoître ſon tort;
Avoir faim, être Loup, ſe ſentir le plus
fort,
Se voir près de ſa proie, étoient fortes a-
morces.
J'ai depuis ſix grands mois à me plaindre
de toi:
Ta médiſance eſt trop viſible.
Je n'ai qu'un mois, cela n'eſt pas poſſi-
ble.
J'en dois donc à ton pere, & c'eſt tout un
pour moi:
Cela dit, le voleur l'étrangle & le déchire,
Phedre dans ces Vers veut decrire
L'injuſte procedé de quantité de gens,
Qui ſous un faux prétexte, & qu'il n'oſe-
roit dire,
Perſecutent les innocens.

On trouvera la même Fable traduite dans le premier Volume des Fables de la Fontaine, Fab. 10. & dans la Comedie des Fables d'Eſope, pag. 90.

Recueil de divers Traitez de Paix, de Confederation, d'Alliance, de Commerce, &c. faits depuis ſoixante ans, entre les Etats Souverains de l'Europe, & qui ſont les plus importans, les mieux choiſis, & les plus convenables au temps preſent. A la Haye chez Adrian Moetjens. 1707. in 12. *pagg.* 772.

C'EST

C'EST l'Auteur des Actes, Me
Traitez de la Paix de Nime
7. voll. in 12 ; des Memoires ,
Traitez de la Paix de Ryſwick,
in 12 ; & du grand Recueil de
Traitez de Paix , en 4. voll. in
nous donne cet Ouvrage. Quoi
vaille ſans relâche à augmenter
Recueil d'un tres-ample Suplém
doit contenir des Traitez, & autr
qui n'ont point encore paru ; il
ce petit Recueil ſeroit bien reç
blic , tant à cauſe qu'il eſt com
portatif, que parce qu'on n'y tro
des Traitez choiſis , & très-p
temps préſent. Il renferme 1. l
de la Paix de Weſtphalie, conclu
les Actes de celle des Pyrenées ,
& pluſieurs autres Actes qui on
enſuite de cette Paix ; comme l
de Mariage de Louïs XIV.
France , & de Marie Thereſe
d'Eſpagne, fille aînée du Roi Ca
l'Acte de renonciation fait par ce
niſſime Infante, promiſe au Roi T
tien, &c. 2. Le Traité de Paix co
Louïs XIV. Roi de France, &
Roi d'Eſpagne , à Aix-la-Chap
1668. Ceux de Nimegue , en
celui de S. Germain en Laye ,
3. Les Articles de la Paix de R

les Traitez de Commerce qui furent faits en conséquence. 4. Le Traité conclu entre le Roi Très-Chrétien, le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, touchant le premier partage de la Monarchie d'Espagne. Un Tarif arrêté entre la France & la Hollande, à Paris en 1699. & le second Traité de Partage de la Monarchie d'Espagne. 5. Le Traité de Paix conclu entre le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein Gottorp; le Testament & le Codicille de Charles II. Roi d'Espagne; le Traité d'Alliance conclu entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, en 1701. & le Traité de Paix entre les Rois de Suede & de Pologne, concluë à Alt-Ranstadt le 24 Septembre 1706.

Memoires d'Artillerie recueillis par M. SURIREY DE S. REMI, *Lieutenant du Grand Maître de l'Artillerie de France. Seconde Edition, revûe, corrigée & augmentée.* A Paris chez Rigaud, Directeur de l'Imprimerie Royale. 1707. in 4. 2. Voll. Tom. I. pagg. 594. Tom. II. pagg. 424.

CES Memoires sont divisez en quatre Parties. La premiere contient une Liste des Officiers d'Artillerie, un détail de *leurs fonctions*, de leurs immunitez, de

outils à remuer la terre; ...
petre & de la poudre; les m
rettes, les chariots, & les a
& attirails dépendans de l'
quatriéme renferme des inst
peuvent beaucoup contribu
Officier habile: on y appren
doit garder dans l'arrangem
zins; comment on doit for
ges; comment on doit les
che; de quelle maniere il
Parcs d'Artillerie les jours
dans les Sieges; la maniere
Places; le commandement
tion, & le devoir des Of
joint un Catalogue de t
l'Artillerie, disposé par ord

Cet Ouvrage parut en
miere fois. Le debit qu'
...laires, a engagé le Li

le défaut des pieces de fer qui se démontent en plusieurs morceaux ; ceux des pieces triples, dont l'invention a été renouvellée depuis peu par un Religieux Italien ; les Reglemens pour les Saluts qui regardent les Places de Mer, & les Vaisseaux ; & le rang des Officiers de Marine, & de ceux de Terre ; la description des Mortiers de nouvelle invention ; les Ordonnances du Roi, pour l'épreuve des Poudres ; & plusieurs autres articles que nous ne pouvons rapporter ici.

Dissertation sur VICTOR DE VITE, *avec une nouvelle Vie de cet Evêque.* A Paris chez Charles Huguier. 1708. in 12. pagg. 101.

QUOIQUE l'Histoire de la persecution que les Vandales exciterent contre les Catholiques d'Afrique, depuis l'année 437 jusqu'à 484, soit un des plus considerables monumens de l'Antiquité Chrétienne, il n'y a gueres de points dans l'Histoire, qui ait donné plus d'exercice aux Sçavans, que la connoissance de l'Auteur de cet Ouvrage. Rhenanus donna cette Histoire au Public en 1535, avec le nom de Victor de Vite. Deux ans après, Lorichius la fit imprimer à Cologne, & en fit honneur à Victor d'Utique. Après Baronius, on en publia une troisiéme Edition à Paris en

1641, ſous le nom de Victor de V
Mais celle de Lorichius ayant été im
mée à Bâle la même année, ſon ſ
ment prévalut, & les Editions de 1
de 1575, de 1589, de 1605, & les
vantes, juſqu'à l'année 1664, ont
avec le nom de Victor d'Utique.
1664. le Pere Chifflet fit imprimer
Hiſtoire à Dijon, avec les Ouvrage
Vigilius Evêque de Tapſe. Il y jo
des Diſſertations ſçavantes; & depui
temps-là, on n'a plus douté que l
teur de l'Hiſtoire de la perſecution
Vandales, ne fût bien connu. Cepen
voici un Ecrivain, qui veut que l
Chifflet ſe ſoit trompé, & que tous
qui ont ſuivi ſon ſentiment, ſoient t
bez dans l'erreur après lui. Il dit qu
a eu deux Evêques de Vite, qui ont
té le nom de Victor, & prétend
l'Hiſtorien n'eſt pas celui dont le
ſe trouve dans le Catalogue des Evê
d'Afrique, qui vinrent à Carthage,
le commandement du Roi Hunneric
484, pour conferer avec les Evêque
riens. Sa Diſſertation roule ſur trois p
Son but eſt de prouver que tout ce
Victor l'Hiſtorien a fait pendant la vi
Genſeric & de Hunneric, il l'a fait n'
point encore Evêque, & qu'il n'a été
vé à cette dignité qu'après la mort d
deux Rois. 2. Que Victor l'Hiſtorien

point celui dont il eſt parlé dans la Notice d'Afrique. 3. Que l'Auteur de l'Hiſtoire de la perſecution des Vandales n'a jamais été exilé.

Convaincu de la ſolidité de ſon ſentiment, il nous donne une nouvelle vie de Victor de Vite, dans laquelle il ne nous apprend ni le temps, ni le lieu de la naiſſance & de la mort de cet Evêque; mais cette vie eſt toute differente de celle qu'on a vûe juſqu'ici.

---

* ΟΥΡΕΣΙΦΟΙΤΗΣ Helveticus, ſive Itinera Alpina tria: in quibus Incolæ, Animalia, Plantæ, Montium Altitudines Barometricæ, Cœli & Soli Temperies, Aquæ medicatæ, Mineralia, Metalla, Lapides figurati, aliaque Foſſilia; & quicquid inſuper in natura, Artibus, & Antiquitate, per Alpes Helveticas & Rhœticas, rarum ſit, & notatu dignum, exponitur, & Iconibus illuſtratur. Auctore JOANNE JACOBO SCHEUCHZERO, Med. Doct. Tigurino, & Societatis Regiæ Londinenſis Socio. 4. *Londini impenſis Henrici Clements*, 1708.

XX.

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

Du Lundi 14. Mai M.DCCVIII.

Matthæi Hilleri SS. Theol. Græcæque & Orient. Lingg. Prof. Publ. in Academia Tubingensi, שמות ספר sive Onomasticum sacrum, in duas partes distinctum. In priori, Nominum propriorum, quæ in sacris Literis leguntur, origo, analogia & sensus declaratur: In posteriori, juxta ordinem literarum digesta Nomina explicantur, & hinc quibus rebus personisve fuerint imposita, significatur. Additur Operi Index geminus, unus rerum, & apud cæteros ferè Scriptores memoratorum nominum: alter locorum sacræ Scripturæ, quibus facem prætulit Auctor. *Tubingæ, impensis Theophili Georgi* Bibliop. *Lips. ex Officina Joannis Conradi* Reisl. 1706. C'est-à-dire:

dire : *Dictionnaire ſacré de* HILLER, *Profeſſeur Public en Theologie & en Langues Grecque & Orientales en l'Academie de Tubinge : diviſé en deux Parties, dont la premiere fait connoître l'origine, l'analogie & le ſens des noms propres, qui ſont dans la ſainte Ecriture ; & la ſeconde contient l'explication des noms propres, rangez par ordre alphabetique ; avec deux Tables, l'une des Matieres, & l'autre des Paſſages de la Bible, qui ont été éclaircis par l'Auteur.* A Tubinge, aux dépens de Theophile Georges Libraire. A Leipſic, de la Boutique de Jean Conrad Reiſius. 1706. in 4. pagg. 960. ſans les Tables.

LE mot Hebreu, qui eſt à la tête de ce Livre, ſignifie le Traité des noms. L'étymologie & l'origine des mots, eſt une des parties les plus conſiderables de la Grammaire; elle ſert à en faire mieux pénétrer le ſens. Nous avons pluſieurs Auteurs, à commencer par Platon, qui ſe ſont exercez dans cette ſorte d'étude. Ce grand Philoſophe n'a pas dédaigné de nous expliquer l'étymologie de pluſieurs mots Grecs. Cette ſcience des Racines Grecques, eſt traitée dans toute ſon étendue dans le Livre intitulé, *Etymologicum magnum.* Varron & S. Iſidore ont expliqué l'origine de quantité de mots Latins; & le ſçavant Voſſius nous a donné un Traité des Etymologies

Latines, qui peut paſſer pour un chef-d'œuvre en ce genre. Martinius a compoſé auſſi un Lexicon avec ſuccès ſur la même matiere; & feu M. Menage a enrichi de ſes Etymologies les Langues Italienne & Françoiſe: mais juſqu'ici aucun Auteur n'avoit traité à fond les origines des mots Hébreux; car le Livre des Noms Hébreux, attribué à Philon, ne doit pas être compté parmi ces ſortes d'Ouvrages, n'étant pas correct, ni conſidérable, au ſentiment de Druſius, dans ſes Oeuvres mêlées. Joſeph n'a pas mieux réüſſi, en expoſant l'origine de certains mots Hébreux; on ſçait neanmoins que ç'a été de ces deux Auteurs, qu'Origene & S. Jerôme ont puiſé preſque tout ce qu'ils ont écrit touchant les Etymologies Hébraïques. C'eſt ce qui fait que le Public eſt beaucoup redevable à M. Hiller, non ſeulement d'avoir traité de l'origine de tous les noms propres Hébreux, Grecs & Latins, qui ſe rencontrent dans la Bible, mais auſſi d'avoir frayé le chemin, & fourni des moyens ſeurs à tous ceux qui s'en voudront donner la peine, pour découvrir les autres Etymologies de quelque Langue que ce ſoit.

Comme les noms, les verbes, & les autres parties du diſcours, ſont l'objet de la Grammaire Hébraïque, ainſi que des autres Langues, & que les noms ſont ou appellatifs ou propres, nôtre Auteur s'eſt borné

né aux Etymologies des noms propres. Son Ouvrage eſt diviſé en deux Parties. Dans la premiere, il traite de l'origine, de l'analogie & du ſens de tous les noms propres qui ſont dans la Bible. Il nous propoſe dix-ſept moyens qui conduiſent à ſon deſſein.

Il appelle le premier, la Roſe de l'Ecriture. Ce moyen conſiſte à diſtinguer dans les noms certaines lettres ſuperfluës, à connoître les abbreviations, les notes des Maſſoretes, & ſur-tout, un petit cercle écrit au deſſus des mots, qui ſert à marquer la diverſité des exemplaires, ou les diverſes leçons, le *Keri* & le *Ketib*, qui ſont les deux clefs de la Maſſore.

Le ſecond moyen vient de l'aſſemblage des lettres, leſquelles doivent être diſpoſées de certaine maniere, pour faire un mot Hébreu; il y en a de certaines, qui ne peuvent être miſes les unes auprès des autres. L'Auteur donne 36. Regles concernant l'aſſemblage des lettres Hébraïques.

Le troiſiéme, eſt la formation des noms ſimples; ce que l'Auteur appelle *les formes ſimples des noms*. Il compte 47. formes, qu'il nomme parfaites, & 35. irregulieres.

Le quatriéme ſe prend du rapport que les noms Hébreux ont entr'eux, ou avec les noms Caldéens & Arabes.

Le cinquiéme, eſt des noms qu'il appelle augmentez, c'eſt-à-dire faits par l'addition de quelqu'une des lettres *Hemantiques*,

qui, comme on le ſçait, ſont, *he*, *aleph*, *mem*, *nun*, *tau*, *jod.* M. Hiller y ajoute le *ſchin.*

Le ſixiéme, eſt *la voye du raiſonnement*, c'eſt-à-dire, de chercher la raiſon, pour laquelle on a donné un tel nom à une telle choſe; c'eſt ainſi que l'origine des noms des douze Patriarches, fils de Jacob, ſe trouve expliquée dans la Gêneſe.

Le ſeptiéme, eſt la voye de compoſition. L'Auteur obſerve très-bien, que les noms, les verbes & les particules, entrent dans la compoſition des noms propres des Hébreux. *Daniel*, par exemple, ſignifie, *Dieu eſt Juge. Elimelech: Dieu, Roi, Jonathan: le Seigneur a donné, &c.*

Le huitiéme moyen ſe tire des lettres *ſerviles*, *men*, *ſchin*, *he*, *vau*, *caph*, *lamed*, & *Beth*, appellées ordinairement, *moſché ve caleb*; parce que leur aſſemblage forme les noms, *Moſché* & *Caleb.*

Le neuviéme conſiſte dans la tranſpoſition des lettres.

Le dixiéme eſt fondé ſur le changement mutuel de certaines lettres, qui ſe prononçant par les mêmes organes, ſe mettent ſouvent l'une pour l'autre. Les lettres B, M, P, F & V ſont de cette nature, auſſi-bien que G, C & Q, D & T. Ainſi de βέλομαι, les Latins ont fait *volo*, & nous, je veux; de κυβερνᾶν, *gubernare*; de δοκέω, vient dogma, &c.

L'on-

L'onziéme consiste dans le retranchement qui se fait de certaines lettres, par les figures que les Grammairiens appellent *aphéréfe*, *apocope*, *syncope*, *élision*.

Le douziéme se prend du changement des points voyelles, qu'il faut faire pour former les noms Hébreux.

Le treiziéme se tire des accens.

Le quatorziéme est fondé sur les *synonymes*, dont on explique les causes & les différentes especes.

Le quinziéme consiste dans l'explication des noms barbares, c'est-à-dire Caldéens, Persans, Arabes, Egyptiens, Grecs & Latins, qui sont dans la Bible. L'Auteur prétend que les noms Ἕλληνες & Ἀθῆναι, sont dérivez des mots Hébreux *Hellin*, survenant, arrivant, & *Athin*, étrangers, venus d'ailleurs.

Le seiziéme procede du témoignage & de l'autorité de ceux qui ont donné tels noms à telles personnes & à telles choses. Quand les noms propres sont expliquez par les Ecrivains sacrez, leur étymologie est certaine, étant appuyée sur une autorité infaillible; il n'en est pas de même des étymologies fondées sur la simple autorité humaine: c'est ce qui a porté M. Hiller à rejetter plusieurs étymologies qui sont de Philon, de Joseph, d'Origene, de S. Jerôme, & d'autres.

Le dix-septiéme enfin se prend de la valeur

leur des lettres Hébraïques; & à l'occasion de ce dernier moyen, l'Auteur explique en abregé la nature, la définition & la division des lettres de l'Alphabet Hébreu. Il montre ensuite, comment les Grecs & les Latins ont exprimé ces lettres avec leurs points qui servent de voyelles. Il tire de là quelques moyens pour corriger la Version des Septante, & il propose un Essai de corrections qu'il a fait lui-même.

La seconde Partie n'est qu'une Table des noms propres de la Bible, mis en ordre Alphabetique, & expliquez selon les dix-sept, qui font la matiere de la premiere Partie.

Ce Livre paroît écrit avec beaucoup d'exactitude, & il peut contribuer à l'intelligence de plusieurs passages de la Bible.

JACOBI GUILIELMI IMHOF Stemma Regium Lusitanicum, sive Historia Genealogica Familiæ Regiæ Portugallicæ, à prima origine usque ad præsens ævum deductæ, & narratione rerum in Portugallia à condito Regno gestarum, ac factorum memorabiliorum illustratæ, Insigniumque iconibus exornatæ. *Amstelodami, apud Zachariam Chatelain, juxta Curiam.* 1708. C'est-à-dire : *Histoire Genealogique de la Maison Royale de Portugal, depuis son origine jusqu'à présent, avec les Armoiries de cette même* Maison, *& un Re-*

cit de ce qui s'est passé de plus memorable dans ce Royaume-là, depuis son établissement. *Par* JACQUES GUILLAUME IMHOF. A Amsterdam, chez Zacharie Chatelain. 1708. in fol. pagg. 72.

CE que fait ici pour le Portugal M. Imhof, célébre Génealogiste d'Allemagne, il 'a déja fait en différens temps, pour la plûpart des Etats les plus considérables de l'Europe. En 1684. il fit imprimer à Tubinge, une *Notice Historique-Héraldique-&-Génealogique des Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers; accommodée à l'état présent de l'Empire, & composée pour servir de Suplément à l'Ouvrage Génealogique de Rittershusius*; in fol. Cette Notice a été réimprimée pour la quatriéme fois à Stutgard, en 1699. avec de grandes augmentations. En 1687. il publia, à Nuremberg, *les Génealogies des principales Maisons de France, depuis leur origine jusqu'à présent, enrichies de Notes Historiques, & divisées en deux parties; dont la premiere contient la Genealogie de la Race Capétienne, & celle des Princes étrangers établis en France: la seconde comprend les Genealogies des Ducs-&-Pairs de ce même Royaume*: in fol. En 1688, on vit paroître encore à Nuremberg, quatre feuilles *in folio* de sa façon, sous le titre de *Genealogie des Maisons de Beaumanoir, de Clermont-de-Gallerande, & de Mesmes*; composée à l'occasion de trois il-

lustres Ministres du Roi de France, dont on parloit beaucoup alors, sçavoir MM. le Marquis de Lavardin, & les Comtes de Chiverni & d'Avaux. En 1690. le même Auteur nous donna l'*Histoire Genealogique des Rois & des Pairs de la Grande-Bretagne*, imprimée à Nuremberg in fol; & suivie en 1691. d'une *Appendice*. Il mit au jour, en 1701. l'*Histoire Genealogique d'Italie & d'Espagne, contenant, comme par maniere de Préambule, la Genealogie de la Race de Didier, d'où sont sortis les Rois & les Grands d'Italie & d'Espagne; & accompagnée de la Genealogie de la Maison de Sforce:* à Nuremberg, in fol. Cet Ouvrage fut suivi, (en 1702.) d'un autre *in folio*, imprimé dans la même ville, & intitulé: *Corps de l'Histoire Genealogique d'Italie & d'Espagne, où sont comprises les Genealogies des principales Maisons de l'un & de l'autre Païs, rangées par ordre Alphabetique.* M. Imhof, en 1687, nous fit part de la *seconde partie du Recueil de Rittershusius, composée de 40. Tables Genealogiques.* En 1695, il publia un *Eclaircissement Historique & Genealogique, touchant les Royaumes & les autres Souverainetez de l'Europe, reduit en Tables*, & imprimé à Lunebourg in folio, & en 1707. *les Recherches Historiques & Genealogiques des Grands d'Espagne*; imprimé à Amsterdam, in 12, & dont nous avons parlé dans le Suplément du mois de Mars de cette année p. 582. Ce dernier Ouvrage est écrit en François; le pré-

précedent l'eſt en Allemand, & tous les autres le ſont en Latin.

Le Volume, dont nous rendons compte, expoſe à nos yeux, par le moyen de xv. Tables Genealogiques, la ſucceſſion de tous les Princes de la Maiſon Royale de Portugal. Cette Maiſon ſe partage en ſix Branches, dont la premiere eſt directe, & les cinq autres ſont collaterales.

La Branche directe, (qui occupe les deux premieres Tables,) a donné au Portugal ſes dix-ſept premieres Rois, tous iſſus de Henri de Bourgogne, mort en 1112. qui (ſelon nôtre Auteur) étoit le quatriéme fils de Henri, ſecond Duc de Bourgogne, petit-fils de Robert Roi de France; & qui, pour récompenſe des ſervices qu'il rendit à Alphonſe VI. Roi de Caſtille, dans la guerre contre les Maures, fut créé Comte de Portugal par ce Prince, dont il épouſa la fille naturelle. ALFONSE, fils de Henri, fut proclamé premier Roi de Portugal, l'an 1139. après une victoire ſignalée, qu'il remporta ſur cinq Rois Maures. Son fils SANCHE I. & ſon petit-fils ALFONSE II. regnerent après lui. SANCHE II. quatriéme Roi de Portugal, fils d'Alfonſe II. ayant été depoſé par ſes Sujets, & étant mort ſans poſterité, ſon frere ALFONSE III. lui ſucceda. Celui-ci fut pere de DENYS, ſixiéme Roi de Portugal, qui eut pour ſucceſſeurs, ALFONSE IV. lequel joignit le premier au titre de

Roi

Roi de Portugal, celui de Roi des Algarves; son petit-fils PIERRE I. surnommé *le Cruel*; & son arriere-petit-fils FERDINAND. Vasconcellos (au rapport de M. Imhof) raconte de Pierre-le-Cruel, que comme on se disposoit à embaûmer ce Prince, dont le corps étoit déja froid, il parut ressusciter tout-à-coup, au grand étonnement des assistans; fit appeller son Confesseur; & après lui avoir déclaré un peché, dont il avoit oublié de se confesser, & en avoir reçu l'absolution, il reprit la situation d'un homme qui dort tranquillement, & mourut.

FERDINAND, neuviéme Roi de Portugal, épousa Eleonore Tellez, après l'avoir enlevée à Jean Laurent de Acugna, son mari, qui s'en vengea d'une plaisante maniere. Il se retira à la Cour de Henri II. Roi de Castille, où, (si l'on en croit le Jesuite Mariana) il avoit coûtume de porter sur son chapeau, au lieu de bouquet de plumes, une paire de cornes dorées, & chargées des Armes de Portugal, par lesquelles il prétendoit instruire le Public de son propre deshonneur, & de l'incontinence de Ferdinand. Ce Prince étant mort sans enfans mâles, son frere JEAN, bâtard de Pierre-le-Cruel, fut élu par les Etats du Royaume, en 1385. à l'exclusion de sa Niéce *Béatrix*, fille légitime de Ferdinand, & *femme de Jean* I. Roi de Castille. La Couronne

passa

ſa ſucceſſivement, de Jean I. à ſon fils
OÜARD; d'Edoüard, à ſon fils AL-
NSE V. & d'Alfonſe V. à ſon fils
AN II. ſurnommé *le Très-grand*. Celui-
n'ayant point laiſſé d'enfans légitimes,
Couſin-germain EMMANUEL Duc de
ia, fils de Ferdinand Duc de Viſeo,
petit-fils du Roi Edoüard, monta ſur le
ône. Ce fut ſous ſon Regne, que les
tugais ſe rendirent ſi fameux, par la
ouverte du Breſil, & par les Conquêtes
ils firent en Afrique, en Arabie, en
ſe, & aux Indes Orientales, après
ir, les premiers, doublé le Cap de
nne-Eſperance. Emmanuel eut pour
ceſſeur ſon fils JEAN III; & Jean III,
petit-fils SEBASTIEN, enfant poſthu-
de Jean Prince de Portugal, & dont
it le monde ſçait la funeſte cataſtrophe.
Prince ayant diſparu, après la bataille
lcaçar, qu'il perdit contre les Maures,
dans laquelle, ſuivant l'opinion com-
ne, il fut tué; les Portugais couron-
ent en ſa place ſon Grand-Oncle HEN-
, Archevêque de Braga, de Lisbonne
d'Ebora, Cardinal, & fils du Roi Em-
nuel.

Henri étant mort, après un Régne de
-ſept mois, laiſſa le Royaume en proye
luſieurs Concurrens. Philippe II. Roi
ſpagne, le plus puiſſant de tous, ſçut
uyer ſes prétenſions par la force des ar-
mes,

mes, & s'empara du Portugal, au préjudice de ses Compétiteurs. Ce Royaume est donc demeuré uni à celui d'Espagne, jusqu'à l'an 1640. qu'une révolution imprévûe affranchit les Portugais du joug des Espagnols, & mit sur le Trône le Duc de Bragance, qui prit le nom de JEAN IV. Il a eu pour successeurs ses deux fils ALFONSE VI. & PIERRE II. l'un après l'autre; & son petit-fils JEAN V. à present régnant, lequel est fils de Pierre II.

La premiere des cinq Branches Collaterales de la Maison de Portugal, est celle de Bragance, issuë d'Alfonse de Portugal, fils naturel du Roi Jean I. Cette Branche se subdivise en six autres, qui sont celles, 1. des Marquis de *Flechilla*, & des Comtes d'*Oropesa*; 2. des Comtes de *Lemos*, des Marquis de *Sarria*, & des Ducs de *Taurisano*; 3. des Marquis de *Ferreira* & de *Villescas*, & des Ducs de *Cadaval*; 4. des Comtes de *Gelves*, & des Ducs de *Veragua*; 5. des Comtes de *Faro* & d'*Odemira*; 6. des Comtes de *Vimioso*. Tout cette discussion Genealogique remplit six Tables.

La seconde Branche collaterale est celle d'*Alencastro*, sortie de George de Portugal, fils naturel du Roi Jean II. & partagée en deux autres Branches; celle des Ducs d'*Aveiro*, & d'*Abrantes*, & celle des Commandeurs de l'Ordre d'*Avis* & de *Caruche*. (Tables IX & X.)

Jean

Jean & Denys, tous deux fils de Pierre-le-Cruel & d'Agnès de Castro, sa Concubine, avant qu'il parvînt à la Couronne; ont produit, l'un la Branche des Ducs de *Valentia*, & des Comtes de *Penela*, l'autre celle des Comtes de *Villardompardo*; exposées dans les Tables XI & XII.

La cinquiéme Branche collaterale, est celle de *Sousa*, qui a pour tiges, Alfonse Denys, & Martin Alonso Chicorro, tous deux fils naturels du Roi Alfonse III. & d'où sont issus les Comtes de *Prado* & de *Miranda*, les Marquis de *las Minas* & d'*Aronches*, &c. (Tables XIII, XIV, & XV.)

La Methode, que suit M. Imhof, dans ses Tables Genealogiques, consiste à rapporter, non seulement les noms & les qualitez des Princes & des Princesses, qui entrent dans l'ordre de la succession; mais encore, autant qu'il lui est possible, les noms & les qualitez des femmes de ces Princes, & des maris de ces Princesses, avec les dates de la naissance & de la mort des uns & des autres. On trouve à la tête de chaque Branche, les Armoiries qui servent à la distinguer; & à la suite des Tables Genealogiques, un détail Historique des principales actions de ceux qu'on y a fait passer en revûe.

Cet Ouvrage est dédié au Roi de *Portugal*, par une espece d'Inscription;

&

& n'a ni Préface, ni Table des matieres.

Lettres Theologiques & Morales sur quelques sujets importans. A Paris chez André Pralard. 1708. in 12. pagg. 300.

IL y a huit Lettres dans ce Recueil. On ne les donne pas comme des Lettres faites à plaisir sur des sujets arbitraires. L'Auteur nous assure dans sa Préface, que ce sont des Réponses à des Questions qui lui ont été faites en différens temps, & par différentes personnes.

La premiere répond à la Question, *Si l'on est obligé de s'exciter à la contrition, dès qu'on s'apperçoit qu'on est tombé en péché mortel.* L'Auteur prétend que cette obligation est indispensable ; que la lumiere & la foi concourent également à l'établir, & que la force, la durée & l'étenduë du précepte de l'amour de Dieu, ne peuvent souffrir qu'on apporte aucun retardement. Il passe de là aux raisons qu'apportent ceux qui ne croyent pas cette obligation si pressante. Il s'attache particulierement à deux. La premiere qu'il attaque, est celle qui se tire de la distinction des préceptes *affirmatifs* & *negatifs* : il veut que cette distinction soit nouvelle & inutile : *nouvelle*, parce qu'elle ne se trouve point dans les Ecrits des Peres de l'Eglise : inutile,

le, parce que les préceptes affirmatifs, sont negatifs en même temps, comme les negatifs sont affirmatifs.

L'autre raison que l'Auteur entreprend de détruire, c'est la réponse que le Pere Gonet fait à cette objection. *Y a-t-il une circonstance plus pressante d'observer le précepte de l'amour de Dieu, que celle de lui restituer nôtre cœur, que le péché lui a derobé ? Ce Theologien répond, que cela seroit bon, si Dieu pouvoit souffrir quelque tort dans ses biens utiles : mais le péché n'ôte rien à Dieu, qui lui soit utile & necessaire.* Cette réponse choque l'Auteur des Lettres. „ Est-il rien au monde, dit-il, de „ plus propre à affoiblir l'idée & l'horreur „ que l'on a de l'énormité du péché, & „ à ouvrir la porte au libertinage ? Et „ cela n'autorise-t-il pas merveilleusement „ cette parole, dont tant d'impies se flattent : que le péché ne va pas jusqu'à „ Dieu, qu'il ne lui fait aucun tort, que „ Dieu est au-dessus de tout cela, & qu'il „ ne s'offense pas de nos actions?

Cette premiere Lettre étant tombée entre les mains d'un Theologien, dont les sentimens sur la Contrition étoient opposez à ceux de l'Auteur des Lettres ; il entreprit d'en faire la Critique ; on a pris soin de l'inserer ici : elle fait le sujet de la troisiéme Lettre du Recueil.

La quatriéme est une Réponse à cette Cri-

Critique. L'Auteur y suit son Adve
pied à pied, refute tout ce qu'il a
pour justifier le retardement de la Per
ce, & lui fait voir que les raisons qu
legue, ne servent qu'à mieux établi
fortifier davantage le sentiment qu'il
détruire ; & qu'*encore que la passion*
fait commettre le péché, mette le pécheur
l'impuissance de former un Acte de Contr
cette sorte d'impuissance ne justifie pas
les actions & les omissions qu'il fera da
état.

La cinquiéme Lettre roule sur la M
le des anciens Philosophes. L'Auteu
treprend de prescrire jusqu'où peut
l'estime qu'on en doit faire. Il écart
dehors specieux qui la couvrent, &
voir que des actions faites sans princi
sans but raisonnable, ne meritent pas
tes les loüanges que quelques perso
leur donnent. Tout cela est entremê
Reflexions Chrétiennes, par lesquelle
voulu faire connoître à ses Lecteurs
quelle importance il est de s'examiner
fin & sur les principes qu'un Chrétien
avoir en agissant.

La sixiéme Lettre enseigne, que le
exterieur, & le culte interieur sont é
ment necessaires dans la Religion de l'
me, & que ceux qui font consister
la Religion dans l'esprit, ne se tron
pas moins, que ceux qui la réduisent

pratiques & des ceremonies purement exterieures.

L'Auteur tâche d'expliquer dans la septiéme, comment J. C. a pû allier la souveraine beatitude avec ses excessives douleurs. „De ceux qui ont recherché en quoi „ consiste l'essence de la beatitude celeste, „ dit-il, les uns l'ont mise dans la vision de „ l'essence divine, les autres dans son amour, & les troisiémes dans la joye „ souveraine, ou dans le plaisir complet qui „ resultera de la vision & de l'amour." L'Auteur croit que l'Ame de J. C. étoit souverainement heureuse au milieu des souffrances, dans le premier & dans le second sens; mais je ne vois pas, dit-il, qu'elle ait pû être heureuse dans le troisiéme sens, c'est-à-dire, par la jouïssance complette du plaisir souverain.

Dans la huitiéme, l'Auteur donne quelques regles, sur lesquelles on peut juger, si un Religieux péche mortellement, lors qu'il viole *habituellement* quelques-unes de ses observances regulieres, & qu'il n'a aucun soin de s'en corriger.

Schediasma Morale de principiis Justi; ubi præmissâ brevi historicâ tractatione, Regulæ Justi è fundamentali propositione deducuntur, nexuque perpetuo Juris naturalis doctrina succinctè sistitur. Per FRID. GENTZKEN. Kiloni, sumpti-

ſumptibus Joh. Sebaſt. Riechelii. C'eſt-à-dire: *Reflexions Morales ſur les principes de la Juſtice, dévelopez en peu de mots par ordre hiſtorique, & ſuivant les regles du Droit naturel. Par* Frederic Gentzken. A Kiel, aux dépens de Jean Sebaſtien Riechel. 1707. in 4. pagg. 104.

TOUTES les Loix ont leur ſource dans des principes généraux, qui ſont les premiers fondemens de l'ordre établi pour la ſocieté des hommes. On ne ſçauroit donc bien entendre la nature ni l'uſage des différentes eſpeces de Loix reçûes dans le monde, qu'en les conſiderant, ſuivant le rapport & l'enchaînement qu'elles ont avec ces premiers principes: c'eſt l'objet que s'eſt propoſé l'Auteur dans les Reflexions qu'il donne au Public. Elles ne renferment que des véritez communes, que perſonne n'ignore; mais c'eſt par ces veritez ſimples & évidentes, qu'on parvient à la connoiſſance de celles qui le ſont moins. On trouve d'abord ici la différence qu'il faut faire entre le Droit naturel & le Droit civil. Celui-là, dit l'Auteur, ne doit ſon établiſſement qu'à Dieu ſeul, celui-ci vient de l'autorité des hommes. Le Droit naturel eſt auſſi ancien que le genre humain; le Droit civil n'a commencé que *lors qu'il* s'eſt formé des Societez dans le *monde.* Le Droit naturel oblige généralement

ment tous les hommes ; le Droit civil ne regarde que les citoyens d'un certain Etat. Enfin le Droit naturel est simple, unique, & immuable; le Droit civil, au contraire, est sujet à divers changemens, & se divise en autant d'especes differentes, qu'il y a de differens Etats, & quelquefois de differentes Villes.

Quoi que ces differences soient fort sensibles, l'Auteur se plaint de ce qu'on n'y fait pas assez d'attention, & que dans la plûpart des Livres de Droit, on confond les Loix naturelles avec les Loix civiles. Il sçait bon gré à Grotius, à Puffendorf, & à quelques autres, d'avoir fait une distinction si necessaire, & en même temps si negligée; & à leur exemple, il entreprend de donner une juste idée du Droit naturel. Les Loix civiles ne comprennent sous cette idée, que ce que les hommes ont de commun avec les animaux. On trouve ici une définition plus exacte ; car quoi que les bêtes suivent la nature, il ne s'ensuit pas qu'il y ait proprement entr'elles un Droit naturel. Le mot de *Droit*, pris dans sa signification réguliere, suppose une connoissance & un examen, dont elles sont incapables. Ainsi on peut définir le Droit naturel parmi les hommes, un sentiment général d'équité, que Dieu a gravé dans les cœurs pour la *regle des actions humaines, avec une entiere liberté de faire tout*

C'étoit assez
noit de leur travail leur avec
qu'ils étoient obligez d'élever
leurs enfans. Il est aussi du Droit natu
de défendre sa vie contre ceux qui n
la veulent ôter, & de la conserver à
qui l'ont reçuë de nous. La sincerité
les discours, & la fidelité dans les
messes, font encore une partie de ce
suivant lequel il n'est pas besoin d'é
de sermens. Il est parlé à ce sujet,
férentes conventions qui engag
hommes naturellement. On vient
à l'explication du Droit naturel d
sur leurs enfans, des maris sur le
mes, des Souverains sur leurs suje
l'occasion des Souverainetez,
touche un mot de la successio
qui est la maniere la plus com
Nous aurions voulu dire q

Urbium in vetuſtiſſimo Venedorum Principatu Principe ; quædam ad Notitiam Antiquariam ac Literariam facientia, memoriamque illuſtrium ac clariſſimorum Virorum reſſuſcitantia Monumenta,è variis editorum pariter ac ineditorum documentorum latebris ſtudiosè conquiſita, & continuo rerum annorumque nexu ita diſpoſita , ut ſeriem Hiſtoriæ Guſtrovienſis per D. C. annos ſummatim exhibere, Rebuſque Meclenburgicis lucem aliquam afferre poſſint. Concinnavit ediditque FRIDERICUS THOMAS, &c. C'eſt-à-dire : *Memoires Hiſtoriques concernant la Ville de Guſtraw ; rangez dans un tel ordre , qu'ils compoſent un Abregé ſuivi , de ce qui s'eſt paſſé pendant ſix cens ans , & peuvent ſervir à l'éclairciſſement de l'Hiſtoire générale du Duché de Meckelbourg. Par* Frideric Thomas *Sous-Principal du College de Guſtraw.* A Guſtraw , & à Leipſic , aux dépens de Henry Ruſworm, Libraire. 1706. in 8. pagg. 232. On a mis à la fin un Catalogue , avec un Abregé de la Vie de ceux qui ont rempli avec honneur les Dignitez , tant Eccleſiaſtiques que Politiques de la Ville de Guſtraw, depuis qu'elle a commencé à devenir Lutherienne. Ce Catalogue a 164. *pagg.*

[redacted]

ſucceſſion paternelle avec ſon couſin ; & s'abſtenant du titre de Roi, prit celui de Seigneur de Meckelbourg. Ses deſcendans conſerverent cette qualité de Seigneurs, juſqu'en 1348, *qu'ils obtinrent celle de Ducs & de Princes de l'Empire*, & que par le don de l'Empereur Charles IV. ils porterent dans leurs Armes une Couronne, en memoire de ce que leurs Ancêtres avoient été Rois.

Le premier de ces Seigneurs qui établit ſon ſejour à Guſtraw, fut Henri Burevin II. Cela arriva en 1219. Cette Ville ayant été détruite, comme nous venons de dire, fut rebâtie de maniere qu'il y en eut deux, l'ancienne, & la nouvelle qui étoit de l'autre côté de la riviere. Mais on n'en fit bien-tôt qu'une des deux ; de ſorte neanmoins qu'elles eurent quelque temps des Magiſtrats ſeparez. Henri Burevin laiſſa quatre fils, & entr'autres Nicolas, qui eut pour ſon partage le territoire de Guſtraw. C'eſt de lui que ſont deſcendus les Seigneurs de Guſtraw, dont la branche finit à Guillaume : c'eſt auſſi par ſon Hiſtoire que ſe termine la ſeconde Partie.

Par ſa mort, la Ville de Guſtraw ceſſa pour quelque temps d'être le ſéjour de ſes Princes ; mais elle eut au moins la conſolation de ne point paſſer en des mains étrangeres ; le different qui s'éleva au ſujet

de

de la ſucceſſion de Guillaume, ayant été decidé contre le Marquis de Brandebourg, l'un des prétendans, & en faveur de la Maiſon de Meckelbourg.

La troiſiéme Partie de cet Ouvrage finit à Guſtave Adolphe Duc de Guſtraw, mort le 26. Octobre 1695. Outre la Genealogie des Ducs de Meckelbourg, miſe à la fin de cette troiſiéme partie, on nous donne ici une Liſte particuliere des Princes de cette famille, qui ont tenu un rang honorable parmi les Sçavans.

Un des plus conſiderables évenemens de cette troiſiéme partie, eſt le changement de Religion de la Ville de Guſtraw, qui étant devenuë Lutherienne, chaſſa enfin les Chanoines de la Cathedrale. Cette Egliſe avoit été bâtie l'an 1228, en l'honneur de ſainte Cecile, parce que le jour de ſa Fête toute la Province avoit été baptiſée.

Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, par M. l'Abbé FLEURY, *ci-devant Sous-Precepteur du Roi d'Eſpagne, de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & de Monſeigneur le Duc de Berry.* A Paris chez P. Emeri. 1708. in 12. p. 380.

CE n'eſt point ici un Ouvrage neuf; les trois Diſcours qui ſont dans ce Livre, ont *été déja imprimez*: le premier ſert de *Préface au premier* volume que M. l'Abbé

[redacted]

Fleury donna en 1690. sur l'Histoire Ecclesiastique. Le second est à la tête du huitiéme volume, qui parut en 1701; & le troisiéme se trouve au commencement du 13 volume, publié en 1707. Mais comme ces Discours ont beaucoup de liaison les uns avec les autres. M. l'Abbé Fleury a jugé à propos de les mettre dans un même Recueil; afin qu'on pût les lire tout de suite.

Dans le premier, l'Auteur rend compte au Public de la fin qu'il s'est proposée en écrivant: il explique la methode qu'il a suivie, & il enseigne comment il faut lire l'Histoire Ecclesiastique pour en tirer du fruit. Dans le second, il veut prouver que l'établissement de la Religion Chrétienne, est divin. Il s'étend sur la Morale, sur la discipline, & sur la doctrine de l'Eglise, & il finit par une exhortation à l'étude de l'Antiquité Ecclesiastique. Dans le troisiéme, il croit avoir trouvé les causes du relâchement qu'on remarque dans la discipline de l'Eglise, depuis le VI. siecle, & il rapporte les moyens dont Dieu s'est servi pour conserver son Eglise, malgré les efforts de l'Enfer. Ceux qui voudront avoir une idée plus exacte de cet Ouvrage, pourront consulter le 2. Journal de 1691, pag. 18. le 11. de 1702, pag. 259. & le 2. de Janvier 1708. pag. 30. ils y trouveront des *Extraits* plus amples de ces trois Discours.

XXI.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 21. Mai M. DCCVIII.

JOHANNIS BUXTORFII Profeſſ. Baſileenſis ספר קבוצים ſive Catalecta Philologico - Theologica. Accedunt Mantiſſæ loco, Virorum celeberrimorum *Caſauboni*, *Heinſii*, *Uſſerii*, *Waltoni*, *Schickardi*, aliorumque Epiſtolæ ad JOANNEM BUXTORFIUM patrem & filium, nunc primùm in lucem edita. C'eſt-à-dire : *Remarques choiſies, Philologiques & Theologiques. Par* Jean Buxtorf *Profeſſeur à Baſle. On y a joint des Lettres de* Caſaubon, *de* Heinſius, *d'*Uſſerius, *de* Walton, *de* Schickardus, *& d'autres grands Hommes, écrites aux* Buxtorfes, *pere & fils.* A Baſle, imprimé chez Jean Conrad de Mechel, aux dépens *de Jean Louïs* Konig. 1707. in 8. pagg. 490.

[redacted]

CES Remarques sont au nombre de
Elles n'ont entr'elles aucune lia
les unes regardent quelques endroi
l'Ecriture difficiles à expliquer : les
roulent sur de petits embarras de C
maire; d'autres traitent de certaines c
mes particulieres des Juifs, ou de
opinions : il y en a aussi quelques-un
l'Auteur parle de sa famille. Celles
nous allons donner le précis, suffiron
faire connoître l'Ouvrage.

REMARQUE 15. On ignore qu
le signe que Dieu employa pour faire r
noître Caïn, afin qu'on ne le tuât
Parmi les Juifs, il y en a qui disent q
fut un caractere que Dieu lui imprima
front. D'autres prétendent que ce fut un
qui lui servoit par-tout d'avant-co
Selon quelques autres, ce signe fut un
ne, qui sortit soudainement dn haut de
te; ou ce fut une horrible difformité de
dans tout son visage. Les autres enfin
buent à Caïn un tremblement univer
tous ses membres. M. Buxtorf auroit
de penchant à croire que l'ordre mêm
Dieu donna aux autres hommes d'ép
Caïn, fut le signe dont on est en pei

REMARQUE 16. Un Juif dange
ment malade, prend, au fort de son
un nouveau nom qu'il ne change plu
Rabins comptent le changement de

parmi les signes de la véritable conversion, qui fait d'un pecheur un nouvel homme. *Que le pénitent éléve sa voix vers Dieu*, disent-ils, *qu'il fasse des aumônes, qu'il évite les occasions de péché, qu'il change son nom; comme s'il disoit : Je ne suis pas cet homme qui a fait tant de méchantes actions*, &c. Il y a quelque apparence, observe M. Buxtorf, que S. Paul eut en veuë cette coutume de sa Nation, lors qu'en changeant de Religion, il quitta son nom de Saul.

REMARQUE 37. Ceux qui ont honoré le Rabbin Maimonides de l'éloge que Pline donne à Diodore de Sicile, lorsqu'il dit, *qu'il a été le premier de sa Nation qui ait cessé de badiner*, n'ont sans doeut pas fait attention à toutes les opinions qu'il débite dans son מורה נבוכים Par exemple, il y avance que la fornication étoit licite avant la Loi, & qu'alors la recompense qu'on donnoit à une femme débauchée, representoit la dot que l'on accorde aujourd'hui à une femme légitime.

REMARQUE 72. Souvent les choses les plus fausses passent pour des véritez. Bertius, dans ses discours sur la vie d'Arminius, dit hardiment, qu'Arminius assistant à Basle aux disputes publiques, Grynée qui y présidoit, avoit recours à lui lorsqu'il se presentoit quelque difficulté considerable, & disoit, *Que mon Hollandois réponde à ma place.* Bertius ajoûte, que comme Arminius

nius étoit ſur le point de partir pour Genéve, on voulut lui conferer, aux dépens du Public, le Doctorat, qu'il refuſa modeſtement. Ce dernier fait eſt auſſi atteſté par Meurſius dans ſon *Athene Hollandoiſe*. Sebaſtien Beckius, ayeul maternel de nôtre Auteur, ayant un jour demandé à Grynée ſi tout cela étoit vrai, celui-ci l'aſſûra qu'il n'y avoit rien de plus faux : Qu'il ne s'étoit jamais adreſſé à Arminius pour réſoudre aucune difficulté ; & que le Doctorat n'avoit jamais été offert à ce Hollandois.

REMARQUE 77. On tient communément qu'Iſaïe a été ſcié vif par l'ordre du Roi Manaſſés. C'eſt une fable dont les Juifs ſont auteurs ; ils diſent que ce Prophéte étant pourſuivi par Manaſſés, un cedre s'ouvrit, le reçut dans ſon tronc, & ſe rejoignit ; & que le Tyran, bien loin d'être touché d'un ſi grand miracle, fit ſcier l'arbre avec celui qui y étoit enfermé. Iſaïe étoit mort, ſelon M. Buxtorf, lorſque Manaſſés commença à regner.

REMARQUE 87. Le Roi Joram reçut une Lettre d'Elie, quelques années après que ce Prophete eut été enlevé au Ciel. Pluſieurs Auteurs Juifs diſent, que cette Lettre venoit réellement du Ciel, & ajoûtent à cela, qu'Elie s'y occupe ſans relâche à compoſer une Chronologie univerſelle. Mais Kimchi eſt bien plus raiſonnable

que

que ces Rabbins ; il dit qu'Elie ayant prevû les impietez de Joram, avoit dreſſé cette Lettre avant ſon départ, & avoit chargé un autre Prophete de la rendre en temps & lieu, comme ſi elle venoit du Ciel.

REMARQUE 99. Quand les Rabbins rencontrent quelque difficulté, ils ſe tirent d'affaire par des fictions : En voici une du R. Salomon Jarchi, que les Juifs appellent, *le Prince des Commentateurs*, & *le grand Luminaire*. L'Ecriture dit, qu'*Abraham étant arrivé en Egypte, les Egyptiens s'apperçurent que ſa femme étoit belle*. Il n'y a qu'Abraham qui arrive, obſerve Jarchi ; il falloit par conſéquent que Sara, dont on ne fait point mention, fût enfermée dans un coffre. Il eſt vrai que le Texte aſſure que les Egyptiens la virent, mais il faut entendre cela des Egyptiens de la Doüane, qui ouvrirent le coffre.

REMARQUE 113. Les femmes portent ordinairement les titres de leurs maris. Cette mode n'eſt pas nouvelle, dit M. Buxtorf ; car les anciens Chrétiens appelloient *Evêqueſſe* la femme d'un Evêque, & *Prêtreſſe* la femme d'un Prêtre. Si vous voulez remonter plus haut, vous trouverez que la femme du Prophete Iſaïe avoit la qualité de *Propheteſſe*, qualité qui ne lui convenoit qu'à cauſe de ſon mari. Pour Hulda, Debora, & Marie ſœur de Moïſe, elles en étoient honorées, parce qu'elles prophetiſoient.

au Senat & au Peuple Romain, ſur la beauté & les miracles de J. C. Sans parler des autres circonſtances, le ſtile ſeul ſuffiroit pour faire rejetter cette piéce. Il y a dans la 215. REMARQUE, une autre Lettre qui n'eſt pas moins fauſſe. Les Juifs qui l'ont fabriquée, ſuppoſent qu'elle a été écrite par Ariſtote à Alexandre. Ariſtote y fait abjuration de la Philoſophie, y condamne tous ſes écrits, & ceux qui les étudieront; & s'y déclare hautement pour la Loi des Juifs.

REMARQUE 229. Dans la Bibliotheque Rabbinique de Buxtorf il eſt parlé de deux Editions in folio de la Bible Hébraïque faites à Veniſe en 1517, & en 1528. Walton dans ſes Prolegomenes, en compte 4, ſçavoir de 1517, de 1528, de 1619 & de 1623. Il en oublie deux, qui ſont celle de 1548, dont on voit un Exemplaire à Cambridge dans le College d'Emmanuel, & celle de 1568. Il y auroit donc en tout 6 Editions in folio de la Bible Hébraïque. Mais on peut douter de celle de 1623. Il n'eſt pas croyable, dit l'Auteur, qu'un tel Ouvrage ait été mis 3 fois ſous la preſſe en 5 ans, ſçavoir en 1619 & 1623 à Veniſe, & en 1619 à Bâle. Il n'avoit pas encore parlé de cette derniere Edition, dont ſon *pere* a eu ſoin.

REMARQUE 230. Il ne faut pas attendre qu'on ſoit vieux pour apprendre l'Hebreu;

breu; mais si on l'est, on ne doit pas desesperer de réussir dans l'étude de cette Langue. Origene étoit fort vieux lors qu'il s'y appliqua; Sturmius avoit 70 ans. Le Dominiquain Bannés s'y attacha dans une extréme vieillesse; afin, disoit-il, de n'être plus exposé à la risée des Heretiques. Erasme s'y remit à l'âge de 53 ans. Il s'en falloit peu que Saumaise ne meritât la qualité de vieillard, lors qu'il apprit l'Hébreu; & le grand Scaliger, âgé de 60 ans, ne crut pas qu'il fut indigne de lui de devenir le disciple des Juifs.

Dans la REMARQUE 255. on trouve diverses erreurs des Juifs sur les Anges. Ils leur attribuent un corps, & prétendent qu'ils sont de différens sexes. Eve, selon eux, fut separée de son mari pendant 130 ans, & durant ce temps-là elle eut des enfans des Anges mâles, comme Adam en eut des Anges femelles. Dans le Livre *Juchasin*, il est rapporté que l'Ange Machsaël eut commerce avec la femme de Cham au temps du Deluge, & que Sehon fut leur fils. L'Histoire suivante est tirée du *Bereschit Rabba*. Les Anges Schemchozai & Azaël se plaignirent à Dieu de ce qu'il avoit créé l'homme. Dieu leur répondit que sans l'homme le monde seroit vuide. Nous en aurons soin, repliquerent-ils, & nous en serons *les maîtres*. Alors Dieu leur prédit *que le mal les* assujettiroit, ce qui arriva.

Car

Car étant venus sur la terre, ils s'adonnerent aux femmes. Schemchozai engendra Hyas & Chyas, qui furent peres de Seor & d'Og. Il se repentit ensuite de son entreprise, & se pendit. Encore à présent, ajoute l'Auteur Juif, il est pendu entre le Ciel & la terre. Ils font une peinture affreuse de *l'Ange de la mort.* Il est plein d'yeux; & lors qu'un homme est à l'agonie, ce spectre est au chevet de son lit, tenant en main un glaive d'où coulent des gouttes de fiel. Le malade tremble dès qu'il l'apperçoit, il ouvre la bouche. L'Ange secouë aussi-tôt son glaive, & en fait tomber une goutte de fiel, qui tuë le moribond & qui l'infecte. Enfin, selon les Rabbins, l'aspect de l'Ange de la mort fait une si grande impression, que les chiens mêmes ne sçauroient s'empêcher de pleurer en le regardant. Nous avons raconté dans le xv. Journal de 1707. ce qui arriva au Rabbin Josué, lors qu'il eut enlevé le glaive de cet Ange. La Remarque 274. fournit le reste de cette Fable. L'Ange de la mort ayant retiré son épée, rencontra le R. Gamaliel, & lui conta son avanture. Josué a fort bien fait, lui dit ce Rabbin, retournez, s'il vous plaît, sur vos pas, & lui dites qu'il visite le Paradis, & qu'il me mande ce qu'il y aura remarqué. L'Ange obéït, & Josué se mit aussi-tôt en devoir de satisfaire Gamaliel. Il trouva le Paradis divisé

en sept demeures. Dans la premiere ient les *Etrangers en Israël*, sous la ite du juste Abdias. Dans la secon- ıi étoit d'argent, il vit les penitens rnez par le Roi Manassés. Abraham, Jacob, & tout le peuple d'Israël, ɔrès la sortie d'Egypte avoit fini sa ns les deserts, demeuroient, sous la on de Moïse & d'Aaron, dans la me qui étoit d'or & d'argent. La éme étoit magnifique, & construite e la maison du premier Pere Adam; ːn dit rien de plus. La cinquiéme enoit au Messie fils de David; il y t avec Elie. Son lit étoit composé lre du Liban, & il en occupoit le ., il avoit la tête appuyée sur le Pro- , à qui il ordonna de ne rien dire, que la fin approchoit. Dans la sixié- ıaison habitoient ceux qui étoient de misere; & dans la septiéme, ceux oient succombé aux maladies dont les avoit frappez à cause des pechez l.

volume est terminé par 59 Lettres avans nommez dans le titre. Elles ıtiennent rien de fort remarquable.

yage to the Islands Madera, Barba- , Nieves, S. Christophers, and Ja- ca, vith the natural History of the *bs and Trees*, Four-footed Beasts, Fishes,

Fishes, Birds, Insects, Reptiles, &c. of the last of those Islands, &c. C'est-à-dire: *Voyage aux Isles de Madére, de Barbade, de Nieves, de S. Christophle, & de Jamaïque; avec l'Histoire naturelle des Herbes, des Arbres, des Bêtes à quatre pieds, des Poissons, des Oiseaux, des Insectes, des Reptiles, &c. de la derniere de ces Isles. Cela est précedé d'une Introduction, où l'on rend compte des Habitans, de l'Air, des Eaux, des Maladies, du Commerce, &c. de ce même Païs, & où l'on rapporte quelques circonstances concernant le Continent voisin & les Isles de l'Amerique. Le tout enrichi de Figures, grandes comme le naturel, où sont représentées quantité de Plantes, &c, dont on trouve ici les Descriptions, & qui n'avoient point encore été gravées. Par* JEAN SLOANE, *Docteur en Medecine, Aggregé au College des Médecins de Londres, & Secretaire de la Societé Royale.* A Londres, imprimé pour l'Auteur, par B. M. 1707. in folio, 2 volumes. Tom. I. pagg. 264. sans y comprendre l'Introduction, qui en contient 154. Tom. II. Planches 156.

IL y a environ vingt ans, que M. Sloane partit pour la Jamaïque, accompagnant en qualité de Medecin, le Duc d'Albemarle, qui alloit prendre possession du gouvernement de cette Isle, & des autres parties de l'Amerique Angloise. Le dessein de M. Sloane,

dans ce Voyage, étoit de s'in-
par lui-même des merveilles du
u Monde, & d'enrichir la Physi-
la Medecine des découvertes qu'il
faire sur l'Histoire naturelle de
là. Les deux Volumes qu'il nous
ujourd'hui, sont donc le fruit des
tions, qu'il a faites à la Jamaï-
ndant son séjour: & cet Ouvrage
ant plus digne de l'empressement
eux en ce genre, qu'ils y trouve-
non le récit des avantures d'un
ur, qui peu inquiet de l'instruction
ecteurs, se contente de les diver-
s tout ce qu'on peut attendre d'un
eur également fidelle & éclairé.
oane fait mention, dans sa Préfa-
divers Ecrivains, qui ont, avant
riché l'Histoire naturelle de l'Amé-
Ils ne sont pas en grand nombre;
n a peu parmi eux, qui ne le ce-
nôtre Auteur, soit pour l'exactitu-
pour le fond des connoissances né-
à ces sortes de recherches. Le pre-
i ait entrepris d'écrire sur cette ma-
t un Italien nommé *Codrus*; de
e duquel nous ne sommes informez
le témoignage que Pierre Martyr,
Décades, en rendirent au Pape.
Hernandez, par ordre de Philippe
d'Espagne, travailla sur l'Histoire
du Mexique, laquelle fut impri-
mée

lieuës au Couchant de l'Isle *Espa*
saint Domingue , à vingt lieuës
la grande Isle de *Cuba*, à ce
lieuës au Nort de *Porto-Bello* ,
quarante lieuës de *Carthagene.*
le, *S. Jago de la Vega*, se trouve
30. minutes de latitude Septentr
à 76. dégrez de longitude, par
Londres. La longueur de cett
rient en Occident, est à peu p
milles; & sa plus grande largeur
milieu, est d'environ 60. milles
rain contient sept millions 450.
ou arpens d'Angleterre, dont 35
ment des *Savannes* ou Plaines ;
cent-mille, des terres labourabl
mille, des terres incultes. Enc
te Isle soit placée dans la Zone
ne laisse pas d'y être assez tem

par le moyen de certaines pierres ſpongieuſes taillées en forme de mortiers, au travers deſquelles on filtre cette eau, qui en ſort claire, & bonne à boire.

La principale nourriture des Habitans de la Jamaïque, ſe tire de differentes eſpeces de beſtiaux, tels que les bœufs, les veaux, les moutons, les chévres ; mais ſur-tout de la volaille, & des cochons, tant ſauvages que domeſtiques, dont l'Iſle abonde. Les tortuës, tant de mer que de terre, y ſont en grand nombre, de même que les vaches marines, ou *lamantins*, & toute ſorte d'autres poiſſons. Il faut bien prendre garde que ceux qu'on mange, n'ayent été pêchez dans les endroits où croît la plante de *Mancenille*, qui eſt un dangereux poiſon, & qui communique cette qualité au poiſſon qui s'en nourrit. Ce qui tient lieu de pain à ces Inſulaires, eſt fort different du nôtre. La *Caſſave*, eſt ce qui en approche le plus. Elle ſe fait d'une racine, dont le ſuc eſt un poiſon des plus violents. On nous marque ici la maniere de la préparer. Les *Plantins*, les *Patates*, & les *Yames*, ſont, après la Caſſave, ce qui ſert à remplacer le pain ; ſans compter le blé de Guinée, le Maïz ou blé d'Inde, le ris, les pois, les féves, & d'autres légumes inconnus en Europe. Le chocolat eſt, à la Jamaïque, d'un uſage *très-commun* : on en prend à toute heu-

 re,

On y vend les rats à ...
ces animaux y paſſent pour ...
cieux, ſur-tout lorſqu'ils o...
parmi les cannes à ſucre. Le...
Sauvages y mangent ſans faç...
& certains vers appellez *Coſſ*...
rerie de ces alimens donne ...
Sloane, de faire de longues
reflexions, ſur la nature d...
nôtre eſtomac, qui eſt t...
les diverſes productions de
y en a très peu, dont ...
puiſſe extraire un ſuc pro...
ce qu'il prouve par un dét...
ture de differens peuples, ...
modernes. Les boiſſons ...
nes dans la Jamaïque, o...
tées du dehors, comme l...
le cidre, la biere; ou ...

Jago de la Vega. Il nous parle des differentes saisons, des pluyes réglées, des tremblemens de terre, & des tonnerres qui y sont frequents, & de la fertilité du terroir, qui ne demande pas une culture fort laborieuse.

Il vient après cela aux Habitans, qui sont ou libres, ou esclaves : les prémiers sont Européens, ou, *Crioles*; les autres sont Indiens, Négres, Mulatres, *Alcatrazes*, *Mestis*, *Quarterones*, *&c.* Il nous entretient des habitations de ces Esclaves, de leurs mariages, de leur Religion, de leurs fêtes, de leurs danses, & de leur Musique, dont il a fait graver quelques airs, pour échantillon; de leurs supplices, de leur Medecine, qui consiste principalement dans les ventouses, la saignée du nez, le bain, & quelques simples, entr'autres le *Contra-yerva.* De là il passe au commerce de la Jamaïque. Il en décrit les principales plantations; la Ville de Port-Royal; les Sucreries, ou Manufactures de Sucre, & les autres singularitez de la nature, ou de l'art, qu'il a remarquées en parcourant cette Isle. Il termine cette introduction par le dénombrement des maladies de ce païs-là, & des remedes qu'il a mis en œuvre pour leur guérison. Nous ne faisons qu'effleurer toutes ces choses; un plus grand détail nous meneroit trop loin, & il nous reste encore

à parler des deux autres parties de ce volume.

II. L'Auteur, dans la rélation de son voyage, nous informe exactement de tout ce qu'il a remarqué de plus considerable dans la traversée, c'est-à-dire, depuis le 12. de Septembre 1687. qu'il s'embarqua à *Spithead*, jusqu'au 19. de Decembre, qu'il vint mouiller à Port-Royal. Ses observations les plus importantes roulent ordinairement sur la Medecine, & sur l'Histoire naturelle, qui sont les deux points de vûë principaux, ausquels il a prétendu rapporter ses recherches. Le premier Phénomene qui se presente à lui, après son embarquement, & dont il essaye de rendre raison, est le *mal-de-mer*, ou le vomissement. Il ne peut souscrire au sentiment de ceux qui veulent que cet accident soit l'effet de l'air marin; & il est persuadé que le seul branle du vaisseau en est la véritable cause. Il prouve qu'un mouvement auquel on n'est pas accoûtumé, est capable de procurer le vomisse ment, par l'exemple de ces gens, qui n peuvent soutenir l'agitation du carros sans vomir, sur-tout s'ils sont placez s le devant; & par la maniere dont on p nit en Suisse les malfaicteurs, en les e fermant dans une espece de cage, q l'on fait piroüetter, jusqu'à ce qu'ils miffent violemment. M. Sloane a soi

prescrire le régime & les remedes, qu'il juge les plus efficaces pour prevenir cette maladie, ou du moins pour en rendre les accès plus supportables. On ne voit pas qu'il ait recueilli pour lui-même un grand fruit de ses précautions ; puisque, de son aveu, il n'a presque point cessé de vomir dans le vaisseau, soit en allant, soit en revenant ; & que le seul remede qui l'ait soulagé, a été de mettre pied-à-terre. Il tâche ensuite d'expliquer un autre Phénomene, qui est la lumiere que rend l'eau de la mer dans l'obscurité ; & il croit cette propriété dûë aux particules de poisson corrompu, qui flottent dans cette eau. On peut voir les preuves qu'il en donne.

Il nous décrit après cela, la grande Hirondelle marine, le *Grampus*, qui est une espece de petite Baleine, le Marsouïn, le *Caravel*, ou Homme de guerre Portugais, qui est une sorte d'*urtica marina*, d'une nature mitoyenne entre la plante & l'Animal. L'Isle de Madére, qu'il rencontre sur sa route, l'engage à nous parler du nom, de l'air, des habitans, & des vins de cette Isle ; des poissons qu'on y pêche en quantité ; des maladies qui y regnent ; des oiseaux & des plantes qui s'y trouvent. Il continuë à nous faire part de ce qui s'offre à lui de plus remarquable, dans le progrès de sa

ſa navigation. Les Dauphins, & les couleurs differentes que ce poiſſon prend avant que de mourir; les oiſeaux du Tropique: les poiſſons volans, perſecutez dans l'eau par les premiers, & dans l'air par ceux-ci; le Goulu, ou *Canis Carcharia*, qui avalle un homme cuiraſſé; les chaleurs de la Zone torride; les Vents Aliſez; le petit poiſſon appellé *Remora*; les Sauterelles marines; l'oiſeau appellé *Boubie* ou *Niais*, qui ſe laiſſe prendre à la main; les Limaçons de mer; les *Barnacles*, ou Oyes d'Ecoſſe, &c. occupent ſucceſſivement M. Sloane, qui enrichit ſa Relation d'obſervations curieuſes ſur toutes ces choſes. Enfin après avoir parcouru la plûpart des Iſles Antilles, ou Caraïbes, ſçavoir la Barbade, ſainte Luce, la Martinique, la Dominique, la Gadelouppe, Montſerrat, Redonde, Nieves, ou Mevis, Antego, la Barbude, S. Chriſtophle, S. Euſtache, Saba, ſainte Croix, Porto Rico, Mona, Altabela, l'Iſle des Vaches, & S. Domingue, ſur la deſcription deſquelles il s'arreſte peu, (ſi l'on en excepte la Barbade & Niéves, dont il fait paſſer les plantes en revûë;) il arrive heureuſement à la Jamaïque, & débarque à Port-Royal.

III. L'Hiſtoire des Plantes de la Jamaïque, qui fait la derniere partie de ce volume, & qui en contient plus de la moitié,

eſt

eſt partagée en dix-ſept Chapitres, dans lesſquels ſont décrites 554. Plantes. M. Sloane les a rangées ſuivant la méthode de M. Rai, la meilleure qu'il connût, lorſqu'il entreprit cet ouvrage; & il regrette fort dans ſa Préface, les ſecours qu'il eût pû emprunter de la methode du fameux Botaniſte M. Tournefort, & des dernieres découvertes du P. Plumier, qui n'ont paru que lorſque cette Hiſtoire étoit preſque achevée.

Le premier Chapitre renferme donc les Plantes marines, c'eſt-à-dire, les eſpeces de Corail, de Coralline, d'*Aſtroïtes*, de lentille de mer, de *Fucus*, d'*Alga*, d'Eponge, &c. Le II. eſt deſtiné aux champignons, aux mouſſes, aux mouſſerons, &c. Le III. aux fougeres & aux capillaires. Le IV. aux herbes à feuilles de *Gramen*. Le V. aux herbes dont les fleurs ſont à étamines. Le VI. traite des herbes à fleurs d'une ſeule feuille. Le VII. des plantes verticillées. Le VIII. des herbes à fleurs légumineuſes. Le IX. des herbes à fleurs de deux ou trois feuilles. Le X. des herbes à fleurs compoſées de quatre feuilles. Le XI. des herbes à capſules, & à fleurs, compoſées de cinq feuilles. Le XII. des plantes à ombelles. Le XIII. des plantes à feuilles rudes. Le XIV. des herbes à graines découvertes. Le XV. des herbes qui portent des bayes, ou des eſpe-

L'ordre que s'est prescrit
ce qu'il nous apprend de c
plantes, est d'en rapport
differens noms. 2. D'en
description exacte, ou d
celles qu'en ont déja donné
teurs. 3. De marquer l'end
son où croît cette même p
indiquer les vertus, soit q
même éprouvées, soit qu
pose que sur la foi d'autres
qu'il a soin de citer par-to
fort au long sur certains a
quels nous renvoyons le Le
tant plus volontiers, q
comme le nôtre, ne perme
sur tous ces points, dans
assez circonstanciée, pour sa
riosité de ceux qui ont du go
partie de l'Histoire naturelle

poivre long (pag. 134.), du tabac (pag. 146.) des Patates (pag. 150.) du ſeſame des anciens (pag. 161.), du *Contra-yerva*, (pag. 162.), du gingembre (pag. 163.), des *Ananas*, (pag. 191.), de la ſquine (pag. 231.), du *Capſicum*, ou poivre d'Inde & de Guinée (pag. 240.) de l'aloës (pag. 245.) &c.

La Maniere de bien mourir; ou conſolations contre les frayeurs de la mort. Par M. l'Abbé THOUVENIN, *Aumônier ordinaire de S. A. R. Monſeigneur le Duc de Lorraine.* A Paris chez Denis Pepie. 1707. in 12. pagg. 247.

ON a déja beaucoup écrit ſur cette matiere; mais la mort ſe preſente à la nature avec des traits ſi hideux, que les hommes la craindront toûjours; & ce ſeroit leur rendre un grand ſervice, que de les bien perſuader qu'ils doivent la regarder comme un objet aimable. C'eſt le deſſein que l'Auteur de ces Conſolations s'eſt propoſé en écrivant. Son Livre eſt partagé en dix chapitres.

Il commence par annoncer à ſes Lecteurs, qu'il faut qu'ils meurent. La mort eſt le terme où l'homme doit finir ſa carriere, dit-il; la matiere dont il eſt compoſé en eſt une preuve inconteſtable. (*chap. 1.*) On y joint cependant le témoigna-

susceptible ...
la mort corporelle, de la mort
& de la mort éternelle. (chap.
tend ensuite sur les suites de la
nelle ; & la peinture qu'il f
de ceux qui meurent de ce d
de mort, le porte à nous e
moyens d'éviter un si gran
(chap. 4.) Ces moyens se redu
qu'on nous propose comme
Le premier est de penser
mort. (chap. 5.) Le second s
le desir du Ciel. (chap. 6.)
me, dans la fuite du péch
Des remedes, l'Auteur p
sées qui peuvent consoler
„ Quelle consolation plus
„ homme dans cette vie,
„ poser sur la bonté de son
„ verité est ici confirmée

autre vie accompagnée d'un bonheur qui ne finira jamais.

Le Chemin du Ciel, ou les Sentimens & les devoirs d'une Ame Chrêtienne qui tend au Ciel. A Paris chez André Pralard, 1707 in 12. pagg. 485.

CET Ouvrage contient une Traduction des quinze Pseaumes Graduels, avec des Reflexions Morales. Elles parurent la premiere fois en 1690; mais la rareté des Exemplaires, & quelques Additions que l'Auteur y a jointes, ont donné lieu à cette nouvelle Edition. L'Auteur ne s'arrête point à examiner les differentes leçons de ces Pseaumes, ni à resoudre les questions qui regardent la Critique, il suit en tout la Vulgate parce que c'est la version la plus commune dans l'Eglise. Comme il n'a travaillé que pour les Ames pieuses, il a regardé comme des digressions inutiles les Dissertations qu'il auroit pû faire sur l'Auteur de ces Pseaumes, & sur ce qui a donné lieu au nom qu'ils portent; il s'est uniquement appliqué à recueillir ce qu'il a jugé de plus propre à nourrir la pieté des Fideles.

XXII.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 28. Mai M.DCCVIII.

הלכות שמטה ויובל Sive R. MOSIS FILII MAIMON Tractatus de Juribus Anni Septimi & Jubilæi. Textum Hebræum addidit, in ſermonem Latinum vertit, Notiſque illuſtravit JO. HENRICUS MAÏUS, Filius. Acceſſit, Appendicis loco, Diſſertatio de Jure Anni Septimi. *Francofurti ad Mœnum, apud Joannem Maximilianum à Sande.* 1708. C'eſt-à-dire: *Traité concernant les Droits de la ſeptiéme Année & de celle du Jubilé; écrit en Hebreu par Rabbi* Moïſe *fils de Maimon; traduit en Latin, & commenté par* Jean Henri Maïus *le fils. On y a joint une Diſſertation préliminaire ſur le Droit de la ſeptiéme Année.* A Francfort ſur le Mein, chez Jean Maximilien de Sande. 1708. in

in 4. pagg. 148. ſans y comprendre la Diſſertation, qui remplit 20. pages.

LE Rabbin Moïſe fils de Maïmon, connu auſſi ſous le nom de *Maimonides*, & ſous celui de *Rambam*, qui n'eſt que l'abregé du ſien (*Rabbi-Moſcheh-Ben-Maïemon*) étoit Eſpagnol, né à Cordouë, dans le XII. ſiécle; mais ayant été élevé en Egypte, où il fut tranſporté fort jeune, on l'a crû communément natif de ce Païs-là, & on l'a nommé *Moïſe l'Egyptien*. On aſſure qu'il fut le Médecin du Soudan, qui régnoit alors. Il mourut l'an 1208, ſuivant Abul-Farage. On peut dire que ce Rabbin s'eſt acquis parmi les Juifs & parmi les Chrétiens, une égale réputation; & qu'il paſſe, chez les uns & chez les autres, pour le plus ſçavant & le plus ſenſé de tous les Rabbins. Les Juifs publient à ſa loüange, *que depuis Moïſe* (le Prophete) *juſqu'à Moïſe* (l'Egyptien) *nuln'a parû ſemblable à Moïſe.* Joſeph Scaliger porte un jugement très-avantageux à Maimonides, en diſant que ce Rabbin eſt le ſeul Juif qui ait écrit ſolidement, & renoncé à la bagatelle: *Solus inter Judæos nugari deſiit*: jugement, auquel ont ſouſcrit tous les Doctes. Entre les Ouvrages, qui lui ont acquis une eſtime ſi générale, ſon Abregé du Thalmud intitulé *Miſchneh Thorah, ſeconde Loi*, ou *Jad Chazakah*, *Main-forte*, doit être regardé comme un des plus con-

considérables. Il n'avoit (dit-on) que
trois ans, lors qu'il le commença, &
finit à quarante-deux. Il l'entreprit,
remedier à l'extrême confusion qui
dans le Thalmud, en purgeant ce Li
tous les contes impertinens dont
plein, & le disposant dans un ordre m
dique.

D'habiles Critiques, en divers tem
sont fait un plaisir de traduire en La
plûpart des Ouvrages de Maimonides
Isaac Lévite a traduit le Traité *de l'A*
gie: (Cologne, 1555, in 8.) Buxtorf
le Traité célébre, intitulé : *Moreh*
chim, ou *Le Docteur de ceux qui dou*
(Basle, 1629, in 4.) Gentius, *Rosch An*
ou *Le Principe de la Foi*, & *Hilcoth I*
ou *Les Loix des Sciences* : Denys Vo
Ovedim Cocavim, & *Avodah Zarah*
traitent *de l'Idolatrie*: (Amsterdam,
in 4.) Pocock, *Bava Moscheh*, ou la
te de Moïse: (Oxford, 1655, in 4.)
fin, *Jovel*, ou *Le Jubilé*: Hilpert, *T*
vah, ou *La Réponse*: Schmidt, les
mentaires sur *Massecheth Schabbath*, &
vin, deux Livres du Thalmud, tou
le Sabbat, & *Les Mêlanges*: (Leipsic,
in 4.) Louïs de Compiegne de Veil
Traitez suivans: 1. *Du Jeûne*; 2. *Des*
tions; 3. *Du Pain levé & sans levain*,
la solemnité de Pâques: (Paris, 1667, i
4. *De la Consecration des Calendes*, &

maniere d'intercaler: (Paris, 1669, in douze;) 5. *Des Mariages*: (Paris, 1673, in 8.) 6. *Du Culte divin*: (Paris, 1678, in 4.) 7. *Des Sacrifices*: (Londres, 1683, in 8.) Humfroy Prideaux a traduit le Traité *Du Droit du Pauvre & de l'Etranger chez les Juifs*: (Oxford, 1679, in 4.) Jean Adam Scherzer, le *Mercava*, ou le Traité *De Dieu & des Anges*: Henri Houting, celui *des Sanhedrins & des Peines*: (Amsterdam, 1695, in 4.) Robert Clavering, ceux *De la Doctrine de la Loi*, ou *De l'Education des Enfans*, & *De la nature de la Pénitence chez les Juifs*: (Oxford, 1705, in 4.) Christophle Dithmar, *les Constitutions touchant le serment*: (Leyde, 1706, in 4.) &c.

M. Maïus le fils, animé par tant d'exemples, s'est déterminé à courir la même carriere; & en nous donnant une Version Latine de l'Ouvrage de Maimonides sur les Droits de la septiéme Année & de celle du Jubilé, il a prétendu non seulement faire preuve de sa capacité dans la Langue Hébraïque, mais servir utilement ceux qui veulent s'instruire des Traditions & des Coûtumes du Peuple Juif. Il ne s'est pas contenté de représenter fidellement le Texte de son Auteur, par l'exactitude de sa Traduction; il a cru devoir y joindre des Notes, pour éclaircir les endroits difficiles. Il seroit à souhaiter que l'édition de ce Livre se fût faite sous les yeux de M. Maïus. Elle

rent, & q
commode à ceux,
n'a point encore familiar
ge Rabbinique. Heureuſement pou
l'Auteur a eu ſoin de renfermer dans
Diſſertation, qui paroît à la tête de c
lume, & dont il a revû lui-même
preuves, un précis de la Doctrine
Maimonides expoſe dans ce Traité.
croyons ne pouvoir donner une i
juſte de l'Ouvrage du Rabbin, qu'e
en peu de mots, l'Extrait de la Di
du Traducteur.

On ſçait que la Loi des Juifs
au repos, non ſeulement le ſept
qui, pour cette raiſon, recevoi
Sabbat; mais encore, chaque ſ
née, qu'on appelloit, à cauſe
née Sabbatique. On ſçait auſ
une révolution de ſept fois
neuf ans, arrivoit

batique, peuvent se reduire à cinq chefs principaux. Elles ordonnoient, 1. de laisser les Terres sans culture; 2. d'abandonner à l'usage de tout le monde ce que la Terre produisoit d'elle-même; 3. d'ôter de chez soi tous les fruits, qui s'y trouvoient après un certain temps limité; 4. d'affranchir les Esclaves de l'un & de l'autre sexe; 5. de remettre les Dettes contractées depuis sept ans.

1. La défense de cultiver la Terre, pendant la septiéme Année, s'étendoit aux travaux les plus essentiels de l'Agriculture. C'est-à-dire, qu'il n'étoit permis, ni de labourer les terres, ni de les fumer, ni de les ensemencer: & c'étoit enfraindre la Loi, que de moissonner ou de vendanger; de planter des arbres, de les tailler ou de les couper. Il ne faut pas croire cependant que toutes sortes de fonctions rustiques fussent absolument défenduës par cette même Loi. C'étoit aux Docteurs à l'interpréter, & ils trouvoient moyen d'y apporter diverses restrictions. Ainsi l'on permettoit, par exemple, d'arroser la terre en certains temps, de creuser des fossez pour y recueillir les eaux, de couper la paille, &c. On permettoit aussi de cultiver une quantité de terre suffisante pour satisfaire au Tribut de vivres, que les Princes étrangers imposoient quelquefois au Peuple Juif soumis à leur Domination: & ce fut par une grace spe-

ſpeciale, accordée en conſideration de la Prophetie de Daniel, qu'Alexandre le Grand déchargea les Juifs du Tribut de la ſeptiéme année : faveur, qu'il refuſa aux Samaritains, qui n'avoient pas ſçû ſi bien faire leur cour. On ſe préparoit à ce repos de l'Année Sabbatique, dès les trente derniers jours de la ſixiéme année ; pendant leſquels on commençoit à s'abſtenir de quelques travaux de l'Agriculture.

2. La Loi qui mettoit en commun ce que la Terre produiſoit d'elle-même, pendant l'Année Sabbatique, ſouffroit pluſieurs exceptions. Elle n'abandonnoit proprement à la nourriture des hommes, que les fruits des arbres, & les plantes, dont perſonne ne s'aviſe de ſemer la graine. Au regard de toutes les autres, les Scribes rigoriſtes en interdiſoient l'uſage, prétendant par cette précaution, retrancher au Peuple toute occaſion de prévariquer ſur ce point, & de faire paſſer pour un préſent dû à la ſeule fertilité de la terre, ce qui auroit été l'effet d'une ſecrette culture. S'il arrivoit que quelque particulier fit reſſerrer chez lui tous les fruits qu'avoit produits cette même année ſon champ, ſans être cultivé ; on l'obligeoit d'ouvrir ſon magazin, qui étoit livré anx beſoins du Public, & ſervoit à la ſubſiſtance des pauvres, des eſclaves, des étrangers, & même des beſtiaux.

3. Non seulement il n'étoit pas permis de se nourrir indifféremment de tout ce que la Terre produisoit d'elle-même, pendant la septiéme Année ; mais il étoit défendu de garder chez soi, passé un certain temps, les fruits, dont les Loix accordoient l'usage. Par exemple, (dit Maimonides) il étoit permis aux particuliers, qui avoient fait provision de Figues recueillies la septiéme Année, de s'en nourrir, tant qu'il en restoit quelques-unes sur les Arbres de la Campagne ; après quoi, ces mêmes particuliers étoient tenus d'ôter de leurs maisons tout ce qui leur restoit de Figues ; & ainsi de tous les autres fruits de la Terre. La Loi prescrivoit un moyen commode pour se débarrasser de ces sortes de provisions : c'étoit d'en faire des distributions aux pauvres, qui pouvoient en recevoir chacun, ce qu'il en falloit pour trois repas. Mais si personne n'en vouloit, & que le temps marqué par la Loi pour se dessaisir de ces provisions, arrivât avant qu'elles fussent consommées ; alors on étoit obligé en conscience, ou de les brûler, ou de les jetter dans la mer, ou de s'en défaire de quelque autre maniere. Les Casuistes Juifs poussoient encore le scrupule beaucoup plus loin sur cet article, s'il en faut croire Maimonides. Quelqu'un (dit-il) vend des Grenades recueillies la septiéme année, & *employe une* partie de l'argent qu'il en

retire, à l'achât de ses alimens. Cependant les Grenades viennent à manquer sur les Arbres de la Campagne ; & il reste encore à nôtre homme quelque partie de l'argent provenu de la vente de ses Grenades. Que fera-t-il de cet argent ? Il doit en acheter des vivres, & les distribuer à différentes personnes, jusqu'à la concurrence de trois repas. Mais ces vivres lui demeurent, faute de gens qui veuillent les manger ? Il doit donc incessamment s'en défaire par quelqu'un des moyens, qui ont été proposez.

4. Quant à ce qui concerne l'affranchissement des Esclaves, il n'avoit lieu que par rapport à ceux qui étoient Hébreux de Nation, lesquels pouvoient tomber dans l'esclavage de plus d'une maniere. De quelque façon que la chose arrivât, la septiéme année leur rendoit à coup sûr la liberté, qu'ils recouvroient même plûtôt, lors que la mort du Maître ou la solemnité du Jubilé prévenoient ce terme. Les Interprétes ne conviennent point entr'eux, sur l'explication qu'on doit donner au précepte d'affranchir les Esclaves, la septiéme année. Les uns croyent que cela doit s'entendre uniquement de l'Année Sabbatique, dont il est ici question : les autres, que cette même Année Sabbatique ne délivroit de l'Esclavage, que lorsqu'elle se rencontroit précisément après la revolution des six années de servitude ausquelles chaque Esclave étoit

engagé par la Loi ; privilege, qui n'étoit nullement particulier à l'Année Sabbatique, mais qui appartenoit à toutes celles qui suivoient immédiatement le terme prescrit pour la durée de l'Esclavage.

5. Au sujet de la remise des Dettes, les sentimens sont fort partagez ; les uns soûtenant que l'Année Sabbatique avoit la vertu de les abolir entiérement ; les autres, qu'elle n'avoit sur cela d'autre influence, que celle d'arrêter les poursuites des Creanciers. Nous évitons d'entrer, sur tous ces points, dans une plus grande discussion, qui ne manqueroit pas d'être fatigante pour des Lecteurs qu'interessent peu de semblables matieres, & qui seroit très-inutile à ceux que leur érudition met en état de puiser ces sortes de connoissances dans leurs véritables sources. Nous dirons seulement un mot de l'Année du Jubilé, & c'est par là que nous terminerons cet Extrait.

L'Année Sabbatique & celle du Jubilé avoient cela de commun, que les hommes & les Terres s'y reposoient également, & que les fruits qui naissoient sans culture dans l'une & dans l'autre, appartenoient au Public. Voici ce qu'elles avoient de différent. L'Année Sabbatique dispensoit les Débiteurs de payer leurs Dettes ; celle du Jubilé faisoit rentrer les anciens proprietaires dans leurs biens alienez : l'Année Sabbatique n'affranchissoit que ceux qui se trou-

l'avoient eng...
qui, pour marque de leur
s'étoient fait percer l'oreill
batique, en délivrant un E
vitude, y laissoit sa femm
le Jubilé les affranchissoit
&c.

Q. Horatii Flacci
Chronologico sic deline
Commentarii Historico-
& præcipua Poëtæ Car
redduntur annis, nova c
va vindicantur interpre
morum Commentator
Fabri, Andreæ Dace
Joannis Masson
rum apud Andream Dy
à-dire: *La Vie d'Hora*
Chronologique, pour se

LE dessein de M. Masson est de travailler à l'Histoire litteraire. La methode qu'il s'est proposée dans l'execution de ce dessein, & qu'il appelle sa methode, est d'écrire la vie des principaux Auteurs anciens, distribuée par années en forme d'Annales, & de marquer précisément dans quel temps chacun de leurs Ouvrages a été composé. Cette methode a de grandes utilitez. Il suffit quelquefois, pour découvrir dans une piece toute la finesse & toute la beauté que l'Auteur y a mises, de sçavoir en quelles circonstances de l'Histoire générale elle a été faite; sans quoi l'on n'en peut bien connoître l'esprit & les rapports; & cet usage regarde tous ceux qui s'appliquent à lire les Auteurs, de quelque siecle qu'ils soient. Mais un autre usage qui regarde plus particulierement les personnes dont le goût les conduit à chercher dans les Anciens de quoi se former eux-mêmes, c'est d'observer le génie d'un même Auteur dans les differents temps de sa vie; comme les Curieux étudient dans les Tableaux de plusieurs grands Maîtres, leur premiere & leur seconde maniere. Dans ces vûes, beaucoup d'Ecrivains célébres ont donné aux Anciens qu'ils commentoient, tout le jour qu'on peut tirer de la Chronologie: Témoin ceux qui ont arrangé par années la *vie & les œuvres* de Ciceron, ou seulement

ses

la tête de ses Paneg
moin les Bénédictins
S. Augustin, M. Le
rasme; & tant d'aut
l'importance de la C
telligence des Auteu
ses Lettres, & M. I
sur Horace, ont eu
& par là ont répandu
sur les endroits obscu
M. Masson vient a
hommes. Il nous
qu'il n'a pas peu pr
quoi qu'il les prenne
jet de sa censure. I
presque à toutes les
éloigner du devoir d'
vons dire, qu'il le
hauteur, capables de
leur faveur, quand

tuellement à Paris. Car alors ayant entendu les deux parties, nous ſommes plus en état de faire au Public un rapport fidelle de leurs raiſons, & le Public ſera plus en état de décider entre M. le Fevre & M. Dacier d'une part, & M. Maſſon de l'autre. Quand M. Dacier ne répondroit pas pour ſon intérêt particulier, on ne doit pas douter qu'il ne ſe faſſe un honneur de défendre la memoire de ſon beaupere, dont le nom eſt grand par lui-même, & s'acquiert tous les jours une nouvelle gloire, par les Ouvrages de Madame Dacier ſa fille.

M. Maſſon eſt un Refugié François, qui n'a, dit-il, emporté avec lui que ſon eſprit, ayant laiſſé en France ſa Bibliotheque. La diſette de Livres l'a empêché de donner à cet Ouvrage toute ſa perfection. Il l'a neanmoins chargé d'un nombre infini de citations, & marque avec ſoin juſqu'aux pages des Livres qu'il cite.

On voit à la tête de celui-ci un portrait d'Horace, tiré d'après une Medaille de celles qu'on appelle *Contorniates*, & dont le temps eſt fort incertain. L'obſervation que M. Maſſon fait ſur cette Medaille, ſe réduit à dire, que ſi le Graveur a voulu y répreſenter Horace, il l'a plûtôt repréſenté ſuivant l'idée que l'on a de la phyſionomie & de la maigreur des perſonnes qui pâliſſent ſur les Livres, que ſuivant la verité: *puiſque*, contre le témoignage d'Hora-

ce même, il lui donne un grand front, & tout l'air d'une taille menuë. On trouve ensuite les cinquante-sept ans qu'a vécu Horace, qui sont comme autant d'articles, où l'Auteur met d'abord l'année avant la naissance de Nôtre-Seigneur, & celle depuis la fondation de Rome, suivant l'Ere de Varron; & l'année de la Vie d'Horace, qui répond à ces deux Epoques. Horace est donc né l'an 65. avant Jesus-Christ, 689. de Rome; il est mort la huitiéme année avant la naissance de N.S. & la 746. depuis la fondation de Rome. Sous chaque année, sont rangées les pieces que M. Masson croit composées cette année-là; & c'est sur quoi il est peu d'accord avec les plus célébres Interprétes. Il ne l'est pas davantage sur beaucoup d'autres points de Critique, que l'occasion de discuter se présente naturellement. Par exemple, dès la seconde Ode du Livre I. *Jam satis terris nivis atque*, &c. M. Masson combat avec chaleur le sentiment de M. le Fevre, & celui de M. Dacier, qui prétendent que cette Ode fut faite après le VI. Consulat d'Auguste, vers l'an de Rome 726. lors qu'on eût donné à cet Empereur le titre de *Prince*, & de *Pere de la Patrie*; & qu'Horace la fit en maniere de Prophetie, comme si veritablement il l'avoit faite après la bataille de Philippes. M. Masson soutient au contraire, qu'il n'y a dans cette Ode aucun air de prophetie; qu'elle fut faite l'an de

de Rome 731. qu'une grande inondation du Tibre arrivée cette année-là, avec des tonnerres, dont quelques Statuës furent frappées dans le Pantheon, en fournit le sujet. Il compte pour rien les circonstances, d'où ces deux Critiques ont tiré la datte & le sujet de cette Ode, & il assure que les titres de *Prince* & de *Pere*, dont Horace parle : *Hic amas dici* PATER *atque* PRINCEPS, ne sont nullement les titres de *Prince du Senat*, & de *Pere de la Patrie*, qu'on défera à Auguste, mais que *Prince* est simplement pour *Empereur*, comme nous disons ; sous le regne d'un tel *Prince* ; & que le titre de *Pere*, est celui que l'on donnoit aux Dieux, *Man Pater*, *Janus Pater*.

Sur l'Ode XIV. du même Livre :

> *O Navis, referent in mare te novi*
> *Fluctus, &c.*

M. Masson s'attache scrupuleusement à l'opinion de Quintilien, qui croit que cette Ode entiere n'est qu'une pure Allegorie, & que par ce vaisseau dont parle Horace, il faut entendre la Republique Romaine, agitée par la tempête des guerres civiles. M. le Fevre avoit ouvert un autre sentiment, débarrassé de toutes les difficultez qui se présentent d'abord dans celui de Quintilien. Il trouvoit l'allegorie trop longue, & portée à un détail trop grand des parties qui composent un vaisseau, & dont l'application

ne ſe peut faire aux parties qui composent un Etat. C'eſt ce qui lui avoit fait avancer qu'Horace dans cette Ode, parle effectivement du vaiſſeau qui l'avoit ramené en Italie après la Journée de Philippes.

Tous les Interprétes ont ſenti la peine qu'il y avoit à expliquer la premiere Ode du Livre II. qu'Horace adreſſe à Pollion. Ils ont cru que ce Poëte exhortoit Pollion à quitter pour quelque temps le Theatre, & le ſoin de faire des Tragedies, pour continuer l'Hiſtoire des guerres civiles; à condition qu'il reviendroit à la Poëſie, quand il auroit fini avec l'Hiſtoire. M. Dacier a prétendu de ſon côté qu'Horace preſſe Pollion de quitter l'Hiſtoire des guerres civiles, pour ſe rendre aux affaires publiques, dont le ſoin le regardoit comme Conſul. Ces quatre Vers,

Paulum ſeveræ Muſa Tragœdiæ
Deſit Theatris, mox ubi publicas
Res ordinaris, grande munus
Cecropio repetes cothurno.

ſignifient, ſelon M. Dacier, *Faites diſparoître pour quelque temps de nos Theatres*, (par ces Theatres, il entend Rome, & l'Italie) *les ſanglantes Tragedies* (des guerres civiles;) *auſſi-tôt après que vous aurez mis ordre aux affaires de la Republique* (comme Conſul) *vous reprendrez cette noble occupation d'écrire l'Hiſtoire, &c.* Car M. Dacier prétend que cette

Ode

Ode fut composée sous le Consulat de Pollion, l'an de Rome 713. M. Masson suit une autre Chronologie; il embrasse le sentiment contraire ; & veut qu'on traduise ainsi après les Interprétes : *Discontinuez pour quelque temps de faire des Tragedies ; & après que vous aurez achevé l'Histoire des guerres civiles, vous reprendrez le cothurne, &c.*

Il rejette de même la pensée de M. le Fevre, sur l'Ode 3. du Livre III. *Justum & tenacem propositi virum*, &c. quoi qu'on puisse dire, que la conjecture de ce grand Critique est belle & heureuse, & qu'Horace gagne à être lû, avec le préjugé que l'opinion de M. le Fevre est vraye. Car si nous supposons qu'Auguste ait eu le même dessein que J. César, de transporter à Troye le Siege de l'Empire Romain, Horace voulant détourner ce Prince d'un projet si contraire aux interêts de l'Italie, il ne pouvoit le faire d'une maniere qui fût plus adroite, plus grande, & plus noble tout à la fois, qu'en réveillant dans sa piece l'ancienne colere de Junon contre les Troyens, qui la porta, selon Horace, à n'ouvrir le Ciel à Romulus, qu'à condition que les Romains, quoi qu'originaires de Troye, n'en releveroient jamais les murs; qu'autrement elle seroit la premiere à les renverser, &c. Il faut que M. Masson soit fortement persuadé de son sentiment, pour l'avoir embrassé au lieu de celui qu'il combat. Car on ne peut

peut sacrifier qu'à la verité connuë, un Syſtême ingénieux, dont les parties concourent enſemble pour s'ajuſter l'une avec l'autre. Ce n'eſt pourtant qu'une conjecture qui lui donne & le ſujet de cette Ode, & le temps auquel Horace l'a faite. Ce Poëte, ſelon lui, avoit 44. ans lors qu'il la fit, & ce fut préciſément l'année qu'Auguſte étant en Sicile, il y eut des troubles à Rome, au ſujet de la création des Magiſtrats. Auguſte ſe préparoit à paſſer en Aſie. Des perſonnes ſenſées lui conſeilloient de revenir en Italie pour remettre la tranquillité dans ſa Capitale. Il refuſe de le faire ; & voila, ſi l'on en croit M. Maſſon, ce qu'expriment ces Vers ;

Juſtum & tenacem propoſiti virum
Non civium ardor prava jubentium ;
Non vultus inſtantis tyranni
Mente quatit ſolida, neque Auſter
Dux inquieti turbidus Adriæ, &c.

Voila ce qui place Auguſte au rang des Dieux avec Hercule ; & cela d'autant plus aiſément, que Junon, autrefois ſi courroucée contre les Troyens, ne conſervoit plus nulle colere contre les Romain[s] leurs deſcendans. C'eſt-là, ſelon ma per[ſ]ſée, dit M. Maſſon, tout l'artifice de [ce] Poëme, c'en eſt tout le myſtere, qu[el]que choſe que puiſſent dire M. le Fev[re] & M. Dacier.

N

Nous croyons que ce peu de Remarques est suffisant, pour faire connoître la Vie d'Horace, par M. Masson. On a de lui celle d'Ovide, & celle de Pline, écrites suivant la même methode, c'est-à-dire, par années.

JOANNIS MATTHIÆ FLORINI Exercitationum Historico-Philologicarum Fasciculus, de origine & propagatione Linguæ Græcæ, & vitis quatuor Evangelistarum; in quo quamplurima, quæ Philologiæ & Historiis studentibus adprimè jucunda & utilia futura sunt, enarrantur. Cum Indice rerum ac verborum largissimo. *Francofurti ad Mænum, Literis Joannis Philippi Andreæ.* 1707. C'est-à-dire: *Recueil de plusieurs Recherches Historiques & Philologiques, sur l'origine & le progrès de la Langue Grecque, & sur les Vies des quatre Evangelistes, &c. Par* Jean Matthias Florin; *avec une Table très-ample des choses & des mots.* A Francfort sur le Mein, de l'Imprimerie de Jean-Philippe André. 1707. in 4. pagg. 84. sans les Tables.

CE Recueil est composé de cinq Dissertations, où M. Florin ayant traité dans les quatre dernieres, de la Vie & des *Ecrits des* quatre Evangelistes, il a com-

mencé par une Dissertation préliminaire touchant l'origine & le progrès de la Langue Grecque. Il croit, avec la plûpart des Critiques, que cette Langue doit son origine à Cadmus. Voici ce que l'on rapporte de cette Histoire. Asterius Roi de Crete, à qui on attribuë aussi le nom de Jupiter, avoit ravi Europe, fille d'Agenor Roi de Tyr; celui-ci envoya ses quatre fils, qui étoient Cadmus, Cilix, Thasus & Phenix, pour chercher leur sœur, & il leur défendit de revenir au païs sans la ramener; mais comme ils ne purent la trouver, ils furent obligez de s'établir en diverses contrées. Cadmus fixa sa demeure en Beotie, où il transporta les Lettres Pheniciennes du temps de Josué, c'est-à-dire, environ l'an du monde 2571.

Pour faire voir que Cadmus a été le premier qui a porté en Grece les Lettres de son païs; c'est ce qui se prouve par un passage d'Herodote; par une Epigramme citée dans Suidas, & par la conformité de plusieurs Lettres Grecques avec celles des Pheniciens, qui sont les memes que les Samaritaines, & les anciennes des Hébreux. Joseph Scaliger a montré cette conformité, dans ses Remarques sur la Chronique d'Eusebe. C'est une question, si Cadmus est l'Auteur de tout l'Alphabet Grec, ou seulement de ces seize caracteres.

Α, Β, Γ, Δ, Ε, Η, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ.

Si Palamede inventa les Lettres Θ, Ξ, Φ, Χ, & Simonide le Ζ, le Η, le Ψ, & l'Ω, c'eſt ce que M. Florin n'approfondit point; mais il nous renvoye au ſçavant Bochart, & à M. Wetſtein Profeſſeur en Grec dans l'Univerſité de Bâle. Il montre enſuite, par un paſſage de Diodore de Sicile, que Cadmus n'a pas inventé lui-même ces caracteres, qu'il a donnez aux Grecs, & qu'il ne les avoit pas appris des Egyptiens, mais des Syriens.

Comme les Pheniciens écrivoient de droit à gauche, & retournoient de gauche à droit, l'Auteur prouve, par l'autorité d'Heſychius, que les anciens Grecs commençoient auſſi la premiere ligne de droit à gauche, & la ſeconde de gauche à droit, & ainſi des autres; en ſorte que l'écriture étant ſemblable aux ſillons qu'un Laboureur décrit avec ſes bœufs, on donnoit le nom de βουστροφηδὸν à cette maniere d'écrire.

M. Florin explique quel fut le progrès de la Langue Grecque, qui de la Grece proprement dite Ἑλλὰς, paſſa dans l'Etolie, la Phocide, la Beotie, l'Attique, la Macedoine, l'Epire, la Theſſalie, le Peloponéſe, le Païs d'Argos, & la Laconie. Elle s'étendit dans la ſuite, & même juſqu'en France, par la Colonie que les Phocéens établirent à Marſeille, où l'on parloit Grec.

L'Auteur traite pareillement de l'origine des accens Grecs, qui ne còntribuoient pas peu à la délicateſſe de la prononciation, & qu'il rapporte à la Muſique. Il remarque, après Gyraldus, que les anciens Grecs faiſoient obſerver les accens, en prononçant leur Langue, mais qu'ils ne les écrivoient pas : on ne les a écrits dans la ſuite, que pour éviter les équivoques, en diſtinguant un grand nombre de mots, qui ne différent que par l'accent. On lit ici de ces Eloges, que l'Orateur Romain a donnez à la Langue Grecque : il la releve audeſſus de la Langue Latine. C'eſt dans la Langue Grecque, dit-il, que nous apprenons une infinité de choſes : ſans elle la Langue Latine eſt imparfaite; ſans elle, les Arts liberaux languiſſent; enfin, toute la ſageſſe vient de la Grece. Ciceron dit ailleurs, que la Langue Latine ſe parle ſeulement en certains lieux, au lieu que la Grecque eſt répanduë dans preſque tous les païs. C'eſt une des raiſons pour leſquelles, ſelon nôtre Auteur, Dieu a voulu que le Nouveau Teſtament fût écrit en Grec : car comme l'Evangile devoit être prêché à toutes les Nations, il étoit à propos qu'il fût écrit dans une Langue entendue de tous les peuples.

M. Florin prend de là occaſion de nous donner l'explication du mot *Evangile*, *Εὐαγγέλιον*, qui, ſelon Euſtathe en ſon Commen-

mentaire ſur le Livre x. de l'Odyſſée, ſignifie le don que l'on fait à celui qui a annoncé une bonne nouvelle ; mais dans les Auteurs ſacrez, il marque l'heureuſe Nouvelle du ſalut, que J. C. a procuré aux hommes.

L'Auteur prouve qu'il n'y a jamais eu que quatre Evangiles reçus dans l'Egliſe, & il rejette tous les autres, dont il eſt fait mention dans quelques anciens Auteurs, tels que ſont les Evangiles ſelon S. Pierre, ſelon les Hebreux, les Evangiles de S. Thomas, de S. Philippe, de S. Jacques, des Encratites, des Nazaréens, des Ebionites, & ſur-tout, l'Evangile éternel, contre lequel les Theologiens de Paris ſe ſont élevez avec tant de raiſon & de force, vers l'an 1250. Cette premiere Diſſertation finit par les raiſons myſtiques, que l'on allegue le plus communément du nombre des quatre Evangeliſtes.

Les quatre autres Diſſertations regardent les vies des quatre Evangeliſtes. M. Florin examine dans la vie de S. Matthieu, ſes divers noms ; quelle fut ſa profeſſion avant que d'avoir été appellé à l'Apoſtolat ; en quels lieux il a prêché ſon Evangile, en quelle Langue il l'a écrit. Il s'éloigne de l'opinion des Anciens, qui ont tenu que l'original avoit été écrit en Langue vulgaire du païs, qu'on appelloit communément l'Hebreu. Il réfute les ar-

[redacted]

gumens, dont Salvien & le Pere Nicquet Jesuite, se servent pour appuyer ce sentiment, & il rapporte des preuves, pour faire voir que cet Ouvrage a été composé en Grec.

Nôtre Auteur observe les mêmes choses sur S. Marc. Comme Baronius, & quelques autres, ont avancé que cet Evangeliste avoit écrit premierement son Evangile en Latin, & que depuis il l'avoit traduit lui-même en Grec; M. Florin soutient qu'il l'avoit écrit non en Latin, mais en Grec, selon le sentiment de la plûpart des Peres.

Nous n'avons rien trouvé de particulier, ni qui merite d'être remarqué, sur ce que l'Auteur raporte des vies de S. Luc & de S. Jean. Il a formé sur S. Matthieu une question curieuse, pour sçavoir qui devoit tenir le premier rang entre les Evangelistes. Il dit qu'en faisant comparaison de S. Matthieu & de S. Jean, avec les autres Evangelistes, ils doivent avoir la préference sur S. Marc & S. Luc, parce que les deux premiers étoient Apôtres, & que les deux autres ont été seulement Evangelistes; Dieu ayant établi premierement les Apôtres; secondement les Prophetes, & troisiémement, les Evangelistes, comme il est dit dans les Epîtres de S. *Paul.* Les deux Apôtres étant maintenant comparez l'un avec l'autre, M. Florin

don-

donne le premier rang à S. Jean, qui a été le Disciple bien aimé de Jesus-Christ. Cependant S. Matthieu ne laisse pas de préceder les trois autres dans l'ordre des Evangiles, parce qu'il passe pour le premier qui ait écrit l'Evangile, & qu'on trouve dans les Manuscrits Grecs les noms des Evangelistes placez dans l'ordre que nous les avons. Druthmar Moine de l'Abbaye de Corbie, cité par nôtre Auteur, assure qu'il a vû un Livre d'Evangile écrit en Grec, où S. Matthieu & S. Jean étoient mis les premiers, & ensuite S. Marc, & S. Luc.

Traité contre l'Impureté. Par J. FR. OSTERVALD, *Pasteur de l'Eglise de Neufchâtel.* A Amsterdam chez Thomas Lombrail. 1707. 8. pagg. 418.

CE Traité est divisé en deux Parties. M. Ostervald a ramassé dans la premiere, ce qu'il a jugé de plus propre à inspirer la haine de l'impureté; & la seconde contient les motifs qui doivent engager les hommes à aimer la chasteté. Il y a six Sections dans la premiere Partie. L'Auteur pose pour principe que l'impureté est un péché. Il le prouve par des considerations tirées de la Loi naturelle. Il y ajoute plusieurs passages de l'Ecriture, ausquels ils tâche de donner plus de poids,

[redacted]

en y ajoutant ſes reflexions particulieres ; & il fait voir par l'Ancien & le Nouveau Teſtament, que les penſées impures ſont des pechez auſſi-bien que les actions. (Sect. 1.) Il dépeint enſuite l'état où cette paſſion réduit ceux qui s'y abandonnent. Il entre dans le détail de tous les pechez qui précedent & de ceux qui accompagnent l'impureté, & il décrit les peines & les miſeres que l'impureté traîne ordinairement après elle. (Sect. 2.) Il paſſe de là aux ſources de l'impureté. S'il ſe rencontre ſi peu de perſonnes qui reſiſtent à cette paſſion, c'eſt, ſelon nôtre Auteur, parce qu'on n'eſt pas aſſez perſuadé de l'énormité de ce crime, & qu'on ignore les moyens d'y réſiſter, lors qu'on a eu la foibleſſe de le commettre une fois. L'éducation molle qu'on donne aujourd'hui aux enfans, la vie douce qu'on mene, ne contribuent pas peu à rendre ce péché commun. M. Oſtervald voudroit que les Loix Civiles fuſſent plus ſeveres à l'égard de l'adultere : il eſt ſurpris qu'on ait ſi fort adouci les peines portées contre l'adultere, & que la punition du vol ſoit ſi ſevere. (Sect. 3.) Il répond aux Objections que font ordinairement ceux qu'une longue habitude a rendus eſclaves de cette paſſion. (Sect. 4.) Et il finit par les remedes dont on doit ſe ſervir pour *en guerir*. Parmi ces remedes, il a mis la

Con-

Confeſſion publique, lorſque le péché eſt public. (Section 5.)

La ſeconde Partie eſt diviſée en trois Sections. La premiere contient un long détail des choſes que la chaſteté défend, & des regles qu'elle preſcrit dans les choſes permiſes. L'Auteur rapporte les motifs qui devroient engager les hommes à aimer la chaſteté, dans la ſeconde; & dans la troiſiéme, il ſe propoſe de faire voir, qu'il n'eſt pas impoſſible d'être chaſte. Il croit qu'il ne faut que ſe ſervir des moyens qu'il enſeigne. Nous n'en rapporterons aucun, parce qu'il ne nous a pas paru que M. Oſtervald ait fait de nouvelles découvertes ſur cette matiere.

---

* Barnabæ Brissonii, J.C. & Antiquarii longe celeberrimi Commentarius de Spectaculis & de Feriis, ubi etiam de priſcis Dierum appellationibus; de præcipuis Chriſtianorum feſtivitatibus; de vetuſtis Baptiſmi ritibus; de ſpectaculorum abrogata licentia, de Judicialibus etiam Feriis, & aliis inſuper rebus ex C. Theodoſiano & Antiquitate elegantiſſime tractatur. Editio nova. *Proſtant Lugd. Batav. apud J. Severinum.*

SU-

SUPLE

DU JOU

DE

SCAV

5

Du Dernier de Ma

Q. D· B

Differtatio Theologica
Verfionibus Germani
gandis *C. E. Trilleri*
tiones potiffimùm f
Auctore G U S T A
Z E L T N E R S. T

cad. d'Altdorf, & Ministre de la Parole de Dieu. A Altdorf, de l'Imprimerie de Guillaume Kohlesius, 1707. in 4. pagg. 106.

IL paroît par ce Traité que les Docteurs Lutheriens, qu'on nomme Lutheriens *rigides*, c'est-à-dire, fortement attachez à tous les sentimens de Luther, ne sçauroient souffrir qu'on entreprenne la moindre chose qui aille à diminuer sa reputation; & que s'ils ne le mettent pas tout à fait au rang des Prophetes ou des Apôtres, ils le regardent neanmoins en quelque sorte comme un homme divinement inspiré. L'Auteur est du nombre de ces zelez : il voit deux Interpretes audacieux publier en Allemand de nouvelles Traductions de la Bible, où ils font remarquer les défauts de celle de Luther; il vient s'opposer dans cette Dissertation à de pareilles entreprises, & défendre la gloire de son bienheureux Patriarche.

L'Ouvrage est compris en quatre Chapitres: le premier contient l'histoire de la Version de Luther, & de toutes les autres Versions Allemandes qui ont paru depuis celle-là: le second est employé à établir le sentiment où est l'Auteur, que la liberté que chacun se donne de censurer indiscretement la Bible de Luther, & de publier tous les jours des Traductions nouvelles, ne

ne peut produire que d
qu'elle est très-condamn
étre reprimée. Dans le
à diverses objections qui
tre la Version de Luthe
sons de ceux qui croi
qu'il condamne, & en
Trillerus & de Reizius d
ducteurs Allemands. E
il propose les moyens q
ployer pour empêcher
ductions. Il propose a
maniere dont on devr
nouvelle édition de la
où les fautes seroient c
L'Histoire de la Tra
est fort abregée ; on
par relever le prix de
rapportant les éloges q
de Docteurs Lutheri
l'exactitude & aux soi

ment des Chrétiens ſçavans, mais auſſi des Juifs qu'il entretenoit chez lui pour cet effet. L'Auteur aſſure enfin, que les différentes parties de la Bible publiées par Luther ſéparément, & en différens temps, ayant été raſſemblées, ce ne fut qu'après une exacte reviſion, & un examen rigoureux, qu'on en publia le corps entier : ce qui arriva pour la premiere fois en 1534. & 1535. On en fit de même dans toutes les autres Editions qui parurent.

Après ce recit, qui tend à faire regarder comme des temeraires, & des préſomptueux, ceux qui ont oppoſé autrefois, & ceux qui oppoſent encore aujourd'hui de nouvelles Verſions à celle de Luther; l'Auteur les fait paſſer en revûë les uns après les autres, & parle ſuccintement de toutes leurs Verſions. Les Auteurs Catholiques paſſent les premiers. Le Profeſſeur Lutherien met à leur tête Jerôme Emſer un des plus fameux Antagoniſtes du ſaint Reformateur, & ſon ennemi declaré. Emſer ne publia d'abord que des Notes contre le Nouveau Teſtament de Luther : mais en 1527. qui fut l'année de ſa mort, il donna lui-même une nouvelle Verſion du Nouveau Teſtament, imprimée à Dreſden in folio, & bien-tôt après à Leipſik in 8. elle l'a été pluſieurs fois à Cologne.

Le ſecond qui paroît ſur les rangs eſt le *Docteur* Dietenberger, qui après avoir procuré

curé une nouvelle Editio
d'Emſer en 1529. en fit u
tament, publiée pour la
1534. Nôtre Auteur ,
l'ignorance de l'Hébreu ,
re qu'il fit à la tête de sa
le ſçavoit pas même lire.

Le célébre Ekius n'eſt
paroître de lui en 1540.
toute la Bible, au rappor
ne; mais ſelon Gretſer &
Vieux Teſtament ſeulem
vi d'Ulemberg de Weſtp
té Miniſtre Proteſtant ,
tholique. Ce fut par or
Electeur de Cologne, q
nouvelle Verſion; & à c
il ſçût ſi bien l'accomm
l'Egliſe Romaine , qu'e
toutes les autres. On n
le a été réimprimée à C
vellement en 1705. La
de 1662. n'eſt qu'une Ed
lemberg corrigée ſeulem
qui a été adouci, l'Alle
lie étant fort groſſier.

Ce ſont là toutes les
des des Auteurs Catholi
toutes celles dont nôtr
ici. Elles ont été faites
tres ſur la Vulgate : &
Profeſſeur , elles ne m

pris, & n'approchent en aucune maniere de la fidelité ni de l'élegance de celle de Luther, contre laquelle les Auteurs de ces Versions se sont élevez avec d'autant plus d'injustice, qu'en vrais plagiaires ils l'ont tournée à leur usage.

M. Zeltner passe ensuite aux Reformez, c'est-à-dire, aux disciples de Zuingle & de Calvin. Il fait une Histoire fort particularisée de leurs nouvelles Versions. La premiere fut celle de Zurich qu'il louë beaucoup au stile près. Elle est dûë principalement aux soins de Leon Juda; il s'en est fait jusqu'à six ou sept Editions, dont la meilleure, au jugement de nôtre Auteur, est celle qui parut à Zurich en 1552. Après la Version de Zurich vient celle de Piscator, qu'il trouve pleine de *latinismes*, ou de façons de parler toutes latines. La Version faite en conséquence d'un Decret du Synode de Dordrecht, & par l'ordre des Etats Généraux, suit les précedentes, & elle est suivie par celle d'Amand Polan. Dans toutes ces Versions, selon nôtre Professeur, on s'est utilement servi de celle de Luther: mais il parle de quatre autres, qui ne sont que de nouvelles Editions de celle-ci, avec quelques changemens, que ceux qui les ont publiées ont crû convenir à leurs opinions. La premiere de ces quatre a été imprimée à Neustad deux fois, l'une *en 1579.* & l'autre en 1588. par les soins

d

de David Pareus Profeſſeur à Heidelberg; & avec de nouvelles Préfaces, des Sommaires, & des Notes marginales. La ſeconde fut imprimée à Francfort en 1595. La troiſiéme eſt celle d'Heidelberg, qui a été réimprimée dans la ſuite pluſieurs fois à Francfort, & qui eſt connuë ſous le nom de *Biblia Falkeiſiana*; elle parut pour la premiere fois ſur la fin de 1617. ou vers le commencement de 1618. Nôtre Auteur s'étend ſur la quatriéme, & nous apprend que ce fût une entrepriſe de quelques Calviniſtes cachez dans la Saxe (*Crypto-Calvinianorum Saxonicorum*) qui vouloient publier des Traductions conformes à leurs ſentimens; ils furent découverts, & l'impreſſion qui n'étoit pas encore fort avancée fut arrêtée. Le Chancelier Nicolas Crellius y perdit la tête.

Les Fanatiques, c'eſt-à-dire, ſelon nôtre Auteur, les Anabaptiſtes & les Sociniens, ont auſſi voulu ſe ſignaler par de nouvelles Verſions. Loüis Hezerus fit d'abord paroître une Verſion des Prophetes; enſuite s'étant joint à Jean Denkius ſon Compatriote, fameux défenſeur de l'opinion d'Origene touchant le ſalut des réprouvez & des demons, il publia une Verſion entiere de la Bible à Wormes en 1529. Nôtre Auteur remarque que Luther ne deſapprouvoit pas tout-à-fait cette Verſion.

Par-

Parmi les Lutheriens mêmes, & ce que l'Auteur déplore, parmi des gens élevez dans l'Academie d'Altdorf, les Sociniens trouverent des partisans, un Sonerus, & un Ruarus, qui en corrompirent d'autres, & qui travaillerent à une Version du Nouveau Testament, laissant là le Vieux Testament comme un Livre peu utile aux Chrétiens. Ces nouveaux Interprétes rejettant entierement la Version de Luther, en firent une toute nouvelle, & conforme à leur doctrine. Ceux qui eurent le plus de part à cet Ouvrage furent Crellius Recteur de l'Ecole Socinienne de Rakovie, & ensuite Visiteur; Jacques Stegman Ancien, & Marchiq Recteur de la même Ecole, & ensuite Ministre des Unitaires à Clausembourg. Leur Nouveau Testament parut in 8. à Rakovie l'an 1630. avec la Préface de George Enjedin Ministre aussi des Sociniens à Clausembourg, & Moderateur du College de la même Ville.

Quelques autres ont suivi l'exemple de ces premiers, sçavoir, Jeremie Falbinger Recteur de Cœllimbourg en Silesie, qui s'étant retiré à Embden en Hollande, y mit au jour une traduction du Nouveau Testament, imprimée à Amsterdam in 8. en 1660. L'Auteur le blâme non seulement d'avoir suivi les sentimens Sociniens dans sa Version, mais aussi de s'être trop *arrêté aux différentes* leçons du Nouveau Testa-

[redacted]

Teſtament d'Etienne Courcelles Profeſſeur de l'Ecole des Remontrans à Amſterdam, que M. Zeltner ſoupçonne d'en avoir inventé de ſon chef.

Enfin, il vient aux Traductions de Gaſpart Erneſt Trillerus, Recteur de l'Ecole d'Ilfed, & Jean Henri Reizius de Breme. Ce dernier, après s'être acquis beaucoup d'eſtime par ſes Ecrits ſur le Moïſe & ſur l'Aaron de Godwin, & par ſon Traité de la Prudence Chrétienne, fit aſſez connoître, en quittant ſon emploi, qu'il ne goûtoit plus la doctrine des Proteſtans : & le premier s'étoit déja déclaré en quelque ſorte contre la Verſion de Luther, par les Doutes qu'il publia ſur quelques endroits du Nouveau Teſtament. M. Zeltner nomme quelques autres nouveaux Traducteurs; mais il ne les trouve pas dignes de ſa colere, & il s'attache à Trillerus & à Reizius, qui ont ſoûtenu expreſſément l'utilité des nouvelles Verſions, & fait pluſieurs objections contre celle de Luther. C'eſt ce point-là qui eſt le principal ſujet de cette Diſſertation, & M. Zeltner commence à le traiter dans le ſecond Chapitre.

Il entreprend de prouver contre eux, que les nouvelles Verſions Allemandes ne ſont ni néceſſaires, ni utiles, ni honnêtes. Si elles étoient néceſſaires, dit-il, ce ſeroit ou pour les perſonnes qui n'entendent que l'Allemand, ou pour les Gens de Lettres qui

entendent les autres Langues: les premiers étant incapables de consulter les sources ou les originaux, n'ont pas besoin de nouvelles Versions; & les seconds encore moins, puisqu'ils sont toûjours en état de les consulter dans la necessité ou dans le doute. D'ailleurs, ajoûte nôtre Auteur, les Versions nouvelles rendent suspecte nôtre Version à nos adversaires. A cette occasion il releve encore une fois les grandes lumieres de Luther, & cite un Professeur en Grec & en Hébreu de Rostoch qui écrit, que *quand il lisoit la Version de Luther, il ne sçavoit pas lequel étoit le plus sçavant de Moïse ou de Luther, & qu'il faloit que le S. Esprit eût écrit & l'Hébreu* de Moïse, *& l'Allemand* de Luther. Après ce beau passage M. Zeltner continuë ses raisonnemens. Il dit donc, que quand même il se trouveroit quelques défauts dans la Version de Luther, (car malgré le passage cité, il ne croit pas tout à fait que Luther ait été infaillible) il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive la décrier, & en substituer une autre. On peut marquer les fautes, & les mettre à la marge avec les corrections: mais la prudence chrétienne, qui n'entreprend rien qui n'aille à conserver la paix & l'édification parmi les Fideles, ne permet pas qu'on ouvre la porte à une licence effrenée de proposer à tous momens de *nouvelles* Traductions si odieuses aux

 gens

gens de bien. Il remarqu
censures publiques que q
se sont attirées en France.
sentiment de l'autorité des
des Apôtres, qui n'ign
Version des Septante n'é
fauts, n'ont point fait de
servir; & cela, selon la
Jerôme, parce que ces In
plus d'autorité sur l'esprit
les Evangelistes & les
cela l'Auteur attaque la
zius: Que peut-on, di
bon d'une Version toute
d'un homme qui blasphê
sur l'article de la justifica
l'imputation de la justice
solidement établie par Lu
gne pas même, poursuit
paroles sacrées de l'institu
en traduisant, *pour la dél*
au lieu de traduire, *pou*
péchez. Il pousse encor
son adversaire sur sa versi
vient à donner des loüan
ther: surquoi il raconte,
lébroit tous les ans le jou
achevée, comme un jou
nelle.

M. Zeltner passe ensui
& employe un Chapitre
futer. Il commence p

lerus. La premiere que l'Auteur rapporte, n'eſt ſelon lui qu'une impoſture; c'eſt que la Traduction tant vantée, & pour laquelle on exige de ſi grands reſpects, comme étant de Luther, eſt l'ouvrage d'un autre. Le Profeſſeur dit que Paul Felgenaver Bohemien, qu'il traite de miſerable Médecin, & de parfait Fanatique, a été le premier inventeur de cette calomnie, qui ſe trouve dans ſa *Dipnologie*, ou ſon Traité de la Céne, imprimé à Amſterdam in douze. Il ajoûte qu'elle a été ſolidement refutée par Diecmar *Sur-intendant* ou Evêque de Staden, dans la Préface qu'il a miſe au-devant des Bibles Allemandes in folio imprimées en 1702. qu'un ennemi declaré des Egliſes Lutheriennes, tel que Felgenaver, un ignorant achevé, & qui n'apporte aucune preuve, ne mérite aucune créance; & enfin, que Luther étoit trop ſincere pour être un plagiaire, & pour adopter un enfant bâtard. Il oppoſe encore quelques autres raiſons au témoignage de Felgenaver. Il croit que ce *Fanatique* a fabriqué cette *impoſture*, ſur ce qu'il avoit appris que Luther conſultoit des perſonnes ſçavantes dans les Langues, & des Docteurs de l'Academie de Wittemberg.

L'Auteur prend occaſion de là de refuter un autre fait avancé contre Luther au ſujet de ſa Bible par le *fameux* Critique *Richard Simon*. Ce Critique, ſelon M. Zeltner,

paroît assez équitable dans sa censure des autres Protestans ; mais il se montre très-injuste lorsqu'il s'agit de Luther. L'injustice en particulier qui est ici reprochée à M. Simon, & sur laquelle on cite son Histoire Critique du V. T. c'est d'avoir accusé Luther *de s'être trop précipité dans la composition de sa Traduction.* Nôtre Auteur prétend que la seule considération des temps différens dans lesquels Luther a publié ses Traductions, le justifient suffisamment. Il rapporte sur cela, que suivant le recit de Mathesius , Luther étoit quelquefois arrêté dans son travail pendant deux ou trois semaines, appliqué à chercher les termes propres, & les expressions dont il avoit besoin; & qu'il confrontoit sa Version avec la Vulgate latine, pendant que Melanchthon la confrontoit avec le Grec; Cruciger avec l'Hébreu & le Caldéen ; Ziglerus , & Forsterus avec les Versions des Rabins.

En passant l'Auteur refute aussi ce que les Calvinistes ont dit de la Confession d'Ausbourg, que ce fût un Ecrit précipité. Il assure au contraire, qu'on eût tout le temps de la revoir & de la corriger ; sçavoir, depuis le 11. de Mai, jusqu'au 25. de Juin.

Il refute encore ce qu'écrit Bellarmin, *que le reproche fait par les Lutheriens aux Catholiques, de tenir la Vulgate pour authentique,* est d'autant plus injuste, qu

les Lutheriens tiennent eux-mêmes pour authentique la Verſion de Luther ; & cela en vertu d'un Decret de Leipſick ſouſcrit par Melanchthon, Pomeranus, Major, & d'autres Docteurs Proteſtans. Bellarmin s'appuye ſur le témoignage de Staphile, qui le dit ainſi dans ſon *troiſiéme Predicament Topique de la Theologie Lutherienne.* Nôtre Profeſſeur traite tout cela de fable.

Sans citer Staphile, ni alleguer aucun Decret, Trillerus ne laiſſe pas dans ſes objections de former contre les Lutheriens la même accuſation que Bellarmin. Il avouë qu'à la verité ils n'attribuent pas formellement à leur Verſion une autorité égale à celle des originaux ; mais il ſoûtient qu'ils en parlent cependant en des termes auſſi magnifiques, & que dans le fait ils agiſſent de la même maniere que s'ils la croyoient divinement inſpirée : de là le chagrin qu'ils font paroître contre ceux qui en remarquent les défauts ; & la vivacité avec laquelle ils s'oppoſent aux nouvelles Verſions. L'Auteur repouſſe cette accuſation, en expoſant les véritables ſentimens qu'il dit que les Lutheriens ont touchant leur Verſion. Tout le monde ne conviendra pas des éloges qu'ils en font ; mais il faut avouër, les préjugez de la Secte à part, que ſur le point précis de l'*authenticité*, nôtre Profeſſeur s'explique d'u-

leur Reformateur, & d'a
consacrée & confirmée
Eglise ; il ne doit pas
particulier de la critiqu
& sur-tout avec dessein
que la licence de comp
de nouvelles Versions,
la paix & l'édification

Les Argumens de Re
velles Versions, sont,
Theologiens de toute
Protestantes, ont toûjo
personnes doctes en f
temps ; que n'y aya
qui n'ait des défauts, r
libre que de les remarc
& de travailler à donn
plus fidelles & plus exa
en particulier de celle

bonne; & que les vœux dont Reizius parle n'ont lieu, que lorſqu'on n'en a point encore, ou qu'on n'en a que de mauvaiſes. 2. Que pour les fautes dont la meilleure Verſion n'eſt pas exempte, il eſt toûjours permis de les remarquer avec diſcretion, & de les corriger, en les rejettant aux marges avec leurs corrections, au lieu de faire des Traductions nouvelles ; ce qui n'auroit point de fin. 3. Que les erreurs dans la Foi, dont on accuſe la Verſion de Luther, ne ſont que des erreurs prétenduës, & n'exiſtent que dans l'imagination des fanatiques & des hérétiques véritables.

Après quelques autres objections & quelques autres réponſes peu conſidérables, l'Auteur ſe propoſe les Paſſages de l'Ecriture alleguez par ſes adverſaires en faveur des nouvelles Verſions, & y ſatisfait. Il finit ſa Diſſertation par l'ouverture qu'il fait des moyens ou des remedes qu'il juge propres à reprimer la trop grande liberté des nouveaux Interprétes ; propoſant auſſi en même temps ſes vûës ſur la méthode qu'on devroit obſerver dans une nouvelle reviſion de la Bible de Luther, ſuppoſé qu'on juge cette reviſion utile. A l'égard des remedes contre la licence des Traducteurs, il voudroit qu'on fit prêter ſerment à tous les Libraires, *qu'ils n'imprimeront* jamais rien en matiere

tiere de version de l'Ecriture, sans l'approbation & la permission expresse des personnes qui gouvernent l'Eglise. Mais, dit nôtre Professeur qui connoît la foiblesse humaine, comme le desir insatiable du gain est plus fort dans leur ame que la foi du serment, & le respect dû aux Loix, il faut pour reprimer ce desir armer les loix, & les faire observer rigoureusement par la crainte de justes & de severes peines. Ses avis sur le travail d'une traduction nouvelle de la Bible, ou d'une simple revision de celle de Luther, étant à peu près de la même force que ceux qu'il donne contre les Libraires, nous les omettons pour finir un Extrait qui n'est déja que trop long.

Acta Sanctorum Junii ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium Monumentis, servata primigenia veterum Scriptorum phrasi, collecta, digesta, commentariisque & observationibus illustrata à GODEFRIDO HENSCHENIO. P. M. DANIELE PAPEBROCHIO, FRANCISCO BAERTIO, CONRADO JANNINGO, è Societate Jesu Presbyteris Theologis. Tomus IV. complexus diem mensis vigesimum, & quatuor sequentes. C'est-à-dire: *Les Vies des Saints du mois de Juin, recueillies par les PP.* Henschenius, Papebroch, Baertius, *&* Jan-

Janningus, *de la Compagnie de Jesus. Tom.* IV. *contenant, les Vies des Saints depuis le* 20. *jusques au* 24. *du même mois inclusivement.* A Anvers chez Pierre Jacobs en 1707. in fol. pagg. 1169.

LE P. Heribert Rosweide, de la Compagnie de Jesus, a été le premier qui ait pensé à ramasser les différentes Vies de tous les Saints, & à les donner au public revûës sur les originaux, ou sur des copies fidelles & exactes. Quand il forma ce grand dessein, il resolut de les accompagner de Notes instructives qui pourroient y servir de Commentaire; & ces Notes paroissent d'autant plus necessaires, qu'on trouvoit dans les Vies des Saints qui avoient paru jusqu'à ce temps-là, ou qui étoient demeurées cachées dans les Bibliotheques, diverses obscuritez & quantité de contradictions vrayes ou apparentes qu'il étoit à propos de débrouiller. Rosweide travailla sans relâche, & fit un amas considerable d'Actes qui lui vinrent de tous côtez. Il donna même au public deux essais qui pouvoient répondre en quelque sorte du succès de son entreprise; l'un sous le Titre de *Fasti Sanctorum quorum vitæ in Belgicis Bibliothecis manuscriptæ*; l'autre intitulé *Acta præsidalia Sanctorum Martyrum Tharaci, Probi, & Andronici.* Mais plusieurs Ouvrages importans qui l'occuperent,

rent, & la mort qui l'enleva lorſqu'on devoit le moins s'y attendre, ne lui permirent pas d'avancer autant que le public l'auroit deſiré. Il mourut en 1629. d'une vapeur maligne qui ſortit de quelques Livres qu'on avoit apportez de Boiſleduc après la priſe de cette Place par les Hollandois, & qui avoient été longtemps enfermez dans des batteaux.

Après la mort de Roſweide les Superieurs chargerent le P. Bollandus de ſon Ouvrage. Cet Auteur mit en ordre tout ce que ſon predeceſſeur avoit laiſſé de Memoires, en recueillit quatre fois autant, & crut qu'il faloit ſe hâter de mettre au jour les Vies du premier mois. Dans le temps qu'on commençoit à les imprimer, c'eſt-à-dire en 1635. le P. Godefroy Henſchenius lui fut donné pour aſſocié. De là vient que le nom de ce Pere paroît avec celui de Bollandus à la tête du Recueil. Le mois de Janvier ſortit de deſſous la preſſe de Meurſius l'an 1643. en deux volumes; & le mois de Fevrier en 1658. en trois volumes. Le mois de Mars ne parut que dix ans après auſſi en trois volumes. Au commencement du premier on trouve le portrait & la vie de Bollandus, qui étoit mort depuis trois ans.

Jean Bollandus nâquit l'an 1596. dans un village du Duché de Limbourg: fit *ſes études* à Maſtricht, & entra dans la *Compagnie* de Jeſus à Malines âgé de quin-

quinze ans. Il s'y diſtingua par beaucoup de vertus, & par une grande application à l'étude. Ayant ſuccedé au P. Roſweide, non ſeulement il remplit tous ſes devoirs par rapport au grand Ouvrage dont il avoit pris le ſoin; mais auſſi il ſe fit une eſpece d'obligation d'aider de ſes lumieres & de ſes avis la plûpart des Sçavans de tous les païs. Il eut pendant ſa vie pluſieurs incommoditez qui interrompirent ſouvent ſes travaux. Il mourut l'an 1665. le 12. de Septembre. On lui avoit accordé depuis pluſieurs années un ſecond Coadjuteur, ſçavoir le Pere Daniel Papebroch, qui avec Henſchenius acheva de mettre le mois de Mars en état d'être publié.

Ces deux laborieux Ecrivains donnerent le mois d'Avril en trois volumes l'an 1675. ce fut Michel Cknobar qui imprima ces volumes, auſſi-bien que ceux du mois de Mai, qui ſont au nombre de ſept. Le premier, le ſecond & le troiſiéme, qui ne portent que les noms d'Henſchenius & de Papebroch ſont de 1680. le quatriéme & le cinquiéme ſont de 1685. le ſixiéme & le ſeptiéme de 1688. Les PP. François Baertius, & Conrad Janningus ont travaillé avec les PP. Henſchenius & Papebroch à ces quatre derniers Tomes, auſſi-bien qu'au *Propylæum*, volume qui précede les Actes des Saints du mois de Mai, & qui contient la ſuite des ſouverains Pontifes,

avec des Differtations & des Remarques très-fçavantes fur ce fujet. On voit au commencement du feptiéme tome la vie du P. Henfchenius avec fon Portrait. Il étoit d'un Bourg du païs de Gueldre, où il vint au monde en 1600. fes parens, riches Marchands de Laine, l'éleverent avec beaucoup de foin. Il étudia les Humanitez à Boifleduc fous le P. Bollandus, & entra dans la Compagnie de Jefus à Malines en 1619. Dès qu'on l'eut affocié à Bollandus, il fe propofa une methode qui parut fi belle, que Bollandus ne fit nulle difficulté de changer la fienne pour fuivre celle de cet habile difciple. Les premiers Actes fur lefquels Henfchenius travailla, furent ceux de S. Amand & de S. Waaft. Il fit un voyage à Rome avec le P. Papebroch en 1659. pour chercher de nouveaux Actes dans les Bibliotheques de cette Ville-là & de toute l'Italie. Ce voyage dura plûs de deux ans & demi. De retour à Anvers il reprit le travail avec beaucoup de courage & de fuccès. Il fut affligé de plufieurs grandes maladies. Il mourut d'une fievre le 11 Septembre 1681. Le P. Papebroch, Auteur de fa Vie, nous le dépeint comme un excellent Religieux, un homme très-fincere, & en même-temps très-poli ; un Sçavant qui avoit le fecret d'allier l'amour de l'étude & de la retraite, avec toutes les graces

d'une

d'une converſation aiſée & très-agréable.

Le mois de Juin comprend déja quatre tomes : le premier a été imprimé en 1695. & le ſecond en 1698. chez Thieullier ; le troiſiéme en 1701. chez Jacob ; & le quatriéme l'an paſſé : on en a vû le titre au commencement de cet Extrait. Le Recueil entier contient à préſent vingt-trois volumes.

Quoi que le quatriéme tome de Juin ne comprenne que cinq jours de ce mois, on ne laiſſe pas d'y trouver les Actes de 161. Saints nommez, de 5000. anonymes, & d'un très-grand nombre d'autres qu'on avoit ômis dans les volumes précedens. Celui-ci commence par un abregé des Actes qu'il renferme. Après y avoir parlé de quelques Saints privilegiez, tels que ſont S. Jean-Baptiſte, & quelques Diſciples immediats des Apôtres, on rapporte les autres Saints à trois claſſes différentes. Ils ſont ou Eccleſiaſtiques, ou Religieux, ou Seculiers. Deux Tables très-commodes ſuivent cet abregé : la premiere eſt une Table alphabetique de tous les Saints dont il eſt fait mention dans le volume ; la ſeconde une Table chronologique, où l'on parcourt tous les ſiecles depuis le commencement de la vie S. Jean-Baptiſte, jusqu'à la derniere tranſlation du corps du B. Louïs de Gonzague, laquelle ſe fit en 1699. On voit enſuite un petit

Catalogue particulier des Saints que l'Eglise honore le vingtiéme de Juin, & un autre Catalogue des Saints ômis, & dont les Actes ont été attachez à d'autres jours. On retrouve de pareils petits Catalogues à la tête des Actes qui appartiennent aux jours suivans. A la fin du Livre se présentent une ample Table Historique, une Table Topographique fort exacte, une espece de Dictionnaire qui explique les termes obscurs & embarrassans que les Auteurs des anciens Actes ont employez, & enfin une Table Morale & Dogmatique. Nous sommes entrez dans tout ce détail, parce que donner l'idée d'un des volumes qui composent ce grand Recueil, c'est faire connoître tous les autres, la methode des Editeurs ayant toûjours été à peu près la même.

Le public a une très-grande obligation à ces sçavans Hommes. Non seulement ils découvrent de nouveaux monumens très-importans, mais ils les accompagnent ordinairement de reflexions judicieuses, & de remarques choisies. Quand ils ne trouvent point d'Actes suivis, & que tout ce qu'ils ont à dire d'un Saint se reduit à la simple mention que quelques Auteurs en ont faite, ils ramassent avec un extrême soin tout ce qui se peut tirer de ces Ecrivains, & ils en composent un discours

où l'on diſtingue d'un coup d'œil ce qui eſt d'eux d'avec ce qui appartient aux autres. Ces ſortes de diſcours ne ſont pas les moins curieux, & l'on y trouve aſſez ſouvent des faits ſinguliers. Dans celui, par exemple, qui regarde Sainte Ide, dont les Reliques ſont dans la Cathedrale de Gand, le P. Henſchenius rapporte de quelle maniere on vint à douter de la condition de cette Sainte. Il y avoit environ deux ans que toutes les Reliques de l'Egliſe de S. Bavon avoient été enfermées dans un lieu ſoûterrain, à cauſe de la guerre. Janſenius Evêque de Gand les ayant fait tirer de là, les examina, & trouva dans un des Reliquaires qui contenoit le Corps de Sainte Ide, une inſcription conçûë en ces termes: *Reliquiæ S. Idæ Virginis & Martyris* : *Les Reliques de Sainte Ide Vierge & Martyre.* Juſqu'alors Sainte Ide avoit paſſé pour la mere de Sainte Urſule, & cela ſur la foi d'une hiſtoire manuſcrite où il n'étoit fait aucune mention de ſon martyre.

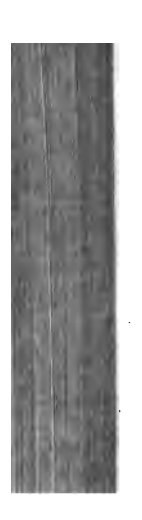
Les Abiſſins honorent au 21. de Juin S. Thomas Martyr, ſes trois mille Compagnons, & neuf femmes. Nous n'aurions peut-être jamais connu cette grande troupe de témoins fideles, remarque le P. Henſchenius, ſi un Poëte Abiſſin n'en avoit parlé dans ſes vers. Il rapporte enſuite les *paroles* du Poëte, traduites de



... apparoît aux neuf
... engage à croire en Je-
... la victoire. Ils la
... Dion, Xiphilin,
... Romains n'ont pas la
... d'une action si écla-
... les vainqueurs sur
... Adrien & Antonin
... devenus Chré-
... appellez Sapor,
... & Maximien,
... leurs forces pour
... des Dieux. En
... millions d'hom-
... trouvent rassem-
... autres observa-
... Il conjecture
... fabriqué cette pré-
... dans le treiziéme

... Episcopi A-
... una cum
... Jo. BURCHAR-
... Lipsiæ, apud Jo.
... C'est-à-dire :
... de Jean-Antoine
... avec sa Vie.
... Menckenius. A Leip-
... Gleditsch. 1707.
... les Lettres, &

LES



Martyrs dans aucun M
tique, il eſt plus que
le quatorziéme ſiecle
encore parlé dans le Ma
Ce Pere montre aprè
ronius a eu tort d'ava
faiſoient memoire de
dus dans leur Menolog
tes les raiſons de conv
me Cardinal allegue
ble leur hiſtoire. Les
ajoûte-t'il, ignoroient
memorable fut arrivé
l'ont appris que des L
par l'Auteur de la Piec
à leur tour.

Il eſt étonnant qu'un
celle-là ait eu des d
Sçavans, Adrien & A

personnes. Un Ange apparoît aux neuf mille Romains, les engage à croire en Jesus-Christ, leur promet la victoire. Ils la remportent complette. Dion, Xiphilin, les autres Historiens Romains n'ont pas la moindre connoissance d'une action si éclatante. L'Ange conduit les vainqueurs sur le Mont Ararath. Adrien & Antonin ayant appris qu'ils étoient devenus Chrétiens, écrivent à cinq Rois appellez Sapor, Maxime, Adrien, Tiberien, & Maximien, & les prient de joindre leurs forces pour soumettre ces ennemis des Dieux. En moins de trente jours, cinq millions d'hommes, de compte fait, se trouvent rassemblez. Nous omettons les autres observations du Pere Papebroch. Il conjecture que l'imposteur qui a fabriqué cette prétenduë Histoire, vivoit dans le treiziéme siécle.

JO. ANTONII CAMPANI, Episcopi Aprusini Epistolæ & Poëmata, una cum vitâ auctoris. Recensuit JO. BURCHARDUS MENCKENIUS. *Lipsiæ, apud Jo. Fridericum Gledisch*, 1707. C'ést-à-dire : *Les Lettres & les Poësies de* Jean-Antoine Campani *Evêque d'Abruzzo, avec sa Vie. Par* Jean Burchard Menckenius. A Leipsick chez Jean-Frederic Gledisch. 1707. vol. in 12. p. 507. pour les Lettres, & *212. pour les Poësies.*

LES



fectueuse , que ce
pourquoi les Lettre
pani sont demeuré
Burchard Menckeni
défaut par une Edit
pani a composé plu
qu'on ne trouve pa
Panegyriques, Dia
kenius espere que
par le debit qu'il
entreprendra bien-t
Les Lettres de Can
en neuf Livres : le
Lettres : le second
cinquante-neuf : le
cinquiéme cinquant
quante-quatre : le se
me quarante-cinq :

Pour avoir une connoissance générale des Ouvrages de Campani, il faut sçavoir ce qu'il a été, & les différens états où il s'est vû.

Campani Evêque d'Abruzzo nâquit dans un Bourg de la Campagne de Rome, & fut pour cette raison surnommé Campani. Son pere & sa mere étoient de simples villageois. Ces pauvres gens étant venu à mourir peu d'années après sa naissance, le laisserent sans autre secours que celui de ses proches, qui le reçûrent chez eux, & le mirent à garder les moutons. Quand il fut un peu grand, un Curé de la campagne le prit à son service, & lui enseigna la Langue latine. Campani fut bien-tôt en état d'enseigner aux autres ce qu'on lui avoit appris: & un Seigneur Napolitain le fit venir à Naples pour lui commettre l'éducation de deux de ses enfans.

Le fameux Laurent Valle florissoit alors dans cette Ville; Campani n'oublia rien pour profiter du secours d'un si grand Maître : & bien-tôt Laurent Valle lui-même avoüa que Campani le surpassoit. Ce nouveau disciple se voyant suffisamment instruit dans les belles Lettres, se jetta pour un temps du côté de la Jurisprudence, bien moins pour s'en faire une profession, que pour acquérir une connoissance qui *pût lui* faire honneur. Le dessein de

de se rendre habile en toutes sortes de Sciences, le fit aller à Perouse, où il s'attacha à la Philosophie, aux Mathematiques, à l'Eloquence, à la Poësie & à l'étude de la langue Grecque. Il y apprit cette Langue sous Demetrius Philosophe Platonicien; & pour se faire du nom, il composa un Traité de l'*Ingratitude*, divisé en trois Livres, qu'il adressa à Pandulfe fils de Nellus. Ensuite il écrivit l'Histoire du Capitaine Braccio, petit-fils de Nellus de Malateste. Cette Histoire est si bien écrite, qu'elle peut être mise en parallele avec plusieurs Ouvrages des meilleurs Historiens de l'antiquité. Il composa dès ce temps-là plusieurs pieces de vers qui lui attirerent de la reputation, entre lesquelles il y en a quelques-unes de galantes, qui ont fait croire à plusieurs que Campani n'avoit pas les mœurs assez chastes: mais Michel Fernus, qui a écrit sa vie, tâche de le justifier là-dessus par quelques endroits de ses Poësies, où on voit que Campani prétend ne s'être jamais laissé vaincre à la passion de l'amour.

Tandis que Campani cultivoit ainsi à Perouse les Lettres humaines, il arriva que le Pape Pie II. convoqua une assemblée à Mantouë pour y déliberer sur le dessein qu'il avoit formé d'entreprendre la guerre contre le Turc. Pie II. pour se rendre au lieu de la convocation, passa à Perouse, où

il

il demeura un mois. Comme ce Pape aimoit les gens de Lettres, & qu'il étoit fort lettré lui-même, il avoit avec lui plusieurs Sçavans, & entr'autres Jacques de Luca, qui fut depuis Cardinal, & qui étoit auprès de lui en qualité de Secretaire. Campani fut bien-tôt connu du Secretaire, & par ce moyen s'introduisit dans la Cour du Pape, où il composa deux Ouvrages, l'un de la maniere de se conduire dans la Magistrature, & l'autre de la dignité du Mariage.

Sa réputation, qui augmentoit tous les jours, fit naître l'envie au Pape de le connoître; & Pie II. se fit un plaisir de donner à Campani la liberté de lui écrire des lettres en vers. Pie charmé des Poësies de Campani, lui faisoit réponse de sa propre main; & l'amitié qu'il conçût pour lui devint si grande, qu'il le fit Evêque de Crotone, & ensuite de Terame dans la Province de l'Abruzzo. Campani auroit été bien-tôt Cardinal, si Pie II. qui se préparoit d'armer contre le Turc, ne fût mort sur ces entrefaites. L'Evêque d'Abruzzo fit alors l'Oraison funebre de Pie II. & ensuite écrivit la Vie de ce Pape. A Pie succeda Paul II. Campani gagnât la faveur du nouveau Pape, & Paul II. pour lui marquer sa bienveillance, lui donna l'Archiprêtré de saint Eustache alors vacante.

La *puissance* du Turc augmentant de jour en

Piccolomini, pour y
éloquence les Seigneur
les armes. Campani fi
cette rencontre pour s'a
miſſion honorable don
chargé: mais, dit l'Hiſt
ſçachant point la Langu
leurs n'y pouvant vivre
& la même délicateſſe
me, conçût un ſi grand
lemagne & pour les All
ſoit de les décrier dans la
tres, ainſi qu'on le peut v
Livre, où il declame d
contre le Païs & contre
pani ne demeura en A
moins qu'il pût, & il rev
me. Avant ſon retour n
quel ſucceda Sixte IV. dc

du refus, ordonna qu'on assiegeât la Ville. Ce ne fut alors que pleurs & que gemissemens dans la Ville; les femmes & les filles, pour se mettre à couvert de la fureur du soldat, se refugioient dans les Monasteres; les peres de famille creusoient la terre pour y cacher leur argent, & l'on ne s'attendoit qu'au pillage & au carnage. Campani touché de l'état déplorable où le seul nom de l'armée du S. Pere réduisoit déja ce pauvre peuple, prit aussi-tôt la plume, & écrivit avec liberté ses sentimens au Pape, sans prendre garde, dit l'Historien, avec quelle précaution il faut écrire à ceux qui peuvent proscrire. Sixte n'eut pas plûtôt lû la Lettre, qu'émû de colere contre Campani, il le dépouilla de son Gouvernement. Campani ne cessa alors de supplier le S. Pere de lui pardonner, & il lui écrivit sur ce sujet diverses Lettres qu'on voit ici dans le neuviéme Livre: mais rien ne pût fléchir sa Sainteté. Campani fut obligé de se retirer à Naples, où après avoir prononcé un Discours à la loüange du Roi & du Royaume, il fut reçû du Prince avec tout l'honneur qu'il pouvoit souhaiter : mais il eut beaucoup à souffrir de la jalousie des Courtisans, qui ne cesserent de le persecuter, & qui l'obligerent enfin à quitter le Païs pour se retirer à Terame, d'où il écrivit encore au Pape pour tâcher de l'appaiser; mais ces nouvelles tentatives

furent auſſi inutiles que les premieres.

Ce Prélat infortuné voyant que la diſgrace lui avoit ôté la plûpart de ſes amis, & que le Pape demeuroit toûjours inflexible, ſe laiſſa aller à un tel deſeſpoir, qu'il diſoit quelquefois, qu'il étoit réſolu de ſe retirer chez les Turcs, comme chez des peuples beaucoup meilleurs que les Chrétiens; ajoûtant, que quand il ſeroit une fois chez eux, il donneroit carriere à ſes ſentimens, & qu'il reveleroit à tous les hommes ce qu'il ſçavoit au deſavantage de la Cour de Rome. Campani plein d'indignation contre cette Cour, quitta Terame pour aller à Sienne, où il mourut le quatriéme de Juillet en 1477. âgé de plus de cinquante ans. Ses meilleurs amis étoient les Cardinaux Beſſarion & de Pavie. Il compoſa en l'honneur du premier une Epître de vingt vers, qu'il fit chanter par des Muſiciens, & qui ſont rapportez dans l'Hiſtoire de ſa Vie. Le Cardinal fut ſi joyeux de cet éloge, qu'il donna aux Muſiciens autant d'écus d'or qu'il y avoit de vers, & à Campani une bague de ſoixante & dix ducats, avec une robe fourrée de marte, qui lui avoit été envoyée par le Roi de Pologne.

La liaiſon qu'il avoit avec le Cardinal de Pavie étoit ſi grande, qu'il n'avoit pas d'ami plus familier: c'eſt ce qui paroît par pluſieurs Lettres de Campani à ce Cardinal, &

entr'autres par la trente-uniéme du neuviéme Livre.

Les Lettres de Campani sont bien écrites: mais celles qu'il adresse au Cardinal de Pavie méritent d'être lûës préférablement à toutes les autres.

Campani avoit la taille petite, le nez large & un peu plat, les yeux enfoncez & brillans, les sourcils épais, la peau un peu veluë, le corps assez gras, les bras & les jambes grêles, l'air du visage agréable & mêlé de gravité.

Il se dépeint lui-même dans la quatriéme Lettre du premier Livre, *sum venustulus, obesulus, pinguiculus.*

Elucent ridentque oculi flagrantia vincunt
Labia rosas, vincunt decia mala genæ,
Frons nitet & nullis rugis sulcata decoram
Per cava dimittit tempora cæsariem.

Et dans l'Epigramme quatorziéme du Livre septiéme de ses Poësies, sur ce que ce Cardinal le choisissoit presque toûjours pour l'accompagner, il dit que le Cardinal pour paroître grand veut avoir à ses côtez un petit homme.

Aprentum dextra tecum vis ire per urbem.
Solis & è multis sum tibi sæpe comes:
Miratur vultus tantum Papiensis honorem.
Posseque me tecum maxima quaque putat
Fallitur in causa est brevitas mea, magnus haberi
Ut possis, comitem deligis exiguum.

A la fin des Lettres de Campa
a mis cinq Lettres du même A
contiennent divers jugemens su
ges de Quintilien, de Suetone, de
de Tite-Live, de Ciceron. Aprè
un Discours de M. Menckenius s
de Campani pour les Allemands

Réponse à deux Objections qu'on
part de la Raison, à ce que la
prend sur l'origine du mal & su
de la Trinité. Avec une Addi
prouve que tous les Chrétiens s
sur ce qu'il y a de plus incompré
le mystere de la Prédestination.
LA PLACETTE *Pasteur de l'*
çoise de Copenhague. A Amsterd
pens d'Etienne Roger Marcha
re, chez qui l'on trouve un
général de toute sorte de Mu
in 12. pagg. 372. sans la P
Table des Chapitres.

CETTE Réponse a été comp
vant de M. Bayle : & on n'a
qu'il étoit mort, que dans le mo
alloit la mettre entre les mains
On nous avertit aussi que c'est
& à l'insçû de l'Auteur, qu'on a
des pages le nom de *Monsieur B*
long, & que dans le manuscri
marqué que par les deux prem
M. B.

ſurpriſe où il eſt, de voir „ qu'un auſſi
„ habile homme que M. l'Evêque d'A-
„ vranches, a ſoûtenu que le Pyrrho-
„ niſme n'eſt pas auſſi opposé à la Reli-
„ gion Chrétienne qu'on ſe l'imagine
„ d'ordinaire. Il va même (continuë
„ nôtre Auteur) juſqu'à dire, qu'il eſt
„ aſſez propre à y préparer l'eſprit....
„ Quelle préparation, bon Dieu! s'écrie
„ ici M. la Placette: & quel achemine-
„ ment à la vraye Religion, qui non
„ ſeulement ruine, éteint & aneantit
„ toute Religion, mais encore l'em-
„ pêche efficacement & invinciblement de
„ ſe rétablir, & de rentrer dans l'ame
„ d'où il l'a bannie." M. la Placette re-
marque, que la diſpute qu'ont les Dog-
matiques avec les Pyrrhoniens, ne con-
ſiſte pas à ſçavoir ſi nôtre Raiſon eſt in-
faillible. Les Dogmatiques demeurent
d'accord: „ Qu'elle ſe trompe lorſqu'elle
„ neglige certaines précautions, qu'il rap-
„ porte ici." Mais ils ſoûtiennent:
„ Qu'elle ne ſe trompe point lorſqu'elle
„ eſt exacte à les obſerver." Il diſtingue
trois ſens qu'on peut donner à ce mot
Raiſon; & il nous avertit que par la *Raiſon*,
qu'on accuſe de nous faire tomber dans
l'égarement, on entend tantôt la faculté
même de raiſonner, tantôt une lumiere
qui nous ſert de guide dans nos *raiſon-
nemens. Il* ne fait pas grand cas de la

maxime „ qui veut que lorſqu'on eſt ſo-
„ lidement convaincu d'une verité, on
„ mépriſe les difficultez qu'on y trouve,
„ quoi qu'on ne puiſſe les ſoudre." Il eſt perſuadé que les preuves qu'on regarde comme convaincantes, ne le ſont jamais ſi elles combattent la Verité ; & qu'il y a toûjours quelque bonne réponſe à y faire. Il montre en combien de manieres on peut répondre ſolidement à une objection. Une de ces manieres eſt de faire voir qu'on n'a que des idées confuſes des termes qui entrent dans l'objection. A l'égard de ce qu'on dit, *que depuis le péché la Raiſon eſt aveugle pour les choſes de la Religion*; il reduit la queſtion à ſçavoir, ſi la Raiſon corrompuë *peut ſans le ſecours de la grace, s'empêcher de les rejetter poſitivement comme des erreurs.* „ Si nôtre
„ Raiſon, dit-il, étoit déterminée par ſa
„ corruption à rejetter poſitivement les
„ veritez du ſalut, nous aurions pour
„ connoître les veritez revelées une regle
„ ſure, certaine, infaillible, & dont l'u-
„ ſage ſeroit incomparablement plus aiſé,
„ que celui des Livres ſacrez. Dans cet-
„ te ſuppoſition, lorſqu'on voudra ſçavoir
„ ce que l'on doit croire ſur chacune des
„ queſtions ſur leſquelles on ne convient
„ point, on n'aura qu'à conſulter quel-
„ qu'un de ceux dont on eſt bien ſûr
„ *qu'ils* ne ſont pas conduits par l'Eſprit de
„ Dieu,

„ Dieu, & à lui demander ce qu'il pen„ se du dogme dont il s'agit; & lorsqu'il „ aura répondu, on pourra l'assurer du „ contraire de ce qu'il dira; ce qui se „ trouve si incroyable, qu'il me paroît „ ridicule." Cette infaillibilité de la Raison corrompuë, seroit à peu près semblable à la souveraine puissance qu'auroit le diable, s'il n'avoit qu'à vouloir qu'une chose arrivât pour faire arriver tout le contraire.

M. la Placette est si convaincu du peu d'opposition que la Raison a pour les choses du Ciel, qu'il avance *que la Raison quoique dépravée peut croire de foi humaine les veritez du salut*: Car „ quelles sont les „ veritez revelées contre lesquelles on „ prétend que la Raison se déclare le plus „ hautement? Ne sont-ce pas la création, „ la prescience de l'avenir contingent, la „ Providence, la permission du péché & „ de ses suites, la Trinité, l'Incarnation, „ la satisfaction de Jesus-Christ. Il est „ pourtant vrai, que toutes ces veritez „ sont crûës par tous les Chrétiens de tou„ tes les sectes, à la reserve des Soci„ niens .... que quelques-unes même le „ sont par les Juifs & par les Mahome„ tans; quelques-unes encore par plusieurs „ sectes des Payens .... Cette foi n'est „ pas une foi divine, au moins dans la plû„ part. Ce n'est à proprement parler

[redacted]

„ qu'une foi humaine, de même nature „ que celle que tous les errans ont pour „ les faux dogmes qu'ils embrassent..... „ Mais quoi qu'il en soit, cette foi tou- „ te naturelle, imparfaite & insuffisante „ qu'elle est pour obtenir le salut, ne „ laisse pas d'être non seulement sincere, „ mais encore assez forte pour servir de „ regle dans la conduite, & porter à ai- „ mer mieux mourir que desavoüer ce „ qu'on croit." La cause prochaine & immédiate soit des erreurs où nous tombons sur les choses de la Religion, soit de l'embarras où nous nous trouvons lorsqu'il faut resoudre des difficultez qu'on nous propose, n'est pas, selon nôtre Auteur, l'aveuglement ou la corruption de la Raison, c'est l'inobservation des Regles que les Philosophes prescrivent à ceux qui s'appliquent à la recherche de la Verité. Il répond à un passage de S. Paul dans la premiere Epître aux Corinthiens: & il entend par *l'homme animal qui ne comprend point les choses qui sont de Dieu*, non un homme destitué du secours de la grace, mais un homme sensuel & esclave de ses passions. „ Si l'on pose, remarque M. „ la Placette, que la Raison est aveugle „ pour les choses de la Religion;.... „ comment.... pourra être vrai ce que „ dit S. Paul, que les Gentils sont inexcu- „ *sables*, pour n'avoir pas connu Dieu par

„ cette

„ cette voie?... Il eſt vrai, auroient-ils pû
„ dire, que nôtre Raiſon nous apprend
„ qu'un Etre infiniment ſage; &c..... a
„ créé le monde. Mais quel état devons-
„ nous faire des leçons d'une Faculté auſſi
„ dépravée & auſſi trompeuſe que nôtre
„ Raiſon?

Cette premiere partie, qui peut paſſer pour une Diſſertation préliminaire, finit par des Réflexions ſur cet endroit de l'Art de penſer: „ Il eſt certain que la foi divi-
„ ne doit avoir plus de force dans nôtre
„ eſprit que nôtre propre Raiſon, & cela
„ par la Raiſon même, qui nous fait voir
„ qu'il faut toûjours préferer ce qui eſt
„ plus certain à ce qui l'eſt le moins; &
„ qu'il eſt plus certain que ce que Dieu
„ dit eſt veritable, que ce que nôtre Rai-
„ ſon nous perſuade, parce qu'il eſt plus
„ incapable de nous tromper, que nôtre
„ Raiſon d'être trompée." Il paroît à M. la Placette: „ Que la grande ſource de
„ l'illuſion que cet Auteur s'eſt faite dans
„ cet endroit" c'eſt qu'il a regardé la certitude de la Foi, & celle de la Raiſon, comme deux certitudes indépendantes l'une de l'autre; n'ayant pas pris garde que la certitude „ de la Foi eſt fondée ſur celle
„ de la Raiſon; en ſorte que ſi la Raiſon
„ n'en avoit aucune, la Foi en ſeroit ab-
„ ſolument deſtituée."

La *ſeconde partie* de ce Traité répond

directement à l'objection que M.
rée de la permission du péché
renferme trois difficultez : la per
péché paroissant ne pouvoir *s'accor*
regles de la sagesse, être *opposée*
penchans de la bonté, & *contrai*
de la pureté & de la sainteté. C
ici ces trois difficultez l'une apr
quoi que M. Bayle ne s'étende
coup sur la premiere, dont il fait
d'accessoire de la seconde, qui es
presse le plus.

On accorde à ce Philosophe,
n'est plus opposé à la sagesse,
pas prendre des mesures justes p
à ses fins : mais on lui nie les
ces qu'il tire de ce principe ; &
n'ait eu, en créant le monde
ou l'autre de ces deux desseins,
re ou le bien de ses créatures.
Lecteur de considerer, que s'il y
chose d'impénétrable dans Dieu
ses desseins, qui „ dépendent
„ ment de sa libre & absoluë
Nous ignorons, ajoûte nôtre T
les intentions des hommes qui
si semblables ; „ à plus forte ra
„ devons ignorer les desseins de
„ est si fort élevé au dessus
C'est une verité si constante,
ignorons les desseins de Dieu,
nôtre Auteur, que M. Bayle l'a

dans un endroit de sa Réponse au Provincial. Cela étant, conclut M. la Placette après avoir rapporté cet endroit, comment M. Bayle a-t-il pû non seulement indiquer une fin que Dieu s'est proposée, mais encore soûtenir que celle qu'il indique (c'est-à-dire *le bien des creatures*) est la seule que Dieu a euë, & donner l'exclusion à toutes les autres ? „ Est-ce s'ex-
„ primer trop fortement, que de dire que
„ ces deux endroits du Livre de M. Bayle,
„ sont dans une opposition bien plus im-
„ médiate & bien plus sensible, que les
„ regles de la sagesse, & la permission du
„ péché.

Le dénouëment de la difficulté, qui vient de la consideration de la bonté infinie de Dieu, doit se chercher, suivant nôtre Théologien, non dans la liberté de la créature, mais dans celle du Créateur, qu'il croit si peu astraint par les loix immuables de sa bonté, à faire aux êtres qu'il a créez tout le bien possible ; qu'il semble vouloir que Dieu puisse ne leur en faire point du tout. Cependant il explique tous les plans qu'il conçoit que l'Etre souverain auroit pû suivre à cet égard. Il ne trouve de difficulté que dans l'hypothese de M. Bayle, qui étant appuyée sur la notion qu'a ce Philosophe, tant de l'idée immense de la bonté de l'Etre suprême, que de celle de la bonté humaine, non

seulement délivre entierement la créature du *mal de souffrance*, & du péché ; mais encore la met en un état dont elle se puisse contenter, & dont on l'empêche invinciblement d'être mal satisfaite.

En réfutant cette hypothese, il fait une reflexion qui bien entenduë pourroit être décisive. „ Pour pouvoir assurer, dit-„ il, que Dieu viole les regles de sa bon-„ té, lorsqu'il ne fait pas à sa créature „ quelque bien qui lui seroit utile & avan-„ tageux, il faudroit être bien sûr qu'il „ n'a pas de bonnes raisons de s'en „ dispenser, &... qu'il est impossible de „ l'être, vû l'ignorance où nous sommes de „ ce qui le fait agir." En effet l'idée naturelle que nous avons d'un Etre qui étant infiniment bon, possede encore en un souverain dégré toutes les autres perfections; nous porte à croire qu'il a fait à ses créatures, tout le bien qu'il leur peut faire agissant comme il doit agir ; & qu'il n'a permis de mal, soit physique, soit moral, que celui qu'il ne pouvoit empêcher sans blesser sa sagesse qui est la regle inviolable de ses volontez.

L'incompréhensibilité du mystere de la Trinité ne semble pas suffisante à nôtre Theologien, pour le dispenser de répondre à l'objection, que M. Bayle fonde sur l'opposition qu'il remarque entre ce mystere & le principe, *quæ sunt eadem uni*

ter-

tertio sunt eadem inter se. Et voici comme M. la Placette, dans la troisiéme partie de son Ouvrage, accorde le mystere avec le principe. „ Toutes les fois que deux ou „ plusieurs sujets sont une même chose „ avec un troisiéme, ils sont une même cho- „ se entr'eux. (C'est ainsi qu'il traduit en „ François le principe) Or le Pere, le Fils „ & le S. Esprit sont une même chose avec „ l'essence divine, donc ils sont une même „ chose entr'eux." Ce qui est conforme au langage de l'Ecriture : *Moi & le Pere*, dit Jesus-Christ, *sommes une même chose*. Au reste le principe dont il s'agit a si peu d'évidence pour nôtre Auteur, qu'il s'attache à en démontrer la fausseté.

M. la Placette rend raison dans sa Préface, de ce qu'il suppose diverses choses qui sont en question ; & il dit que c'est parce que d'autres les ont prouvées : & que d'ailleurs „ il ne tend pas à convaincre les in- „ crédules, mais uniquement à repousser „ leurs attaques, & à faire voir que leurs „ objections ne sont pas solides, & n'ont „ rien de démonstratif.

Dans le douziéme Chapitre de la seconde Partie de cet Ouvrage il avoit avancé, qu'une certaine hypothese qu'il expliquoit, étoit la clef de la matiere de la Prédestination, que c'en étoit le *non plus ultra*, & en même-temps *le point fixe* auquel se réunissoient „ de gré ou de de force ceux

qui

„ qui s'acharnent le plus à diſputer ſur cet-
„ te obſcure & impénétrable queſtion."
C'eſt ce qui a donné lieu à l'addition qu'on voit ici.

L'hypotheſe dont il parſe „ comprend
„ ces trois veritez, 1. Que Dieu ne fait rien
„ ſans avoir quelque raiſon de le faire. 2. Que
„ ces raiſons nous ſont ordinairement in-
„ connuës. 3. Que bien qu'inconnuës aux
„ hommes, elles ſont toûjours bonnes, ſo-
„ lides & dignes de lui." Cette hypotheſe lui paroît certaine en tous ſes chefs, & viſiblement renfermée dans l'idée de la Sageſſe infinie. Car, par exemple, cette Sageſſe étant „ incomparablement plus
„ vaſte & plus étenduë" que la nôtre, voit une infinité de choſes que nous ignorons.

C'eſt auſſi à cette hypotheſe que ſe réduit, ſelon nôtre Theologien, tout ce que l'on ſçait du myſtere de la Predeſtination; & que reviennent enfin tous les Chrétiens: les uns y vont „ d'abord direc-
„ tement ſans détour, au lieu que les au-
„ tres, dit-il, font divers circuits, les uns
„ plus grands, les autres plus petits avant
„ que d'y arriver .... après avoir beau-
„ coup chamaillé, après s'être bien fait des
„ reproches, & s'être mutuellement ac-
„ cuſé de mille horreurs, on vient enfin
„ à reconnoître que la premiere cauſe...
„ *c'eſt le* bon plaiſir de Dieu. J'entens,

ajoûte

„ ajoûte nôtre Auteur, un bon plaisir
„ juste, sage, & qui ne fait rien dont
„ il n'ait de bonnes & solides raisons,
„ mais qui nous sont le plus souvent in-
„ connuës."

Pour prouver ce consentement unanime des Chrétiens sur une matiere sur laquelle on paroît si peu d'accord ; il rapporte les divers sentimens qui partagent le Christianisme à l'égard de la Prédestination. Comme il est de la Religion Prétenduë Reformée, à laquelle, dit-il, on „ attri-
„ buë des erreurs monstrueuses sur ce sujet,
„ sous prétexte qu'ils conçoivent le decret
„ de la Prédestination comme un decret
„ absolu:" Il cite en latin les propres paroles de plusieurs celebres Théologiens, qui
„ ont declaré que ce bon plaisir de Dieu,
„ qui a fait la distinction des élûs & des
„ réprouvez, n'exclut point du tout les rai-
„ sons que Dieu a pû avoir de disposer
„ de ses biens .... mais que ces raisons
„ nous étant absolument inconnuës, nous
„ devons nous arrêter à sa volonté....
„ *Memoria quidem repetendum est*, dit Cal-
„ vin cité par nôtre Auteur, *quod ante*
„ *dixi, nihil nisi optima ratione facere*
„ *Deum : sed quia certissima justitiæ regula*
„ *est ejus voluntas, nobis præcipua, ut*
„ *ita loquar rationum omnium ratio esse de-*
„ *bet.*"

Il n'y a pas jusqu'aux Jansenistes & aux Mo-

Molinistes que l'Auteur n'entreprenne de réunir. Ceux-ci reviennent après quelque détour, dit-il, „ au sentiment des Tho-
„ mistes, des Jansenistes & des Reformez,
„ qui leur paroissoit si affreux.

Ce n'est pas la seule fois que dans cet Ouvrage les Thomistes, les Jansenistes & les Reformez vont de compagnie; par exemple on trouve en un autre endroit. „ Les
„ Thomistes, les Jansenistes & les Refor-
„ mez répondent sans hesiter, que ceux
„ qui croient & qui se repentent, ne le font
„ que parce que Dieu leur en fait la grace;
„ & que si les autres ne le font pas, c'est
„ qu'étant d'eux-mêmes incapables de le
„ faire, Dieu ne leur donne pas les secours
„ interieurs & exterieurs sans lesquels on
„ ne remplit jamais ces devoirs.

Parmi les Catholiques ceux qui lui semblent les plus difficiles à ramener au sentiment qu'il croit commun à tous les Chrétiens, hors aux Sociniens, qui ont une Prédestination toute différente des autres; sont S. Thomas & M. Descartes. Il accuse S. Thomas de ne donner à Dieu d'autre raison de son choix pour sauver les uns & rejetter les autres, que sa volonté:
„ *Sed quare hos elegit in gloriam, & illos*
„ *reprobavit*, dit Saint Thomas part. 1.
„ quæst. 23. art. 5. *non habet rationem, nisi*
„ *divinam voluntatem.*" M. Descartes
„ veut, selon nôtre Auteur: „ Que Dieu
agisse

„ agiſſe par des volontez abſoluës, & ſans
„ aucune raiſon.
M. la Placette conclut enfin : „ Qu'en
„ admettant la ſcience moyenne, & la gra-
„ ce congruë, il faut néceſſairement ad-
„ mettre le Decret abſolu au ſens des Re-
„ formez, & même le ſentiment des Su-
„ pralapſaires, qui ne ſont pas prédéter-
„ minans. " Il explique trois divers ſens dans leſquels on peut prendre le Decret abſolu : & il s'arrête au troiſiéme, qu'il dit être celui *des Réformez*, qui contient : „ Que
„ Dieu prévoyant l'incrédulité & l'impé-
„ nitence finale de tels & tels pecheurs,
„ réſout abſolument & ſans aucune condi-
„ tion, de les en punir éternellement, &
„ de les punir en même-temps des autres
„ pechez où ils ſont tombez. Ce Decret eſt à peu près de la même eſpece que ſeroit la reſolution d'un homme, qui ſçachant qu'il eſt demain Dimanche, diroit ; non pas ſi c'eſt demain Dimanche j'irai à la Meſſe ; mais, j'irai parce que c'eſt demain Dimanche.
L'Auteur marque qu'un des motifs qui l'a engagé à donner au public cette Addition, eſt le deſir qu'il a „ de diminuer le
„ nombre des conteſtations qui déchirent
„ le Chriſtianiſme, & de faire voir qu'il y
„ a bien des choſes dont on ne diſpute,
„ que parce qu'on ne veut en aucune ma-
„ niere s'entendre.

Me-

nologie où l'on fait un
Ecclesiastique & Civile;
pour éclaircir les difficu
la Chronologie. Tome
tient l'Histoire de S. Jer
teur de l'Eglise; & de
ou grands Hommes mor
jusques vers l'an 430. P
DE TILLEMONT. A
les Robustel, ruë S. Ja
1707. in 4. pagg. 759.

LA Vie de S. Jerôme f
dérable partie de ce V
le Pere Martianay, Reli
de la Congregation de S.
a donné une Histoire tirée
vrages de ce Saint, avec
dition de ses Oeuvres; &

, ter les choſes comme elles étoient ; & il
, a ſuivi plûtôt les idées qu'il en avoit con-
, çûës, que la ſimple verité. Il fait en-
, core aſſez ſouvent des fautes en ſe laiſ-
„ ſant aller à ſa chaleur, & à ſa promptitu-
„ de naturelle..... Il a laiſſé gliſſer diver-
„ ſes choſes dans ſes Ecrits, que la regle
„ de la Verité ne nous permet pas d'ap-
„ prouver, & qu'il a quelquefois été obli-
„ gé lui-même ou d'excuſer ou de con-
„ damner. Il n'a pû éviter le malheur com-
„ mun preſque à tous les hommes, de ſe
„ laiſſer prévenir par ceux en qui il avoit
„ quelque croyance ; ce qui l'a engagé à
„ parler même de S. Chryſoſtome d'une
„ autre maniere qu'il ne devoit. Il n'a pas
„ fait paroître la même équité que S. Au-
„ guſtin à diſcerner dans les plus méchans
„ ce qu'il y avoit de bon, de ce qui me-
„ ritoit veritablement d'être blâmé. Qui-
„ conque l'a eu pour adverſaire, a preſque
„ toûjours été le dernier des hommes. On
„ l'a accuſé d'avoir eu lui-même une trop
„ grande idée de ſon éloquence, d'en fai-
„ re paroître trop d'eſtime, & d'avoir eu
„ ſur-tout un eſprit naturellement jaloux &
„ envieux, qui bleſſoit ſes plus grands a-
„ mis, & les éloignoit de lui ; & il eſt dif-
„ ficile de ne pas reconnoître qu'il avoit
„ dans ſon naturel quelque choſe d'aigre &
„ de chagrin, qui faiſoit peine à beaucoup
„ de monde. Il prenoit aiſément feu, quand
„ il

„ Faut-il donc (c
„ que tant de Saints
„ l'Eglise qui l'hono
„ les Docteurs, soie
„ sion & dans l'égar
„ plaise que nous nou
„ de ces excès. C'e
„ plûtôt un emporten
„ qu'à ceux qui se son
„ glise. Pour nous q
„ bles enfans, nous
„ qu'elle ait honoré e
„ siecles celui que Die
„ Nous le reverons do
„ un Saint, & nous tâ
„ fier des choses même
„ scandalisent. Car il fa
„ buë à nôtre salut, &
„ des Saints. Dieu san
„ point permis

le Temple qu'il avoit fait démolir. Sur
refus qu'il fit d'obéïr, le Roi le menaça
e le faire mourir, & de faire renverser tou-
es les Eglises des Chrétiens : ce qui fut
xecuté. Si le zele de ce Saint Evêque a
aru un peu inconsideré, on a beaucoup
oüé la fermeté qui lui a fait remporter la
oire du martyre. Les supplices ordinaires
u'on exerçoit contre les Chrétiens, étoient
e leur lier les mains & les pieds, ou quel-
uefois de les leur couper, & de jetter leurs
orps dans des basses fosses enduites de ci-
nent, où des rats & des souris les devo-
oient. Cette persecution commencée vers
an 420. continuoit encore vers 450. & l'on
e sçait point quand elle finit.

On trouve ensuite les Vies de Theodore
olitaire de la montagne de Phermé, de
Abbé Muthues Prêtre & Solitaire, de sain-
Pelagie Comedienne & penitente, du
pe saint Boniface, de saint Abraham E-
que de Carres, de saint Maron Prêtre &
bé d'Allique Archevêque de Constanti-
ple, de Theodose Evêque de Mopsueste
Cilicie, de saint Sisoï Solitaire en Egyp-
de saint Honorat Fondateur du Monas-
de Lerins, de saint Macedone Prêtre
aire près d'Antioche, d'Alexandre In-
eur des Acœmetes, de Synese Arche-
e de Ptolemaïde en Libye, de saint
le Archevêque de Carthage, d'Evode
ue d'Uzale en Afrique, de saint Sul-
pice

au moins l'habit de ...
té, & partie sur la montag
qui est entre Sceté & Nitri
bons Livres, dans la lec
profitoit beaucoup ; & les
lui empruntoient quelque
aussi fort édifiez. Il vint
saint Macaire pour sçavoi
roit : & ayant appris de
que l'usage qu'il en faiso
qu'il étoit encore meilleu
seder du tout ; il vendit
donna l'argent aux pauv

Il est souvent parlé d
dans les Vies des Peres
principal caractere étoi
teur rapporte ici quelq
mes de ce Solitaire, p
vie.

qui forma un Schisme. Ce dernier étoit appuyé de Symmaque Préfet de Rome, qui avoit engagé l'Empereur *Honoré* dans son parti. L'Empereur convoqua un Concile à Ravenne, pour juger laquelle des deux élections étoit legitime ; & en attendant la décision, il fut ordonné, par la crainte d'une sedition, qu'aucun des deux contendans n'entreroit dans Rome; & que celui qui y entreroit perdroit par cela seul tout le droit qu'il pouvoit prétendre. Eulale étant venu à Rome contre l'ordre du Concile, *Honoré* le déclara déchû de tout le droit qu'il avoit prétendu à la Papauté, & confirma l'Election de Boniface. Ce Pape maintint la discipline de l'Eglise, & termina sa vie & ses travaux le 4. Septembre 422. après trois ans huit mois & six ou sept jours de Pontificat.

S. Abraham nâquit dans le Diocese de Cyr. Il fut tiré de sa solitude pour être fait Evêque de Carres. On a remarqué de lui que les travaux de l'Episcopat ne lui ont rien fait relâcher de l'austerité qu'il avoit pratiquée dans la solitude.

S. Maron Prêtre & Abbé, avoit choisi pour sa penitence de vivre toûjours à l'air. Il se retira pour cela sur une montagne du Diocése de Cyr, où ayant trouvé un Temple d'Idoles il le consacra à Jesus-Christ, & fit sa demeure dans l'enceinte de ce Temple. Il avoit aussi une tente faite de peau

Armenie. Il fut élevé dès ...
la vie Monaftique par des Moines
voient l'hérésie des Macedoniens.
il fut un peu avancé en âge il em
foi de l'Eglife Catholique. Il fut
tre de Conftantinople, & fut u
qui travaillerent par leurs intrigu
pulfion de S. Chryfoftome leur
S. Chryfoftome fut chaffé le 10.
Arface, qui avoit été intrus fur l
Conftantinople, étant mort, A
mis en fa place ; & fur le refus
vêques & les peuples faifoient d
fa Communion, il employa
pour fe faire reconnoître. L'Eg
ne, & les autres Eglifes de l'C
voulurent jamais communique
devant ni après la mort de S
me, jufqu'à ce qu'il eut conf
... fa memoire. Il

heretiques, les Grecs l'ont honoré comme un Saint, & les Latins à leur imitation l'ont aussi mis au rang des Saints le 10. Octobre, qui est le jour de sa mort.

Theodore de Mopsueste étoit de la ville d'Antioche. Il avoit étudié l'Eloquence à Antioche avec S. Chrysostome vers l'an 367. sous le Sophiste Libanius. Il succeda à Olympe Evêque de Mopsueste. Son nom est devenu célébre dans l'Histoire de l'Eglise, par les divers jugemens que l'on a fait de sa doctrine. L'Auteur décrit ici sa vie, & les contestations qui se sont élevées touchant les Ecrits de cet Evêque, dont il examine le genie & les sentimens.

S. Sisoï ou Sisoié est le nom de deux Solitaires; l'un surnommé de Petra, & l'autre le Thebéen, soit qu'il fut de la Thebaïde, soit parce qu'il y demeura longtemps. Ce qui embarrasse nôtre Auteur, c'est que la pluspart des choses sont dites de Sisoï en général, sans qu'on puisse distinguer auquel des deux elles appartiennent. Il s'est déterminé à rapporter à Sisoï le Thebéen, qui paroît avoir été le plus célébre, ce qu'il ne voit pas qui appartienne précisément à celui de Petra.

S. *Honorat* étoit originaire des Gaules. Il étoit d'une famille qui avoit été honorée du Consulat. Il eut plusieurs freres, dont on ne connoît que S. Venant. Les deux freres, *après avoir* vécu saintement à la

 cam-

s'en revint dans les Gaules,
s'établir dans l'Isle de Lerin
un lieu propre pour la retrai
qu'elle étoit proche de S. L
de Frejus. L'Auteur décrit
Isle, & fait l'éloge de l'Ab
bâtie par S. Honorat, & q
par les excellentes regles de
& par le grand nombre des
qu'il a formé. Il fut fa
d'Arles, & il eut pour succ
son parent. Quelques-uns
de sa mort en l'an 427. d
mais les plus habiles la re
429. L'Histoire de sa vie e
lement de l'Oraison funebre
en a fait, laquelle passe pou
éloquente que nous ayons
dans l'Antiquité Ecclesiasti

onneur au Sacerdoce d'y élever un
dont la vertu étoit réverée de tout
onde. Macedone se laissa ordonner
sçavoir ce qu'on faisoit : & quand il
sçû, il en marqua de la douleur & de
ignation, croyant qu'on le vouloit re-
de sa solitude. On l'assura du contrai-
nais il fut long-temps sans vouloir re-
à l'Eglise, disant qu'on le vouloit
re faire Prêtre. On dit qu'il reçut le
de miracles, & celui de Prophetie.
odoret en a rapporté des exemples, &
étend avoir obligation de la vie aux
es de ce Saint, qui à l'instance du pe-
de la mere de Theodoret, avoit ob-
de Dieu qu'il leur donnât enfin un
treize ans depuis qu'ils avoient été ma-
sans enfans.

es Acœmetes étoient des Religieux qui
oient pour chanter les loüanges de
. L'Abbé Alexandre fut l'Auteur
e si sainte Institution. Il forma dans
stantinople un Monastere de trois cens
gieux. On prétend que cet Ordre
répandu d'abord par tout l'Orient,
epuis par toute la terre. Il se rencon-
dans la Vie de cet Abbé, telle qu'el-
été écrite par un de ses disciples,
faits probables, & même peu édifians;
orte que les uns ont crû qu'elle étoit
e, d'autres qu'elle avoit été alterée &
ompuë. Nôtre Auteur présume qu'il

y avoit dans Alexandre quelque chose de peu reglé, puisque l'Eglise ne l'a point reconnu au nombre des Saints, quoi qu'il semble avoir éclaté par une vie & une austerité extraordinaire, & par un grand nombre de miracles durant sa vie & après sa mort. On marque plusieurs Reglemens qu'il fit pour le Service divin. Il est difficile de juger s'il institua la Psalmodie & la Priere perpetuelle, par la succession des divers chœurs, qui faisoient l'Office l'un après l'autre ; ou si ses disciples étoient si appliquez à la Priere, qu'on pouvoit dire qu'ils prioient continuellement „ Il paroît que son dessein é-
„ toit de pratiquer non seulement selon
„ l'esprit, mais aussi selon la lettre, tout ce
„ que Jesus-Christ a ordonné à ses Apô-
„ tres : car lui & ses disciples faisoient pro-
„ fession de n'avoir qu'une simple tunique,
„ de ne porter quoi que ce soit dans leurs
„ voyages, hors le Texte des Ecritures, de ne
„ rien posseder davantage dans leurs Mona-
„ steres, de ne rien reserver pour le lende-
„ main, de vivre dans une entiere desoc-
„ cupation de toutes sortes de soins, de
„ s'attendre entierement à la Providence de
„ Dieu, & à la charité des hommes pour
„ leur nourriture, sans vouloir seulement
„ qu'on cultivât un jardin.

La Vie de *Synese* & ses Ouvrages sont célébres dans l'Histoire de l'Eglise. Il étoit de la Ville de Cyrene, & d'une famille

mille illustre pour l'ancienneté & pour la noblesse. Les Registres publics faisoient foi qu'il étoit descendu de pere en fils d'Aristhene, qui avoit amené à Sparte les Doriens & les descendans d'Hercule, environ onze cens ans avant Jesus-Christ. Il s'adonna dès sa jeunesse à la Geometrie & à la Philosophie payenne. Il étoit Auditeur d'Hypacie, femme extraordinaire, qui tenoit à Alexandrie une Ecole publique de la doctrine de Platon & de Plotin. Il avoit joint l'Eloquence à la Philosophie. Il se dépeint lui-même dans ses Epîtres, comme d'un naturel extrêmement doux, préferant toûjours une vie tranquille aux soins & à l'embarras des affaires. On voit dans ses Hymnes qu'il s'élevoit extrêmement au-dessus de toutes les choses de la terre, qu'il méprisoit les honneurs & les biens du monde, & qu'il ne vouloit joüir que de Dieu. Il fut obligé d'aller à Constantinople vers l'Empereur Arcade, au nom de la ville de Cyrene sa patrie. Il se maria au retour de ce voyage à Alexandrie en 403. ou 404. & il eut trois fils de son mariage. Il a été Evêque, non de la ville de Cyrene comme quelques-uns lui en ont donné le titre, mais de Ptolemaïde Metropole de la Libye Cyrenaïque, qu'on appelloit alors la Pentapole à cause des cinq Villes qui la composoient. *Lorsqu'il fut élû* il fit tout ce qu'il pût

pour faire caſſer ſon élection, en repréſentant qu'il avoit des opinions particulieres qu'il croyoit veritables, & qui ne s'accordoient pas avec ce que l'on enſeignoit ordinairement aux Fideles, & en proteſtant qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à changer de vie, ni à ſe ſeparer de ſa femme, & qu'il vouloit en avoir autant d'enfans qu'il pourroit. Baronius a crû que tout cela n'étoit qu'une feinte pour éviter l'Epiſcopat: mais le P. Petau & Holſtenius ne ſont pas de ſon ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, lorſque Syneſe l'eut accepté, après une retraite de ſept mois au moins, il en remplit tous les devoirs, comme il paroît par les particularitez qui ſont ici rapportées de ſon Hiſtoire juſqu'à ſa mort, dont le temps n'eſt pas certain.

S. Aurele, S. Alype & S. Evode qui ſuivent, ſont des Evêques dont l'Auteur a déja parlé dans la Vie de S. Auguſtin, en faiſant l'Hiſtoire générale de l'Egliſe d'Afrique depuis l'an 391. qu'il fut fait Prêtre, juſqu'en l'an 430. Ce que nôtre Auteur en rapporte ici n'eſt point la Vie de ces trois ſaints Evêques; mais ce n'eſt proprement qu'une Table de ce qu'il en a dit, à laquelle il a ajoûté quelques circonſtances, qu'il n'avoit pas trouvé occaſion de placer dans l'Hiſtoire générale de l'Afrique.

Il ne nous reſte plus que S. Sulpice Se-

vere, & Sedulius, qui terminent cet Ouvrage.

Le premier avoit pour nom propre celui de Severe, plus ordinaire parmi les Anciens qui parlent de lui, & pour ſurnom celui de Sulpice, qui eſt devenu plus commun dans nôtre uſage. Il étoit de la Province d'Aquitaine. Il a été illuſtre par ſa naiſſance, par la gloire du Barreau où il a fait admirer ſon éloquence, & par les écrits qu'il a laiſſé. Il épouſa une femme d'une famille Conſulaire. L'Auteur conjecture qu'elle étoit de la famille des Baſſes, parce que la mere de la femme de Sulpice s'appelloit Baſſule, une des familles Patriciennes, qui avoient les premieres embraſſé la Religion Chrétienne. Elle le laiſſa bien-tôt veuf avec les grands biens qu'elle lui avoit apporté. Il avoit lié avec S. Paulin une amitié très-étroite lorſqu'ils étoient encore tous deux dans le monde: il ſe convertit au même-temps que S. Paulin. Nôtre Auteur met leur converſion en 392. Sulpice s'eſt dépouillé de tout ſon bien pour vivre dans une entiere pauvreté. Il paroît qu'il avoit pris le deſſein de ſe retirer à Nole avec S. Paulin: mais l'on croit que ſa demeure vers l'an 403. étoit en un lieu appellé Primulias, qui pouvoit être vers Toulouſe. Il étoit auſſi ami intime de S. Martin de Tours; & comme S. Sulpice étoit le plus il-

illuftre de fes Panegyriftes, il fut perfecuté par divers Evêques jaloux de ce grand Prelat, & qui regardoient fes vertus comme un reproche de leurs vices. Il conferva toûjours l'eftime & le refpect qu'il avoit conçû pour le merite de S. Martin, ainfi qu'on le voit par les Ouvrages qu'il publia depuis fa mort. Nôtre Auteur fait plufieurs remarques fur les Lettres de S. Sulpice à S. Paulin, fur fon Hiftoire facrée, & fur fes Dialogues. Il l'excufe de ce que dans fa vieilleffe il fe laiffa furprendre par les artifices des Pelagiens, & de ce qu'il parla pour foûtenir ou leurs erreurs ou leurs perfonnes; ayant depuis reconnu fa faute & gardé le filence jufqu'à la mort. Cette chûte n'a rien diminué des éloges de S. Sulpice, ni empêché que l'Eglife ne l'ait honoré comme un Saint.

Sedulius eft plus connu par fes Poëfies que par fes actions. On trouve ici une Critique de fes Ouvrages. Nôtre Auteur dit entr'autres chofes, qu'on voit par d'anciens manufcrits, qu'il apprit la Philofophie en Italie étant encore Laïque. Il fe plaignoit de s'être trop appliqué dans fa jeuneffe à des études inutiles: que depuis il ne s'occupa plus que des Poëfies divines de David & des Prophetes. Il entreprit d'écrire les miracles de Jefus-Chrift, fous les Empereurs Theodore le Jeune, & Valentinien III. Il appelle cet Ouvrage fon

Poëme

Poëme Pascal, dont on ne peut rendre une raison plausible. Il le divisa en trois livres, dont le premier représentoit divers miracles de l'ancien Testament, & les deux autres ceux de Jesus-Christ. Ces deux derniers ont été divisez en trois, & nous les avons aujourd'hui en quatre. On lui attribue le Poëme, dont l'Eglise a tiré les Hymnes qu'elle chante aux Fêtes de Noël, & de l'Epiphanie.

Extrait des Lettres écrites aux Journalistes sur les Nouvelles de Litterature.

DE ROME.

ON commence à debiter ici le premier Tome du Catalogue des Auteurs qui ont paru en Sicile, & on nous en fait esperer la suite.

Le P. Lacchesini Jesuite a donné depuis peu au public une nouvelle Edition du premier Livre de son Ouvrage intitulé *Encyclopadia.* Il y en a ajoûté deux autres qui n'avoient point encore paru; c'est un petit in 8. de 357. pages.

DE SIENNE.

On vient de publier enfin la Vie de sainte Catherine de Sienne. Ce n'est que le premier Tome d'un gros Ouvrage qui con-

contiendra cinq vol. On nous fait esp
que les quatre autres ne se feront poin
tendre si longtemps que le premier.

DE PISE.

Un Academicien qui porte le nom d'
lio Penelopeo, dans l'Academie *degli A*
de Rome, vient de publier une traduc
Italienne du Traité abregé des Obligat
des Chrétiens, composé par feu D.
mand Jean le Bouthilier de Rancé, *A*
& Reformateur de l'Abbaye de la Tra
Elle est dediée à S. A. le Prince de '
cane; & la souscription de l'Epître de
toire fait connoître que cet *Idalio Pe*
pio est M. Samminiatelli (Jean Franç
Gentil-homme de Pise, Comman
& Bailly de l'Ordre de S. Etienne. L
vrage est in 8.

DE LUCQUES.

Il y a quelques années que le P. M
relli de l'Oratoire, fit imprimer à Ro
Vie de Madame Jeanne-Françoise de C
tal, Fondatrice de l'Ordre de la Visita
mais comme les exemplaires étoient
nus fort rares, cela a engagé Charles-M
Carlieri à nous en donner une nou
Il a suivi l'édition de Rome, tant po
caractere que pour la forme.

DE FLORENCE.

Le P. Bonaventure Conti Cordelier ; ›it promis dans son Livre intitulé, *Adamo ento*, d'en donner un autre sous le titre *pio persecutato dall' impio.* Il a crû pouvoir nquer à cette parole pour un Ouvrage contient en racourci toutes les instruc- ns qu'il a inserées dans le premier, & es qui se seroient trouvées dans le se- nd. Cet Ouvrage est un Carême qui por- e titre, *Il portico di Salomone aperto dalla ienza predicante illustrato con* 38. *Raggiona- nti in* 8. Voici ce qui a donné lieu à ce re. Le P. Conti dit, que lors que J. C. rquoit ses ouailles en se promenant sous portique de Salomon, il faisoit froid, *ems erat*; c'est-à-dire, selon S. Gregoire S. Augustin, l'amour de Dieu ne regnoit s dans le cœur de la plûpart des ifs. Or comme il lui a paru que la chari- ne regne gueres plus sur les Chrétiens ujourd'hui, cette conformité des Chré- ns de ce temps avec les Juifs qui vivoient temps de J. C. lui a fait naître la pensée donner le nom de *Portique de Salomon* à Sermons.

DE VENISE.

Il y a quelques années que Bernard Tre-

visan Noble Venitien, forma le dessein d'ériger une Academie Italienne, dont les Membres porteroient le titre d'*Aconti*. Il en donna le projet sous le nom supposé de Lamindo Pritonio. Il vient de se découvrir Auteur de ce projet, par la publication d'un Ouvrage intitulé, *Considerationi sopra il buon gusto in materia delle scienze e buoni arti*. Il y enseigne la maniere de bien diriger ses études, & les regles qui lui ont paru les plus utiles pour l'avancement des belles Lettres, croyant exciter par là les Sçavans à se joindre pour l'execution de son dessein.

M. Lancisi Medecin du Pape, a fait imprimer ici une seconde édition de son Livre *de Mortibus subitaneis*; elle est de beaucoup augmentée, & il nous fait esperer un Traité des Anevrismes.

DE PADOUE.

Il y a ici deux Livres sous presse. Le premier est du Marquis Orsi. Il roule sur le différent que ce Seigneur a eu avec les Journalistes de Trevoux. Le second est un petit Ouvrage de Pharmacie, dans lequel l'Auteur prétend prouver que la confection Hamech doit se faire avec une infusion graduée, c'est-à-dire, qu'on doit faire attention à la doze des drogues dont on la compose, qu'il faut les faire infuser

l'une

l'une après l'autre, & ne point les mêler au hazard comme font la plûpart de ceux qui se servent encore de cette confection.

M. Valsinieri Professeur de cette Ville, vient de publier des Observations sur les œufs & les ovaires des anguilles.

DE LUBECK.

On a reimprimé le *Polyhistor* de feu M. Dan. Geor. Morhof, dont les deux premiers Livres furent publiez en cette Ville en 1688. du vivant de l'Auteur, & le 3. en 1692. après sa mort. Cet Ouvrage ne contenoit alors qu'une partie de ce que cet Auteur a écrit sur les belles Lettres; & M. Mulhius (Hen.) promit dès ce temps-là de donner au public le reste de ce que M. Morhof avoit laissé sur cette matiere, & d'y ajoûter même ce que cet Auteur avoit recueilli touchant la Philosophie & la Morale: mais il ne tint point parole; il se contenta de donner une nouvelle édition des trois premiers Livres en 1695. lesquels furent réimprimez à Leipsik en 1698. & 1699. La gloire en étoit reservée à M. Mœller (Jean) qui vient de nous procurer cet Ouvrage complet. Cet Editeur ne s'est pas contenté d'examiner les MSS. de l'Auteur, & de les corriger; il y a joint deux longues Prefaces, dans la premiere desquelles on voit la Vie de l'Auteur, avec un Catalogue de

de ses Ecrits tant MSS. qu'imprimez. La seconde contient l'histoire de tous ceux qui ont écrit dans ce genre, & les jugemens que les Sçavans ont porté sur leurs Ouvrages. Il a donné un nouveau lustre à ce Livre, en le divisant par chapitres, à la tête desquels il y a de longs sommaires de sa façon; & il a éclairci les endroits qui lui ont paru difficiles, par des Notes historiques & critiques. Il nous fait esperer qu'il publiera bien-tôt son Livre des Sçavans du Danemark, *Cimbria litterata*.

DE LEIPSIK.

M. Warlits Docteur en Medecine, vient de mettre au jour un nouveau Commentaire sur le 12. chap. de l'Ecclesiaste. Il lui a donné pour titre, *valetudinarium senum Salomonaeum*, parce qu'il suppose que Salomon y fait la description des maladies dont on est ordinairement puni dans la vieillesse, lorsqu'on n'a pas mené une conduite bien reglée dans les premieres années de sa vie. L'Auteur croit que ce Prince s'est servi de termes metaphoriques pour dérober au public la connoissance des desordres de sa jeunesse. A la faveur de ces metaphores il prétend que Salomon a eu la connoissance de la circulation du sang : il est déterminé à le croire par ces paroles du
6.

6. verset, *La rouë se rompra sur la citerne.* Il veut qu'elles signifient que la circulation du sang se fera avec plus de difficulté, & que le cœur n'aura plus que des battemens lents & foibles. Car, selon lui, le cœur est la rouë, & le sang fait le tour de la rouë. Le reste de ce Commentaire est à peu près dans ce goût.

Il y a ici plusieurs Ouvrages sous la presse, 1. Les Commentaires du R. Salom. Benmelech sur les Pseaumes, avec une version Latine. 2. La Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, avec son Traité des Images ou Tableaux, & tous les Ouvrages des Auteurs qui ont porté le nom de Philostrate. On y a joint la Lettre d'Apollonius, & le Livre qu'Eusebe de Césarée a fait contre Philostrate & contre Hierocles. C'est M. Olearius (Geofroy) qui nous procure cette édition : il l'a corrigée exactement sur plusieurs MSS. & il a ajoûté des Notes aux endroits qui lui ont paru difficiles à entendre. 3. Les Ouvrages de Thomas Hobbes dans un seul vol. in fol.

Frederic Gleditsch se prépare à faire une nouvelle édition du Nouveau Testament Grec de M. Mill: nous en parlerons plus amplement aussi-tôt que nous serons instruit des additions que plusieurs Sçavans travaillent à y joindre.

DE HAMBOURG.

M. Fabricius (Jean-Albert) vient de publier une introduction à la connoissance des Ecrivains de l'Histoire de France. *Isagoge in notitiam scriptorum Historiæ Gallicæ in* 8. *pagg.* 224. Cet Ouvrage est un recueil de Pieces composées par différents Auteurs. La premiere est une nouvelle édition revûë sur la troisiéme édition de Paris, de la Bibliotheque Chronologique d'André Duchesne, dans laquelle il a recueilli les Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire de France depuis l'origine de cette Monarchie jusqu'au temps où il vivoit. La seconde est une Dissertation sur les Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire de France & sur celle de Lorraine dans le 17. siecle. Cette Piece n'a point encore paru: elle est de la façon de feu M. Griph (Chrétien) Recteur du College de la Madeleine à Breslaw, qui mourut au mois de Mars 1706. On y trouve les noms de plusieurs Historiens qui avoient échapé à la connoissance de Duchesne. Feu M. Griph a aussi laissé une notice des Ecrivains de tous les Royaumes de l'Europe. On estime beaucoup cet Ouvrage, & on espere que ceux, entre les mains de qui elle est tombée, ne voudront pas en priver le public. La troisiéme piece est une autre

Dis-

Dissertation de M. Meibom (Herm. Diecter.) ci-devant Professeur à Helmstadt, & à présent Conseiller du Duc de Hanover, sur les periodes & les Auteurs qui ont écrit l'Histoire de France. Elle a déja été imprimée à Helmstadt en 1706.

La seconde édition du Livre des Anonymes & des Pseudonymes de feu M. Placcius est entierement achevée. Il est divisé en deux parties, qui renferment 16. chap. chacune: la premiere contient les Anonymes, & la seconde les Pseudonymes. Cette nouvelle édition est de beaucoup augmentée.

DU TUBINGE.

Un Theologien de Wittemberg nommé M. Jagerus, a fait imprimer ici un Livre dans lequel il attaque la Théologie de quelques nouveaux Theologiens, & en particulier celle de M. Poiret. Il rapporte les sentimens particuliers de ces mystiques, & il s'en fait une espece de Systême qu'il combat. Il dit, par exemple, que M. Poiret, 1. fait abstraction en Dieu de la personne du Pere, qu'il suppose comme un Être sans lumiere, qui a reçû ses connoissances du Verbe, & son amour du S. Esprit. 2. Ce Theologien croit encore que *Dieu ne s'embarrasse point du détail de toutes les irre-*

gulari-

s'etoit revetu de l'hum
d'Adam, parce qu'il a
pur, &c. Il entre dan
finité d'autres opinions
dit que cette Theolo
les refute les unes a
Livre eſt intitulé, *Exa*
maxime D. Poiret, *in* 8

On a mis en vente
nes & des Benefices
poſé par feu M. Co
Droit Canon, & Co
de Mayence. C'eſt
Droit Canon, dans la
plement traité de l'a
celle des Evêques,
des Privileges des
auſſi de l'Ordinatio
doivent en être jugé
fauts qui empêchent

voir les Questions & les actions Forenses; l'Arrêt de Martin Guerre, avec les Annotations du Sr. de Ceras; l'Arrêt de Violente, avec les Annotations du Sr. de Segla; les Questions du Sr. Duranti, les Questions notables de Droit, traitées par M. Scipion du Perrier. Ensemble les Arrêts d'Albert.

On ne s'est pas borné à réimprimer ces Ouvrages comme ils sont, on les a revûs & corrigez, & on a retouché le stile particulierement des Arrêts de Maynard : cet Auteur en avoit besoin ; tout profond & tout sçavant qu'il est, il dégoûte par son obscurité. Outre qu'il a negligé de couper son discours par des *alinea*, il confond souvent les matieres les unes avec les autres. C'est à quoi on a tâché de remedier: mais de peur qu'on n'affoiblit ses expressions en le voulant éclaircir, d'habiles Jurisconsultes ont été chargez de ce soin, & leur travail a été si fort approuvé des Sçavans de cette Province, que l'on espere que le public aura lieu d'en être content.

DE PARIS.

M. Henrion de l'Academie Royale des Inscriptions & Medailles, Professeur Royal en Langue Syriaque, & Docteur en Droit de la Faculté de Paris, travaille depuis longtemps à un Ouvrage Academique d'un dessein nouveau.

C'est

Il divise cet Ouvrage e
vant trois grandes Epoqu
prendra l'Histoire des M
nes, Royales & Consulair
narchie d'Auguste. La
Monnoyes Imperiales dep
qu'à Diocletien & Maxim
suivra l'Histoire des même
puis la translation du Siege
tantinople, ou depuis C
jusqu'à Constantin Paleol
Constantinople fut prise p
l'an de J.C. 1453.

Dans les trois parties de
teur puisera toute la doctri
me des seules sources orig
re, des Auteurs contem
Latins, & des Monnoyes
mêmes.

Ainſi il prie les illuſtres Poſſeſſeurs de ces précieux Monumens & les ſçavans Antiquaires de tout Païs, de vouloir bien l'aider obligeammment de leurs ſecours, en lui envoyant au juſte la deſcription fidelle & le poids précis de celles de leurs Pieces antiques qui ſe trouveront de quelqu'un des genres ci-deſſous.

1. Tout poids antique, marbre ou bronze, livres, onces, poids de pluſieurs livres, &c. de quelque temps & poids que ce ſoit, ſur tout ceux qui auroient des Epoques ou Conſulaires ou Imperiales.

2. Tous as ou partie, ou double as; ſur tout les plus peſans, ceux qui ont le nom de Roma en lettres *incuſes*, & ceux des peſants qui l'auroient même de relief.

3. Toute Monnoye d'or Conſulaire.

4. Les Monnoyes d'argent Conſulaires qui excedent le poids de la dragme, & les petites au contraire où ſe trouvent les Notes du ſeſterce (HS).

5. Tout Medaillon Latin Imperial, ſurtout d'or & d'argent, & principalement de Conſtantin ou de ſes enfans.

6. Tout ce qui entre les Antiquaires s'appelle par abus Quinaire d'or, ainſi que tout Semiſſis & Triens d'or.

7. Toute Monnoye d'or & d'argent d'Egypte, de Syrie, de Macedoine, d'Athenes, &c. *dragmes*, didragmes, teſtadragmes, *&c.*

8. Toute Monnoye d'argent avec les mots δράχμη, δίδραχμον, &c.

9. Tout Sicle Hébraïque d'argent, ou parties de Sicle; Sicles de cuivre & parties.

L'Auteur ſuppoſe,

1. Qu'on rejettera toute piece fauſſe ou ſuſpecte.

2. Qu'entre les pieces originales on ne prendra la peine de peſer que celles qui ſeront entieres, parfaites & bien conſervées; nullement limées par les bords [accident que l'Auteur prie les Antiquaires de ne pas ſouffrir à l'avenir, puiſque ſi cette circonciſion ne fait point de tort à la piece conſidérée comme Medaille, elle la rend du moins abſolument inutile comme Monnoye.]

3. Que la peſée ſe fera très-ſcrupuleuſement, ſur-tout celle des pieces d'or, ou un quart de grain de mépriſe ne laiſſeroit pas d'embaraſſer l'Auteur.

4. Que ſi la peſée ne ſe peut faire avec marc & grains de Paris, faute de ces poids, les Antiquaires ayent la bonté d'envoyer ſinon la livre ou le marc du lieu où ſe ſeroit faite la peſée, avec ſes diviſions juſqu'aux grains ou as ou eſz incluſivement, ce qui inſtruiroit bien mieux l'Auteur; du moins la dragme ou autre partie du poids dont ils ſe ſeront ſervis en original de cuivre plat, marqué du nom du lieu, & du nombre de grains que la piece peſera.

5. Qu'en

5. Qu'en cas que lesdits Antiquaires sou-
itent que l'Auteur évaluë les différentes
ivres Rom. dont il aura à traiter, en Li-
res ou marc de leurs Villes ou Païs, ils
ront la bonté d'envoyer en même temps
division desdites Livres ou marcs.

Voilà les secours que l'Auteur demande
x Antiquaires. Par reconnoissance il s'en-
ge de faire honneur à tous ceux qui lui
ront envoyé quelque chose, & de citer
s Cabinets d'où les pieces lui seront ve-
ës.

Pour les inviter plus puissamment l'Au-
ur promet de donner dans le Suplément
 mois de Juin l'Analyse de la premiere
rtie de son Ouvrage, laquelle sera seule
 juste volume, & dont il n'a suspendu
mpression que dans l'esperance que les
ntiquaires des Païs étrangers lui donne-
nt la communication de quelqu'une des
eces dont on vient de parler.

Joannis Dartiguelongue Med. Doct. Apographe rerum Physiologico-Medicarum, contra Cartesium, pluresque alios tam Physices quam Medicinæ Doctores celeberrimos, nunc primum ab Auctore inventarum. 8. *Amstelodami apud Isaacum Trojel* 1708.

XXIII.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 4. Juin M. DCCVIII.

JOANNIS PHILIPPI PFEIFFERI S. Theol. D. ac P. P. olim in Academiâ Regiomontana, Sereniſſimi Electoris Brandenburgici Concionatoris Aulici ſecundarii & Bibliothecarii, Libri IV. Antiquitatum Græcarum Gentilium, Sacrarum, Politicarum, Militarium & Oeconomicarum; eâ methodo, quâ par eſt, congeſtarum: in quo Opere omnia ferè, quæ ad communem vitam faciunt, continentur; & multa præterea obſcura loca S. Scripturarum, Ariſtotelis, & aliorum Auctorum explicantur: cum Præfatione, & Indicibus locupletiſſimis. Editio ſecunda. *Regiomonti & Lipſiæ, ſumptibus Henrici Boye.* 1707. C'eſt-à-dire : Traité des *Antiquitez Grecques, &c.* Par Jean Philippe Pfeif-

Pfeiffer, &c. *Seconde Edition.* A Konigsberg & à Leipsic ; aux dépens de Henri Boye. 1707. in 4. pagg. 773. sans y comprendre les Tables.

CE Livre parut, pour la premiere fois en 1689. imprimé chez le même Henri Boye ; & il contenoit dès-lors 773. pages. Aussi M. Pfeiffer, qui en est Auteur, & qui étoit ci-devant Professeur en Théologie à Konigsberg en Prusse, n'a-t-il rien ajouté ni rien changé à son Ouvrage. On y retrouve la même Préface, datée de Konigsberg, l'an 1688 ; la même division en Livres & en Chapitres ; le même assortiment de Passages. Une si grande conformité entre ces deux Editions, publiées à vingt ans l'une de l'autre, ne surprendra personne ; quand on sçaura que la mort de M. Pfeiffer, arrivée il y a plus de douze ans, ne lui a pas permis de retoucher son Traité. Il y auroit, sans doute, reformé beaucoup de choses, s'il eût vêcu ; & il auroit peut-être profité du jugement, qu'en firent quelques Sçavans, dès l'an 1690. Un fameux Journaliste * de Hollande prit la liberté de s'en expliquer assez nettement. Il sembla ne pas approuver, que l'Auteur dans sa Préface fit parade du *Peripatetisme* ; ni qu'il prétendît inspirer aux jeunes gens le goût des Bel-

* *Mr.* le Clerc, *Bibliotheque univers.* Tom. XIX. p. 462. & *suiv.*

les Lettres, & mettre la *Philologie* au rang des Sciences démonstratives, par cette belle raison, *qu'on pouvoit faire usage de la methode analytique d'Aristote*, sur chaque point de litterature, & former ces questions curieuses, *An sit? Quid sit? & Cur sit?* C'est-à-dire; *Si telle chose est? Ce qu'elle est? & pourquoi elle est?* Ce même Journaliste observa, que M. Pfeiffer auroit pû donner un Ouvrage beaucoup plus utile & plus complet, si au lieu de s'amuser à copier quelques méchans Auteurs de Recueils & de Dictionnaires, tels que *Natalis Comes*, *Alexander ab Alexandro*, & autres Ecrivains de cette espece, il eût pris la peine de puiser dans les bonnes sources de l'Antiquité, & de consulter aussi quelques Modernes, qui se sont signalez dans ce genre d'érudition. Nous ajoûterons qu'un autre défaut très-ordinaire à ceux qui ont écrit des Antiquitez Grecques, c'est de ne pas distinguer assez les divers âges de la Grece, & de ne pas considérer que les mœurs du siecle d'Homere, par exemple, étoient fort différentes des mœurs du siecle de Platon; & que les Grecs assujettis aux Romains, doivent être regardez d'un autre œil, que les Grecs Vainqueurs de l'Asie. Faute d'une telle distinction, ces Antiquaires produisent quelquefois, sur un même sujet, les témoignages d'Auteurs, qui ont vêcu à douze ou quinze cens ans les uns des autres. C'est aux Lecteurs à juger, si

M. Pfeiffer a toûjours évité cet écueil. Nous remarquerons seulement, qu'une preuve convaincante, qu'il n'a pas toûjours eu recours aux Originaux, & qu'il nous a rapporté la plûpart de ses citations sur la foi d'autres Compilateurs peu exacts, (comme le Journaliste Hollandois l'en accuse;) c'est qu'il se contente souvent d'alleguer en Latin des passages de certains Auteurs Grecs, dont il cite en d'autres endroits le Texte Grec accompagné de la Version Latine : apparemment, selon qu'il a trouvé ces passages dans les Recueils, d'où il les tiroit.

M. Pfeiffer partage ce Traité en quatre Livres. Dans le premier il nous expose ce qui concerne la Religion des anciens Grecs; & dans les trois autres, il nous entretient des affaires politiques, militaires & domestiques de ce même Peuple. La methode qu'il suit en général dans tout le cours de cet Ouvrage, se réduit à specifier d'abord en peu de mots, & pour l'ordinaire au commencement de chaque Chapitre, quelque circonstance des Coûtumes dont il veut traiter; & à prouver ensuite ce qu'il vient d'avancer, par une foule de citations cousuës bout à bout.

1. Les Grecs ont employé trois moyens pour l'établissement de leur Religion; les lumieres naturelles, la Fable, & l'autorité des Loix. L'Auteur, après avoir déclaré *qu'il n'a pas dessein* de rechercher l'usage que les

les Grecs ont fait des deux premiers moyens, se borne à l'examen du troisiéme: & comme les Atheniens (selon lui) l'ont emporté sur tout le reste de la Grece, par les qualitez de leur esprit, & par la sagesse de leurs Loix; c'est principalement sur ce Peuple qu'il fait rouler ses Observations. Il commence par nous instruire du culte que les anciens Grecs rendoient à la Divinité, & des diverses formules d'adoration dont ils se servoient. Puis entrant sur cela dans une discussion plus circonstanciée, il nous apprend que ce culte consistoit en trois choses; sçavoir à sacrifier, à faire des libations, & à brûler des parfums: & il nous explique en particulier tous les Rites de ces trois sortes de cultes; c'est-à-dire, ce qui regarde les Temples, les Autels, les Prêtres, les Victimes, &c. Il parcourt aussi à cette occasion, les Fêtes les plus considérables de la Grece, telle que celle d'Eleusis, les Panathénées, celles d'Apollon, de Diane, d'Esculape, de Castor & de Pollux, &c. Il passe de là au détail de la solemnité des Jeux Olympiques, Pythiques, Neméaques & Isthmiques: & il termine ce premier Livre par un dénombrement des principaux endroits de la Grece, où l'on rendoit les Oracles, & par le récit des cérémonies qui s'y observoient.

2. La plûpart des Etats de la Grece, *tels* que ceux de Corinthe, de Messene, *d'Elide*, d'Arcadie, d'Athenes & de Sparte,

te, étoient autrefois gouvernez par des Rois. Mais ces Etats s'affranchirent peu à peu de la domination Monarchique; & s'étant érigez en Républiques, ils éprouverent diverses révolutions. A propos des differentes formes de Gouvernement, qui avoient lieu dans ces Républiques, on nous parle de la maniere, dont on élisoit les Magistrats, de leurs habillemens, & de leurs fonctions; des Jugemens publics; des Finances & du Commerce; des Poids & des Mesures. On vient ensuite au soin que prenoient les Grecs de l'éducation des jeunes gens, ausquels ils enseignoient non-seulement les preceptes de la Morale, mais encore la Gymnastique, la Musique, le Dessein, & la Grammaire. On tombe après-cela, sur l'article des divertissemens, dont les plus considerables étoient les Festins publics & les spectacles du Theatre, qui comprenoient la Tragedie, la Comedie & le Poëme Satyrique. On finit par les Loix qui regloient la dépense des particuliers, & par les differentes especes de vêtemens, qui distinguoient les sexes, les âges, les conditions, &c.

3. L'Auteur, pour nous tracer une idée de la Milice des Grecs, commence par leurs Armées de terre, dont il fait passer en revûë *l'Infanterie* & la Cavalerie, & il *explique tous les* termes de la Langue Grec-

tant défensives q

re d'assieger les Places, de l

de donner les Batailles. I

parle des Armées navales ,

les diverses especes de vaiss

tes les parties qui les com

oublier de faire mention

fonctions de l'équipage , &

passoit de plus remarquable

bat naval.

4. M. Pfeiffer employe

Livre, à considerer les G

Domestique. Il expose av

coûtumes concernant les M

renferme le consentement

Femme , les cérémonies

de la Noce, les divorces ,

enfans, leur nourriture &

Il nous rend compte aprè

On trouve trois Tables à la fin de ce volume. La premiere eſt pour les mots & les differentes matieres ; la ſeconde contient les noms des Auteurs citez ; & la troiſiéme indiqûe les paſſages de l'Ecriture-Sainte, éclaircis dans ce Traité.

Au reſte, quoique cet Ouvrage puiſſe être de quelque utilité à ceux, qui voudront s'initier dans la connoiſſance des Antiquitez Grecques ; on ne leur conſeille pas néanmoins de s'en tenir-là, & de s'en repoſer tellement ſur l'érudition de M. Pfeiffer, qu'ils negligent de recourir, pour un plus ample éclairciſſement, à quantité d'excellens morceaux, que nous avons ſur le même ſujet. Tels ſont, par exemple, tous les Traitez de *Meurſius* ; les quatre Livres de *Feithius* ſur les Antiquitez Grecques tirées des Ecrits d'Homere ; l'ancienne Grece de *Wolffgang Lazius*, illuſtrée par les Medailles ; *l'Hierologie*, ou Traité de la Religion des Grecs par *Fazoldus* ; celui de leurs Fêtes par *Caſtellanus* ; celui de leurs jeux intitulé *Palamedes*, par *Souterius* ; *l'Agoniſticon de Faber* ; les Antiquitez Grecques de *Potter*, traduites de l'Anglois en Latin, &c. M. Gronovius a reſſemblé dans ſon Treſor des Antiquitez Grecques diviſé en 12. volumes *in folio*, près de deux cens Traitez particuliers ſur cette matiere ; parmi leſquels ſont compris tous ceux que nous venons de nommer. C'eſt de

C'eſt un Traité Hiſtorique &
gique des Monnoyes Romaines
premiere fabrication juſqu'à la
tantinople par les Turcs.

Il diviſe cet Ouvrage en tro
vant trois grandes Epoques.
prendra l'Hiſtoire des Monno
nes, Royales & Conſulaires ju
narchie d'Auguſte. La 2.
Monnoyes Imperiales depuis A
qu'à Diocletien & Maximien
ſuivra l'Hiſtoire des mêmes Mo
puis la tranſlation du Siege Imp
tantinople, ou depuis Conſtan
juſqu'à Conſtantin Paleologue,
Conſtantinople fut priſe par M
l'an de J.C. 1453.

Dans les trois parties de ce T
teur puiſera toute la doctrine de
me des ſeules ſources originales,
re, des Auteurs contemporains
Latins, & des Monnoyes Ro
mêmes.

Quoique les Cabinets de Pa
ſez abondans pour lui fournir
taux tous les titres dont il a
le fonds & pour le plan de ſon
il a neanmoins reconnu qu'il
infinité de Pieces de détail &
qu'il ne pouvoit attendre
munication liberale des
& provinciaux.

ans après la mort de son Maître, & fut réimprimée en 1619. par les soins Theodore Godefroy. Mais en suivant vieille histoire, il en a changé l'ordre & le langage. Il a retranché aussi ce qui lui a paru étranger ou trop long; en recompense, il a ajoûté plusieurs faits que le loyal Serviteur avoit omis, & qui étoient rapportez par d'autres personnes de foi.

Ces éclaircissemens, qui font le début de la Préface, sont suivis de plusieurs traits qui composent le caractere & l'éloge du Chevalier Bayard. „ Il n'y a point d'homme, de quelque profession qu'il soit, dit l'Auteur, qui ne trouve dans son histoire des vertus à imiter. Il étoit religieux envers Dieu, également éloigné de l'hypocrisie & du libertinage, de la superstition qui va trop loin, & de la mauvaise honte qui empêche de faire ce qu'on doit. Dans un temps où les juremens & les blasphêmes étoient communs à la guerre, on ne l'entendit jamais jurer. Il haïssoit les vices, il sçavoit commander à ses passions, il aimoit la verité, la justice, la temperance, & toutes les vertus. Il n'y a peut-être jamais eu un Sujet plus attaché à l'Etat dont il étoit membre, plus soumis & plus fidele à son Prince, que Bayard. Jamais il n'épargna pour leur service. Son bien, sa santé,

„ sa vie, tout y alloit ; ni les maux, ni
„ les fatigues, ni la dépense, ni les mala-
„ dies, ni les perils, ne purent jamais
„ l'empêcher de servir dans toutes les oc-
„ casions qui se presentoient. Sollicité par
„ des Souverains de quitter le Service de
„ France, il repondoit d'un ton ferme : *J'ai*
„ *deux Maîtres à servir, Dieu dans le Ciel :*
„ *& sur la Terre le Roi de France : je n'en*
„ *servirai jamais d'autres.*"

Quelques lignes après, l'Auteur ajoûte que le Chevalier Bayard sçavoit aussi-bien commander qu'obéïr; que ses commandemens étoient appuyez de son exemple; que dans les attaques on le voyoit toûjours à la tête ; & toûjours à la queüe dans les retraites ; que sa bonté, sa douceur, sa moderation, son équité, & sur-tout sa liberalité, lui gagnoient le cœur de tous ceux qui l'approchoient. „ Ingenieux à de-
„ viner leurs besoins, il les prévenoit, &
„ il retranchoit des bienfaits ce qu'ils ont
„ d'humiliant pour ceux qui les reçoivent.
„ Voyoit-il un de ses hommes d'armes
„ mal monté, faute de biens, il deman-
„ doit son cheval à troquer ; J'en ai be-
„ soin, disoit-il, donnez-le moi ; & pour
„ un courtaut de dix écus, il donnoit un
„ cheval de bataille de deux cens écus." Le même principe lui faisoit dire à ceux qui se mocquoient de ses scrupules sur certains droits de la guerre : Dieu ne m'a pas mis dans le

le monde, pour vivre de pillage & de rapine. On trouve dans le même endroit un portrait naturel de sa personne, & après cela une continuation de son éloge, que l'Auteur termine, en disant qu'il ne faut pas s'étonner si tant de qualitez & de vertus soutenuës avec éclat pendant trente-deux ans, ou environ, lui ont acquis le nom de Bon Chevalier sans peur & sans reproches.

De ces divers traits qui annoncent par avance dans la Préface le merite du Chevalier Bayard, passons aux faits historiques qui en sont la preuve dans le corps du Livre; nous en allons rapporter quelques-uns, autant que la brieveté d'un extrait pourra le permettre.

Bayard est une Terre de Dauphiné, dont nôtre Chevalier portoit le nom. Sa famille s'appelloit Terrail; c'étoit une des meilleures de la Province. Philippe Terrail son bisayeul étoit mort en 1536. à la Bataille de Poitiers. Pierre Premier son bisayeul, avoit eu le même sort en 1415. à la Bataille d'Azincourt, Pierre Second son ayeul, avoit été tué à la Bataille de Montle-hery en 1465. Et son pere, nommé Aymond Terrail, avoit reçu à la Journée de Quinegarly en 1479. des blessures qui l'avoient mis hors de service. De quatre fils qu'avoit ce pere, le second, qui étoit celui dont on nous donne l'histoire, fut le

ſeul qui prit le parti des Armes. A peine avoit-il treize ans, qu'on le donna pour Page au Duc de Savoye, & enſuite à Charles VIII. qui le mena à la Conquête du Royaume de Naples en 1495. & quoiqu'il n'eût alors que vingt ans, il ſignala ſon courage en pluſieurs rencontres, & ſur-tout à la Bataille de Fornouë. Après la mort de Charles VIII. Louïs XII. reprit le Duché de Milan, dont Ludovic Sforce s'étoit emparé. Le jeune Bayard eut part à cette Conquête; & quand la guerre fut finie, il alla à Carignan faire ſa Cour à la Ducheſſe de Savoye, veuve du Duc de Savoye ſon premier Maître. Madame de Fluxas, qui avoit été élevée comme Demoiſelle auprès de la Princeſſe, pendant qu'il étoit Page du Prince, le revit avec joye. Il y avoit eu entr'eux dans ce premier temps un commencement de tendreſſe, que l'abſence du Chevalier & le mariage de la Demoiſelle avoient éteint, mais que la preſence des objets réveilla. Madame de Fluxas, touchée de la bonne mine du Chevalier, voulut éprouver ſon adreſſe, & peut-être ſes ſentimens dans les exercices du Tournois. Le Chevalier lui demanda galamment ſon manchon, & fit dire enſuite aux Gentilshommes d'alentour, qu'il donneroit pour prix le manchon *de ſa Dame*, où pendoit un rubis de *cent Ducats*, à celui qui feroit le mieux.
On

On dressa publiquement un grand échafaut, les Combattans s'y rendirent à l'heure marquée, & le Chevalier l'emporta sur les plus forts & les plus adroits. Les Juges choisis pour décider de la victoire, déclarérent que le prix lui étoit dû. Je ne le merite pas, leur dit-il ; mais s'il est vrai que j'aye bien fait au Tournois, l'honneur en est dû au manchon de Madame de Fluxas ; c'est à elle à faire du prix ce qu'il lui plaira. Monsieur de Fluxas, qui étoit un des Juges, vint en galant-homme présenter le manchon à sa femme, qui le reçut, & qui assura qu'elle le garderoit toute sa vie, comme un manchon merveilleux.

A ce petit trait de galanterie, succede une longue suite de faits guerriers. Dès que Ludovic Sforce, & le Cardinal Ascagne son frere, eurent appris que Louïs XII. avoit quitté le Milanois, ils songerent à y rentrer, & demanderent pour cela du secours à l'Empereur; mais n'ayant pû en obtenir, ils leverent à leur solde une petite Armée, qui aidée des intrigues & de la mauvaise disposition des esprits, reprit bien-tôt les principales Villes. Louïs XII. fit ce qu'il put pour arrêter le cours d'une révolution si subite. Il fit marcher une Armée, & renforça les garnisons. Bayard fut fait commandant d'une Place qui s'appelloit *Moneruine*. *Un jour* qu'il étoit en course avec

cinquante hommes d'armes, il rencontra un parti Espagnol composé du même nombre. Le combat fut vif & opiniâtre, Bayard obligea le Commandant Espagnol à se battre seul à seul contre lui. Ils se donnerent plus de cinquante coups d'épée; mais enfin le Commandant Espagnol fut vaincu, & se rendit prisonnier. Ce Commandant s'appelloit Dom Alonse de Sotomaior, proche parent de Gonsalve., Général de l'Armée Espagnole. Un prisonnier de cette importance fut traité avec distinction: on le laissoit aller & venir dans le Château sur sa bonne foi; mais abusant de cette liberté, il corrompit un Albanois, qui favorisa son évasion. Bayard en ayant été averti, fit courir après diligemment. On le saisit, & on le ramena; & après lui avoir fait connoître l'indignité de son procedé, on l'enferma avec soin, jusqu'à ce qu'il eût payé la somme dont il étoit convenu pour sa rançon, & qui fut toute distribuée aux Soldats. On ne manqua pas à son retour de lui demander des nouvelles du Chevalier Bayard. Il loüa sa bonne mine & sa valeur. Cependant il lui échapa de dire, qu'il l'avoit traité en Forçat, & non en Gentilhomme. Le Chevalier ayant sçû ce discours, en fut indigné; & dans le dessein de s'en vanger, il fit un appel à cet homme injuste, pour l'obliger à se dédire ou à se battre. Voici

le cartel qu'il lui envoya: *Seigneur Alonse, on dit que vous vous plaignez de moi, & que vous dites parmi les vôtres, que je vous ai traité comme un Forçat, & non comme un Gentilhomme, en cela vous me deshonorez autant qu'il est en vous, mais vous vous deshonorez vous-même beaucoup plus que moi; car vous sçavez bien le contraire de ce que vous dites. Je vous prie donc de réparer mon honneur & le vôtre, en rendant témoignage à la verité, & disant que je vous ai traité avec toute l'honnêteté possible. Si vous me refusez cette satisfaction, je vous déclare que je vous forcerai de vous dédire par combat mortel de vôtre personne avec la mienne, à pied ou à cheval, à vôtre choix. De Moneruine le* 10. *Juillet.* Alonse reçut le cartel, & y fit sur le champ cette réponse: *Seigneur de Bayard, j'ai reçu vôtre billet par les mains du présent porteur. Je vous déclare que je ne sçai ce que c'est que me dédire de ce que j'ai dit une fois, & que vous n'êtes point homme à m'en faire dédire. J'accepte le combat que vous me présentez de vous à moi dans douze jours, à deux mille d'André, ou ailleurs, si vous le voulez.* Alonse, après bien des incidens sur le nombre ou la qualité des armes qu'il falloit avoir, se battit enfin & fut tué. Ici l'Auteur justifie Bayard sur ce combat singulier, par le malheur de ce temps-là qui en autorisoit l'usage, entre des Officiers de deux Ar-

deux Armées ennemies, lorsque le sujet en étoit connu & approuvé des Généraux. Il dit que cette pratique s'étoit observée de siecle en siecle depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, & que saint Louïs même la permit au commencement de son Regne. Il ajoûte, qu'à la verité ce saint Roi, devenu dans la suite plus éclairé, condamna de telles épreuves; mais que Philippe le Bel les tolera encore depuis en certains cas, & sous de certaines conditions. Il est parlé dans le même endroit, de quelques autres combats singuliers, où le Chevalier Bayard a toujours eu l'avantage. On continuë après cela de raconter les entreprises militaires qui ont fait éclater sa valeur & sa prudence. On le represente dans les mouvemens de la guerre contre les Genois, du Siege de Padouë, du secours de la Mirandole, de la défaite des Venitiens, & de la prise de la ville de Bresse. Il reçut un coup dangereux durant le Siege; & ce fut dans cette ville, qu'après avoir asseuré la Dame chez qui il logeoit, que ni elle ni sa famille ne seroit exposée à aucune insulte, ni à aucun dommage de la part des soldats, il refusa encore deux mille cinq cens Ducats, que cette femme lui presentoit par reconnoissance, & sur les vives instances qu'elle lui faisoit de les recevoir, il feignit d'y consentir, mais en mê-

même temps, il en fit trois parties: deux de mille Ducats chacune, & la troisiéme de cinq cens. Il donna les deux plus grosses parts aux deux filles de cette Dame, & il reserva l'autre pour de pauvres Religieuses de la Ville, qui avoient été pillées. La guerison de sa blessure l'exposa à de nouveaux perils. Il fut à la bataille de Ravenne, où son courage ne se démentit pas. Ensuite il revint en France, & à son retour il eut le Gouvernement de Dauphiné. Il tomba malade à Grenoble d'une fiévre continuë, qui fit craindre pour sa vie. Les grands Capitaines trouvent une espece de deshonneur à se voir mourir dans leur lit. Nôtre Chevalier frapé de cette imagination, s'écrioit de temps en temps: Hé Seigneur, m'avez-vous sauvé de tant d'occasions perilleuses, pour me faire mourir comme une femme? Il ne mourut pas de cette maladie. L'Auteur remarque en cet endroit, qu'il faut peu compter sur ce que les malades promettent à Dieu. Bayard eut à peine recouvré ses forces, qu'un domestique trop officieux, du nombre de ceux qui fournissent à leurs maîtres de quoi satisfaire leurs passions, lui amena le soir une belle fille de quinze ans, que sa propre mere livroit. Cette fille se jette aux pieds du Chevalier, & le suplie de respecter sa pudeur. La généreuse vertu du Capitaine *se reveille* à ce spectacle: il prend pitié de

la perſonne qui eſt devant lui, la raſſure ſur ſes craintes, fait venir ſon indigne mere, qu'il accable de reproches. La mere s'excuſe ſur les extrémitez de ſa miſere, & lui dit que ſi elle avoit pû donner ſix cens francs à ſa fille, elle ſeroit mariée. Le Chevalier lui donne ſur le champ les ſix cens francs dont elle avoit beſoin, & il y en ajoûta ſix cens autres pour les habits, en chargeant un Valet de chambre de ne point quitter cette fille, que le mariage ne fût fait.

Il n'eſt pas poſſible de faire entrer dans nôtre Extrait toutes les actions de probité & de valeur qui ſont dans le Livre. Nous finirons par obſerver, que le Chevalier Bayard reçut à la Retraite de Rebec un coup de mouſquet, qui lui briſa l'épine du dos. Le Connêtable de Bourbon, qui pourſuivoit l'Armée des François, lui marqua le chagrin qu'il avoit de le voir dans cet état. „ C'eſt de vous même, répondit „ Bayard, qu'il faut avoir pitié, car pour „ moi, je meurs en homme de bien, ſer- „ vant mon Roi & ma Patrie; mais pour „ vous, vous êtes Prince du ſang de Fran- „ ce, & vous voila l'épée à la main con- „ tre vôtre Roi, contre vôtre Patrie, con- „ tre vôtre ſerment, contre vôtre honneur, „ & contre vos propres interêts. " Ce Prince confus, ſe retira ſans repliquer, & nôtre Chevalier mourut peu de temps après,

re-

regretté des ennemis comme des amis, & proposé par-tout comme un modele de courage & de sagesse, auquel il n'est pas facile d'arriver.

JOAN. JACOBI WALDSCHMIDII, Medic. Doctoris & Professoris Marpurgensis, Disputationes Medicæ varii argumenti. C'est-à-dire : *Diverses Disputes de Medecine. Par M.* Waldschmid. Vol. in 8. pagg. 768.

CE Livre est un Recueil de Discours sur divers sujets de Médecine : ces Discours sont au nombre de 32. & sont compris sous les Titres suivans. Le Medecin Cartesien, le Chirurgien Cartesien, l'Astrologue Medecin ; des Maladies des gens de Cour, du Saignement de nez, du Chyle & du Sang, des Angeleures, de la Chylification, de la Sanguification, de la nature des Antidotes, de la Theriaque, de l'usage du Lait pour les Gouteux, de la Peste, de la Manie, de l'Epilepsie, du Crachement de sang, de l'Opium, de la conduite que doivent tenir les gens de Lettres pour conserver leur santé, des Maladies des Intestins, de l'Ivresse, de la Phthisie, de la Dyssenterie maligne, de la Colique, de l'Hydropisie, de la Pierre des Reins, de l'usage de la Rate, de la Glande Pineale, de la Génération de l'homme par un œuf, des Enfantemen

mo

monſtrueux, de la couleur des Ethiopiens, de la nature des Fiévres, des Maladies qui attaquent la tête, de l'Eſquinancie & de la Pleureſie, de la Phthiſie & de l'Empyeme, de l'Or, de l'Argent, & du Cuivre, de l'uſage du Thé, des Eaux acides, de la Fiévre maligne, du Scorbut, de la Paralyſie, de la nature des Purgatifs. Ces Diſcours ſont ſuivis de quelques Lettres ſur d'autres ſujets de Medecine. Nous ne ſçaurions parler de tous ces Diſcours, nous nous bornerons à celui des fonctions de la Rate, & de l'uſage du Thé.

L'Auteur commence par la Deſcription Anatomique de la Rate, puis il explique les uſages de ce viſcere. La Rate, dit-il, eſt deſtinée à volatiliſer le ſang, à l'empêcher de ſe coaguler, à en ſéparer les impuretez, à le rendre plus capable de ſe filtrer dans les autres viſceres. Les parties les plus groſſieres du ſang ſont portées à la Rate, & quand elles y ſont arrivées, elles s'y affinent; mais d'où vient que ces parties groſſieres vont plûtôt à la Rate qu'ailleurs? L'Auteur répond, que c'eſt un effet de la matiere ſubtile. Cet affinement qui ſe fait du ſang par le moyen de la Rate, facilite la circulation, & eſt la cauſe de la joye: ſur quoi l'Auteur cite ces deux vers ſi communs:

Cor ardet, pulmo loquitur, fel commovet iras,
Splen ridere facit, cogit amare jecur.

C'eſt-

ſt-à-dire: La chaleur vient du cœur, la
ole du poumon, la colere du fiel, le ri-
de la Rate, & l'amour vient du foye.
is comment prouver que l'uſage de la
te eſt de recevoir les matieres groſſieres
ſang? Voici la preuve que l'Auteur en
orte. Quand la Rate eſt obſtruée par
matiere viſqueuſe & épaiſſe, alors la
ſſe du ſang qui reçoit de la Rate une
tie de cette matiere, contracte une in-
perie groſſiere & melancholique, que
Symptomes qui ſurviennent dénotent
z. Une autre preuve, c'eſt que tous
medicamens qui conviennent à la Rate,
t ou volatils, ou propres à dompter les
des vicieux.

L'Auteur explique enſuite comment la
te peut attenuer & volatiliſer le ſang.
e le fait, dit-il, par la vertu d'un fer-
nt qui lui eſt propre, & dont les eſprits
maux ſont la meilleure Partie. On ne
t point douter de ce ferment, ajoûte-
, puiſqu'il devient viſible, quand on jet-
une Rate dans de l'eau.

L'Auteur refute ici l'opinion de Vanhel-
nt, qui dit, que l'uſage de la Rate eſt
fournir à l'eſtomac par le conduit nom-
Vas breve, un ferment acide qui ſert à
digeſtion des alimens, & il dit ſur ce ſu-
, ce qu'on a coûtume de dire dans les
oles; il ſe fait des objections en forme
logiſtique, & il y répond auſſi en forme.
L

Le diſcours ſur le Thé eſt un peu moins Scholaſtique. Il commence par des préambules, que nous paſſons, pour venir au fait.

Le vin & la biere, dit l'Auteur, hâtent la vieilleſſe: ce ſont des liqueurs qui s'aigriſſent étant gardées, ce qui marque leur mauvaiſe qualité; au lieu que l'eau de Thé ſe garde tant qu'on veut ſans ſe gâter. Le Thé, dit-il, eſt une défenſe contre les ennemis de la ſanté; c'eſt ce remede univerſel, qui a été ſi long-temps cherché. Il donne d'abord un bon préſage de ſes vertus, par l'effet qu'il produit à l'égard des dents; car il les raffermit lorſqu'elles branlent, & il les blanchit lorſqu'elles noirciſſent : ce qui marque qu'il eſt l'ennemi de l'acide ſcorbutique, d'où viennent preſque toutes les maladies. Auſſi dès qu'il eſt entré dans l'eſtomach, il en corrige ſi bien l'acide viſqueux, qu'il n'y a point de maladies chroniques, qu'il ne déracine. Il aide à la coction des alimens; il ouvre les pores; il excite l'appetit; il perfectionne le chyle; il ôte les nauſées, & remedie à toutes les maladies de repletion. Il adoucit l'acide du pancreas; il diſſipe les vents, reſout les glaires, lâche doucement le ventre, & procure dans les coliques un prompt ſoulagement; il facilite l'entrée du chyle dans les *veines lactées*; il en augmente la vertu *balſamique*, & l'empêche de ſe coaguler. Ce der-

dernier effet est très-favorable à la santé, vû que quand le chyle se conserve dans sa fluidité, le sang qui en est formé, circule plus aisément. Si l'on doute que le Thé empêche le chyle de se coaguler, on n'a qu'à considérer l'effet qu'il produit sur le lait; car il l'empêche de se cailler, nonobstant tous les acides qu'on y peut jetter. Il est impossible, dit l'Auteur, que les obstructions des hypocondres, & les maladies qui en naissent, puissent tenir contre la présence de cette herbe salutaire! O admirable vertu du Thé, s'écrie ici l'Auteur! ô précieux trésor de la vie! Arabes, vantez tant qu'il vous plaira vôtre Caffé; Americains, vôtre Chocolat; Turcs, vôtre Maslah; pour moi, je suis content du sort des Chinois; je vanterai à jamais le Thé, cette boisson salutaire, qui est aussi au dessus des autres liqueurs, que le Cyprès au dessus des arbrisseaux.

Le Thé, poursuit nôtre Auteur, produit les mêmes effets que l'exercice du corps: avec cette différence, que l'exercice fatigue & lasse, au lieu que le Thé agit sans causer aucune peine. Il arrive souvent que le sang, en passant dans les poumons, y laisse des parties grossieres qui les embarrassent, & qui nuisent à la respiration. Le Thé est un promt secours dans cette occasion. Les Phthisiques y trouvent aussi leur salut; mais il faut

Thé fait alors dans la tê
Soleil fait dans le mond
nuages, & donne l'agilit
à tout. Avez-vous l'efpr
memoire peu heureufe? r
dit nôtre Auteur, il rev
facultez de vôtre ame.
fe vantent-ils d'être les p
tous les peuples, & d'av
tandis que les Européens
& que les autres Nations

Le Thé fait uriner,
cette évacuation, empêch
Thé eft bon auffi contre
maladie ne vient que d
crud, dont les férofitez
coction fuffifante, fe fépa
la maffe, & fe jettent fur
le Thé remedie à ce défa
repare les efprits, l'ef

regorgent dans les inteſtins, & de là s'inſinuent par les voyes du chyle, dans le ſang. Or, le Thé pris une heure ou deux avant l'accès de la fiévre, leve ces obſtructions, & corrige ces acides. Pour ce qui eſt des fiévres continuës, l'Auteur avouë que l'expérience ne lui a pas encore fait connoître ſi le Thé y eſt auſſi bon qu'aux autres fiévres; mais il ſoûtient, que ſi on conſidére la vertu diaphoretique du Thé, on ne pourra diſconvenir qu'il ne puiſſe être d'un uſage ſalutaire contre toutes les fiévres.

On demande ici ſi le Thé rend les femmes ſteriles, comme quelques Medecins le prétendent; & on répond, que c'eſt une erreur, puiſqu'à la Chine, les femmes qui en boivent toutes journellement, ſont trés-fécondes. Nôtre Auteur ajoûte, que les Medecins qui font courir ce bruit, le font plûtôt pour l'interêt de leur bourſe, que pour celui du genre humain. Ils craignent, dit-il, que le Thé ne conſerve trop long-temps les hommes en ſanté, & qu'y ayant trop peu de malades, la profeſſion de la Medecine ne ſoit pas aſſez lucrative.

M. Waldſchmidt a compoſé des Inſtitutions de Medecine, dont nous avons déja parlé dans un Journal du mois de Février 1708. p. 277.

ESOPE *en belle humeur, ou Derniere Traduction de ses Fables.* A Hambourg chez Benjamin Schiller 1707. in 12. pagg. 370.

IL seroit inutile de donner une idée de ce Livre. Les Fables d'Esope sont connuës de tout le monde, & personne n'ignore le plaisir qu'on trouve en les lisant, & l'utilité qu'on peut tirer de cette lecture. Ce n'est pas aussi ce qui nous a portez à annoncer ce Livre : mais nous avons cru être obligez de dire que ces Fables sont accompagnées d'une Version Allemande, qui peut être de quelque utilité pour les François qui veulent apprendre l'Allemand.

---

* *Lettres Historiques & Galantes, par Madame de C**** A Cologne chez Pierre Marteau 1708. 2 voll.

* *L'Etat present de la Grande Bretagne, après son heureuse union en* 1707. *sous le regne glorieux d'*ANNE, *Reine de la Grande Bretagne, France & Irlande &c. par* GUY MIEGE. 8. 2 voll. à Amsterdam chez les Wetsteins 1708.

XXIV.

JOURNAL DES SCAVANS,

Du Lundi 11. Juin M.DCCVIII.

I. JO. FRID. MAYERI, Lips. S. R. Maj. Suec. Consiliarii in Sacris Primarii per Pomeraniam Suecicam Superintendentis Generalis, Consistorii Regii Præsidis, Academiæ Pomeran. Pro-Cancellarii, Triga Dissertationum Theologicarum. I. De Pontificiis, Leonis X. processum adversùs Lutherum improbantibus. II. Quantum Pontificiis Reformatio B. Lutheri, ipsis non diffitentibus, profuerit. III. De morte Caroli V. Imperatoris evangelicâ. Editio tertia. *Gripswaldiæ, apud Jo. Wolff. Fickweiler.* 1707. C'est-à-dire : *Trois Dissertations Theologiques : La premiere, où l'on fait voir que le procedé de Leon X. à l'égard de Luther, a été desaprouvé par les Catholi-*

Charles V. Par Jean ...
&c. A Gripswald, chez
Fickweiler. 1707. in 4. pa

L'Intention de l'Au
trois Dissertations, est
cause de Luther, par le té
me de l'Eglise Romaine. Il
dans la premiere, la con
X. à l'égard de Luther, su
dulgences; il rapporte ensui
ge de plusieurs Auteurs Ca
ont desaprouvé le procedé
il conclut que les Catho
se déclarent donc eux-mêm
la Réformation de Luther
Luther entreprit de parle
dulgences. Il ne le fais
petit bruit, lorsque Tezel

a soin de publier ces Indulgences. Le Dominicain, revêtu de l'autorité du Prélat, osa prêcher, s'il en faut croire Megalander, 1. Que certaines petites croix de bois, marquées au sceau du Pape, étoient aussi efficaces pour sauver les pecheurs, que la Croix même de Jesus-Christ. 2. Qu'il se sauvoit plus d'ames par la Prédication des Indulgences, que S. Pierre n'en avoit pû sauver par la Prédication de l'Evangile. 3. Que ceux qui achetoient les Indulgences du Pape, pouvoient se passer de contrition, & s'exempter de faire pénitence. 4. Qu'on délivroit une ame du Purgatoire, au moment que l'argent jetté dans le tronc des Indulgences, commençoit à sonner en tombant.

Luther informé des Prédications de Tezelius, écrivit sur ce sujet à Albert, une longue Lettre rapportée ici, dans laquelle il exhortoit ce Prélat à arrêter la licence de Tezelius. Tezelius & ses Partisans, écrivirent au Pape contre Luther. Luther songea à se défendre, & écrivit lui-même au Pape, pour lui faire entendre, qu'il ne s'étoit élevé que contre les erreurs prêchées par Tezelius: Le Pape, dont M. Mayer fait ici un portrait que nous passons, desaprouva la conduite de Luther, & le cita à Rome pour comparoitre devant ses Juges. Luther recusa les Juges; & au lieu d'aller à Rome, fut à Ausbourg, où il

il comparut devant Cajetan, qui le condamna. Luther en écrivit à Frederic Electeur de Saxe, son Protecteur; mais ses soins furent inutiles, le Pape condamna Luther, & l'excommunia. Luther en appella au Concile, mais on n'eut nul égard à son appel. L'Auteur rapporte ici la Bulle d'excommunication, & toutes les autres pieces qui concernent cette affaire, après quoi il ajoûte quelques reflexions de sa façon contre la Bulle. Il dit entre autres choses, qne Leon X. faisoit commerce d'Indulgences; que ce commerce étoit une simonie; que Leon X. étoit donc simoniaque, & par consequent excommunié; d'où il conclut qu'un excommunié ne pouvant excommunier les autres, l'excommunication fulminée par Leon X. devoit être regardée comme une chimere. Il ajoûte que c'est pour cela que les Successeurs de Leon X. n'ont tenu aucun compte de sa Bulle contre Luther; sur quoi il cite M. de Launoy. Il remarque encore, que le Concile de Trente, en condamnant la Doctrine de Luther, n'a eu nul égard à cette Bulle. Après ces reflexions, M. Mayer tâche de montrer que la conduite de Leon X. a été desaprouvée de tous les Docteurs Catholiques; il commence par les Italiens, & cite d'abord Guichardin dans le *XIII.* Livre de l'Histoire de son temps, lequel s'explique d'une maniere assez vive

cor

contre Leon X. & lui attribue d'avoir donné dans plusieurs excès au regard des Indulgences. Cet Auteur cependant avoit été dans les bonnes graces de Leon X. & fort cheri d'Adrien VI. & de Clement VII.

Il cite ensuite Renaldus dans la continuation des Annales de Baronius, n. 101; le Cardinal Palavicin, dans l'Histoire du Concile de Trente, liv. 1. chap. 3. sect. 2. & quelques autres; puis il vient aux François, tels que sont le Cardinal Sadolet, Jacques de Thou, Henri Sponde Evêque de Pamiers, le Pere Maimbourg. Il passe aux Espagnols, & cite Alphonse de Castro de l'Ordre des Freres Mineurs, & Confesseur de Charles V. Caramuel Docteur de Louvain. Enfin, il vient aux Allemands, & rapporte les témoignages de Paul Langius Benedictin, & de Laurent Surius Chartreux. Tous ces Auteurs, selon les témoignages que M. Mayer en rapporte, condamnent le procedé de Leon X. & lui attribuent sur les Indulgences une doctrine & une conduite très-reprehensibles.

Dans la seconde Dissertation, l'Auteur prétend montrer, que les Catholiques Romains ont souscrit à la Reformation de Luther, en travaillant, à son exemple, à la correction de la Vulgate. Il rapporte là-dessus la Bulle de Sixte V. & n'oublie point le different élevé au sujet des Editions

de la Vulgate, par Sixte V. & par Clement VIII. le premier prétendant qu'après les corrections qu'il y avoit faites, il n'y avoit plus rien à y retoucher, & le second n'ayant pas laissé d'y trouver encore après jusqu'à 2000 fautes, qu'il y a corrigées.

Les Catholiques, à ce que dit nôtre Auteur, ont encore approuvé la Reformation de Luther, quand ils se sont appliquez, comme lui, à l'étude de l'Ecriture Sainte, & qu'ils ont abandonné la chicane Scholastique. Il cite sur ce sujet les Commentaires de l'Ecriture Sainte, qui ont été faits par divers Auteurs Catholiques, & sur-tout par les Jesuites.

Les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire ne sont pas oubliées ici. M. Mayer pretend que ces Traductions faites par les Catholiques, sont un effet de la Réformation de Luther. Il cite ici les Versions Allemandes de l'Ecriture, par Nicolas Crumbach, & par Jerôme Emserus; celle du Pseautier, par Jean Pedianus, celle de la Bible, par Jean Dictembergius. Il n'oublie pas la Version du même Pseautier, par les Chartreux de Cologne; ni la Version du Nouveau Testament, par Georges Holzai.

Après les Versions Allemandes, il rapporte les Italiennes, puis les Françoises entre lesquelles il n'oublie pas celle de

Mon-

Mons, & celle du Pere Bouhours Jesuite.

L'usage des Catechismes dans l'Eglise Romaine, est encore, selon nôtre Auteur, un avantage dont les Catholiques sont redevables à Luther, aussi-bien que celui du chant des Hymnes en Langue vulgaire, qui s'est introduit en quelques endroits; d'où il conclut, que puisque les Catholiques ont imité en ceci Luther, ils approuvent par conséquent la Réformation de Luther.

Quant à la troisiéme Dissertation, M. Mayer prétend qu'à l'heure de la mort, Charles V. ayant recommandé son ame à Jesus-Christ, & non aux Saints, ni à la sainte Vierge, a condamné l'usage des Catholiques de prier les Saints, & a donné son suffrage à la Réformation Lutherienne. L'Auteur croit trouver en tout cela un argument invincible, pour prouver que l'Eglise Romaine est Lutherienne sans le sçavoir. Nous laissons aux Lecteurs à juger, si M. Mayer est en cela bon Logicien.

A compleat History of England, with the lives of all the Kings and Queens thereof; from the earliest account of time, to the death of his late majesty King William III. Containing a faithful relation of all affairs of state Ecclesiastical and civil: the whole illustrated

volumes , &c.
complete d'Angleterre , avec
les Rois & de toutes les Re
plus anciennes Hiſtoires juſq
Guillaume III. contenant un
te de toutes les affaires d'Et
ſiaſtiques que Civiles. Le
Notes tirées de divers Ma
bons Auteurs. On y a joint
Rois , & des Reines , grave
ginaux , &c. A Londr
Volumes. I. Vol. pagg.
pagg. 792. III. Vol. pagg.
ce ni les Tables ne ſont
dans le nombre des page

DE ces trois Volumes , l
ne ſont qu'un Recu
Ecrivains Anglois , qui
culier ont traité quelque

oisi qu'un Historien pour un point d'Hif-
ire ; & laissant les autres à part, il a
ssemblé de cette façon, ceux qu'il a jugez
s meilleurs, pour former une Histoire
mplette, qui commençât par les temps
s plus reculez, & finît lorsque Charles I.
onta sur le Thrône. Si d'un côté, suivant
tte methode, on peut dire que l'Histoire
complette, parce qu'on y raconte tout
qui s'est passé dans un païs, depuis qu'on
a quelque connoissance; d'un autre cô-
, on ne peut pas dire qu'elle le soit,
rce qu'étant composée de parties qui ne
ressemblent point, & d'Auteurs qui
ont pas eu les mêmes principes, ce n'est
is le même esprit qui regne par-tout, ni la
ême ame qui anime, pour ainsi dire,
grand corps. Le troisiéme Volume est
ut entier de la même main; on ne trouve
ulle-part, quel est l'Auteur de la Collec-
on, ni le Continuateur. Mais celui-ci,
ns la Préface, est designé par les titres
norables *d'Ecrivain judicieux & accompli*;
la qualité qu'il prend lui-même à la tê-
de son Ouvrage, est celle d'*Auteur équi-
ble & desinteressé.*

Nous ne donnerons ici qu'une notice de
tte Collection ; & en prenant ce parti,
ous avons en vûë plûtôt la connoissance
l'Histoire literaire, l'un des principaux
jets de nos Journaux, que l'éclaircisse-
ent de l'Histoire d'Angleterre, dont

nous parlerons plus amplement, lors que nous donnerons l'Extrait de celle qui a été publiée en 1707. par M. Laurent Echard.

La premiere Piéce du Recueil que nous avons entre les mains, est l'Ouvrage de Milton. Cet Ouvrage, qui est distribué en six Livres, contient l'Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus obscurs, jusqu'à Guillaume le Conquerant, c'est-à-dire, tout ce que Milton a pû recueillir dans les Anciens concernant l'Angleterre, tant avant Jule Cesar, que depuis ce Dictateur, sous les Empereurs Romains, & sous les Princes Saxons. Milton est celebre par ses Ouvrages écrits en prose, & par ses Poësies. Ses pensées & ses expressions, ont quelque chose de la majesté qu'on remarque dans les Anciens; son style à la verité est vieux & barbare; mais il suffit que son Histoire soit un fidelle tableau de l'ancien état de l'Angleterre; outre que racontant des faits, à quoi l'on prend peu de part aujourd'hui, il a usé d'une plus grand liberté, qu'il n'auroit pû faire, s'il avoit eu à parler des choses qui sont arrivées plus recemment. Le Chevalier Guillaume Temple a traité le même sujet que Milton, mais l'empressement d'arriver au Regne de son Heros Guillaume le Conquerant, l'a fait passer trop legerement sur beaucoup d'évenemens tres-considerables,

de

de ſorte que ſon Ouvrage a bien plus l'air d'une Introduction à l'Hiſtoire d'Angleterre, que celui de l'Hiſtoire même.

Autant que le ſtyle de Milton tient du vieux langage, autant eſt pur & noble celui de Samuel Daniel, qui le ſuit immédiatement dans ce Recueil. On trouve ici de lui les Regnes de Guillaume I. de Guillaume II. d'Henri I. d'Etienne; d'Henri II. de Richard I. de Jean; d'Henri III. d'Edoüard I. d'Edoüard II. & d'Edoüard III. Daniel vivoit ſous le regne de Jacques I. & comme il étoit Officier de la Reine Anne, femme de ce Prince; il avoit pris dans le commerce du grand monde, & de la Cour, un goût exquis, & une fineſſe de ſtyle, qui s'acquiert rarement par l'étude. Il étoit Poëte, mais on ne s'en apperçoit point dans ſon Hiſtoire, où l'on ne peut rien remarquer qui reſſente les écarts, ou l'air pompeux de la Poëſie.

Les Regnes ſuivans, ſçavoir, celui de Richard II. celui d'Henri IV. celui d'Henri V. & celui d'Henri VI. ont été écrits par Truſſel, mais d'une maniere ſi miſerable, & dans un ſi mauvais ſtyle, qu'on n'a pas jugé à propos de donner place dans ce Recueil, à un Ouvrage qui auroit eu ſi peu de reſſemblance avec le reſte. On a donc pris le parti de refaire les *mêmes Hiſtoires*; & dans ce travail on s'eſt pro-

même sujet, si propre à ...
toire, par le grand nomb...
considérables, dont le regr...
est rempli. M. Habington...
éloquemment pour un His...
qu'il se tienne dans une p...
pour les interêts différen...
partis, néanmoins les refl...
qu'il mêle sans ménageme...
faires, sont un défaut dan...
& ce défaut a paru si con...
a, ce semble, déliberé, si ...
place dans cette belle Col...

Le regne court & malh...
V. & le commencement ...
chard III. ont été écrit...
sçavant Thomas Morus C...
terre. On redonne ici so...
en Anglois, le plus exact ...
...ssible; il a fallu en us...

paroît avoir des affaires d'Etat, & la clarté avec laquelle il démêle les intrigues les plus embrouillées. Dans celui de Richard III. la peinture du trouble & de l'agitation que mit dans l'ame de ce Prince le meurtre de ses neveux, est d'une force & d'une beauté admirables; ce que nous remarquons volontiers, parce que nous sçavons combien c'est une chose dangereuse pour un Auteur, que d'écrire sur des sujets qui ont quelque chose de poëtique, tels que sont les remords & les déplaisirs qui suivent les grands crimes; & qu'il est naturel dans ces occasions de se laisser aller à des pensées & à des tours, qui sont hors du caractere de l'Historien.

Comme le Regne de Richard III. n'a pas été entiérement écrit par Thomas Morus, on a pris soin d'y suppléer, en tirant des Chroniques de Hall, & de Hollingshead, ce qui manque à l'Ouvrage du Chancelier d'Angleterre. Après quoi, pour rendre complette cette partie de l'Histoire, on a mis la vie de ce même Roi, composée par George Buck. Le plus grand soin de cet Ecrivain, dit l'Auteur de la Préface, est d'effacer les taches de sang dont le Roi Richard III. est tout couvert; & de justifier un des plus méchans Regnes qu'ait jamais vûs l'Angleterre. Cet Ouvrage, qui d'ailleurs *est écrit* avec trop peu de soin, *& qui par les* Harangues dont il est rempli,

logie p...
Histoire condui...
George Buck a peut-être ...
ques endroits: mais ce qui est ...
c'est qu'il ne veuille pas conven...
chard III. ait eu aucun défaut ...
d'esprit; comme s'il étoit fâché ...
ver peint dans les autres Hist...
& d'un visage disgracié. On ...
Livre de Buck les Observat...
Stripe, sçavant Antiquaire, ...
pas peu à conduire les Lec...
riger ce que l'esprit de parti ...
cer contre la verité de l'His...

Le dernier Roi dont on a...
Tome de cette Compilatio...
Cette Vie est l'Ouvrage du...
lier Bacon: & c'est, selon l'...
face, un des plus beaux m...
que l'on trouve, soit par...
... soit parmi les Aut...
... avec to...

& Bacon. Surquoi l'Auteur de la Préface remarque, à l'honneur de sa Nation, que les mêmes qualitez qui en Angleterre portent les hommes à cette haute dignité, les mettent aussi en état de travailler plus utilement que les autres à l'Histoire de leur Païs. On a joint des notes à la Vie d'Henri VII. & ces notes sont tirées d'une Relation des affaires d'Irlande par le Chevalier Jacques Ware, publiée en Latin, à la fin d'un Livre in 8. intitulé *Antiquitates Hiberniæ*, traduite en Anglois depuis, & imprimée recemment avec les autres Ouvrages du Chevalier Ware, à Dublin, *in folio*.

Dans ce premier Volume, à la fin de chaque Regne, on a eu l'attention d'ajoûter le recit des choses les plus memorables arrivées dans le cours de ce même Regne; & l'on s'est servi pour cela des Annales de Hollingshead, & des autres, On n'en a pas usé de même dans les deux autres Tomes, parce que l'Histoire y est écrite assez au long, & que les Auteurs ont oublié peu de choses de ce genre.

TOME II. Le second Tome débute par la vie d'Henri VIII. écrite par Mylord Herbert de Cherburi, dont le merite peut avec justice le faire entrer en comparaison avec le Chancelier Bacon. L'un & l'autre, outre leurs vertus, & leurs qualitez personnelles, ont sçû trouver le moyen de n'avoir rien de bas ni d'ennuyeux dans leur

été également bien for
pour les Affaires, & p
maines. Il avoit joint
de, le fruit qu'on reti
des emplois. Il étoit d
I. Ce Prince l'envoya
ſadeur vers Louïs XI
fut de cinq ans. Aprè
ron de Caſtel-Iſland e
ſuite fait Pair. Comm
donner l'Hiſtoire d'H
grand amas de Manuſ
les affaires de ſon Reg
les materiaux néceſſair
ſe ſi difficile à bien ex
cond Tome du Livre
nienſes, on fait mentio
lumes manuſcrits qui l
muniquez. Et c'eſt vr
reconnoiſſance qu'il

qui consiste à écrire la Vie d'un Prince, de qui l'on ne peut rien affirmer constamment, & à peindre d'après un objet qui change incessamment de situation. "

ans cette Edition les Bulles des Papes, s Lettres, & les autres Pieces, qui n'é- ient auparavant qu'en Latin, ont été mi- s en Latin & en Anglois.

La Vie d'Edouard VI. est du Chevalier an Hayward, Docteur en Droit, & His- riographe de Jacques I. Elle n'a paru u' après la mort de l'Auteur. On la trou- ici réimprimée avec de grandes Notes, rées d'un Recueil de Memoires, tou- ant l'affaire de la Réformation. Si par comparaison du Texte avec les Notes, avec les autres Ecrivains, on rencontre ne si grande diversité dans la maniere ont le caractere des hommes y est peint, dont les circonstances des affaires y sont pportées, on ne doit nullement s'en é- nner. Chacun parle & parlera toûjours ivant l'esprit du parti qu'il a embrassé; & travers de l'obscurité que répand sur Histoire l'interêt particulier de chaque E- rivain, l'Auteur le plus équitable, & qui herche à s'instruire pour être en état d'ins- ruire les autres, a souvent bien de la pei- à distinguer la verité d'avec le menson- . C'est pour la faire appercevoir plus ai- ment, que l'on a joint à cette Histoire Critique de M. Stripe.

Après

premie[r] ...
win Evêque d'Here...
ve & concis répond fort bien
de l'Hiſtoire, & à la fidelité d...
Son fils Morgan Godwin Doc...
publia une Traduction An...
Annales; & du conſentemen...
y fit des Additions conſidér...
a traduites depuis en un An...
derne; & M. Stripe, avec ...
Ouvrage manuſcrit touchan...
Marie, y a joint des Note...
le ſoin de mettre aux ma...
endroits qu'il a tirez de l...
duction Angloiſe.

Le Regne d'Elizabet...
L'Hiſtoire en eſt écrite p...
plus célébre Antiquaire, ...
ſçavans hommes de ſon ...
prit ce travail en 1597. ...
... Mylord B...

Vie d'Edouard V
de la Reine Mari
t en Latin, par F
d'Hereford, dont l
répond fort bien à
, & à la fidelité de
gan Godwin Doct
Traduction Angl
du consentement d
ditions considérabl
is en un Anglois
ripe, avec le
touchant le
s Notes;
ur marges,
la pr

me en 1615. & don
n connoît Cambden
uvrages. Ainsi nou
nsez de traduire ic
ut lire en Anglois d
ecueil.

La derniere Histoir
t celle du Roi Jacq
l. Wilson. M. Wel
s Notes & de ses O
e fourni quelques p
avoient point encor
s Additions qui r
ages.

TOME III. Au co
xtrait, nous avons
Auteur du troisiéme
n trouve tout de su
s I. de Charles II. d
ume III. & de la R
du même Guillaum
ette Princesse. L'
ublic ce qui s'est pa
y a eu tant d'éven
si étranges, déclar
pour sa propre satisfa
ruction des autres.
es hommes sont ma
de leur temps, &
mettre son nom à la
contient des faits,
encore vivans, ou d

core tou
empêché de le
me qu'après avoir
d'Angleterre, en ce qui reg
temps, avoit été traitée avec p
tude; & après avoir jugé, qu'il éto
me néceſſaire de mettre enſemble
yeux du Lecteur, cette partie d
re écrite ſans partialité par un
torien. Il a copié preſque to
teres d'après ceux de Mylord
Auteur pour lequel il marqu
toute particuliere: & dans l
gnes, il a fait des recherche
vertes qui rendent ſon Ou
& plus précieux.

D. ÆGIDII STRA
olim Wittembergenſ
de Eccleſia Chriſti i
Theologia Morali
norum è Mſſ
licæ ex

de Conscience. Par J. Fr. Mayer, *Conseiller du Roi de Suede, Premier Professeur en Theologie, Sous-Chancelier de l'Université Royale de Pomeranie, & Sur-Intendant Général.* A Gripswald, & à Leipsik, chez Jean Wolfgang Fickweiller. 1708. in 8. pagg. 400.

SI M. Mayer regarde les Ouvrages qu'un Auteur compose, comme des services qu'on rend à l'Eglise Lutherienne, il a eu raison de dire que G. Strauch en a rendu de nombreux; car il y a peu de Theologiens qui ayent mis plus de Livres au jour. Il commença à faire imprimer en 1652. *De Anno nativitatis Abrahami. Wittemb.* 4. *De Mundi natali. ibid.* 4. *De tempore Diluvii, ibid.* 4. 1653. *De tempore Paschatis & mortis Christi.* 1653. *Witt.* 4. *De natali Immanuelis.* 1654. *Witt. De Cultu Christi Hominis.* 1655. *Witt.* 4. *De Computo Talmudico-Rabbinico. Witt.* 1655. 4. *De Computo veterum Romanorum. Witt.* 1655. 4. *Dissertatio Historico-Theologica de Prædestinatianis. Witt.* 1658. 4. *De Waldensibus Historico-Theologica Disquisitio. Witt.* 4. 1659. *De vita Petri. Witt.* 4. 1659. *De Patria Messiæ. Witt.* 4. 1659. *Annales Bethleemitici. ibid.* 1659. 4. *De sepultura Rachelis. Witt.* 1661. 4. *Pseudo-Elias, seu Chronicon Domûs Eliæ.* 1662. *Witt.* 4. *De Colosso Danieli monstrato.* 1662. *Witt.* 4. *De æquitate Priscæ Ecclesiæ in censendis Hæreticis. Witt.* 4. 1663. De Computo *sacro 70. Hebdom. Danielis.* 1663. Witt. 4. Jus ter-

tertii orthodoxi circa causam Jesuitico-Jansenianam. Witt. 1663. 4. *Prisci publicè pœnitentis Ritus.* 1664. *Witt.* 4. *Ægyptiacum Salvatoris Exilium. Witt.* 4. 1666. *De B. Mariæ Virg. natalibus.* 1667. *Witt. Fr. Ulr. Calixti vindicatus.* 1667. *Witt.* 4. *De Primo Paschate Exodo Israëlitarum.* 1668. & 1673. *Witt.* 4. *De Seneca Christianismo.* 1668. *Witt.* 4. *Consensus repetitus contra Calixtum.* 1668. *Witt.* 4. *Reabehami Vita, ex* 1. *Regum* 12. 1669. 4. *De* Εὐδοκία *Christi in negotio salutis, ex Ezech.* 33. ℣. 11. *Dantisci.* 4. 1672. *De Melschisedech. Dantisci.* 4. 1672. *Definitiones Theologicæ in* 50. *Quaternariis. Dantisci.* 4. 1672. *De Spirituali fidelium unctione, ex prima Joan.* 2. ℣. 20. *Dantisci.* 4. 1672. *De Historia Symboli Apostolorum.* 1675. 4. *Dantisci. Breviarium Theologicum. Dantisci.* 1680. *in* 8.

La memoire de Gilles Strauch est en grande vénération chez les Lutheriens. On recherche ses Ouvrages avec soin, & on les propose aux jeunes gens, comme la meilleure Theologie à laquelle ils puissent s'appliquer. C'est du moins ce que M. Mayer nous apprend dans la Préface de celui-ci. L'Auteur s'y propose d'expliquer ce que c'est que la Theologie Morale, quelle est la fin à laquelle elle entreprend de conduire, & par quels moyens on peut parvenir à cette fin. Il appelle cette Theologie, une habitude, par laquelle l'homme regénéré regle toutes ses actions sur la Loi de Die

Dieu. La sainteté des mœurs est la seule fin qu'elle se propose; & les moyens dont on doit se servir pour obtenir cette sainteté, consistent dans une fidelité parfaite à observer les Commandemens de la Loi.

Comme cette Theologie a été agitée dans les Exercices publics, qui ont été faits dans l'Academie Royale de Pomeranie, M. Mayer l'a partagée en disputes. Il y en a 21, qui comprennent chacune plusieurs Questions. La 1. roule sur la nature & sur la définition de la Theologie Morale. La seconde traite de la fin de cette Science. La 3. de la Conscience en général. La 4. de la Conscience douteuse; & la 5. des moyens par lesquels on parvient à cette fin. Ces moyens sont généraux ou particuliers; les premiers sont compris dans la Loi naturelle. (Disp. 6.) Les autres sont renfermez dans la Loi écrite, & ces derniers occupent le reste du Livre. L'Auteur définit d'abord le nombre des préceptes de la Loi. Il marque ceux qui sont écrits sur la premiere Table, & ceux qui occupent la seconde. (Disp. 7.) On trouve ensuite le nombre des vertus que le premier Commandement prescrit. (Disp. 8.) Il met la patience & la perseverance au nombre de ces vertus. (Disp. 9.) Il traite de l'idolatrie, & il regarde le culte que l'on rend à la Mere de Dieu dans l'Eglise Romaine, comme une branche de ce peché. (Disp. 10.) *Les sermens, les blasphêmes*, les Vœux de Religion

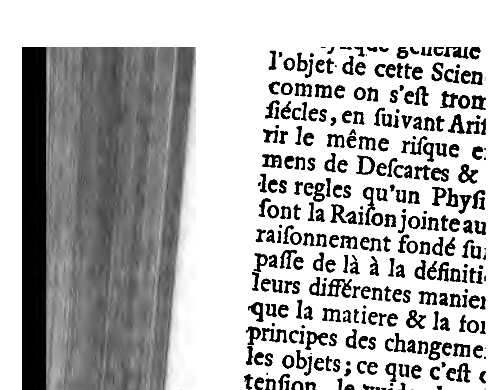
ſuivent après. L'Auteur prétend qu'il n'eſt pas permis de faire de tels Vœux, & qu'on n'eſt pas obligé à les garder quand on les a faits. (Diſp. 11.) Le précepte de ſanctifier le Dimanche, fait la matiere de la 12. Diſpute. Il rejette les Fêtes, & il indique les Ouvrages qui peuvent ſe faire les Dimanches ſans peché. (Diſp. 13.) Il parle de l'honneur dû aux parens, & il blâme le Cardinal Tolet, d'avoir dit, qu'un fils ne peche point en épouſant malgré ſes parens une femme qu'il croit digne de lui. (Diſp. 14.) Il demande ſi la puiſſance des Magiſtrats vient de Dieu, & quel pouvoir ils ont ſur l'Egliſe. Il diſtingue deux choſes dans l'Egliſe: la ſubſtance, qu'il fait conſiſter dans la Prédication de la Parole de Dieu, & les circonſtances, qui ſont, ſelon lui, la préſentation des Miniſtres, le temps, le lieu, & la maniere dont cette adminiſtration doit être faite. Il prétend que les Magiſtrats ont tout pouvoir ſur les circonſtances. (Diſp. 15.) Il explique juſqu'où s'étend leur pouvoir dans la vocation & dans l'élection des Miniſtres. (Diſp. 16.) Il ſoûtient que les Princes Proteſtans peuvent joüir des biens Eccleſiaſtiques en toute ſûreté de conſcience, & qu'ils peuvent obliger leurs Sujets à leur payer tribut. (Diſp. 18.) Il paſſe à l'explication du 5. Commandement. (Diſp. 19.) Ce Commandement défend la haine, l'homicide, & de ſe tuer ſoi-même. Il défend auſſi de ſe donner la diſcipli-

cipline, ſelon nôtre Auteur. (Diſp. 20.) Les Empêchemens de Mariage ſuivent après. Il finit par l'explication de ce qui diſtingue le 9. & le 10. Commandement, & il fait voir (Diſp. 21.) que ces deux Commandemens défendent des choſes fort différentes.

La Bibliotheque des Auteurs qui ont écrit ſur la matiere de la Theologie Morale, eſt diviſée en trois claſſes : la premiere comprend les Auteurs Lutheriens : la ſeconde, les Auteurs Calviniſtes ; & la troiſiéme, ceux de la Communion Romaine.

JO. JACOBI ZUINGERI Specimen Phyſicæ Electico-Experimentalis, è Compendio Phyſico JO. HENRICI SUICERI, aliiſque probatis Auctoribus conquiſitum, inque uſum ſtudioſæ Juventutis methodo perſpicuâ adornatum. C'eſt-à-dire : *Abregé de la Phyſique, tiré de* Jean Henri Suicer, *& de pluſieurs autres Auteurs célébres, en faveur des Commençans.* A Baſle, aux dépens de Philippe Richter, & de l'Imprimerie de Jacques Bertschius. 1707. in 12. pagg. 776.

QUOIQUE l'Auteur ne ſe ſoit propoſé que de donner une idée de la Phyſique aux Commençans, il a crû qu'une notion générale de toute la Philoſophie ne ſeroit pas inutile à ſon deſſein. C'eſt ce qui l'a engagé à mettre les définitions & les diviſions de cette Science, à la tête de ſon Ouvrage, &



..ʼ.ique generale
l'objet de cette Scien
comme on s'eſt trom
ſiécles, en ſuivant Ariſ
rir le même riſque e
mens de Deſcartes &
les regles qu'un Phyſi
ſont la Raiſon jointe au
raiſonnement fondé ſu
paſſe de là à la définiti
leurs différentes manier
que la matiere & la for
principes des changeme
les objets; ce que c'eſt
tenſion, le vuide, le m
pos; comment ſe forme
ment les odeurs affecten
nit par l'explication des
ſont viſibles, comme le

des atomes d'Epicure, des Elemens de
cartes, & de ceux des Chymiſtes. En
ant de la forme du Monde, il rapporte
yſtême de Ptolomée, & celui de Co-
nic. De là il porte la vûe vers le Ciel,
n décrit les Etoiles, les Tourbillons, les
nétes, les Planétes. Il entre dans le dé-
des taches de la Lune, de ſes influences
le ſes mouvemens. Il deſcend enſuite ſur
Terre, il en examine les Fleuves, les
s, & les Fontaines. Il découvre leur o-
ne, il rend raiſon du flux & du reflux de
Mer, du ſel qui eſt mêlé dans ſes eaux;
la force de l'Air, & de ſes autres proprie-
; de la chaleur & de la lumiere du feu.
parcourt l'Air, & explique comment ſe
ment la Foudre & les Eclairs; d'où naiſ-
t les feux qu'on voit courir dans l'air, les
ts, la nuée, la pluye, la grêle, & les au-
s meteores. Cela le conduit à la deſcrip-
n des foſſiles, des mineraux, des metaux,
l'aimant, & des autres corps durs, & il
t par les corps animez. On trouve dans
dernier article comment ſe fait l'accroiſ-
nent des Plantes, par quels reſſorts les
ps conſervent la vie: ſi les bêtes ont du
timent, & comment les objets exterieurs
t impreſſion ſur les ſens. Il nous apprend
que c'eſt que l'ame, il dévelope ſon u-
on avec le corps; & de là, il prend occa-
n de donner une explication des paſſions
des actions propres au corps ſeul.

JOU[...]

DES

SÇAVA[...]

Du Lundi 18. Juin [...]

CAROLI DAUBUZ P[...] pro Testimonio Flav[...] Christo Libri duo: Q[...] varia ejus fortuna, u[...] toris consilio in e[...] tractatur; posterior[...] dicendi modo, & se[...] Cum P[...]

M. Daubuz: „ En ce même temps étoit „ Jesus, qui étoit un homme sage, si tou- „ tefois on doit le considérer comme un „ homme, tant ses œuvres étoient admi- „ rables. Il enseignoit ceux qui prenoient „ plaisir à être instruits de la Verité, & il „ s'attacha non seulement plusieurs Juifs, „ mais aussi plusieurs Gentils. C'étoit le „ Christ. Des principaux de nôtre Nation „ l'ayant accusé devant Pilate, il le fit cru- „ cifier. Ceux qui l'avoient aimé durant „ sa vie, ne l'abandonnerent pas après sa „ mort. Il leur apparut vivant & ressusci- „ té le troisiéme jour, selon la prédiction „ des saints Prophetes, qui avoient aussi „ prédit qu'il feroit plusieurs autres mira- „ cles. C'est de lui que les Chrétiens, que „ nous voyons encore aujourd'hui, ont ti- „ ré leur nom. "

Avant que d'entrer en matiere, M. Daubuz donne le texte Grec de ce passage, avec toutes les diverses leçons qu'il a pû recueillir: il en donne aussi les Versions Latines de S. Jerôme, & de Ruffin; une autre Version ancienne, rapportée par Cassiodore; deux Paraphrases du même passage, l'une de S. Ambroise, sous le nom d'Egesippe, & l'autre de Sozomene. Il joint à tout cela une reflexion d'Isaac Vossius, qui dit que la Religion Chrétienne n'a pas de plus cruels Ennemis que les Chrétiens mêmes, puisqu'il n'y a presque pas une pré-

diction, ni un témoignage touchant Jesus-Christ dans les anciens Auteurs, que plusieurs Chrétiens des plus sçavans n'ayent tâché de détruire.

La Dissertation est partagée en deux Livres. Dans le premier, l'Auteur fait voir quel a été jusqu'à présent le sort du fameux passage de Josephe. Dans le second, il en examine jusqu'aux moindres mots, afin de montrer qu'on n'a eu aucune raison de le regarder comme un morceau supposé.

Eusebe est le premier qui l'ait cité, & il paroît l'avoir fait de bonne foi. Le passage n'en est pas moins apocryphe, dit-on; Eusebe vivoit dans un temps où regnoient les fictions, les faux Evangiles, les fausses Apocalypses, &c. D'ailleurs, il n'étoit nullement fidelle dans ses citations; enfin on peut presque assurer que c'est lui-même qui a fabriqué le passage, & qui l'a inseré dans le texte de Josephe. M. Daubuz réfute ces trois objections, en montrant que les Evêques de l'ancienne Eglise n'ont jamais participé aux impostures des Heretiques, qui produisoient de faux actes: que si Eusebe a quelquefois été infidelle dans ses citations, on auroit tort d'attribuer à malice ce qui ne venoit que d'un défaut d'attention, ou de mémoire: Qu'on ne sçauroit *sans imprudence* le faire Auteur du passage; parce que les Exemplaires de Josephe étoient

du

du temps d'Eusebe dans presque toutes Bibliotheques. Il est vrai que personne vant lui n'avoit cité cet endroit de Joseph mais faudra-t-il traiter d'Auteurs suppo tous les Anciens qu'il cite, & que perso ne avant lui n'avoit citez ? Jusqu'à s temps les Chrétiens n'avoïent pas cité J sephe, parce que personne n'avoit revoq en doute que Jesus-Christ n'eût existé qu'il n'eût fait des miracles, &c.

S. Jerôme, après Eusebe, a rapporté passage, sans témoigner qu'il eût le moi dre soupçon que ce passage fut suppo C'étoit cependant, remarque M. Daubuz un homme très-sçavant, un Critique écl ré, & presque sans reproche, &, ce qu est important d'observer, un disciple d Rabbins plus attaché à ses maîtres qu'il le devoit. Il n'étoit certainement pas l'interêt des Juifs de favoriser la suppositi d'un témoignage si glorieux à J. C. Rufi a suivi S. Jerôme, a jugé comme lui; Ru fin, qui dans la disposition de cœur où étoit, n'auroit jamais manqué de le re ver, si l'authenticité du passage n'avoit incontestable. S. Ambroise, Isidore de P lu se disciple de S. Jean Chrysostome, S zomene, Cassiodore, Epiphane Auteur l'Histoire Tripartite, ont eu de cet endr de Joseph la même idée, & s'en sont s vis sans hesiter le moins du monde. trouve ici les noms de plusieurs autres

crivains diſtinguez, Grecs & Latins, pris dans tous les ſiecles juſques au commencement du XVI, qui ont tous été d'un même avis ſur le fait dont il s'agit. Depuis même que le paſſage a été attaqué, une infinité d'Ecrivains célébres l'ont employé ſans ſcrupule. Par exemple, Pic de la Mirande, Galatin, les Centuriateurs de Magdebourg, Sebaſtien Munſter, Sixte de Sienne, Baronius & tous ſes Abbreviateurs, François Fevardent, &c. D'autres l'ont évidemment ſuppoſé véritable, comme Caſaubon, & Joſeph Scaliger : d'autres enfin l'ont défendu, ſoit en paſſant, & on nomme ici Lepuſculus, Bellarmin, Aubert le Mire, & Michel Waltherus; ſoit en écrivant exprès pour cela. Chriſtophe Adam Rupert eſt à la tête de ceux-ci, avec Thomas Reineſius, Abraham Welorus, Thomas Lanſius, Chriſtophe Wagenſeil, & Thomas Bangius. Le ſentiment de ces Ecrivains ſe trouve dans leurs Lettres Philologiques imprimées à Nuremberg par les ſoins de Chriſtophe Arnold en 1561. Après eux viennent Guillaume Spencer, Henri Valois, Frideric Spanheim, Iſaac Voſſius, M. Huet, le Pere Alexandre, Samuel Parker, & pluſieurs autres.

M. Daubuz partage en trois claſſes les Auteurs peu favorables au paſſage de Joſephe. Dans la premiere, ſont ceux dont le ſilence ſemble le condamner. Il montre que

S. Juſ-

S. Justin, dans son Dialogue avec Triphon, n'a pas dû citer l'Historien des Juifs; que S. Clement d'Alexandrie ne l'a fait que nommer, sans rapporter jamais ses paroles, qu'il auroit été inutile à Tertullien d'en produire le témoignage en faveur de J.C. L'Auteur passe ensuite à Origene, & à Photius. Les Adversaires de la seconde classe sont les Juifs. Il n'est pas fort étonnant qu'ils rejettent le passage de Joseph: Il n'est point, disent-ils, dans les plus anciens Exemplaires. Sur cela, l'Auteur remarque qu'il n'est point en effet dans leur Josephe; c'est-à-dire, dans l'ouvrage du fils de Gorion. On l'a toujours lû dans les exemplaires du veritable Josephe, à commencer par ceux d'Eusebe, de S. Jerôme, de S. Ambroise; Isaac Vossius, & Emeric Bigot l'ont vû dans les plus anciens manuscrits de la Bibliotheque du Grand Duc; il est dans l'exemplaire très-ancien que Busbeck apporta autrefois de Constantinople, & qui se conserve dans la Bibliotheque de l'Empereur.

La troisiéme classe renferme ceux qui ont attaqué de vive voix ou par écrit le passage de Josephe. Hubert Gifanius, sçavant Jurisconsulte, est le seul qu'on nomme ici qui l'ait attaqué en la premiere de ces manieres. La liste de ceux qui ont écrit, commence par Luc Osiander, Jacques Salian, Alfonse Salmeron, Augustin Mas-

cardi, Jacques & Louïs Capel. I
gens-là, & un grand nombre
dont on ne voit ici que les nom:
roient pas fait grand mal au témo
Josephe, dit nôtre Auteur, si le
prise n'avoit été soûtenuë par
Snelljus, & par Christophe Arno
lui-ci ne se contenta point de
pouvoit faire lui-même, il eng:
core dans le parti qu'il avoit pris
plus redoutables Critiques qui a
vaillé sur cette matiere, sçavoir I
& Tannegui le Fevre. Les princij
sons du premier, pour rejetter le
sont, qu'il n'est point lié avec ce
cede & avec ce qui suit: Qu'il est
J. C. ait attiré à lui plusieurs
qu'on y doute si J. C. étoit hom
qu'on y publie sa Resurrection, ce
sephe, ennemi des Chrétiens, n'a
garde de faire. Selon T. le Fevr
qui parle dans ce passage, ne s'exp
en Pharisien, ni en Prêtre Juif a
sa Religion, tel qu'étoit Josephe;
sans jugement, faisant entendre q
étoit Dieu & Messie, quoi que
n'eussent jamais prétendu que le M
être Dieu. Son style est lâche &
au lieu que le style de Josephe se
par-tout avec beaucoup de force 8
ment. T. le Fevre joint à ces rai
reflexions sur la Version de S. Jerô

felon lui, s'eſt bien apperçu de la pieuſe ſupercherie; ſur le ſilence des Peres, dont nous avons déja parlé, & ſur les Exemplaires d'Origene differens des autres, à ce qu'il prétend; & il finit par des invectives contre Euſebe, qu'il mépriſe beaucoup, & qu'il ſoupçonne d'avoir été l'Auteur de la ſuppoſition.

Après avoir ainſi produit les objections, M. Daubuz établit l'autorité de Joſephe. Il refute ceux d'entre les Juifs, qui préferent à cet excellent Hiſtorien, le fils de Gorion. Il examine le ſentiment du Rabbin David Ganz, qui prend ces deux Auteurs pour un même homme, qui étoit, à ce que dit ce Rabbin, frere de Nicodeme. Il répond aux accuſations des autres Cenſeurs de l'Hiſtorien des Juifs. Il prouve enfin, en peſant avec ſoin chacune des circonſtances, qu'il n'y a rien dans le paſſage conteſté qui ne convînt aux vûes de Joſephe, & à l'état de ſes affaires après la deſolation de ſon païs. Les remarques que fait M. Daubuz ſur Epaphrodite, par le conſeil de qui Joſephe compoſa l'Hiſtoire de ſa Nation, ſont curieuſes. Il croit que c'étoit le même dont parle S. Paul dans ſes Epitres, & qu'il appelle Epaphras en deux ou trois endroits.

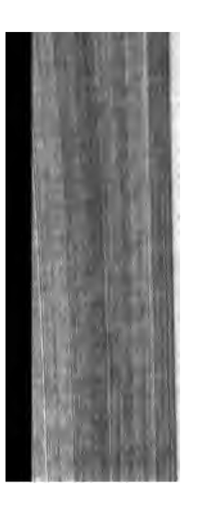
Le ſecond Livre commence par quelques obſervations ſur le ſtyle du paſſage. Une fille ne reſſembla jamais mieux à ſa

mere,



exercé dans la ...
pour copier si par
repete le passage
avoir montré qu'il
au lieu où il dev
tort qu'on se plai
ce qui précede &
mine mot à mot
fait voir qu'il n'y
dans le passage,
ailleurs à peu prè
répond aux obj
endroits sur lesqu
sentent. Contre
J. C. pendant sa
Gentils: Par exe
rent de Perse,
noncer son no
est fait mention

faut pas prendre à la lettre, & qui si-
fie seulement qu'il regardoit J. C. com-
un homme plus excellent que les au-
:. L'Auteur cite un très-grand nom-
de passages, où de semblables expres-
ıs sont appliquées aux hommes, sans
on en puisse soupçonner les Auteurs
moindre doute serieux sur la nature de
x de qui ils parlent. La Resurrection
J. C. publiée dans le passage, étoit une
se connuë, aussi-bien que l'imposture
Pontifes, qui avoient fait courir le
it que les disciples avoient emporté la
t le corps de leur Maître. Josephe en
eur de sa Nation, garde le silence sur
posture; mais il parle de la Resurrection
r rendre témoignage à la Verité. Ce
Blondel avance de l'inimitié de cet
orien à l'égard des Chrétiens n'est
dé sur rien. Contre T. le Fevre, nôtre
eur prouve qu'un Pharisien, qu'un Prê-
Juif attaché à sa Loi, pouvoit en mê-
temps être un zelé Chrétien. Il mon-
ensuite que Josephe n'avoit suivi la secte
Pharisiens que par politique; qu'il avoit
ord été Essenien, & qu'il le redevint
s la destruction de Jerusalem. Or on
que les Esseniens avoient des idées
ıtageuses de J. C. & de S. Jean Bap-
. Cet Historien n'a pas dit, que J. C.
t Dieu, il auroit neanmoins pû le dire
ne en assurant que J. C. étoit le Messie.
Les

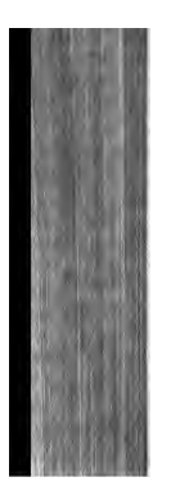


nion. Si elle eſt
montrent par nôtre
de celui qui a fait c
au ſtyle d'Euſebe.
bout, je me rendra
ſage, ajoute-t-il, à
riode qui exprime
ce de celle d'Euſebe.
que cet Impoſteur
ce témoignage auc
faire reconnoître.

Les Vies des Electeu
Maiſon des Burgra
leurs Portraits, &
vrage composé
CERNITIUS,
chives Electorales

repris une Hiſtoire complette de la Mai-
des Burgraves de Nuremberg ; mais
cela n'ayant point été fait, il a cru
il importoit, pour renouveller la me-
ire de ces grands Princes, de mettre en
nçois l'Abregé de leur vie, composé
Latin par Cernitius, Ouvrage dont
ne ſe trouve preſque plus d'exemplai-

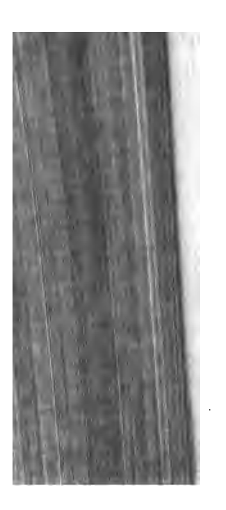
Cet Abregé contient les Vies des dix
miers Electeurs de Brandebourg, de
te Maiſon, & Cernitius le publia ſous
orges Guillaume Ayeul de l'Electeur
ujourd'hui. Il fait deſcendre les Bur-
ves de Nuremberg, de Pierre Colom-
que le Pape Paſchal II. dépouilla de
Terres, & qu'il contraignit de ſe reti-
en Allemagne. L'Empereur Henri V.
nt il ſuivoit le parti, l'y recueillit, &
accorda quelques Villes, & quelques
ges dans la Suabe. Colomne y fit bâtir
Château, qu'il appella *Zollern*, & en
nſmit le nom à ſa poſterité. Le Tra-
teur n'eſt pas de ce ſentiment, qui n'a
une autorité, & qui renferme même
contradiction manifeſte ; car, dit M.
iſſier, Pierre Colomne vivoit du temps
Paſchal II. environ l'an 1106, & on
dans l'ancienne Continuation de la
ronique d'*Hermannus Contractus*, que
card & Weſil de Zollern furent tuez
1061, plus de 45 ans avant que Co-
lomne



quaine Comte de Z
certain, c'eſt que le
étoient des Seigneur
bien alliez.

Cernitius n'ayant l
teur pour décrire le
de Zollern, il paſſe
deric IV, du nom,
qui avoit épouſé Ag
phe d'Hapsbourg.
ric IV. avoit rendus
pluſieurs guerres dan
parenté, avoient fai
familiarité entre ces
lui-ci, comme tout
élevé à l'Empire,
apportant la nouvelle
dience comme à ſon
fut ſi touché de cett

:orat de Brandebourg avoit paſſé
:es d'Anhalt à l'Empereur Louïs
e, & de celui-ci aux Empereurs
& Sigiſmond fils de l'Empereur
V. de la Maiſon de Luxembourg.
:ſmond, la Marche de Brande-
agitée de divers troubles, ce qui
: Prince très-occupé ailleurs, d'en
gouvernement abſolu à Frideric
ı côté s'engagea d'en pacifier les
à ſes dépens, & l'on convint que
:l ou ſon frere, pourroient retirer
ıains cette Province, quand ils
nt, en lui rembourſant pour ſes
t mille écus d'or de Hongrie.
s la ſuite en 1415, Sigiſmond,
:ntement des Electeurs, déclara
ile de Conſtance Frideric Marc-
Electeur de Brandebourg, afin,
mpereur, que le nombre des E-
ût rempli; que la dignité Electo-
ıt pas aneantie; que Frideric fût
ıſé de ſes ſervices & de ſes dépenſes,
ɿue la Marche de Brandebourg fût
ûreté par la préſence de ſon Prin-
eric eut cependant pluſieurs guer-
tenir, ſur-tout contre les Huſſi-
ɔntre Bernard Duc de Saxe; mais
ɑina avec ſuccès. Ce même E-
pour ne ſe point commettre avec
r ſon ennemi, qui avoit brûlé
eau de Nuremberg, le vendit,
avec



regar-

Il avoit quatr
bert, & un
fort âgé, il le
partage qu'il v
Terres; & s'ad
lui dit-il, *le pr*
son, je suis
prendre soin qu
cette Dignité a
que vous aimie
tez, je laissera
né Frideric.
leurs, conse
obéïssance à
re. Ce prem
après avoir a
ce bon, pru
Frideric II

qu'elle étoit dûe légitimement à Casimir, Duc de Lithuanie, & Frere de Ladislas. Les Auteurs ont beaucoup relevé cette marque éclatante de justice & de desinteressement. Il en fit de même de la Couronne de Boheme que le Pape lui avoit fait offrir, pour en dépouiller Podiebrat, Prince heretique. Enfin Frideric après avoir pacifié bien des troubles, & soûtenu plusieurs guerres en Allemagne, fatigué de tant de travaux, ceda l'Electorat à son frere Albert. Il mourut en 1470, âgé de 57 ans.

Albert surnommé l'*Achille*, l'*Ulysse*, & le *Renard* d'Allemagne, étoit en effet un Prince habile, & fin dans ses entreprises, & en même temps Soldat intrepide, & grand Capitaine. Il n'y a point d'endroit dans l'Allemagne où ce Prince n'ait passé les armes à la main; & de neuf batailles qu'il donna dans la guerre que ceux de Nuremberg lui firent, il en gagna huit. Albert chargé des affaires de l'Empire, fut obligé, pour le bien de ses Etats, d'associer au gouvernement son Fils, qui s'en acquita avec dignité & avec succès jusqu'à la mort de son Pere. Il mourut à Francfort, où il étoit venu à l'élection de l'Empereur Maximilien I. On dit que l'on voit à Hailbron, son crane où il n'y a point de suture.

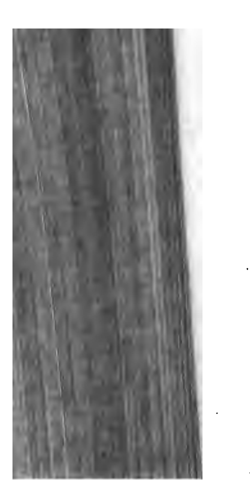
Jean fils d'Albert & son successeur, fut ap-



qui l'obligea
Peuple; & le
n'y ayant pas
traint de répri
ce. Ce fut ce
demandé *la*
VI. érigea u
l'Oder en 149

Joachim I.
de 16. ans.
d'amour pou
d'établir l'Uni
Conrard Wi
gien, fut le
marquoit un
Catholique; &
il assista, il fi
Luther à aban

:uple. Il entretint toûjours une ami-
·t étroite avec François I. & avec
X. & enfin il mourut fort regretté
35.
.chim II. fils de celui dont nous ve-
de parler, n'eut pas, selon nôtre
ır, moins de bonnes qualitez que ses
c. Il fut très-belliqueux, & il rem-
sur les Turcs la fameuse victoire de
old; mais il ne fut pas si heureux la
de fois qu'il marcha contre ces Infi-
en qualité de Général de l'Empire.
noit la Justice, dont il réforma
inistration dans ses Etats; les Bâti-
, les Sciences, & en particulier les
ces cachées. Il avoit même la foibles-
croire pressentir l'avenir; & nôtre Au-
aûssi foible que lui, rapporte avec
:oup de credulité plusieurs exemples
ressentimens de ce Prince, justifiez par
'enemens. Sa vie est remarquable par
ıangement de Religion; car il em-
la nouvelle doctrine; par le renou-
nent du Traité d'Alliance hereditaire
succession mutuelle, qu'Albert avoit
nencé entre les Princes de Saxe &
de Hesse; & par l'autorité qu'il s'étoit
se dans toute l'Allemagne: ce qui
›eut-être cause de sa mort, ayant
:mpoisonné par un Medecin Juif en
.
ın George, l'aîné de ses fils, lui suc-



la tranquilité p
eut dans les affair
part que son meri
pouvoient lui don
en 1598.

Nôtre Auteur
Frideric fils & su
affecte de dire qu
de son Pere avoi
Magdebourg *fit*
qu'il put de toutes
PARCE QU'IL
BAT, COMME
BLEMENT CH
Catherine de Bra
rendit son mariag
monde sept fils &
exact à rapport
petites comme

liers, il réunit ces deux dernieres Provinces à l'Electorat. Ce Prince prêta foi & hommage à la Republique de Pologne pour le Duché de Prusse. L'on voyoit même encore à Cologne sur la Sprée, le drapeau aux Armes de Pologne, qui lui fut donné dans l'Acte d'investiture, comme une marque de l'hommage qu'il avoit faite de ce Fief. Mais selon toutes les apparences ce Drapeau n'est plus exposé en Public. Cernitius qui à mesure qu'il approche de son temps, entre davantage dans les détails, nous dit, en nous exposant les belles qualitez de Jean Sigismond, qu'il sçavoit tirer en volant, & que de son carosse avec son fusil chargé à bale il avoit tué une Alouete blanche qui voloit avec une incroyable rapidité. Ce ne sont pas ces petites circonstances que l'on reprochera à nôtre Auteur; il marque par-tout une grande partialité lors qu'il parle de la Religion Catholique opposée à la sienne. Cette partialité est poussée fort loin dans la vie de cet Electeur. Ce défaut, & celui de rapporter avec un soin extrême de vains & ridicules prestiges, ne répondent pas tout à fait à l'idée avantageuse que M. Teissier nous donne de cet Historien. Jean Sigismond ayant été affoibli par une attaque d'apoplexie, remit en 1619, quelques jours avant sa mort, l'Electorat à Jean George son fils.

L'Auteur fait un grand Prince de ce nouvel

vel Electeur; mais, afin, dit-il, qu'on ne m'accuse point de flatterie, en donnant des louanges legitimes à un Prince vivant, je vais faire connoître son merite, en representant ses actions; il les expose ensuite en une demie page, pour épargner la modestie du Prince; & il finit en lui souhaitant la sainteté dans sa conduite, la valeur dans ses armes; & la prudence dans la guerre & dans la paix.

Enfin Cernitius termine son Ouvrage, en s'addressant à Frideric Guillaume Prince Electoral. *Qu'est-ce*, dit-il, *que nous vous souhaitons, très-illustre Prince? Que nôtre Posterité admire en vous la probité & la magnanimité de Frideric I. la modestie de Frideric II. la valeur & le bonheur d'Albert, l'éloquence de Jean, la justice de Joachim I. l'autorité de Joachim II. la sagesse de Jean George; la pieté de Joachim Frideric; la clemence de Jean Sigismond; la gravité & la prudence de George Guillaume.*

Cet Abregé Historique est accompagné de Tables Genealogiques nécessaires à l'intelligence de l'Histoire. M. Teissier, connu déja par d'autres Ouvrages, & qui nous a donné cette Traduction par ordre de l'Electeur son Maître, suit son original avec beaucoup d'exactitude; mais on remarque dans son langage les défauts qu'un ancien *Refugié* François ne peut s'empêcher de contracter dans les Païs Etrangers.

P E-

PETRI POIRET de Eruditione triplici, Solidâ, Superficiariâ, & Falsâ, Libri tres, hac nova Editione insigniter auctiores & correctiores: in quibus veritatum solidarum origo ac via ostenditur, tum cognitionum Scientiarumque humanarum, & in specie Cartesianismi fundamenta valor, defectus, & errores deteguntur. Præmittitur vera methodus inveniendi verum. Accedit nunc eorumdem librorum defensio, contra G. G. Titium.

PETRI POIRET de Eruditione Solidâ Specialiori, tribus Tractatibus, I. De educatione liberorum Christiana. II. Irenico universali. III. Theologiæ Mysticæ ejusque Auctorum idea generali, cum suis contra varios defensionibus, partim denuò, partim recens excusa. C'est-à-dire: *Trois Livres de* Pierre Poiret, *sur trois especes de Sciences; la Solide, la Superficielle, & la Fausse; augmentez & corrigez considerablement dans cette nouvelle Edition; dans lesquels on fait voir l'origine & le progrès des Connoissances & des Sciences humaines; & en particulier on decouvre les fondemens, le prix, le défaut, & les erreurs du Cartesianisme. Tout cela est précedé d'un Traité intitulé, la vraye methode de découvrir la Verité. Le second* Volume. Remarques *plus particulieres touchant* la Science solide, com-

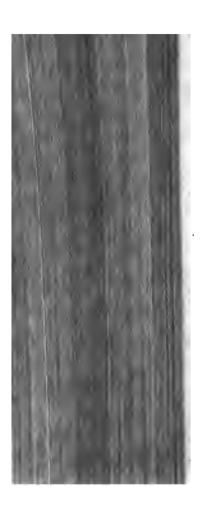
comprises en trois Traitez. I. Sur l'éducation Chrétienne. II. Sur le moyen de mettre tout le monde d'accord. III. Sur la Theologie Mystique, & sur les Auteurs qui en ont écrit. Avec les Défenses des Ouvrages de M. Poiret. A Amsterdam chez Wetstein. 1707. 2. Vol. in 4. I. Vol. pagg. 661. sans la Préface. II. Vol. pagg. 802. sans les Préfaces.

LE nom de M. Poiret est connu. La singularité de ses sentimens, la conformité de ses idées avec celles de la fameuse Antoinette Bourignon, & le grand nombre d'Adversaires qui l'ont attaqué, l'ont rendu célébre. Ces deux Volumes contiennent divers Ouvrages, dans lesquels l'Auteur tâche d'établir ses opinions, ou de les défendre; & l'on peut dire que sa doctrine y est discutée à fonds, autant qu'elle le sçauroit être. Le principal Ouvrage est divisé en trois parties: dans la premiere on traite de la Science solide, *de eruditione solida.* Cette Science ou érudition solide, n'a nul rapport avec ce qu'on appelle ordinairement Science ou érudition. Elle consiste en une imitation de la maniere dont Dieu se conduit avec lui-même & avec les créatures, qui résulte d'une impression divine sur la partie passive de l'entendement. Cette doctrine est toute mystique; & c'est pour y conduire l'esprit plus aisément, que M. Poi-

Poiret a composé une methode de trouver la Verité, c'est-à-dire, de parvenir à cette prétenduë érudition : & c'est encore pour cette même raison qu'il a écrit sur la maniere d'élever les enfans, parce qu'en effet il faut de bonne heure s'emparer de l'esprit des hommes, pour leur faire goûter des sentimens où le raisonnement ni l'étude n'ont aucune part. Car ce que M. Poiret appelle érudition fausse, c'est précisément ce que nous appellons la véritable érudition, qui consiste dans une connoissance exacte des Sciences les plus élevées, telles que sont la Dialectique, & tout ce qui perfectionne le raisonnement, ou une connoissance judicieuse de ce qui est compris sous le nom de Lettres humaines. Et l'érudition superficielle, est proprement, selon lui, un assemblage d'idées véritables, mais dont l'homme ne fait nul usage pour s'élever à l'érudition solide, & pour souhaiter que Dieu imprime d'une maniere vive, dans la partie passive de l'ame, la realité des choses, dont l'homme n'a que des idées. Nous n'examinons point si M. Poiret s'entend lui-même : mais pour mettre sa pensée sous les yeux, il ne faut que regarder l'estampe qui est à la tête de l'Ouvrage. On y verra dans un antre obscur de vénérables Docteurs, qui ayant à côté d'eux la Logique d'Aristote, sa Rhetorique, un Traité sur la *Critique*, un Recueil d'Ouvrages de Philosophie

parvient à découvrir un
sé sur un endroit élevé ;
de l'érudition superficiell
que quelques traits de lu
siege de la Verité, qui,
maine, est assise sur un
leil en sa main droite,
source de l'illumination
solide. Le bas de la mo
le la Verité est assise,
mur, pour marquer la
nir ; & le jeune homm
cette route, tombe, av
perficielle, dans un préc
de M. Poiret ont quelq
que; aussi quelques Po
& l'on trouve à la tête
bons vers Latins à la lo
& de son Systême ; m
bien des gens se sont él

lide un enthousiasme fanatique, des ré-
ries d'un cerveau malade : *Enthusiasmum*
naticum, ægræ mentis deliria. M. Poiret lui
pond, & partage sa réponse en deux par-
es, dont la premiere comprend les choses
nérales qu'il met en avant pour opposer à
n adversaire; & est nommée pour cela *pars*
neralis. La seconde partie, nommée *pars*
cialis, est plus propre à son sujet, & con-
ent des observations plus précises sur les
fficultez proposées par M. Titius. Cela
t suivi de deux additions. Dans l'une M.
oiret rapporte l'extrait que M. Titius a
it de son Livre, & dont cet Auteur s'est
rvi pour le combattre. Il y a joint quel-
ues remarques, souvent pour se plaindre
u'on a tronqué ses termes, ou suprimé les
emples qu'il apportoit pour éclaircir ses
ntimens : souvent aussi pour mettre sa
atiere dans un nouveau jour. La secon-
addition regarde l'*Histoire des Ouvrages*
s Sçavans, dont l'Auteur en 1692. sem-
oit n'avoir pas pris assez sérieusement les
inions de M. Poiret, & avoit donné à
n Extrait un air de satyre. M. Poiret prit
parti de lui écrire, mais il se plaint de
que sa Lettre n'a paru dans le même
ivre qu'avec des omissions considérables ;
la redonne ici avec des additions. Il n'est
s possible d'entrer dans nul détail sur les
jections & sur les réponses dont ce Livre
remplie, sur-tout l'état de la question é-

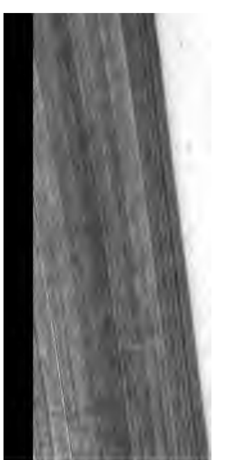


que s'il l'eût, Cal
de quoi les Catho
profit.

Le ſecond Vo
Traité de l'Educa
nous avons dit u
cenſure qu'en ont
tres de Hambour
Poiret à cette C
Traité eſt remp
d'Antoinette Bou
d'enthouſiaſme, &
avoir cenſuré plu
que l'Auteur juſt
Miniſtres de H
Horbius leur cor
ſeigné en public
mes contenuës d
ment il refuſoit

Les principes mystiques de M. Poiret étant une fois admis, tous les partis seroient bien-tôt d'accord ; car chacun n'ayant attention qu'à recevoir l'impression divine dans la partie passive de l'ame, on ne songeroit guéres à disputer sur ce qui divise les Chrétiens. C'est là le principal fondement du Livre qui fait une partie de ce Volume, avec le titre de *Irenicum universale*, ou moyen de mettre tout le monde d'accord: cela paroît clairement à la page 322. où l'Auteur enseigne qu'il est souvent nécessaire & utile que tous les partis différens ayent des hommes illuminez, ce qui tend à une tolerance générale de toutes les sectes. Ce Traité finit par quatre Lettres d'Antoinette Bourignon ; de laquelle nous ne dirons rien de plus particulier, après ce que plusieurs Auteurs célébres en ont écrit.

L'Ouvrage qui suit, contient une idée générale de la Theologie Mystique, avec un Catalogue Alphabetique des Ecrivains Mystiques, dans lequel on trouve des Auteurs de toutes les Communions: & la derniere piéce de ce Volume est une longue réponse à M. le Clerc, qui dans sa *Bibliotheque universelle*, & dans son Livre intitulé *Parrhasiana*, avoit attaqué M. Poiret. C'est-là, p. 692. que M. Poiret appelle la Raison, une infame prostituée: *meretricem infamem*; c'est pourtant cette prostituée,



toutes p...
Poiret n'a pas moins
auſſi ; & c'eſt à elle
nombre de paſſages,
de preuves, ſont appli
ſelon le ſens propre

---

* Altare Damaſcenu
canæ Politia, E
truſa, à Formali
illuſtrata & exam
Edwardi Didocla
VIDIS CALDE
interſerta Confu
ad Scotos, Gen
Zelotas. Et ad
nymi Philadelp
Scoticanæ, ej
...nias Ioanni

XXVI.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundi 25. Juin M.DCCVIII.

Cours de Peinture par Principes, composé M. DE PILES. A Paris chez Jacques Estienne, ruë S. Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Vertu. 1708. in 12. pagg. 493. sans la *Balance des Peintres*, & la Table.

VOICI un de ces Livres qui peuvent également plaire à tout le monde. Car bien que M. de Piles déclare qu'il n'écrit ni pour ceux qui sont tout-à-fait sçavans en Peinture, ni pour ceux qui sont tout-à-fait ignorans ; neanmoins les Peintres y trouveront des instructions très-importantes. Ils y verront tout de suite, & dans un ordre très-naturel, les principes de leur Art expliquez, & mis dans un

jour, où ils ne les ont peut-être jamais vûs. Les Eleves pourront s'y former le goût, & apprendre par quelle route on arrive à un haut degré de perfection. Les Curieux y trouveront de quoi se confirmer dans leurs jugemens, s'ils en ont formé de justes, & de quoi les rectifier s'ils se sont écartez de la verité. Enfin ceux qui aiment la Peinture, sans en avoir une grande connoissance, apprendront à remarquer ce qui en fait la véritable beauté ; & tel qui n'a peut-être jamais fait attention à la Peinture, sera étonné de se trouver connoisseur, après avoir lû le Livre de M. de Piles.

Il n'est pas possible d'en faire un Extrait bien exact, ni d'abreger des regles & des préceptes, qui demandent nécessairement l'étenduë que l'Auteur leur a donnée. Nous en donnerons neanmoins une idée, en parcourant chacune des parties dont il est composé.

La Peinture est l'Art d'imiter les objets visibles, par le moyen du dessein & de la couleur. Le vrai qui en est la base, est aussi ce qui en fait le prix. Or le vrai que le Peintre se propose de representer, est de trois sortes, le simple, l'idéal, & le composé. On sçait assez qu'en Peinture le vrai simple, est ce qui résulte d'une imitation fidelle des objets, tels qu'ils se présentent aux yeux. Le vrai idéal résulte d'un choix de di-

perfections, qui ne se trouvent
dans un même objet, mais que le
rassemble dans son idée, ou d'après
pres pensées, ou d'après les choses
vûës, & sur-tout d'après les Anti-
Cette seconde espece de vrai tend à
r la premiere, sans l'alterer trop,
stifier ce que les productions ordi-
le la nature ont de défectueux. L'u-
parfaite de l'un & de l'autre fait la
ion de l'Art, & le Peintre approche
but ou s'éloigne, à mesure qu'il
ne ou qu'il s'approche de cet heureux
ge, à quoi personne n'est encore
-fait parvenu.

composition est la premiere partie
Peinture. Elle comprend l'Invention
Disposition. L'Invention consiste à
le sujet qu'on veut traiter. Ce sujet
simplement Historique, ou Allego-
, ou Mystique. M. de Piles prend
mot d'Historique dans une acception
nérale, & qui contient tout ce que
ire offre aux yeux du Peintre, & que
ntre s'attache à imiter, sans se pro-
d'autre dessein que l'imitation même,
plaisir, ou l'instruction du spectateur.
ableau Allegorique est un assemblage
ts qui servent à faire concevoir autre
, que ce qu'il représente. Un sujet
que, est un sujet pris de quelque
re de la Religion Chrétienne. Les
qua-

que chose, ... ne s'y puisse mépr...
& qu'on ne s'y puisse mépr...
qualitez de l'Allegorie, sont ...
gible, autorisée, & nécessair...
être une espece de langage ...
pour cela, elle doit être fo...
symboles reçûs communémen...
dans les monumens anciens, ...
les Medailles, les Tombea...
de Triomphe; mais tant qu...
peut representer par des obje...
est inutile d'avoir recours ...
énigmatiques, & qui après to...
mais si connus, qu'il ne rest...
bleau quelque sorte d'obscur...
de l'Invention mystique, el...
re, sans mêlange de rien qu...
& profane, & se conform...
regles que l'Eglise a prescri...
presentation de nos Mystér...
... l'Inventio...

devélope tout le mystere, & ce n'est
un plaisir mediocre, que d'examiner,
Livre à la main, ce chef-d'œuvre de
haël.
Dans la Peinture, la Disposition contient
parties. 1. La distribution des objets en
éral. 2. Les groupes. 3. Le choix des
udes. 4. Le contraste. 5. Le jet des
eries. 6. Le tout ensemble. Il faut
le caractere du sujet frappe d'abord
yeux & l'esprit du spectateur; & pour
le Peintre doit sans affectation placer
les endroits les plus apparents de son
leau, les figures qui en font le sujet
cipal.
our la maniere de traiter les groupes,
teur, après quelques préceptes, ren-
e à l'imitation des grands Maitres, tels
nt été Raphaël, Jules Romain, & Po-
re. Quant au choix des attitudes, il
que les figures fassent voir de belles
es, autant que la nature du sujet peut
ouffrir. M. de Piles définit le contraste,
*pposition des lignes qui forment les objets,
laquelle ils se font valoir l'un l'autre.*
s les groupes, un Peintre habile
epetera jamais les attitudes. Il y faut
ercher la diversité, & l'opposition
les mouvemens. Le Tout-ensemble
une *subordination générale des objets les
aux autres, qui les fait concourir tous
ble à n'en faire qu'un.* On doit sur-
tout

„ groupes, & leur servir de
„ qu'il y en ait un qui dom
„ tres, en force & en co
„ d'ailleurs les objets sépar
„ leur fonds, pour ne faire
„ laquelle serve de repos
„ objets;" de sorte que le
un tout harmonieux, comm
bien d'accord entre elles, &
me mesure, font un concert

Le Dessein, comme partie
est pris pour la circonscripti
pour les mesures, & les p
formes exterieures. On co
Dessein, la correction,
l'élegance, le caractere, la
pression, & la perspective.
est la source des belles prop
de de l'Antique y peut co

leurs. Il faut „ deſſiner le nud avant
ue de draper. Que la draperie ne ſoit
oint adherante aux parties, mais qu'elle
lotte, pour ainſi dire, à l'entour, &
u'elle les careſſe. Ne point rompre les
nembres par des plis ombrez trop for-
ement. Les plis grands, & en petit
ombre, autant que la nature de l'étoffe
e peut ſouffrir. Que les plis ſe contraſ-
ent l'un l'autre, & qu'ils contraſtent les
nembres. Remplir les trop grands vui-
les par des plis propres & bien adaptez.
Raphaël eſt le meilleur modele pour l'or-
lre des plis; l'Ecole de Veniſe & celle
le Flandres, pour la diverſe nature des
étoffes, & Paul Veroneſe pour la varie-
é harmonieuſe de leurs couleurs. " La
eſſe des Draperies & des ornemens ne
viennent gueres aux Divinitez. Les dra-
ies qui leur ſont propres doivent être ri-
s plûtôt par la grandeur & la nobleſſe
plis, que par la qualité des étoffes.
DU PAYSAGE. Les Payſagiſtes ont deux
es, l'heroïque & le champêtre. Le Pay-
e heroïque eſt une compoſition d'objets,
dans leur genre tirent de l'Art & de la
ture tout ce que l'un & l'autre peuvent
duire de grand & d'extraordinaire. Le
ſage champêtre, eſt une repréſentation
païs qui paroiſſent bien moins cultivez,
abandonnez à la bizarrerie de la ſeule
ture. Un Peintre habile doit embellir
le



qui font particulieres au
les fites, les accidents,
ges; les lointains & les
zon, les roches, les te
les fabriques, les eaux,
bleau, les plantes, les
nous ne fçaurions nous
cuffion de tous ces arti
avoir indiquez. Le T
Fouquier, Paul Bril, I
mais fur-tout les premi
modelles pour les Peir
aux Payfages.

Tout ce que M. de
maniere de faire des I
très-précieux pour les
nent à cette forte de
que une parfaite conn

. Après être convenu ,, que la dif-
ılté de tirer des habits à la mode
ɛlque chose d'avantageux pour la Pein-
e, est bien plus grande, que d'habil-
agréablement des Portraits, quand
a la liberté d'y employer ce que l'on
ge à propos: Je croirois, dit-il, qu'on
urroit mettre en usage tantôt les ha-
s à la mode pour les Portraits de fa-
lle, & tantôt des habits de quelque
ertu, de quelque Attribut, ou de quel-
e Divinité Payenne.

u COLORIS. Il y a de la différence
couleur & coloris, quoi que plusieurs
nnes n'y en mettent point, & con-
ent ces deux termes. La couleur est
i rend visibles les objets; & le coloris
ne des parties *essentielles* de la Peinture,
quelle le Peintre sçait imiter les cou-
de tous les objets naturels, & distri-
aux objets artificiels la couleur qui
est la plus avantageuse pour faire leur
; c'est-à-dire pour tromper les yeux.
a deux sortes de couleurs: la couleur
le, & la couleur locale. La couleur
le est celle qui toute seule ne représen-
cun objet: tel est le blanc pur, le noir
&c. La couleur locale est celle qui
apport au lieu qu'elle occupe, & par
cours de quelque autre couleur, repré-
un objet en particulier, comme une
tion, un linge, &c. Le coloris n'a
été

Peintres ... que la ...
trois cens ans que ... compter
tée, à peine peut-on compter ... C'est
qui ayent bien colorié. C'est
selon M. de Piles, une partie
la Peinture. „ Je blâmerai
„ Peintre, dit-il, pour avoir
„ loris, comme pour n'av
„ ses figures aussi avantageu
„ pouvoit faire, ou pour
„ dessinées. „ Le Dessein
correction dans les propor
ce dans les contours, & la
les expressions: Mais supp
dans le plus haut degré,
de les imaginer, ce ne s
font le Peintre ce qu'il e
mencent, en attendant
coloris, par rapport a
... composer ensemb
... de la Natu

tere diſtinctif de ſon eſpéce, &
au deſſus de tous les autres ani-
r le Deſſein, le Peintre ébauche
le finit par le coloris, & le Deſ-
t enſuite pour lui, ce que le
bois devient pour l'Architecte,
achevé la voute qu'il avoit conſ-
s. Voilà en abregé une partie
que rapporte M. de Piles, pour
u coloris le rang qu'il lui donne
inture.
-obſcur d'où la Peinture tire de
vantages, & qui fait une partie
du coloris, eſt l'Art de diſtribuer
ément les lumieres & les ombres,
objets particuliers, que ſur le
Tableau. Par le mot de *clair*,
endre non ſeulement ce qui eſt
s une lumiere directe, mais auſſi
couleurs qui de leur nature ſont
. Et par le mot d'*obſcur*, il faut
on-ſeulement toutes les ombres,
re toutes les couleurs qui ſont
ent brunes. Clair-obſcur s'entend
ulierement des grandes lumieres
ndes ombres ramaſſées avec une
qui en cache l'artifice. Dans la
on parvient à la perfection de
e, dont M. de Piles expoſe tout
lors qu'on s'étudie à ſuivre une
diſtribution d'objets, de cou-
d'accidents. Il n'y a que le clair-
obſcur

ſçauroit auquel enter
ſonnes parloient tou
Le Traité de M.
faut tenir dans l'étude
conduire très-ſûreme
qu'à la perfection de
étude, le principal
& ſur ce pied-là, le
de Piles une grande
avoir bien voulu le
une route, qu'il co
Ce Traité eſt ſuiv
l'on examine ſi la Poëſ
ture. Ce n'eſt poin
Piles entreprend d'a
re qu'il veut défen
de pair avec la Poë
regardée comme ſœ
balance les avantag

ı difficulté de cet Art. Nous ne dirons ien de plus sur cette Dissertation ; elle deıanderoit un Extrait à part.

On trouve ensuite la *Description de deux Ouvrages de Sculpture faits par M. Zumo Gentilhomme Sicilien, & qui appartiennent à M. le Hay.* Nous l'avons déja inserée lans le Suplément du mois de Novembre 707. p. 369.

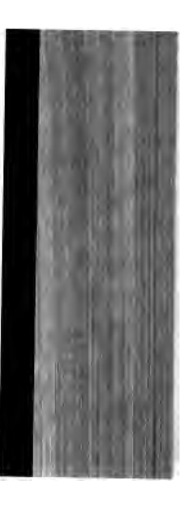
Le Livre est terminé par *la Balance des Peintres.* L'Auteur a donné ce titre à un ɩetit Traité, ou plûtôt à une Table disɔosée de sorte qu'on peut tout d'un coup trouver à quel dégré un Peintre a porté 'excellence de son Art dans chaque partie de la Peinture : de même que si l'on pouvoit mettre dans un des plats d'une balance les Ouvrages du Peintre, & mettre dans l'autre successivement les parties essentielles de l'Art. Le poids est divisé en vingt dégrez. Le vingtiéme est la souveraine perfection dont nous n'avons point 'idée. Le dix-neuviéme est le plus haut point de perfection que nous connoissions, & où personne n'est encore arrivé. Le dixhuitiéme est pour ceux qui à nôtre jugement ont le plus approché de la perfection, comme les plus bas chiffres sont pour ceux qui en paroissent les plus éloignez. Cela supposé, l'Auteur a dressé une Table, où l'on voit d'abord les noms des Peintres, & ensuite quatre

	Compoſition.	*Deſſein.*	*Coloris.*
Raphael.	17	18	12
Rubens.	18	13	17
Le Brun.	16	16	8
Pouſſin.	15	17	6
Titien.	12	15	18

Bien que la matiere de ce L
agréable par elle-même , & q
le Lecteur, pour nous ſervir
ſion de M. de Piles, qui veu
ture, pour être belle, appelle
néanmoins comme un Cour
eſt un Ouvrage didactique ,
d'y mêler des choſes, qui
pos à l'eſprit, & qui le dive
l'occuper. Tel eſt, par ex
rapporte touchant la condu
Vandeik ſur la fin de ſa vi
(p.291.) Ce qu'

que le Public pendant un assez long espace de temps, crut voir à la fenêtre la personne même dont c'étoit le Portrait, (p. 10.) Toutes ces choses, & d'autres singularitez que M. de Piles trouve le secret d'enchasser adroitement dans ce Cours de Peinture, sont ménagez avec tant d'Art, qu'en attachant le Lecteur par le plaisir d'un recit curieux, de ces recits mêmes il tire des preuves pour établir le fonds de sa doctrine.

Analyse démontrée, ou la Methode de résoudre les Problêmes des Mathematiques, & d'apprendre facilement ces Sciences; expliquée, & démontrée dans le premier Volume, & appliquée dans le second à découvrir les proprietez des Figures de la Geometrie simple & composée; à résoudre les Problêmes de ces Sciences, & les Problêmes des Sciences Physico-Mathematiques, en employant le calcul ordinaire de l'Algebre, le calcul différentiel, & le calcul integral. Ces derniers calculs y sont aussi expliquez & démontrez. Par un Prêtre de l'Oratoire. A Paris chez Jacques Quillau, Imprimeur Juré Libraire de l'Université, rue Galande, aux Armes de l'Université. 1708. 2. voll. in 4. Pagg. 914. sçavoir, 486 pour le I. Vol. & 428 pour le II. Volume.



elle eſt à préſent, c
progrès extraordinai
qu'elles pouvoient a
rebutant & nous
veau charme dans
par l'Analyſe, on a
prendre, comme ſi
me la découverte. I
que ſorte l'étenduë
préſentant les objets
l'infini même, ſous
ples, que ſa capa
point partagée. Q
blême, elle préſent
de tous les cas qu'il
on ne penſoit pas.
découvrir avec une
une expreſſion qui

es Grandeurs ont les unes avec les autres:
lle fait connoître la nature de ces Equa-
ons : elle enseigne à leur donner les pré-
arations nécessaires pour en faciliter la ré-
olution, où enfin elle conduit, en faisant
écouvrir les Grandeurs inconnuës que
on cherchoit. Quand elle ne donne pas
es résolutions exactes, ce qui arrive rare-
ient, elle en donne qui en approchent de
près, qu'elles font le même effet dans
usage.

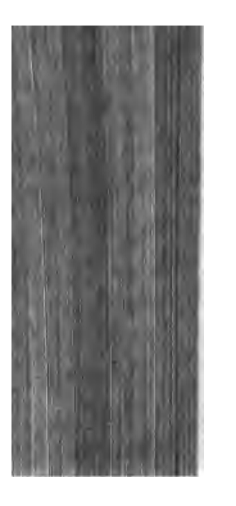
C'est de cette admirable Science qu'on
ici le Traité le plus clair, le plus exact,
z le plus complet qui ait encore paru. Il
st partagé en huit Livres, l'Analyse est
xpliquée & démontrée dans les sept pre-
iiers Livres qui composent le premier Vo-
ıme. Le huitiéme Livre, qui est comme
ne seconde partie de l'Ouvrage, & qui
ıit un second Volume, expose les usages
e l'Analyse, & apprend aux Lecteurs qui
ommencent, la maniere d'en appliquer
s methodes à la Géometrie simple &
ompofée, & à la résolution des Problê-
ies mêlez de Physique & de Mathemati-
ue; & cela en se servant du calcul ordinai-
e de l'Algebre, & des nouveaux calculs le
ifférentiel & l'Integral, qui y sont expli-
uez & démontrez avec toute la clarté &
netteté qu'on peut désirer. Nous ren-
oyerons l'Extrait de ce second volume au
ournal suivant, & nous ne rendrons compte

les lettr
ſe préſentent en
ſont multipliées ni par elles-mê
aucune autre lettre inconnuë dans les
tions que l'Analyſe fait découvrir p
réſolutions ; on appelle ſimples ces
mes, & ces Equations ; & l'Analyſ
eſt celle qui convient à ces Problê
leurs Equations. Celles où les lett
priment les Inconnuës ſont multi
elles-mêmes, ou par d'autres let
nuës, on les nomme Equations

On explique donc dans le pre
la maniere de reduire les Prol
ples en Equations ; on y enſei
rations qu'il faut faire pour dé
tres Inconnuës, ce qui donne
de l'Equation. On applique
de ce premier Livre à pluſie
parmi leſquels on voit la réſo
de la Couronne mêlé
rchimede tro

éduire les Problêmes de Mathematique, sur-tout de Geometrie, aux Equas composées, qui en sont les expres. On explique ensuite les premieres parations qu'on doit donner à ces Etions pour les résoudre ; comme la niere d'en ôter les fractions, & les ndeurs incommensurables, & la Mede de trouver le plus grand Diviseur nmun à plusieurs Equations d'un même Problême. Enfin, on y voit comnt l'Analyse distingue les Equations npoſées en differens degrez, suivant degrez des plus hautes puissances des ttres qui désignent les Inconnuës, & mment elle exprime toutes les Equations ticulieres de chaque degré, par une le qu'on nomme leur formule, dont résolution contient celles de toutes les uations particulieres du même degré, & est la Formule.

Le troisiéme Livre fait connoître à nd la nature de toutes les Equations r le moyen de leur formation. On y t remarquer le nombre & les qualitez s valeurs de la Lettre Inconnuë, ce i sert à faire découvrir toutes les réutions que peut avoir ce même Prome, & à faire distinguer les cas où résolution en est possible, & ceux où est impossible. On explique aussi tes les transformations qu'on peut faire des



de la resolution

Le quatriém
thodes pour ré
c'est-à-dire po
la Lettre qui e
ces valeurs sont
y donne plusie
calcul de ces M
aussi celles qui
tions composées
composent. O
& on y démon
methode de se s
minées dans le
senter les Granc
veut découvrir,
niere de les dét
les representent
comparaison de

tion des Equations, dans lesquelles l'Inconnuë a plusieurs valeurs égales.

Le cinquiéme Livre donne la résolution des Equations de chaque degré en particulier; c'est-à-dire, du 2. du 3. & du 4. On employe dans ces résolutions la Methode des Indéterminées : on y fait découvrir aux Lecteurs par l'Analyse les Formules qui contiennent la résolution des Equations de chaque degré: de maniere qu'il n'y a plus qu'a substituer dans ces Formules les Grandeurs qui renferment les Equations des Problêmes particuliers, pour en avoir la résolution. A la fin du cinquiéme Livre, on explique la Methode des Indeterminées pour trouver les racines des Grandeurs complexes incommensurables. Il y a quelques cas où l'Analyse ne donne pas des expressions exactes des valeurs de l'Inconnuë dans les Equations composées, mais elle y supplée par des Methodes qui font découvrir des valeurs aussi approchantes qu'on veut, ce qui suffit pour l'usage. Ces Methodes sont expliquées & démontrées dans le sixiéme Livre, par rapport aux Equations Numeriques. On y voit la Methode que M. Rolle a trouvée pour découvrir les Grandeurs qui sont les limites des valeurs numeriques de l'Inconnuë, & ensuite plusieurs methodes pour faire en sorte de rapprocher ces limites si près des Grandeurs

pu...
erreur fenfible...
Le feptiéme Livre ...
des pour trouver les valeurs ...
prochées qu'on voudra des Incon...
tant des Equations Litterales ou Al...
ques, où il n'y a qu'une même Inc...
que des Equations où il y en a p...
& même des Equations qui con...
des Differentielles ; ce qui donn...
leurs approchées des Integrale...
Differentielles. Ces valeurs a...
s'appellent *Suittes*. On trouv...
feptiéme Livre tout ce qui e...
pour entendre ces *Suittes*, ...
nomme le *retour des Suittes*. ...
veut employer les Methodes ...
on a befoin d'élever des Gr...
plexes à des puiffances do...
fants peuvent être des nom...
rompus, pofitifs & negati...
... formation de ces ...
... donne dan...

le, & l'on demontre qu'elle convient à tous les cas des Expoſants, , dont on a parlé. Cette Formule, & les Methodes de tout ce Livre, ſont d'un grand uſage pour trouver des réſolutions générales des Problêmes.

L'Auteur qui joint à de grandes lumieres une modeſtie encore plus grande, ne s'eſt point nommé dans ſon Ouvrage, & n'a pas voulu l'être dans nôtre Extrait.

Zodiacus Stellarum XII. ſexies ambiens Mariam, ſeu Commentarii in *Salve Regina* Canticum, XII. Matris Virginis SS. Titulos continens, reſpondentes ſex præcipuis ſolemnitatibus ejuſdem. Auctore R. P. MICHAELE GINKIEWICZ è Soc. J. C'eſt-à-dire: *Zodiaque des douze Etoiles, qui entourent ſix fois la ſainte Vierge. Commentaires ſur le* Salve Regina, *par le R. P.* Michel Ginkiewicz *Jeſuïte.* A Dantzic, aux dépens de Gilles Janſſon de Waesberge. 1707. in 12. 2. voll. Tom. I. pagg. 762. Tom. II. pag. 772.

VOICI un Commentaire qu'on nous donne pour ſingulier. L'Auteur nous avertit dans la Préface, que lors qu'il a commencé cet Ouvrage, il n'ignoroit pas que S. Bernard, S. Bonaventure,

Canisius & Bzovius, avoient travaillé sur cette matiere avant lui ; mais cette considération ne l'a point fait changer de dessein. Car ces Auteurs, dit-il, ne se sont point servi de la methode, & n'ont point gardé l'ordre que je me suis prescrit. Personne en effet ne s'étoit encore avisé de porter ce travail si loin.

Comme les Fêtes de la Vierge sont des sujets qui paroissent steriles à la plûpart des Prédicateurs, l'Auteur a voulu leur fournir matiere de parler sur ces solemnitez. C'est un des motifs qui l'ont engagé à entreprendre ces Commentaires ; la reconnoissance en est un autre. Il fut un jour attaqué d'une peste si violente, qu'il croyoit en mourir ; & comme il avoit lû, dit-il, dans le Ménologe des Grecs, au troisiéme Avril, que S. Joseph le Poëte avoit été visité à l'heure de la mort par tous les Saints dont il avoit chanté les loüanges dans ses vers ; l'esperance d'obtenir le secours de Marie, dans la derniere heure, le fit penser à l'Ouvrage dont nous parlons ; il en forma le dessein, il en traça le plan : & dans la suite, ayant recouvré la santé, il n'a cru mieux faire que de s'employer à remplir son projet.

Il a donné le titre de *Zodiaque* à son Livre, parce que le *Salve Regina*, qu'il se propose de commenter est composé ;

lon lui, de douze verſets, comme le odiaque eſt composé des douze Signes ɜleſtes; & c'eſt ſans doute par la même ıiſon, qu'à la tête du Livre, il a fait ıettre une Eſtampe, qui repreſente la ıinte Vierge au milieu d'un cercle, ır lequel ſont gravez les douze Signes u Zodiaque.

Des douze verſets qu'il trouve dans le *alve Regina*, il en a fait douze chapitres, ,ont les premiers occupent le premier 'olume, les ſix autres le ſecond, & cha-|ue chapitre eſt diviſé en pluſieurs arti-:les, & les articles en paragraphes. Il ex-›lique le mot *Salve* dans le premier cha-›itre, *Regina* dans le ſecond, *Mater miſe-·icordia* dans le troiſiéme, *vita* dans le ȷuatriéme, *dulcedo* dans le cinquiéme, & *pes noſtra* dans le ſixiéme. Il diviſe le :eſte de cette Priere en ſix parties, qui font la matiere des ſix chapitres du ſecond volume.

Le Pere Ginkiéwicz ſemble n'avoir rien voulu oublier pour rendre ſon Ouvrage bon. Il dit que pour éviter les explications vagues, il s'eſt preſcrit deux bornes, qu'il promet de ne point paſſer. La premiere eſt de s'attacher à la lettre du Cantique qu'il paraphraſe : la ſeconde, de n'en faire d'application qu'aux ſix principales Fêtes de la Vierge ; à la Conception, à la Nativité, à l'Annonciation, à

la Visitation, à la Purification, & à l'Assomption : methode qu'il observe dans tous les chapitres. Un Exemple fera connoître si l'execution répond au projet.

Il commence son Livre par cinq ou six Histoires, remplies de faits miraculeux, qu'il donne pour des preuves de l'excellence de cette Priere. Il entreprend ensuite de paraphraser le mot *Salve*; & après une legere explication de ce terme, il en fait l'application, 1. à la Conception. L'Eglise, dit-il, commence la Messe de cette Fête, par le mot *Salve*; donc elle croit la Conception immaculée. Car si Marie étoit conçuë dans le peché, elle seroit morte : or on ne dit point, bon-jour (*Salve*) aux morts. C'est sur ce début que roule le reste de la paraphrase, qui s'étend jusqu'à la page 35. 2. A la Nativité. C'est une coûtume aussi ancienne que le monde, de se réjouïr à la naissance des hommes, & de s'affliger à leur mort, continuë nôtre Auteur. L'Ecriture nous en fournit plusieurs exemples. Réjouïssons-nous donc à la Nativité de Marie. 3. A l'Annonciation. Un passage de S. Gregoire, dans lequel ce Pere dit, que le mot *Ave*, dont l'Ange s'est servi pour saluer Marie, signifie la même chose que *Salve*, rend l'application qu'il fait de son *Salve* à cette Fête, assez naturelle. Il est obligé de faire

faire un plus grand circuit pour l'ajuster aux deux Fêtes suivantes. Selon le principe qu'il a établi, qu'on ne dit point bon-jour (*Salve*) aux morts, on le croiroit peut-être embarrassé à adapter le mot *Salve* à la Fête de l'Assomption, qui est le jour de la mort de la sainte Vierge; mais sa fecondité ne lui permet point de demeurer court: Je ne doute nullement, dit-il, que Dieu n'ait salué Marie, lors qu'elle est entrée dans le Ciel. A son imitation, je lui presente mes respects. *Ipsum secutus supplex....offero* SALVE. Nous en demeurerons là; ce que nous avons dit de cet Ouvrage, nous paroissant plus que suffisant pour donner une idée de son merite.

---

* Veteris Testamenti Libri Historici, Josua, Judices, Rutha, Samuel, Reges, Paralipomena, Esdras, Nehemias & Esthera; ex Translatione JOANNIS CLERICI, cum ejusdem Commentario Philologico, Dissertationibus Criticis, & Tabulis Chronologicis. *Amstelodami, apud Henricum Schelte.* 1708. in fol.

Les Commentaires de CESAR, *de la traduction de* N. PERROT, *Sieur d'*ABLANCOURT, *Edition nouvelle, revûe & corrigée.* A Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1708. in 12.

SUPLE'MENT DU JOURNAL DES SCAVANS,

Du dernier de Juin M. DCCVIII.

Entretiens sur les differentes Methodes d'expliquer l'Ecriture, & de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéïens & Voetiens dans les Provinces-Unies : où l'on voit quel temperament on doit apporter dans l'explication des Types, des Allegories, des Periodes, des Propheties, & d'autres choses de ce genre ; avec un portrait des Hebraïsans, *& de leurs erreurs*, A Amsterdam chez Zacharie Chastelain le Fils, 1707. in 12. pagg. 427.

VOICI un Livre assez curieux par lui-même, mais plus curieux encore par le grand bruit qu'il a fait en Hollande, & par les mouvemens violens qu'il y a excitez dans les esprits. Le fameux Coccéïus & ses

es disciples y sont attaquez d'une manier
rès-vive, & fort mal menez. L'Auteur
net en usage la plaisanterie avec adresse
 y réjouït par-tout le public aux depen
le ceux qu'il combat. On se tromperoi
ort cependant, si l'on croyoit qu'il eû
ntention de les offenser, ou qu'il n
herchât qu'à divertir le monde, & s'égaye
ui-même par une satyre agréable de leu
sprit & de leurs sentimens : ses vûës son
lus serieuses & plus Chrétiennes : Il *pro
este saintement devant Dieu, qu'il n'a e
nvie de choquer qui que ce soit.... & qu
on but est de rendre service à l'Etat &
'Eglise, en tâchant de calmer des debats
& d'appaiser des disputes qui ne peuven
causer que du mal dans une Republique qu
porte la Concorde pour devise, & dans de
Societez Ecclesiastiques Chrétiennes, dont l
lus recommandée de toutes les Loix, c'es
amour des Freres.*

Pour mettre les Lecteurs au fait sur l
atiere & sur le dessein de cet Ouvrage
est necessaire d'abord de faire connoîtr
n peu de mots les deux Partis qui divisen
es Théologiens Calvinistes d'Hollande
ous les noms de Voetiens, & de Coc
eiens. Voetius & Cocceïus étoient deu
rofesseurs en Théologie du siecle passé
tous deux fort sçavans & fort estimez; l'ur
occupoit la Chaire d'Utrecht, & l'autr
celle de Leyde. Voetius se distinguoi

tout ce qui avoit ...
nouveauté, donnant d'ailleurs dan
ſa conduite de grandes marques d
& declamant auſſi en Chaire contr
ces avec beaucoup de vehemen
vivacité naturelle, jointe à ſon
ment pour les nouveautez, lui
preſque toute ſa vie dans des
violentes. On ſçait qu'il fût le pr
le plus grand perſecuteur du Carte
& qu'il ne tint pas à lui que De
fut regardé & traité en Holland
un impie, & un athée.

Quant à Coccéïus originaire
il joignoit au ſçavoir theolo
exacte connoiſſance des Langu
les, & une grande lecture d
Muni de ces ſecours il ſe mi
l'Ecriture ſainte avec une ext
cation, & parut à pluſieurs av

nerent apparemment de ce côté-là ; ou peut-être ne firent-ils en lui que fortifier un tour d'esprit qu'il avoit déja naturellement.

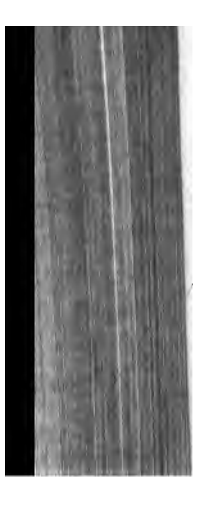
Quoi qu'il en soit, toutes ces mysterieuses nouveautez lui acquirent auprès de bien des gens la réputation d'un des plus profonds Theologiens de son siécle, & furent avidement saisies par la plûpart des jeunes Etudians qui avoient déja reçû les nouveautez Carteſiennes. La Methode Philosophique de Descartes, & la Methode Theologique de Cocceïus, semblent demander deux caractéres d'esprit très-differens & on ne jugeroit pas qu'elles pussent s'allier dans un même esprit : elles s'allierent pourtant dans celui de Cocceïus, & le hazard fit cette alliance. L'étroite liaison qui étoit entre Cocceïus, & Heidanus un de ses Collegues dans la même Chaire de Theologie, zelé Cartesien, y contribua beaucoup. Heidanus étant aux mains avec l'Anticartesien Voetius sur la nature du Sabbath, & du troisiéme Précepte du Decalogue qui en ordonne l'observation; Cocceïus entra dans cette dispute, & se fit du Professeur d'Utrecht un redoutable adversaire qui tomba rudement sur lui : on attaqua de toutes parts sa methode & ses nouvelles pensées ; la querelle s'échauffa de telle sorte, que le Magistrat fut obligé de s'en mêler. Dans la suite le feu s'est rallumé à dive

s-vive
la peine d'
ar des contestations
velle Philosophie donnant
Cocceïanisme, il s'est beaucoup
en Hollande ; & les Theologiens de ce
parti, quoi qu'il n'aït jamais été le parti
dominant, n'ont pas laissé jusqu'ici, pour la
reputation du sçavoir, de tenir le haut bo
dans l'estime du Public.

Ils se distinguent fort des autres
leurs Sermons, qu'ils remplissent de
recherches Typiques & Prophetiqu
lon nôtre Auteur ils poussent cet
qu'au mépris de la Morale, & d
communes de la Religion, qu'il
nent aux Prédicateurs vulgaires.
tent de distribuer aux Fideles l
lide, & la nourriture ferme,
les ignorans Voetiens ne le
que du lait, & les entretien
la foiblesse de l'enfan
avec ces belles
uché d

mieres de Cocceïus, de l'excellence de sa methode d'expliquer l'Ecriture, & du prix de ses découvertes : il en a ramassé avec beaucoup de soin & de travail les plus considérables semées dans un grand nombre de volumes, & il les expose ici avec des reflexions plaisantes, & un tour enjoüé, qui font assez l'effet qu'il s'en est promis, c'est-à-dire qui donnent au Docteur mystique un air ridicule.

Pour répandre plus de gayeté & de vivacité dans son Ouvrage, il lui a donné la forme de Dialogue, & l'a divisé en quatre Entretiens qui se passent entre l'Auteur sous le nom de *Philalethe*, ou de l'*Amateur de la Verité*, *Neophile*, ou l'*Amateur des nouveautez*, qui fait le personnage d'un Cocceïen; & Eudoxe nouvellement arrivé en Hollande, qui ayant beaucoup entendu parler des deux partis & de leurs disputes, est bien-aise d'apprendre de quoi il s'agit. Tout ce qui forme le Cocceïanisme, & que l'on attaque ici, se reduit à quatre ou cinq Chefs : le premier regarde les Types & les Figures que l'on tire de l'ancien Culte & de l'ancienne Histoire, & dont les Cocceïens font un usage sans bornes : & le second leurs sept Periodes des temps déterminez par la Providence à tous les évenemens qui devoient préceder & suivre le Messie : *le troisiéme* est l'affectation perpetuelle de trouver Jesus-Christ & les choses



& le cinquiéme dan
mettent entre les
œconomies, diftin
qu'ils fe plaifent à
prétend montrer q
cent fur ces quatre
mierement deftitué
dement prefque to
mauvais goût. La
entamée dans le pr
tinuée dans le feco
Une partie de celu
partie du quatriém
fept Periodes : le
tretien roule fur la
ver aux Cocceïens
déterminer hardin
évenemens d'aujou

Avant que d'entrer dans aucu
-ſion ſur les articles que nous venc
-quer, l'Auteur nous peint Coccei
porte l'origine des diſputes Coccei
Carteſiennes.

L'idée qu'il nous donne de Coc
bien différente de celle que ſes diſc
ont: il en parle à la verité comn
homme de bien qui avoit beaucoup
é, de douceur & de modeſtie,
l'un grand travail & aimant l'étude
ſçavant en Grec & en Hébreu, aſſez
dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Ec
ique, poſſedant l'Ecriture ſainte & l
res des Rabbins, mais n'ayant rien d
culier en matiere de Theologie, ob
embarraſſé, ayant peu de diſpoſition
un Syſtême de ſes penſées: Son eſpri
oûte-t-il, *n'étoit ni ſubtil ni pénétrant;*
aſſement de Grec & d'Hébreu, & tout l
age des regles & des exceptions de Gramm
qu'il faut leger avec les Langues dans une
gênoient encore l'action & la liberté;
par-deſſus cela la lecture des Rabbins, les p
fous & les plus viſionnaires de tous les ho
mes, ne pouvoit pas qu'elle n'eût alteré
goût qui n'étoit pas naturellement délicat.
ajoûte ,, qu'il étoit plûtôt né pour êt
,, Compilateur qu'Inventeur; & qu'auſ
,, trouvoit-on par-tout du faux dans ſe
,, penſées, du mauvais goût dans ſes expli
,, cations, & un défaut ſpecifique dans ſ

ſing

à ce Theologi…

d'un Etudiant , *qui écri*…

Livre , (apparemment ce Livr…

Commentaire ſur Job) *non pas* Co…

Job; *mais* Job ſur Cocceïus.

En comparant Deſcartes & C…

rabaiſſe infiniment le Theologi…

ſous du Philoſophe. „ Ils n'…

„ commun que d'être nez à p…

„ le même temps , & de s'êt…

„ nouveaux chemins en mé…

„ à ſa maniere. Du reſte or…

„ res voir deux Chefs de par…

„ des en eſprit , en maxime…

„ teres ; & on ne doit pas…

„ n'ayent pas eu la même…

„ qu'ayant été jugez chacu…

„ vres , l'un ait remporté…

„ l'autre n'ait obtenu que…

„ vans. Si l'on peut dir…

l'Auteur , en ra…

Sur celui des Interprétations Ty-
il veut d'abord ôter à ceux qui se-
s poussent trop loin, quelques
le S. Paul, dont il prétend qu'ils
Tel est celui de la premiere aux
ens chap. x. vers. 1. où l'Apôtre a-
r parlé de plusieurs choses arrivées
lites, dit: *Or toutes ces choses leur*
en figure; l'Auteur traduit, *en ex-*
1 *en leçon*, & soûtient que S. Paul
dire autre chose, sinon que les
s des Israëlites étoient des exem-
leçons pour nous. Il tâche enco-
r rendre inutile ce que le même
ux Colossiens chap. 2. v. 19. dit
;, des nouvelles Lunes, des Sab-
c. que ces choses étoient des om-
elles *qui devoient arriver, dont le*
n Jesus-Christ. Il prétend que le
ibre ne signifie pas nécessairement
entend par un Type, c'est-à-dire
it de dessein qui peint à l'esprit un ori-
excellent; mais qu'il est presque
employé pour rabbaisser une cho-
sous d'une autre; comme on dit
: la science, de la vertu, de la felici-
désigner une vaine apparence op-
a realité. Il ne donne pas cette
on pour démontrée, il se contente
remarquer à ceux qui outrent la
des Types, que les *préjugez* qu'ils
sur ce passage peuvent être com-

le tirer une conclusion ge
me tout le détail du Tabe
ciennes cérémonies. L'A
bien ici qu'on pourroit fo
thodoxie sur les Types,
çons par cette déclaration
„ vous dire, Neophile,
„ disiez à vos amis, que
„ tiez sages & moderez da
„ l'établissement des Typ
„ plier contre raison, & a
„ son, je ne m'amuserois
„ liberté qu'on veut tirer
„ Je ne suis pas ennemi d
„ nôtre Philalethe; je vo
„ autre, & je le vois mê
„ que S. Paul en fait qu
„ par ci par là, mais c'es
„ re & une autorité qui

„ Ouvrage? S'il entre dans les ombres, il „ en sort bien-tôt: voyez-vous qu'il s'y en- „ sevelisse comme vous faites? Il me sem- „ ble, poursuit-il, qu'à la suite d'un Apô- „ tre qui a été très-sobre & très-retenu „ dans cette matiere qui n'a pas naturelle- „ ment autant de clarté que les autres par- „ ties de la Revelation, il seroit bien seant „ que les Theologiens, qui ne sont pas „ aussi autorisez que lui pour l'établissement „ des Types, ni aussi éclairez pour la dé- „ couverte & pour l'usage des Ombres, „ fussent retenus & sobres, & ne se laissas- „ sent point emporter à la demangeaison „ si naturelle aux hommes de mêler leur „ sagesse avec celle de Dieu.

Il assure qu'un Cocceïen outré, à qui il demandoit quel choix il faloit faire dans l'histoire des Patriarches pour y prendre des Types, & quelles parties de la vie de ces Anciens étoient allegoriques, lui répondit sans balancer, qu'il ne faloit rien choisir ni rien démembrer; *Que toute leur histoire étoit allegorique, & qu'il n'y avoit pas un chameau ni un bât qui n'entrât dans le sens mystique, & que sans cela ce seroit une aussi miserable histoire qu'il y en ait au monde.*

L'Auteur ne peut pas souffrir que de foibles hommes, qui n'apperçoivent que *le bord des voyes de Dieu*, sous prétexte qu'ils ne peuvent imaginer d'autre raison de l'établissement de la Loi & du Tabernacle de

Il étale contre ce princip
de reflexions , qui se fe
plaisir , même de ceux qui
ront pas toûjours assez exact
„ que la science des Types
„ ries n'a ni principes ni reg
„ vine au hazard , & que l
„ viner est sans limites & s
& enfin il desole tout-à-
Cocceïus par la simple exp
couvertes tant vantées de
mystique , soit à l'égard des
l'égard des Propheties.

Selon ce Mystagogue le
se, qui devint serpent & re
miere forme , est un bel en
baissement & de l'exalta
Christ. Les couronnemens
les figures de la dignité Ro

en des Theologiens prennent les clochet-
; de la Robe Pontificale d'Aaron pour
s figures du bruit de la Prédication E-
ngelique, qui rend beaux les pieds du
édicateur de la grace. Pour Cocceïus
croit y entendre les cris & les pleurs
ec lesquels nôtre Seigneur, le souverain
ntife du nouveau Testament, a offert
; prieres à Dieu. Cela n'a rien d'appro-
ınt de la premiere interprétation : le fa-
ux Docteur Henri Moore, grand Alle-
·iste & Cabaliste, prétend que ces clo-
:ttes semées entre les grenades, figuroient
concert & l'harmonie des globes terres-
s & celestes représentez par les grenades.
.on Cocceïus les poissons purs, sçavoir
ıx qui ont des nageoires & des écailles,
ırent les Fideles ; les nageoires figurent
.r confiance en Dieu, & les écailles tout
sortiment des armes dont S. Paul veut
e le Chrétien soit revêtu.

Les exemples tirez du Commentaire de
ıcceïus sur le Cantique des Cantiques,
ıt encore plus extraordinaires & plus
isans. Il trouve les Fideles non-seule-
:nt dans l'Epouse, mais aussi dans les
es de Jerusalem les compagnes de l'E-
ıse, dans les jeunes chévres, dans les
:bis, dans le muguet, dans les lis,
ıs les arbres, dans les fruits, dans les
:veux de l'Epouse, & enfin dans la bar-
de l'*Epoux*. Les Gardes de la Ville,

 qui

qui font le guet pendant la nuit, sont les Apôtres; & les mêmes Gardes qui maltraitent l'Epouse, sont les Evêques superbes qui ont introduit l'Antichristianisme au monde par leur orgueil. Mais rien n'égale l'application que le Docteur mystique fait des Propheties aux évenemens d'aujourd'hui. Dans le Cantique des Cantiques il trouve dans un détail surprenant tous les mouvemens des Etats des Princes, des Villes & des Docteurs d'Allemagne. Il trouve la guerre des Guelphes & des Gibelins en plus d'un endroit, & sur-tout au sixiéme du Cantique des Cantiques, & au quatorziéme de l'Apocalypse. Il trouve le Concile de Nicée au cinquiéme du Cantique des Cantiques; & le Concile de Trente dans le huitiéme chapitre, vers. 8. & 9. L'interruption de celui-ci est prédite dans le dixneuviéme d'Isaïe, vers. 10. & 11. Les principaux Chefs de la prétenduë Reforme paroissent clairement dans le onziéme d'Isaïe v. 8. & 9. *L'enfant qu'on sevre & qui met la main au trou du Basilic, c'est Jean Hus, c'est Luther, c'est Calvin, qui n'ayant été que des enfans bien petits en comparaison du Pape, se sont joüé de lui, en ont parlé hardiment, & ont mis la main dans la gueule de ce Basilic.* Les troubles d'Angleterre, & la mort de Charles I. sont prédits aux chapitres 24. & 25. du même Prophete, comparez au vingt-sixiéme de l'Apo-

l'Apocalypse. La mort de Gustave Adolphe, tué malheureusement l'an 1632. se présente aussi d'abord dans le vingt-troisiéme d'Isaïe vers. 7. où il est dit, que les messagers de paix pleurent amerement. Dans le vingt-troisiéme on trouve le Royaume de Hongrie donné au Vaivode d'une Province voisine : on trouve la persecution des Vaudois & des Albigeois bien détaillée au troisiéme de Joël, au deuxiéme d'Habacuc, & au dixiéme de Zacharie. Dans le trente-neuviéme d'Ezechiel on voit clair comme le jour les Academies de Prague & de Heidelberg données aux Jesuites : une bonne partie de l'Histoire de Charles V. est contenuë dans le vingt-troisiéme d'Isaïe. Il y a un grand nombre d'autres applications Prophetiques de Cocceïus rapportées par nôtre Auteur ; mais une des plus singulieres est celle qu'il fait de ces paroles du Cantique des Cantiques chap. 7. vers. 5. suivant la traduction de nôtre Auteur, *le Roi est attaché aux Galeries* ; Cocceïus remarque d'abord, que le mot rendu par celui de *Galeries* est équivoque, & peut signifier aussi des *auges* ou des canaux d'eau. Après cette remarque il balance s'il prendra ce *Roi attaché aux Galeries* pour Jesus-Christ attaché par l'admiration à contempler la beauté de son *épouse ; ou bien*, mettant *canaux* au lieu *de galeries*, il l'entendra de Jean Frideric

Electeur de Saxe, le principal défenseur de la Religion Prétenduë Reformée, qui fut attaché & lié parmi des canaux quand il fut fait prisonnier. Il trouve des difficultez à la premiere interpretation sur laquelle il ne fait que glisser, & n'en trouve point dans la seconde, qui lui revient davantage, & sur laquelle il s'étend avec plaisir.

Comme c'est la connoissance même de la Langue Hebraïque qui a jetté Cocceïus dans les interpretations les plus extraordinaires, l'Auteur des Entretiens en tire avantage contre le grand cas que font les Cocceïens de cette connoissance. Il dit sur cela quantité de choses raisonnables; il nous apprend qu'il y a environ trente ans *que les femmes & les filles par centaines* se faisoient enseigner l'Hebreu; qu'il y a eu jusqu'à des servantes qui ont donné dans cette étude; & qu'il en a vû une *en souliers de bois* qui lui montra le premier Pseaume copié de sa main en belles lettres Hebraïques. Les gens judicieux goûteront assez la reflexion qu'il fait, qu'un homme de *bonne trempe*, avec un peu d'Hebreu & le secours des Livres, fera incomparablement plus de progrès dans l'intelligence de l'Ecriture, qu'un homme à imaginations tenebreuses avec toute la langue & le sçavoir des Rabbins dans la tête.

Ve-



Venerabilis HILDEBERTI primo Cenomanensis Episcopi, deinde Turonensis Archiepiscopi opera tam edita quam inedita. Accesserunt MARBODI Redonensis Episcopi, ipsius Hildeberti supparis, Opuscula. C'est-à-dire: *Les Oeuvres du Venerable* Hildebert *Evêque du Mans, & ensuite Archevêque de Tours. Avec les Opuscules de* Marbodus *Evêque de Rennes, contemporain d'Hildebert. Par* D. ANTOINE BEAUGENDRE *Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris chez Laurent le Conte Quai des Augustins, à la Ville de Montpellier, en 1708. in fol. coll. 1690.

LE Pere Beaugendre rend compte dans sa Préface de la Methode qu'il a suivie; & en nous apprenant de quels Manuscrits il s'est servi, il témoigne sa reconnoissance à ceux qui les lui ont prêtez. Il nous y fait aussi esperer qu'il mettra bien-tôt au jour une Traduction Françoise des Epîtres d'Hildebert, laquelle est déja achevée. Après cette Préface on voit la Vie d'Hildebert. L'Editeur l'a tirée des Ecrits de ce Prelat & d'autres Monumens anciens.

Hildebert né en 1057. de parens d'une fortune mediocre à Laverdin près de Montoire dans le Vendomois, fit ses pre-

micie...
s'en alla em...
à l'Ecriture sainte ...
ne sçait pas s'il s'y fit R...
le nient, les autres l'assurent.
rapporte, avec une grande impartialité,
leurs raisons. Hoel Evêque du Mans,
informé du mérite d'Hildebert, le fit sor-
tir de Cluni, & lui donna la place d'Eco-
latre dans son Eglise. Il le fit Archidiacre
en 1092. Hoel étant mort en 1097,
Clergé élut Hildebert pour Evêq
contre la volonté d'Helie Comt
Mans, qui vouloit élever à cette
Geoffroy Doyen du Chapitre. L
sans de Geoffroy répandirent c
nouvel Evêque des calomnies
Dans une Lettre attribuée à Yve
tres il y a entr'autres accusation
avoir été fait Archidiacre
s'étoit abandonné aux volupte
tant toujours environné d'u
femmes, il avoit engendré
& de filles. D. Beaugen
... que cette Lettre
... & que Ba

.ngleterre, qui prétendit qu'on
as dû y proceder sans sa partici-
Il declara la guerre à Helie, & le
un combat : & ce Comte ne re-
a liberté qu'en livrant le Mans à
;. Pendant cette guerre, & dans
Hildebert eut beaucoup à souffrir.
te aidé de Foulque Comte d'An-
gendre, faisoit de temps en temps
itives sur sa Ville. Hildebert ac-
le favoriser, fut obligé d'aller se
en Angleterre. Il en revint triom-
nais l'accusation ayant recommen-
t jetté en prison, & dépouillé de
biens. La mort du Roi donna
Comte de rentrer dans le Mans, &
fut délivré. Henri I. le con-
le repasser en Angleterre pour se
me seconde fois, & le reduisit à
: pauvreté, que faute d'argent il
se rendre au Concile de Poitiers.
son séjour en Angleterre il enga-
t Anselme à publier son Traité du
. Après le retour d'Hildebert les
ts du Mans lui firent essuyer une
on si rude & si opiniâtre, qu'il re-
ller remettre son Evêché entre les
u Pape. Paschal II. qui étoit
France, & qui avoit une grande
a vertu, ne voulut point accep-
démission. Pendant son absence
tique nommé Henri, homme élo-

quent & grand hypocrite, répandit dans le Diocefe du Mans diverfes erreurs, entr'autres: Qu'il étoit inutile de baptifer les enfans; que les bonnes œuvres n'étoient d'aucun mérite, & qu'il ne faloit ni chanter des Hymnes, ni honorer les Images. Hildebert à fon retour refuta les opinions d'Henri, le fit fortir du Diocefe, & ramena à l'Eglife tous ceux qui avoient été feduits.

Après la mort d'Helie, qui arriva en 1110. il s'éleva dans le Maine une nouvelle guerre, dont nous nous difpenferons de rapporter les circonftances. Nous remarquerons feulement, qu'une des fuites de cette guerre fut l'emprifonnement de l'Evêque & du Doyen de l'Eglife, qui furent arrêtez dans un Château du Diocefe de Séez, d'où ils ne fortirent qu'en 1118. En 1125. le Siege de Tours étant venu à vaquer, Hildebert fe tranfporta en cette Ville pour en gouverner l'Eglife en qualité de premier Suffragant. Le Clergé & le peuple de Tours l'élûrent unanimement pour leur Pafteur, & fon élection fut approuvée par Louïs le Gros, & confirmée par le Pape Honorius II. Il s'appliqua avec beaucoup de prudence & de zele à corriger les mœurs du Clergé & du peuple; & comme il regnoit de grands abus dans les Eglifes de l'Armorique, qui dépendoient de la fienne, il affembla en 1127.

Concile Provincial à Nantes. Les
êtres Bretons se marioient assez com-
unément ,: & se croyoient en droit de
sser leurs Benefices à leurs enfans comme
ι heritage. Ce desordre fut retranché.
e Concile engagea aussi Conan Comte
: Bretagne à renoncer à certains droits qui
roissoient tout à fait contraires à l'hu-
anité. Dès qu'une femme ou un hom-
e marié venoit à mourir, tous ses
eubles étoient confisquez au profit du
omte, sans aucun égard pour les enfans.
e Fisc s'emparoit aussi de toutes les
archandises, & de tous les débris des
iisseaux qui faisoient naufrage; ce qui pri-
oit de leur derniere ressource les Mar-
ıands & les voyageurs que les flots avoient
ıargnez. Non seulement le pieux Conan
uffrit que ces deux usages fussent abolis,
pria même les Peres du Concile de de-
arer excommunié quiconque les renou-
elleroit.

On ne sçait pas précisément en quelle
ınée Hildebert mourut. D. Beaugendre
ouve que ce ne fut ni en en 1136. ainsi
ıe l'ont prétendu Messieurs de Sainte
arthe, ni en 1132. comme l'a cru D. Ma-
llon. Nôtre Auteur prend le parti de mettre
tte mort entre ces deux Epoques, sça-
oir en 1134. Suivant cette opinion Hilde-
rt est mort âgé de 77. ans. S. Bernard, S.
ı selme, Pierre de Blois, Yves de Chartres,

grands ...
bert, l'ont combu...
„ Il a combattu avec ...
„ les herefies de fon fiecle, ...
„ D. Beaugendre: il a même en quelque
„ forte condamné par avance celles qui fe
„ font élevées depuis fur les matieres de
„ la Grace. *La Grace*, dit-il Serm. III. ...
„ *manque jamais à ceux qui efperent*
„ *Dieu; quoi que l'homme tombe tou-*
„ *jours, le fecours de la Grace ne l'aban-*
„ *jamais.* Au Serm. 39. en traitant
„ juftification de l'homme, il affu...
„ y en a deux; fçavoir, une *quæ facit*
„ & une autre *quam facit juftus*: ...
„ auteur de la premiere par *l'infu...*
„ *Grace*; l'homme opere la fe...
„ le *confentement* vrayement *vo...*
„ *libre arbitre.* A l'égard de ...
„ nous juftifie, nous ne fom...
„ dit-il, comme un inftrum...
„ ...ction, ainfi que l'eft...
...foldat, ou une ...

" *in eorum jurata obsequium* : d'où conclu
" que Dieu veut que tous les homme
" deviennent bons, parce qu'il veut qu
" les hommes soient sauvez, puisqu'i
" leur prepare des graces pour les soute
" nir, qu'il leur distribuë des secours pou
" les aider, & qu'il leur présente de
" récompenses pour les exciter. De tout ce
" la, continuë Dom Beaugendre, on peu
" legitimement inferer que le veritabl
" sentiment d'Hildebert étoit, que Die
" ne refuse à personne les moyens suffisan
" pour se sauver. Il assure en termes ex
" prés Serm. 31. que la mort de Jesus-Chri
" auroit été salutaire aux deux larrons
" s'ils l'avoient voulu. On trouve trè
" souvent ces mêmes choses & d'autre
" semblables repetées dans ses différen
" Ouvrages; ce qui fait voir combien
" étoit éloigné de ces fâcheuses opinion
" que l'Eglise a justement condamnées, &
" qui ont excité depuis cent ans tant d
" troubles & tant de disputes.

La Vie d'Hildebert est suivie d'un asse long Extrait de l'ancienne Histoire de *E*vêques du Mans, qui a été donné au public en 1682. par Dom Mabillo dans le troisiéme tome de ses Anale *tes.* Tout ce qu'il pourroit y avoir d'ob *scur* dans cet Extrait, est éclairci par d Notes sçavantes de M. Loyauté Avoc au Parlement.



dans ces MSS. ...
de confusion. ...
Editeur a été d'...
convenable. Po...
en trois Livres. ...
les Lettres qui r...
ascetique ou c...
Livre renferme ...
ou des dogmes ...
l'Eglise. Dans ...
ses celles qu'on ...
il ne s'agit que ...
ques de bien-...
de matieres, I...
observé celui ...
negligé pour d...
chaque Lettre ...
cent vint, par...
te-néuf qui n'...

ait auſſi ſur dixhuit autres Let-

it quarante Sermons qu'on voit
r en a que trois qui ayent déja
mez. L'Editeur a tiré tous les
différents manuſcrits ; & comme
manuſcrits ils ne portoient pas
e nom d'Hildebert, il tâche de
qu'il ne ſe trompe point en les
ant. Sa principale preuve con-
lexions ſur ce ſtile. On remar-
ces Sermons le même tour de
s mêmes jeux de mots que dans
qui ſont certainement d'Hilde-
Ecrivain joignoit volontiers en-
dérivez d'un même Verbe, &
is doute être fort élegant en di-
xemple (Lettre 7. du Livre 1.)
elis referet, veritati deferet, terri-
t, horribilia inferet. Il eſt aiſé
oître le même genie dans les
ont il s'agit: *Dæmones ..... ten-*
nem Dei dejiciant, vinctum trans-
carcerem projiciant. Serm. 50.
cunt, requieſcunt, conquieſcunt,
augendre rapporte à trois points
tout ce qui eſt contenu dans
quarante Sermons ; ſçavoir,
s & à la Theologie, à la
& aux ceremonies Eccleſiaſti-
mœurs & à la pratique des ver-
un des Sermons ſur la Cene du
Sei-

„ Seigneur , ...
„ Pain ne demeure plus.
„ que la couleur & le
„ meuraſſent & que la
„ de ſon Corps fut cach
„ rence de peur que
qu'il eſt les hommes n
vec une eſpece d'horreu
ploye le terme même de
dans un diſcours adreſſé
689. „ Si ma bouche
„ inſtrument de quer
„ & de fourberie , j'h
„ le Sauveur , & en ef
„ lorſque je prononce
„ non , la parole qui
„ *tiation , verbum Tra*
„ que dans une bou
„ la hardieſſe de re

Ses Sermons ſont ſuivis de ſes Opuſcules. Le premier eſt la Vie de ſainte Radegonde, tirée de deux MSS. de l'Egliſe Collegiale, qui porte le nom de cette Sainte à Poitiers. C'eſt Dom Mabillon qui a fait préſent de cette Piéce à l'Editeur. Le ſecond eſt la Vie de S. Hugue Abbé de Cluni, laquelle a déja été publiée par Surius, & par Ducheſne dans la Bibliotheque de Cluni. Le troiſiéme eſt, un Ouvrage qui a pour titre, *De querimonia & conflictu carnis & ſpiritus ſeu animæ*. Il a déja été imprimé par les ſoins du P. Homey Auguſtin, en 1684. dans le Suplément de la Bibliotheque des Peres. Il n'eſt pas bien certain qu'Hildebert en ſoit l'Auteur. Dom Beaugendre, qui l'aſſure, croit y reconnoître le ſtile de cet Evêque. Il eſt écrit en proſe & en vers comme le Livre de Boëce, *De la conſolation de la Philoſophie*. C'eſt une fiction pieuſe dont la lecture eſt aſſez agréable. *L'Ame* s'y plaint d'une maniere touchante des miſéres où *la chair* l'engage. Le quatriéme Opuſcule eſt un Traité de Morale, qui n'avoit pas encore été mis au jour. Les raiſons qui engagent l'Editeur à donner cet Ouvrage à Hildebert, ſont plauſibles. Il le fait auſſi Auteur d'un Poëme ſur les quatre principales Veritez Morales, qui ſuit immédiatement, & qui paroît pour la premiere fois. Le ſixiéme Opuſcule eſt un Ouvrage Theologique qui traite de la Foi & de

ment de lui. D'ailleur
mêmes ſentimens, & à p
expreſſions ſur les mên
compoſé ſuivant la meth
ques; & l'Editeur n'oub
ſerver qu'Hildebert ayan
de avant Pierre Lombar
Robert Pullus, qu'on
ment comme les chefs
il eſt vrai-ſemblable qu
Traité n'a pas peu ſerv
Il méritoit ſans doute
preſſe, auſſi-bien que l
eſt ſur le Sacrement de
tient une explication d
a fait pluſieurs autres
qui ne ſont point ver
du moins que le Pere
On voit pa

de dix mille vers. Il eſt éton-
ı Prélat ſi attentif à remplir les
: ſon miniſtére, & qui d'un autre
tant de perſecutions à ſoûtenir,
tacher ſi fortement à la Poëſie.
·pour les vers l'amuſoit apparem-
lant ſes voyages & dans les pri-
leric Vital l'honore du titre de
ɔmparable, *incomparabilis verſifica-*
it que ſes vers égalent ou même
ceux des Anciens. Il ajoûte que
:urs de la Sageſſe les étudioient
ır, les apprenoient, les eſtimoient
'or & les pierreries; & que les
qui venoient en France en em-
par rareté à Rome, où les plus
ıîtres les admiroient comme des
vres. La plûpart de ces Poëſies
:s. Tantôt les hemiſtiches riment
, comme dans cette Epigramme
les Contraires.

hyems florem, nox lucem, larva de-
ı,
s rorem, mors vitam, corvus olorem,
: riſum, labor otia, ſtyx Paradiſum,
pavonem, lupus agnum, Davus Ado-

rime n'eſt qu'au bout du vers. En
:xemple ſur la Vigne dont il eſt
on dans l'Evangile.

ılta fuit, cultores præmia quærunt.

Non

Qui fuit extrem... Tantumdum recipit qu...
ante.

Quelquefois auffi les rimes fe trou... feulement à la fin des vers, mais ... fecond & au quatriéme pied.

Fœmina perfida, fœmina fordida, digna catenis,
Mens male confcia, mobilis, impia, plena ...
nenis
Vipera peffima, foffa noviffima, mota la...
Omnia fufcipis, omnia decipis, omnibu...
Horrida noctua, publica janua, femit...
Igne rapacior, &c.

Lorfqu'Hildebert vouloit bien ren... une élegance fi fâcheufe & fi con... te, il approchoit un peu plus de... Anciens; témoin ces deux Epi... l'une eft contre un Evêque qui é... me-temps Abbé.

Ars afino fubmifit equam, mi...
lum ... fobolem prodigio...

Si qua mihi scribis, ne cuiquam scripta revelem,
Submissis precibus, Hugo, rogare soles.
Ne timeas, numquam per me secreta patebunt;
Cum relegam, nequeo scire quid ipsa velint.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent suffit pour faire connoître Hildebert & ses Ouvrages; passons à Marbodus.

Il étoit Angevin, d'une famille très-distinguée qui portoit le nom de Pellicier, & qui se tint si honorée d'avoir produit Marbodus, qu'elle quitta ce nom pour prendre celui de ce Prélat. Il n'est pas hors d'apparence, remarque Dom Beaugendre, que Messieurs de Marbœuf qui ont toûjours tenu un rang si considérable dans le Parlement de Bretagne, sortent de cette ancienne maison.

Marbodus enseigna à Angers les belles Lettres, & fut Chanoine & Ecolatre de l'Eglise de S. Maurice. Cet emploi l'occupa depuis l'an 1067. jusqu'à 1081. On le fit ensuite Archidiacre de la même Eglise. Urbain II. le jugea digne de l'Episcopat, & lui confera l'Evêché de Rennes au Concile de Tours en 1096. Il gouverna cette Eglise avec une grande sagesse pendant vingt-huit ans; & sur la fin de sa vie il se retira dans l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, où il mourut en 1123. âgé d'environ quatre-vingt-huit ans.

Ses Ouvrages furent imprimez à Rennes en

en 1524. Un
celui où il traite des
fut réimprimé à Fribourg en 15
Notes.

Dom Beaugendre a mis les Le
Marbodus à la tête de ce nouveau R
Il n'y en a que six, encore n'est-il pas
certain que la derniere soit de lui. C
cette fameuse Lettre, si connuë des S
vans, où Robert d'Arbrissel est décrié
ne si étrange sorte. Quelques-uns l'a
tribuée à Hildebert, d'autres à Mar
d'autres à l'hérétique Roscelin. No
teur seroit assez du sentiment de
niers. Après les Lettres vienne
de S. Licinius Evêque d'Angers
S. Robert Abbé de la Chaise-Di
Vies de S. Magnobode Evêque
composées l'une par un Auteu
l'autre par Marbodus. Ces
res Piéces n'avoient point enc
en est redevable aux recher
Mabillon.

Marbodus a écrit en vers l
Pénitent, le
S. Lau

nombre d'autres que nous ne pouvons pas même indiquer ici. Ils roulent la plûpart sur des matieres saintes, & propres à inspirer l'amour de la vertu. Les vers de Ma-bodus sont à peu près de même goût que ceux d'Hildebert. Il avoit une si grande passion pour les rimes, qu'il aimoit mieux employer quelquefois des termes qui ne signifioient rien du tout, que de manquer à faire rimer les hemistiches; en voici un exemple tiré du Poëme de Saint Victor, & rapporté par l'Editeur.

Mox abit, atque diu jam lux orientis iliu.
Sparserat auroram, &c.

Le Poëme des Pierres précieuses est accompagné d'une traduction Gauloise, que son ancienneté d'environ six cens ans, rend très-curieuse. C'est un morceau qui n'avoit pas encore vû le jour, & dont on sera sans doute bien-aise de trouver ici quelques échantillons.

PROLOGUS.

Evax Rex Arabum dicitur scripsisse Neroni
Qui post Augustum regnavit in urbe secundus
Quot species lapidum, quæ nomina, quive colores
Quæ sit his regio vel quanta potentia cuique.
Hoc opus excipiens, &c.

Mult fut ...
Mult aprift de plufiurs lan...
Les fet arts fut, fi en f...
Mult fut, &c.
Neruns en ot oï parler, ...
Evax un livre li efcrift ...
Kil meime de fa main fi...
Ke fit de naturas de p...
De lor vertus e de lur ...
Dum venent, & u fu...
En quels luis, & en ...
De lor nuns, e de lo...
Quel poiffance unt, & ...

§. VI...

DE CALCE...

Calcedon lapis eft hebeti...
Inter jacintum medioxi...
Qui fi pertufus digito c...
Is qui portat eum perhi...
Hæc fpecies lapidis tant...

Mult eſt amée e preiſée
E dė riche gent ben renumée.
Sel eſt portée au col pendue
Avieintre choſes mult a veue
Eki el dei la portera,
Tutes chioſes veincre porra.
Deſichie eſt envuiée
Et de culurs treis eſt truvée.

Tout à la fin de ce gros Recueil des Oeuvres d'Hildebert & de Marbodus, il y a une eſpece de Paraphraſe du Livre du Cantique des Cantiques en vers leonins. On croit que cet Ouvrage eſt de Marbodus, & il a été tiré d'un bon MS. du College de Clermont. Dom Beaugendre, à qui on l'a annoncé un peu tard, n'a pû le placer avant la Table, non plus qu'un Sermon d'Hildebert pour le Dimanche des Rameaux, qui lui avoit échapé. Ce ſçavant Benedictin mérite bien qu'on le felicite d'être venu à bout d'un travail comme celui-ci à l'âge de quatre-vingt ans.

Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences, année 1707. Avec les Memoires de Mathematique & de Phyſique pour la même année. Tirez des Regiſtres de cette Academie. A Paris chez Jean Boudot, 1708. in 4. pagg. 192. pour l'Hiſtoire, & 587. pour les *Memoires*; & à Amſterdam chez Pierre de Coup, in 12.

des Sciences ...
donné par le Roi ; car celle
été achevée dès le commenc
d'Avril dernier , nous ne
d'avoir celle de 1708. immé
la fin de l'année même. L
moins pressé travaillera av
sir ,nous ne pouvons pas a
d'exactitude ; on ne peut
la perfection.

La Physique générale r
ce volume , 1. des Ob
Bernoulli , & de M. Cass
lumiere que rendent cert
2. Quelques expériences
fils sur des Armes à feu
gées : 3. Des remarques
de M. Saulmon sur une
appellez communément
pousse sur les Côtes d
Picardie. Ces trois a
sont suivis de l'article
... & ne

ité d'eau de pluye tombée cette année-là, ſur les vents, & ſur les différentes hauteurs du Thermometre & du Barometre; l'autre eſt un détail curieux d'Obſervations ſur les araignées par M. Homberg.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on connoît pluſieurs corps qui étant frottez dans l'obſcurité rendent de la lumiere, comme le dos d'un chat frotté à contre-poil en hyver, le ſucre ou le ſoulfre qu'on pile, & quelques autres matieres: cependant quoique le hazard nous ait préſenté ces Phenomenes il y a long-temps, on ne s'étoit gueres aviſé juſqu'ici d'étendre plus loin ces ſortes d'Obſervations par de nouvelles experiences; mais depuis peu on en a fait beaucoup à l'occaſion du nouveau Phoſphore que l'on doit à M. Bernoulli, & dont il a été tant parlé dans les Memoires de l'Academie, & dans nos Journaux. M. Bernoulli lui-même eſt un de ceux qui en ont le plus fait: celles qu'on nous donne ici ſont en petit nombre, mais importantes & curieuſes: elles roulent la plûpart ſur diverſes conditions qu'il faut obſerver pour tirer de la lumiere des corps que l'on frotte l'un contre l'autre. Il n'y a que les corps durs qui en donnent. Une grande denſité neanmoins tient lieu de dureté, & M. Bernoulli a eu de la lumiere en frottant contre une glace de verre du Mercure *amalgamé avec l'étain.* L'or frotté contre

le verre lui a paru le plus propre de tous les métaux à en donner ; & de tous les corps le diamant eſt celui qui en rend une plus vive: elle ne l'eſt pas moins que la lumiere d'un charbon ardent fortement excitée par le ſoulfre. M. Caſſini le fils, dont on joint ici les expériences à celles de M. Bernoulli, a obſervé en particulier, qu'un diamant taillé en table avoit fait tout l'effet d'un charbon enflâmé ; mais que la lumiere d'un diamant taillé à facettes, n'avoit pas eu la même vivacité.

Ce qu'on trouve dans l'article des Armes à feu différemment chargées, ſe rapporte aſſez à des faits déja connus; mais ces faits verifiez par des expériences auſſi exactes que celles de M. Caſſini, deviennent plus certains, & cela n'eſt pas ſans utilité.

Nous paſſons par-deſſus les Galets de M. Saulmon, pour venir plûtoſt aux *Obſervations diverſes.* Elles ſont au nombre de huit. Il y eſt parlé, 1. d'une maladie fort ſinguliere, & d'une guériſon plus ſinguliere encore : 2. De la multiplication des petits animaux que le Microſcope nous fait découvrir dans la plus petite goute d'eau, & de leur accouplement obſervé par un Philoſophe curieux ami de M. Carré : 3. De la circulation du ſang, qui a échapé dans les inſectes aux plus fines obſervations de M. Lewenhoeck, vûë encore diſtinctement

nt dans la jambe d'une araignée à l'aide
Microfcope, & par le même Obfervar Philofophe dont nous venons de par: 4. D'un jeune homme, qui dans une
faite fanté ne laiffe pas de rendre tous
jours par les felles, depuis quatre ou
q ans, une grande quantité de vers longs
cinq ou fix lignes, quoi qu'il ne mange
fruit ni falade, & qu'il ait fait tous les re-
des connus: 5. D'une Pierre de même
ıleur à peu près que le Bezoard, en de-
ıs, mais blanche en dehors, qui a la ver-
de chaffer la pierre des reins, & la gra-
le, & de guérir les fuppreffions d'uri-
; & que l'on trouve dans le corps d'une
ece de Lezard commun dans toute l'A-
:rique, & appellé *Ignana*. Ce Lezard a
ıx ventricules, dont l'un renferme or-
ıairement la Pierre: 6. Des caufes qui
ıdent le lait des Européennes transpor-
:s à Batavia, fi falé, que leurs enfans
:n veulent point, & qu'il les faut faire
urrir par des Negreffes, qui étant faites
climat ont le lait doux & fucré à l'or-
ıaire. M. Homberg, qui explique ce
t, & qui eft né dans cette Ifle, y a été
urri lui-même par une Noire: 7. D'une
niere Boreale vûë à Berlin entre fept &
heures du foir, & qui avoit quelque
pport à celle dont parle M. Gaffendi dans
vie de M. Peirefc; Phenomene commu-
qué à M. l'Abbé Bignon par M. Leibnitz

8. D'une nouvelle Isle qui s'est formée à deux milles de celle de Santorini. Parmi ces Observations il n'y en a point de plus singulieres ni de plus surprenantes que la premiere & la derniere: comme elles sont tout à fait dignes de la curiosité des Lecteurs, nous les rapporterons un peu plus en détail.

Voici la premiere. Un Musicien, qui n'est pas nommé, mais à ce qu'on nous dit, *Musicien illustre, & grand composuteur*, tombe dans une fievre continuë, & dans un délire tres-violent, accompagné de cris, de larmes, de terreurs, & d'une insomnie perpetuelle. Le troisiéme jour de son délire, un secret instinct lui fait demander à entendre un petit concert dans sa chambre. Son Medecin n'y consent qu'avec beaucoup de peine. On lui chante les Cantates de M. Bernier. Dès les premiers accords qu'il entend, son visage prend un air serein; ses yeux deviennent tranquilles; les convulsions cessent absolument; il verse des larmes de plaisir, & a pour la musique une sensibilité qu'il n'avoit jamais euë, & qu'il n'a plus étant guéri. Il ne le fut pas par ce premier concert, la fievre suspenduë revint dès que l'on eût fini; on continua l'usage d'un remede dont le succès avoit été si imprévû & si heureux; & la musique ne manqua pas de produire le même effet, & suspendit toûjours tous les symptomes de la

die. La nuit il faisoit chanter & danser une parente qui le veilloit efois, & qui étant fort affligée, eaucoup de peine à le faire. Une ntr'autres n'ayant auprès de lui que e, qui ne sçavoit qu'un miserable ille, il l'obligea à le chanter, & il soulagé; „ Enfin dix jours de musi-le guérirent entierement, sans au-secours que celui d'une saignée du, qui fut la seconde qu'on lui fit, ui fut suivie d'une grande évacua-

On ne doutera pas de la verité de istoire quand on sçaura qu'elle a été ée par feu M. Dodart, qui l'avoit lui-même avec soin.

nt à la nouvelle Isle, qui fait la ma-e la derniere Observation, on nous elle ne parut d'abord que comme un âtiment, mais que grossissant cha-ur elle est devenuë aussi grande qu'un u de haut bord; qu'elle est entourée erses autres petites Isles, & qu'il en ntinuellement de grandes flâmes. augmente la surprise sur un fait si dinaire; c'est, ainsi qu'on le remar-que dans l'endroit où tout cela s'est, l'eau a plus de soixante brasses de deur. Quelle force dans les feux ains pour lancer si haut au travers ner de si grands monceaux de pier-u de si grandes masses de rochers?

Le Journal de M. de la Hire pour l'année 1706. est fait avec l'exactitude ordinaire de cet Academicien ; nous y renvoyons le Lecteur, & nous remarquerons seulement en général & en courant, qu'il n'est tombé cette année-là que quinze pouces d'eau, & un peu plus de trois lignes ; au lieu qu'il en tombe ordinairement dix-neuf ou vingt pouces ; que le froid a été de peu de durée, & fort mediocre, le Thermometre n'étant descendu qu'à 20. degrez & demi ; ce qui est arrivé le 21. de Janvier : & qu'au contraire la chaleur a beaucoup duré, & a été très-considerable, le Thermometre étant monté à 98. degrez le 8. d'Août vers le lever du Soleil, temps auquel l'air est le plus froid de la journée, & à 82. degrez à deux heures après midi, qui est l'heure du jour où l'air est le plus échauffé : que le vent dominant a été le sud-oüest, comme il l'est ordinairement dans ces païs-ci à cause de la proximité de la mer ; & qu'il a toûjours été très-violent, ce qui n'est pas si ordinaire : que le Barometre étoit monté à 28. pouces. 1. ligne $\frac{1}{2}$ le 10. de Mars, & qu'il étoit descendu le 22. Decembre à 26. pouces 9. lignes. Enfin que le 31. de Decembre la declinaison de l'aiguille aimantée s'est trouvée de 9. degrez 48. minutes vers l'oüest.

Le morceau de M. Homberg sur les Araignées sera lû avec plaisir par ceux qui aiment

ment ces recherches. Il eſt fort détaillé & tres-exact. On y rapporte toutes les Araignées à ſix principales eſpeces: la premiere eſpece comprend *les Araignées domeſtiques*, c'eſt à dire celles qui font leur toile ſur les murs, ou dans les coins des appartemens : la ſeconde, les Araignées des jardins qui font leur toile en l'air, qui la font ronde & d'un tiſſu peu ſerré, & qui s'y nichent au centre pendant le jour : la troiſiéme, les Araignées noires, qui demeurent dans les caves, ou dans les trous des vieux murs: la quatriéme, les Araignées *vagabondes*, ou qui ne ſe tiennent pas tranquillement dans un nid comme les autres Araignées: la cinquiéme, les Araignées des champs, appellées communément *Faucheurs*, qui ont des jambes fort longues; & la ſixiéme, les Araignées que l'Auteur appelle *enragées*, ou les fameuſes Tarentules. M. Homberg donne d'abord une deſcription de ces inſectes, qui convient à toutes les eſpeces, & deſcend enſuite aux caracteres particuliers qui diſtinguent chaque eſpece. Il s'attache principalement à nous faire connoître ce qu'on ne peut pas bien découvrir par la ſimple vûë, & ſans le ſecours du Microſcope. Toute cette Piece eſt remplie de particularitez curieuſes qui marquent un Obſervateur à qui rien n'échape. Ce qu'on y dit ſur les quatre Mamelons muſculeux, que toutes les Araignées ont au-

tour de l'anus, ſur l'uſage de ces parties, & particulierement ſur le nombre & la différente diſpoſition des yeux de ces inſectes, nous a paru nouveau, auſſi-bien qu'une infinité de petits détails intereſſans. Toutes les Araignées ont huit yeux, hors celles des caves qui ont paru à M. Homberg n'en avoir que ſix; mais ces yeux ſe trouvent différemment arrangez dans chaque eſpece: & c'eſt de cette différente poſition des yeux que M. Homberg fait le principal des caracteres particuliers qui diſtinguent les Araignées. La maniere dont celles des jardins en particulier font leur toile eſt admirable, & nous voudrions avoir aſſez de place pour l'expoſer. Une rémarque courte que nous pouvons faire, c'eſt que ni l'eſprit de vin verſé ſur cette eſpece d'Araignées, ni l'eau forte, ni l'huile de vitriol ne leur font de mal; mais l'huile de Therebentine les tuë dans le moment. Une autre remarque courte, qui regarde toutes les eſpeces, & par laquelle nous finirons cet article, c'eſt que les petits dès qu'ils ſont éclos groſſiſſent à vûë d'œil, même ſans prendre de nourriture, du moins dont on s'apperçoive; d'un jour à l'autre ils ſont deux fois plus gros.

L'Anatomie nous préſente un grand nombre de recherches, *ſur ce que devient l'air qui eſt entré dans les poulmons*; c'eſt un morceau de M. Mery, où il répond à des ob-

ctions publiées contre son systeme: *Sur ande pituitaire*; c'est une description te de cette partie, & une sçavante ex- ition de ses usages, par M. Littre: *Sur rmation de la voix*; c'est un nouveau lement de feu M. Dodart à tout ce on a déja vû de lui touchant cette ma- :, & qu'il enrichit ici de nouvelles ouvertes: *Sur une hydropisie du Peritoine*; une observation de M. Littre fort iduë & fort raisonnée, à l'occasion ie Dame morte de cette maladie, & t le cadavre fut ouvert: *Sur les cata- es des yeux*; ce sont deux morceaux, de M. Mery, & l'autre de M. de la e le fils; dans lesquels ces deux Acade- iens prouvent également par des faits ifs, que la Cataracte & le Glaucoma, : deux maladies des yeux très-différen- On a sur tous ces articles, & les Me- ires des Auteurs, & les discours de storien. On trouve encore parmi les es une observation de M. Littre sur Anevrisme.

L'usage que cet Auteur donne à la Glan- Pituitaire n'est pas seulement de recevoir ymphe que l'*entonnoir* lui envoye, après elle a été filtrée par les glandes mem- neuses & très-fines des Plexus choroïdes. eut aussi qu'elle serve à faire des filtra- is par elle-même, & à separer du sang liqueur blanche fort subtile & fort spi-

L'Hydropiſie du Peritoine eſt un cas ſi ſingulier, que cette ſingularité doit donner du prix à l'obſervation de M Littre. Pour former cette hydropiſie, il faut que quelque cauſe diviſe cette membrane ſelon ſon épaiſſeur, & la faſſe devenir par là un ſac particulier, propre à contenir des eaux épanchées. M. Littre explique d'une maniere fort raiſonnable le Syſtême qu'il s'eſt fait ſur cette matiere. Il rend la juſtice à un de ſes Confreres d'apprendre au Public, que toute rare qu'elle eſt, il l'avoit devinée dans la Dame dont on a parlé, & qui en mourut au bout de quatre ans. Il en fait l'hiſtoire, donne les marques qui la doivent accompagner, & auſquelles on la reconnoîtra, & enfin propoſe les moyens de la guérir.

On a déja ſi ſouvent parlé des Cataractes & des Glaucoma dans les Hiſtoires de l'Académie, & dans les Journaux, qu'il ſeroit très-ennuyeux d'en faire ici un long article. Nous nous contenterons de rapporter d'après M. Mery un fait & une pratique; l'un demonſtratif pour l'opinion commune, qui diſtingue les Cataractes des Glaucoma; & l'autre tres-utile dans les operations qui ſe font pour abbatre ſoit la Cataracte, ſoit le Glaucoma. Le fait eſt que M. Littre fit voir à l'Académie des Sciences l'œil d'un homme de vingt-deux ans, où il y avoit une Cataracte ou pellicule qui fermoit entie-

nent l'ouverture de la prunelle. Cette
licule étoit mince, un peu opaque, &
achée à toute la circonference interieure
l'Iris, à ⅓ de ligne du bord de la pru-
le, & à une ligne & demie du cryſtallin,
étoit dans ſon état naturel: voilà le fait.
ici la pratique : Un habile Chirurgien
ulant tirer à un homme hors de l'œil un
ſtallin réellement Glaucomatique, & tout
treux, lui fit à la cornée une inciſion qui
raverſoit preſque entierement, & tira
là ce cryſtallin avec beaucoup de ſuccès.
cornée coupée ſe reprit aiſément, &
umeur aqueuſe ſe repara avec la même
ilité. Cette operation & ce ſuccès font
ire à M. Mery qu'on pourroit tirer les
taractes par une inciſion faite à la cornée;
que cette maniere, dont il ne paroît pas
il y ait rien à appréhender, préviendroit
is les inconveniens de l'operation ordi-
re. Il eſt bien ſûr que la Cataracte ne
nonteroit point, & ne cauſeroit point les
ammations qu'elle peut cauſer, lorſqu'on
oge par force au bas de l'œil. Pour une
indre difformité on devroit faire l'inci-
n au bas de la cornée, & non pas vis à
de la prunelle.

Les diverſes Obſervations Anatomiques
contiennent que quatre faits; c'eſt un
en devenu enragé pour avoir mangé du
g d'un Hydrophobe, qu'on avoit ſaigné.
ſt un enfant de quatre ans ouvert après

ſa mort, à qui M. Littre n'a trouvé aucun veſtige de Rein gauche, ni d'Artere du même côté. Le Rein droit n'en étoit pas plus gros, & la veſſie étoit plus petite qu'à l'ordinaire. C'eſt l'Artere pulmonaire d'un homme remplie de tubercules pierreux, que M. Chomel a fait voir à l'Académie des Sciences. C'eſt enfin une dilatation prodigieuſe des Ovaires dans une Demoiſelle de Marſeille âgée de vingt-ſix ans, qui en mourut: la Relation de cette maladie extraordinaire & peu connuë, eſt longue & fort circonſtantiée.

La vitrification de l'Or, la vegetation du Fer, l'Hydromel vineux, les Huiles eſſentielles des Plantes, & les différentes couleurs qu'elles prennent par différens mélanges; les différens vitriols, & particulierement l'encre faite avec du vitriol, la nature du Fer, ſont autant d'articles de la Chymie touchez dans l'Hiſtoire. On trouve de plus dans les Memoires les Obſervations de M. Lemery ſur l'Urine de vache, & l'examen des Eaux de Vichi & de Bourbon, par M. Burlet.

Ce qui regarde la vitrification de l'Or eſt de M. Homberg. Il y répond à quelques objections & à quelques inſtances qui lui ont été faites contre le ſentiment où il eſt ſur ce point, & qu'il a établi dans les Memoires de 1702. Quand on expoſe l'or au miroir ardent, une partie s'en va en fumée. M Homberg prétend que c'eſt le mercure

qui

qui étoit entré dan
Une autre partie se
sa terre pénétrée pa
précis du Systême

Les matieres qu
du miroir ardent ,
bon ; la grande ch
du foyer réduit q
charbon en cendre
tieres exposées : o
sophe témoin des ex
berg , crût que ce
dres qui se vitrific
non pas une partie
ficulté. M. Hombe
dres se vitrifioient
donc aussi se vit
au foyer , ce qui
s'y fait aucune vitri
insiste & prétend q
seulement les rayo
encore les rayons
du ; & que l'or re
que l'argent , les
vitrifiées sur l'arger
où les rayons reflé
nombre , ont auss
trois réponses , 1
refléchis ne peu
rien par rapport à
recťs , les premie
de force , qu'ils

qu'en s'écartant les uns des autres à cause de la figure spherique que prend le métal fondu ; 2. On ne s'apperçoit pas que l'or refléchisse plus de rayons que l'argent ; & s'il y a quelque différence, elle ne sçauroit être d'aucune consideration. 3. Quand on expose un charbon au foyer du miroir ardent, ses cendres se vitrifient dans l'instant par les rayons directs : donc si c'étoient les cendres du charbon qui se vitrifient sur l'or fondu, elles se vitrifieroient aussi sur l'argent par la seule action des rayons directs, sans le secours des rayons refléchis.

L'article de la vegetation du Fer est un des plus curieux. M. Lemery le fils l'avoit promis comme un supplément à l'excellent morceau qui parut de lui sur le Fer des Plantes dans les Memoires de 1706. Quoy que ses recherches n'eussent pas alors pour objet les vegetations des Métaux, elles ne laisserent pas de lui produire la belle vegetation Chymique qu'il nous donna sous le nom d'*Arbre de Mars* : mais il ne parla que par occasion d'une expérience si nouvelle & si heureuse ; & ne voulant pas perdre de vûë le sujet principal qu'il traitoit, il ne s'étendit point sur ce qu'il avoit observé en repetant un grand nombre de fois, & de différentes manieres la même observation. Il nous donne aujourd'hui avec usure, ce que son pre-

r dessein ne lui permettoit pas de
ccorder plûtôt ; & nous avons ici
ail d'expériences & de raisonnemens
ques sur les vegetations du Fer, net,
, exact, & qui ne laisse rien à de-
; nous ne nous y engagerons
du tout, de peur de nous y enga-
rop avant.

'Hydromel de M. Lemery le pere res-
ble si parfaitement à du vin d'Espagne,
il en pourroit tenir lieu dans les païs
l'on manque de vin. On sçait que
ydromel est du miel delayé dans une
antité suffisante d'eau, & fermenté par
ie longue & douce chaleur. M. Lemery
plique ici tout le secret de cette prépa-
tion, & son exactitude le fait descendre
squ'aux moindres circonstances. L'Hy-
omel est de peu d'usage dans la Medeci-
; ainsi, pour parler avec l'Historien,
tte recherche n'a pas tant pour objet une
ilité solide, que le plaisir du goût ; mais
plaisir, tout plaisir qu'il est, n'est
s toûjours indigne de l'attention des Phi-
sophes.

L'Auteur du Memoire sur les Huiles es-
ntielles, & sur les diverses couleurs qu'el-
s prennent par differens mélanges, est de
. Geoffroi le jeune, qui dans un âge peu
vancé a déja fait des progrès considerables
ns la Chymie, & qui marche sur
s pas d'un frere très-habile. L'Academie,
nous

gere, & une plante
froy, perſuadé ſans d
être aiſé à rebuter, c
qui convient également
chent la Verité, *& à*
fortune, a eſperé qu
découvrir des différ
entre des ſubſtances p
rentes Plantes. Les
étudiez par les Chym
aux Huiles eſſentielle
ainſi dire, moins uſ
des Analyſes, dont
ſuccès, & s'eſt déte
langes de ces Huiles
tieres, & à obſerve
quel il s'eſt le plu
ſent, & qui eſt eſ
qui frape, a été l

rs : cependant, dit nôtre Hiſtorien, ur contenter en partie une certaine im-tience naturelle, on peut croire ſur les ts de M. Geoffroy, que les Huiles pren-nt le rouge orangé par les acides qui minent; toutes les nuances qui ſont de-is le rouge couleur de chair, juſqu'au urpre, & au violet par un ſel volatile ineux ou alkali. M. Geoffroy pouſſe core plus loin ſes conjectures ; & quoi 'on n'oſe pas répondre que l'expérience s confirme jamais, elles marquent toû-urs un eſprit pénétrant, & capable de rmer de belles vûës.

C'eſt de M. Lemery le fils que ſont les bſervations ſur *differens vitriols, & parti-lierement ſur l'encre faite avec du vitriol.* uoi que ce ſoit une matiere aſſez com-une, on ſe tromperoit fort, ſi l'on royoit que l'on ne trouve ici rien de cu-eux : il s'agit d'abord de l'encre ordi-aire, mais on verra enſuite cette ſpecu-tion s'élever; & le Syſtême de l'Auteur ır ſon Arbre de Mars ſe confirmer par de ouvelles expériences, & ſe ſoûtenir de ous côtez.

Ce qui ſe préſente ici ſur la nature du er, conſiſte en deux morceaux, qui ont apport l'un à l'autre. Le premier eſt en-ore de M. Lemery le fils, & le ſecond de I. Geoffroy l'aîné. Ils ont été compoſez u ſujet de la conteſtation qui eſt entr'eux

ſur

ques au...

pas encore avisé de ...

y en a dans celle dont M. Geo

sert, & qn'il mêle ensemble pour

duction de son Fer artificiel ; ce q

cette production suspecte. Pour M

froy, dans les éclaircissemens qu

ici sur ce sujet, il avouë bien

quelques particules de fer dans le

qu'il employe: mais il croit prou

côté, par un nombre considerab

riences, que la quantité en es

qu'elle n'a aucun rapport à ce

par le mélange des matieres.

cellentes Observations dans l

de M. Geoffroy indépendant

dispute, mais fort contrair

me de M. Homberg sur la

l'Or. Au reste c'est un avan

public, qu'il y ait des conte

...vans du merite de ... la Veri

de l'urine de vache qu'on boit aujour-
i sous le beau nom d'Eau de Mille-
·s. Il y a très long-temps que les Alle-
ıds se sont servis de ce remede; les Me-
ns de Strasbourg l'ont mis fort en
ue depuis quelques années, & nous
ons pris d'eux. M. Lemery le Pere en
connoître dans son Memoire la nature
es effets : on y voit à quels tempera-
ıs, & à quels maux il convient : dans
lle saison de l'année, & avec quelles
autions il le faut prendre. M. Lemery
ordonné à diverses personnes, & en di-
es occasions, presque toûjours avec
ès, & généralement sans aucunes fâ-
ıses suites. Il ne parle que d'après ses
riences ; il en rapporte ici plusieurs,
toutes les circonstances favorables, &
antageuses. Le grand nombre qu'il en
l'a mis en état de juger plus sûrement
qualité de ce remede : il le croit *un*
salutaire & qui ne doit pas être ne-

x à qui l'urine de vache peut faire
ı, & qui la boivent avec repugnan-
algré les attraits du nom qu'elle
'Eau de Mille-fleurs, seront bien-
apprendre qu'on peut lui ôter
desagrément : M. Geoffroy en
ir qu'il avoit distillée, & qui
che, claire, & d'une odeur assez

 Nous



de S. François ,

QUIGNONEZ.

LEs Lettres choi
primées pour la
lande ces années d
bées il y a quelque
je fus surpris d'y
tique , dans la
Tome, ait donné
qui ont crû que
dans le Breviaire
Clement VII. &
III. avoit fait di
sainte Vierge avc
originel & actue
originali & actua
que M. Simon
quer à son ami

chose à laquelle il n'avoit jamais pensé.

Il est vrai que dans toutes les Editions qui ont été faites de ce Breviaire après la mort du Cardinal Quignonez, c'est-à-dire depuis l'an 1540. jusques en l'an 1596. qui est celui de la derniere, à ce que je croi, de ces Editions, tant de Paris, que de Lion, d'Espagne, de Venise, d'Anvers & de Cologne, on y trouve ce passage attribué à ce que l'on prétend par ce Cardinal à S. Thomas. Il est même suivi d'un autre attribué aussi à S. Dominique, auquel on fait dire, que de même qu'Adam a été formé d'une terre vierge, & qui n'a jamais été maudite, il faloit que la même chose arrivât dans la formation du second Adam: *Sicut primus Adam fuit ex terra virgine & nunquam maledicta formatus, ita decuit in secundo Adam fieri*, quoique ce Saint n'ait rien laissé par écrit. C'est dans la troisiéme Leçon de l'Office de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui est un tissu de passages des SS. Peres. Mais il est aisé de prouver que toutes ces Editions faites depuis la mort du Cardinal Quignonez sont falsifiées; puisque cela ne se trouve point dans les premieres qui ont été faites de son vivant, l'une à Rome en 1535. une autre à Paris la même année, & une troisiéme aussi à Paris en 1536. où au lieu de cette Leçon inserée dans les Editions de 1540. on en trouve au con-

traire une autre qui ne renferme que deux passages tirez des Sermons de S. Augustin, dont l'un commence par ces mots. *Summa Dei sapientia* ; & l'autre par ceux-ci : *Magnifica illum.* C'est donc à tort que Maldonat a traité d'impudent ce Cardinal, pour avoir fait dire dans son Breviaire à S. Thomas, que la sainte Vierge avoit été préservée de peché originel & actuel.

Cette Leçon du veritable Breviaire du Cardinal Quignonez avoit été tirée d'un Office de l'Immaculée Conception, composé par Leonard Nogaroles Protonotaire Apostolique, qui se trouve dans les anciennes Editions du Breviaire Romain, avant la reformation qui en fut faite par les ordres de Pie V. l'an 1568. J'ai une Edition de ce Breviaire de l'an 1511. où au commencement de cet Office il y a : *Incipit Officium immaculatæ Conceptionis Virginis Mariæ, editum per Reverendum Patrem Leonardum Nogarulum Protonotarium Apostolicum, Artium, ac sacræ Theologiæ Doctorem famosissimum, & per Papam Sixtum IV. approbatum.* C'est ce Nogaroles qui a veritablement fait dire à S. Thomas que la sainte Vierge avoit été préservée de peché originel & actuel ; & par conséquent, c'est ce Nogaroles que Maldonat devoit traiter d'impudent, & non pas le Cardinal Quignonez, qui ne pouvoit pas être garant de ce qu'on ajoûteroit

teroit à ſon Breviaire après ſa mort.

Mais comme avant la reformation générale du Breviaire Romain faite par les ordres de Pie V. l'an 1568. il ſembloit que chacun avoit droit d'y faire tels changemens que bon lui ſembloit ; ce Pape défendit cela pour l'avenir, en ſupprimant les anciens Breviaires, ſpecialement celui du Cardinal Quignonez, que bien des gens trouvoient commode, à cauſe qu'il étoit fort court. Ceux qui travaillerent aux Editions de ſon Breviaire après ſa mort, ſe crurent auſſi en droit d'y faire des changemens ; & comme ce Cardinal avoit tiré la troiſiéme Leçon de l'Office de la Conception, de celui qui avoit été fait par Nogaroles, ils en compoſerent auſſi une qu'ils tirerent du même Office, en prenant la moitié de la ſeconde Leçon que le Cardinal avoit priſe toute entiere, la quatriéme toute entiere, auſſi-bien que la ſixiéme, à la reſerve d'un paſſage de Richard de S. Victor : & c'eſt dans cette ſixiéme Leçon de l'Office de Nogaroles, que ſe trouvent ces Paſſages fauſſement attribuez à S. Thomas & à S. Dominique.

Quelle apparence que ce ſçavant Cardinal, qui avoit purgé le Breviaire Romain d'une infinité de fables qu'on y avoit inſerées dans les hiſtoires des Saints dont on liſoit *les Leçons, qui par ce moyen ſembloient*

comme il s'en plaint dans sa Preface : *Historiæ Sanctorum , tam incultæ & tam negligenti judicio scriptæ leguntur, ut nec auctoritatem habere videantur nec gravitatem.* Quelle apparence, dis-je, que ce Cardinal dans une quatriéme édition de son Breviaire, eut crû donner plus d'autorité & de gravité au sentiment que l'on devoit avoir de l'Immaculée Conception , en l'appuyant par des témoignages faussement attribuez à S. Dominique & à S. Thomas , & qu'il n'avoit pas voulû inserer dans les trois premieres éditions , en ayant reconnu la fausseté.

Ceux qui les ont ajoûtez dans les éditions qui ont été faites après sa mort, y ont aussi joint une Preface qui est toute autre que celle qui se trouve à la tête des premieres éditions. Celle-ci commence par ces mots: *Cogitanti mihi Pater sanctissime*, & celle qu'on lui attribuë faussement, commence par ceux-ci: *Breviarium nuper à Fœlic. Record. Clem. VII.* On lui fait dire dans cette Préface, qu'il n'a donné la premiere édition de son Breviaire que pour avoir l'avis & le sentiment des personnes graves & prudentes : qu'il a appris qu'il y en avoit plusieurs qui l'avoient tellement approuvé, qu'ils ne jugeoient pas à propos qu'on y dût rien changer : *Graves plerosque ac Doctos viros , ita probasse & recepisse intellexi , ut nihil in eo immutandum*

exiſtimarent : qu'il y en avoit d'autres qui quoi qu'ils l'approuvaſſent beaucoup, trouvoient neanmoins qu'il faloit y ajoûter encore quelque petite choſe : *Alios item animadverti graves etiam & prudentes homines qui ejus rationem magnopere probantes, nonnihil in eo deſiderari affirmarent.* Enfin, que ſur les avis qu'il avoit reçûs de vive voix & par écrit, il y avoit volontiers ajoûté certaines choſes, & qu'il en avoit changé d'autres : *Libenter quædam addidimus, alia mutavimus* ; c'eſt à dire, que ces additions & ces changemens n'étoient pas conſiderables. Cependant dans les éditions qui ont cette Préface à leur tête, l'ordre de l'Ecriture ſainte eſt tout autre que celui des premieres éditions. On y trouve plus de trois cens cinquante Leçons de l'Ancien Teſtament changées entierement, & d'autres ſubſtituées à leur place : plus de ſix vingt Homelies ou troiſiémes Leçons ajoûtées de nouveau à certains jours où l'on ne diſoit auparavant que deux Leçons, & où il s'en trouve trois dans ces éditions, nombre de Saints ajoûtez de nouveau, d'autres ſupprimez, d'autres enfin qui ſont tranſpoſez, ſans parler des autres changemens. Peut-on dire, lorſqu'on fait des changemens ſi conſiderables qui défigurent entierement un Livre, & le rendent méconnoiſſable : *Quædam addidimus, alia mutavimus* ? Il me

semble que l'on auroit dû dire, *Plura addidimus, plura mutavimus.*

Seroit-il possible que le Cardinal Quignonez n'eut point eu de connoissance de deux éditions faites à Paris en 1535. & en 1536. entierement conformes à la premiere, puisqu'il n'est parlé dans cette Préface que de la premiere? C'est ce que l'on ne peut pas croire. Seroit-ce des Docteurs de Sorbonne dont on a prétendu qu'il a parlé, lorsqu'on lui fait dire qu'il a appris que quoi qu'il y eût des personnes graves & prudentes qui eussent beaucoup approuvé son Breviaire, ils avoient neanmoins trouvé à propos qu'on y ajoûtât quelque petite chose : *Qui ejus rationem magnopere probantes, nonnihil in eo desiderari affirmarent.* C'est ce que l'on ne croira pas non plus, puisque ces Docteurs en avoient porté un jugement bien différent. A peine ce Breviaire eut-il paru à Rome en 1535. qu'ils le censurerent la même année. Non seulement ils trouverent que ce Livre étoit dangereux & contraire à la tradition de l'Eglise; mais ils accuserent l'Auteur de temerité, d'avoir retranché le petit Office de la Vierge, les Antiennes, les Répons, les Homelies, l'ordre & le nombre des Pseaumes; de n'y avoir pas même gardé l'ordre de l'Ecriture sainte dans l'Office des Matines, & d'avoir dit que l'opinion de ceux qui distinguent trois Ma-



delaines étoit la plus probable. Tout cela rend cette Préface bien ſuſpecte, & je ne fais point de difficulté de croire qu'elle eſt ſuppoſée & fauſſement attribuée au Cardinal Quignonez, auſſi bien que les changemens qui ont été faits dans ſon Breviaire après ſa mort, qui arriva en 1540. car ce n'eſt que dans l'édition de cette année qu'on commence à les trouver.

M. Simon, dans la même Lettre, parle de cette Cenſure qui fut faite ſous le titre de *Notæ cenſurariæ Facultatis in ſacrum Quignonis Breviarium* : & après avoir rapporté quelques-unes des raiſons que les Docteurs de Paris eurent pour lors de la faire, il dit que quelques-uns d'entr'eux avoient fait venir exprès de Rome ce nouveau Breviaire qui avoit été déferé à leur Faculté, afin d'y être examiné; qu'ils jugerent que la ſuppreſſion de ce Livre étoit abſolument neceſſaire ; mais que dans la ſuite ils n'eurent eux-mêmes aucun égard à leur déciſion, & que peu d'années après on fit en France pluſieurs éditions de ce même Breviaire avec leur approbation ; que Thibaud Payen Imprimeur de Lion obtint le Privilege du Roi pour le réimprimer ; qu'en effet il le réimprima plus d'une fois en différentes formes, & que le Privilege eſt du 4 Mars 1552. où on lit ces paroles : *Joint la correction & l'examen de Mathieu* Oryz Docteur en

Il paroît pa
que depuis la Censure des Docteu
ris, ce Breviaire ne fut imprimé e
que l'an 1552. cependant avant
de cette année il y en avoit d
moins neuf tant à Paris qu'à Lion
en a six dans la Bibliotheque d
chevêque de Reims, sans parle
tion de Venise, qui fut faite en
est vrai ce que dit M. Sim
Docteurs firent venir exprès
re de Rome en 1535. pour le ce
certain que dès cette même an
aucun égard à leur Censure à
qu'il y fut imprimé in 8o. par
en 1535. Cette édition, qui
si bien que celle de Rome, se
la Bibliotheque des PP. Minim
Royale. Le Privilege acco
Libraires de Rome par le P

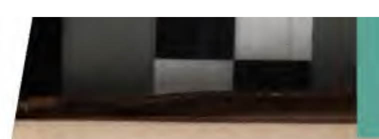
core imprimé à Paris l'année ſuivante in 4o. & cette édition qui n'eſt pas moins rare que les précedentes, ſe trouve dans la Bibliotheque du Roi, & dans celle de nôtre Convent de Picpus. Ce qui eſt à remarquer, c'eſt qu'elle fut faite avec Privilege du Roi, & permiſſion expreſſe du Pape Paul III. auquel Galliot du Pré Libraire de l'Univerſité, qui fit les frais de l'impreſſion, préſenta pour ce ſujet cette Supplique : *Beatiſſime Pater ſupplicat S. V. Galeotus du Pré . . . . ut librum Divinorum officiorum ſecundum uſum Romanæ Eccleſiæ noviter editum. . . . . . . imprimere vel imprimi facere, in Regno Franciæ & terris Chriſtianiſſimo Francorum Regi ſubjectis, venundare libere & licite poſſit. . . . . . .* Et au bas : *Fiat ut petitur. A.* c'eſt à dire *Alexandre*; car Paul III. ſe nommoit Alexandre Farneſe, & c'eſt la coûtume des Papes de ſigner les Suppliques du nom de leur Baptême. Et enſuite : *Et Litteræ per Breve S. V. vel audientiam contradictarum expediri poſſint. Fiat. A. Datum Romæ apud Sanctum Petrum Quinto Kalend. Februarii, anno ſecundo.* Cette permiſſion eſt ſuivie du Privilege du Roi accordé pour cinq ans, & donné à Lion le 29. Mai 1536. & ſont tous les deux à la tête de cette édition.

Ce qui merite d'être encore obſervé, c'eſt que ce Breviaire ne pouvoit être re-

cité que par les Prêtres & les Clercs seculiers : *Omnibus & singulis Clericis & Presbyteris, dumtaxat sæcularibus, qui illud recitare voluerint concedimus.* Il faloit qu'ils en demandassent permission à Rome, laquelle permission leur devoit être accordée sous une simple signature sans aucuns frais : *Dummodo singuli specialem super hoc licentiam à Sede Apostolica obtineant, quam per solam signaturam absque alia impensa expediri mandabimus.* C'est ainsi que parle le Pape Paul III. dans le Privilege accordé aux quatre Libraires de Rome en 1535. Mais je doute fort que ceux qui le recitoient demandassent cette permission, puisque nonobstant la défense du Pape Pie V. qui supprima specialement ce Breviaire en 1568. il ne laissa pas d'être réimprimé en 1596. tant on avoit de peine à quitter un Breviaire si commode, qui ne contenoit que trois Pseaumes & trois Leçons, souvent même deux pour Matines, & trois Pseaumes pour chacune des autres Heures Canoniales; même à Laudes, Vêpres & Complies, les Antiennes, Répons, Chapitres, & quelques Hymnes en ayant été retranchez : mais on lisoit l'Ecriture sainte pendant toute l'année ; & le Pseautier entier chaque semaine.

Les Docteurs de Paris s'accoûtumerent enfin à ce Breviaire, & M. Simon dans la même Lettre nous apprend qu'en 1574.

ils



ils prirent fortement ſa défenſe contre Maldonat, comme ſi en combattant l'autorité de ce Breviaire, il avoit attaqué d'une maniere injurieuſe & ſcandaleuſe l'autorité du S. Siege, & les Papes qui l'avoient approuvé; & ils prétendirent que les injures dont il avoit chargé le Cardinal Quignonez retomboient toutes ſur ces Papes. Ils étoient en cela bien différens de ceux qui en firent la Cenſure en 1535. & qui avoient été d'avis qu'on le ſupprimât comme un Ouvrage dangereux & contraire à la tradition de l'Egliſe. A la verité quelques-unes des raiſons qui avoient attiré cette Cenſure, ne ſubſiſtoient plus dans ce Breviaire par les changemens qui y avoient été faits; mais il en reſtoit encore beaucoup d'autres.

Au reſte l'Ordre de S. François, qui a toûjours fait glôire d'être le plus zelé défenſeur de l'immaculée Conception de la ſainte Vierge, n'ayant pas beſoin du témoignage ni de S. Dominique, ni de S. Thomas pour appuyer ſon ſentiment aſſez autoriſé d'ailleurs par celui de tant de célébres Ecrivains, a retranché dans l'Office de cette Fête qui lui eſt particulier, ces anciennes Leçons de l'Office de Nogaroles, où dans la ſixiéme il étoit parlé de S. Dominique & de S. Thomas, & on a retenu ſeulement la plûpart des Antiennes & des Répons.

M. Colbert Miniſtre d'Etat, & Control-

ticuli...
celui du Cardinal Q...
verité que trois Pſeaumes à L...
Primes, & à chacune des autres Heure...
Mais pour Matines, chaque jour le nom...
bre des Pſeaumes eſt différent ; car il y...
a ſept le Dimanche, ſix le Lundi, ci...
le Mardi, quatre le Mercredi, trois
Jeudi, ſept le Vendredi, & cinq le
medi, & il differe en beaucoup d'a...
choſes de celui de Quignonez. On
trouve pas l'Ecriture ſainte ; mais ell...
fut pas inſerée, afin que le Livre
pas ſi gros. On avoit ſeulement lai...
fin un filet de ſoye, pour mettre en
le Livre de l'Ecriture qu'on devoit
l'impreſſion de la Bible de Vitr...
qui étoit auſſi la forme du Brev...
M. Colbert, dont il y eut tres-...
emplaires, qu'il fit même tout re...
...n eut aucun de debité ; ce
...'en trouve dans

ctrait des Lettres écrites aux Journalistes sur les nouvelles de Litterature.

DE PISE.

L paroît depuis peu une Elegie Latine à l'honneur de feu M. Averani, de la mort aquel nous avons parlé dans les nouelles Litteraires du Suplément du mois : Février. Cette Piéce est telle que ous voudrions pouvoir la rapporter ici ute entiere. L'Auteur commence par oostropher la mort: il lui reproche sa ruauté & son peu de discernement. i tu aimes tant le carnage, lui dit-, parcours les Armées, fais sentir ta gueur à ceux qui se plaisent dans les hamps de Mars, ou bien avec ta faulx uelle moissonne les enfans de la discor-; mais épargne ceux qui vivent dans l'incence. Ces dernieres paroles donnent casion à l'Auteur de s'étendre sur les anges de M. Averani. Il dit que l'étu- a toûjours fait son occupation, & l'aur des Muses ses seuls plaisirs. Une vie nocente ne devoit jamais finir, il s'en d aux Muses & à Apollon.

strum erat, ô Musa, properanti obsistere morti
Duraque divino flectere fata sono.
decuit vitam longum producere in ævum

Vaii

Vati, qui vestros auxit honore choros.
Et tu, Phœbe pater, vacuam depone pharetram,
Frange arcum, imbelli projice tela manu.
Si nequeunt hac arma tuos defendere vates
Projice tela manu, jam nihil ista valent.
Abjice & herbarum succos, lymphasque salubres
Et medicos cantus; si nihil ista juvant.

Mais puisque vous ne pouvez faire changer le destin, continuë le Poëte en s'adressant toûjours aux Muses & à Apollon, prenez vos habits de deuil, & venez en pleurant pousser des cris lugubres sur son tombeau.

Dicite; Castaliis puer ut reptavit in undis
Et puer Aonio Nectar ab amne bibit:
Ut Phœbus dedit ipse Lyram, qua conderet posset
Carmen, quale fecit, cum Deus ipse canit.

L'Auteur fait entrer ici une description des connoissances que possedoit M. Averani, avec une énumeration d'une partie des Ouvrages qu'il a composé. L'Elegie finit par une priere adressée à Dieu, dans laquelle l'Auteur prie le Seigneur de purifier les manes de son Heros, & de leur donner place parmi les Saints.

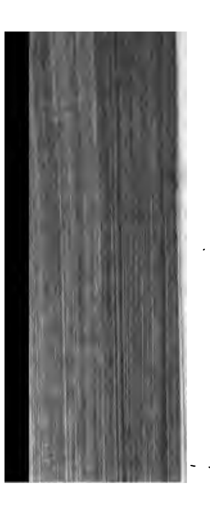
DE HAMBOURG.

On vient de mettre en vente deux Ouvrages Anatomiques composez par M. Schelha-

ner Professeur en Medecine à Kiell.
premier est une Anatomie du Veau
rin, *Phocæ maris anatome in Academia*
oniensi suscepta mense Decembri ann. 1699.
seconde est celle de l'Espadon, *Xiphiæ*
is anatome. Ces Ouvrages sont divisez en
ıx classes. L'Auteur fait la description
toutes les parties de ces poissons dans la
miere : & dans la seconde il marque les
:es dans lesquelles sont tombez Pline,
ston, & les autres Auteurs qui ont
ılu parler de ces animaux avant lui. Il
ıs fait esperer bien-tost un semblable Ou-
ȝe sur le *Rangifer*, Renne.

DE LISBONNE.

1. le Comte d'Ericeyra a amené ici une
ıe fille de 17. ans qui est venuë au monde
; langue, & qui ne laisse pas de parler.
: a pris naissance à Monsaraz dans le ter-
ire d'Elvas. Elle n'a aucun vestige de
;ue, ni autre chose de semblable : mais
ı'est point tant lorsqu'elle veut parler
:lle s'apperçoit qu'elle est privée de ce
nbre, que lorsqu'elle veut manger;
elle est obligée de mettre un doigt dans
ıouche pour faire la fonction que fait
nairement la langue, qui est de tour-
les alimens. Elle dit qu'elle sent fort
ı les goûts differens. Les dents des deux
z de la machoire inferieure sont si
ersées en dedans, qu'il reste fort peu
de



semblable à celui d
ont perdu leurs dent
ceyra a fait l'Epigran
veau phenomene.

IN FŒMINAM M
LINGUA

Non mirum, eli
loquatur:
Mirum, cum
mulier.

D'A M S T

L'ouvrage de M
intitulé, *Lexicon a*
Romanarum est sous
2. vol. in fol. qui
ma. Le même Li
en vente incessam

i de caufis remediifque diffidiorum quæ orbem riftianum hodie affligunt Exercitatio in 8.

· Recueil contient 1. la Vie de Cyrille icar plus circonftantiée & plus ample que les qui parurent en 1680. & 1686. 2. ie Lettre que M. Van Haghe Ambaffa-ur des Etats à la Porte écrivit au Cheva-r Rowe. Cette Lettre a été communi-ée à l'Auteur par le Docteur Sancroft chevêque de Cantorbery. 3. Un frag-:nt de la Vie de Cyrille par Ant. Leger niftre de Geneve, & qui a été Chape-n de M. Van Haghe dans fon Ambaffa-Ce Miniftre avoit connu particuliere-nt ce Patriarche. M. Allix a fourni cette :ce. 4. Une Relation des affaires qu'on :ita à Cyrille, tirée du Livre de Rivet itulé: *Myfteria Patrum Jefuitarum*. 5. Les ıx Pieces contenuës dans le titre. Le :me Auteur nous a auffi donné les Vies quelques Sçavans. On verra bien-toft xtrait de ce dernier Ouvrage dans nos ırnaux.

DE PARIS.

M. de Gamma Avocat au Parlement de :is, & ancien Profeffeur en Droit dans niverfité de Coimbre en Portugal & ail-rs, fait imprimer les Leçons qu'il a don-:s autrefois à fes Ecoliers. En voici le e: *Prælectiones Legum, Pandectarum & ıcis Imperatoris Juftiniani, pofitionefque*

Juris



imprime cet Ouv...
Nous avons promis da
Litteraires du mois dernie
premiere partie de l'Ouvra
le M. Henrion. La voici
nous l'a donnée.
Cette Partie comprend
s'en souvenir, l'Histoir
Royales & Consulaires j
d'Auguste.
L'Auteur sousdivise
grandes sections, suiva
les Epoques considera
Dans la premiere,
noyes Royales, les
Consulaires, & les
Fabrication Consula
en 485. Dans la se
...yes des deu

qualitez, dans les pieces Romaines dont il s'agit, & sur le poids de la premiere livre Romaine, ou de la livre Royale, qui servit de regle & de mesure aux Monnoyes Rom. jusqu'à l'an 485. Ensuite on examinera dans la premiere Section s'il y avoit des Monnoyes à Albe & dans le Latium avant la fondation de Rome. On passera à l'*as rude*, qui servit de Monnoye sous les premiers Rois. On traittera de l'*as* de Servius, de ses parties & de ses pieces doubles; on en marquera les Types & les Notes de poids; on parlera des Monnoyes d'Argent du même Servius; on suivra par des remarques sur l'as Decemviral, on en indiquera les nouveaux Types, & les affoiblissemens jusqu'à l'an 485. On donnera au Public le peu d'originaux qui nous restent de l'as Royal & Decemviral; enfin on parlera des Mon. de Compte des Romains, qui étoient alors réelles.

La seconde Section est la plus curieuse & plus importante de toutes, par le grand ombre des nouvelles matieres qu'elle renrme; on y fixe d'abord avec Pline l'affoiblissement de la premiere livre Romaine à an 485. ou à la premiere Fabrication des Monnoyes d'Argent Consulaires; on examine le poids précis de cette 2 livre, & son rapport avec la premiere & avec la Françoise; on prouve par des autoritez formelles l'identité de la 2. livre Stathmique

de poids, entre la dragme
dragme Attique, & de l'au
du même poids entre les d
mes & Talents Grecs, l'A
que, l'Euboique, le Babyl
indique les nouveaux Typ
à cette 2. livre, ainsi que
ties; & l'on se sert heure
Types pour démêler les *As*
les *As* Etrangers, avec les
vent fort souvent confondu
nets; on établit le nomb
Deniers taillez à cette livre
les Types & les Marques
peces d'Argent fabriquées
on fixe la loi des Monnoy
la proportion des 2. Métau
l'an 486. ou 487. au premier
du *Denier* & de l'*As*, &

ıble de 2. livres & demie Numiſma-
Le 3. que les Monnoyes Romai-
ayent jamais porté aucun droit de
:uriage, ni les frais de leur Fabri-
ſous la Republ. ni ſous les premiers
. Le 4. que les premieres Monnoyes
laires ayent perpetuellement eu cours
:s temps poſterieurs, & que ce ſoit à
perpetuité des cours que nous ſom-
edevables des Monnoyes Romaines
us les temps qui ſont parvenuës
à nous. On découvre enſuite le point
:mps précis, où le mot ROMA a
ıencé de paroître ſur les Monnoyes.
où les Lettres de ce mot d'*incuſes*,
:s avoient eu juſqu'alors commence-
être gravées de relief ſur les Mon-
; on détermine les divers degrez
ibliſſemens du poids de l'*As* & du
, juſqu'a la Fabrication des Mon-
d'Or, ainſi que les Epoques de ces
liſſemens par les Tables, où les Ori-
x des 2. Metaux ſe trouvent en pa-
. Enfin l'on paſſe aux nouvelles
ıoyes de compte des Romains, c'eſt-
aux Seſterces; & l'on fait voir que
ppoſition d'un grand *Denier* à l'*inſtar*
and Seſterce eſt abſolument chimeri-
on développe le merveilleux artifice
eſterces, & leur doctrine abſolument
ıte juſqu'ici par tous les Auteurs mo-
s; on déclare la veritable valeur in-
trin-

La 3. Section commence
tion des Monnoyes d'Or en
dique le nombre des prem
taille de la livre, ainsi que
niers & des *As*, aussi alors
établit le titre & la proporti
Métail avec les 2. autres ;
Types & le poids de l'*Aure*
ne la valeur en nombre d'e
& de Cuivre; on fait voir
Denier ne lui a jamais conv
de même autant qu'on le
du *Denier* & de l'*As* ; on p
les successives des Monnoye
à la livre jusqu'à Sylla par
culieres, & par une table
toutes les tailles des 3. Meta
pendant cette Epoque se tr
nées sur une même ligne ;

, il redevint *Septantal* sous Sylla, & e le poids de l'*Aureus* & du *Denier* fu- t rehaussez à proportion ; on traite de réformation générale des Monnoyes sous lla, de leurs nouvelles tailles à la livre, la nouvelle valeur de l'Aureus en cer- ı nombre d'especes d'Argent & de ivre, des nouveaux Types des Mon- yes, des trois Métaux, de l'intro- ction des noms de Familles sur les Mon- yes, sous Sylla, principe certain, par se détruisent encore d'eux-mêmes deux es d'ouvrages considerables sur les Mon- yes Consulaires, sçavoir, la prétenduë ıstruction des Fastes Consulaires depuis ı 485. & celles des Familles Romaines si Consulaires, depuis la même année ;. dressée l'une & l'autre sur les noms pres gravez sur des Monnoyes constam- nt fabriquées depuis Sylla, & mal à pos attribuées à des temps, où les Mon- yes étoient, & sans noms de Familles bien plus pésantes ; on passe aux nou- ıux affoiblissements du poids des Mon- yes des trois Métaux, nonobstant la ıtinuation, tant de la proportion des taux, que de celle des Monnoyes en- elles jusqu'à la Monarchie d'Auguste. traite des innovations qui se firent s Pompée, & après lui aux Types des nnoyes. On examine si les Monnoyes nom de *Magnus Pius* sont du grand

Pompée ou de ſon fils ; on a ſoin de marquer la prérogative accordée à Ceſar & tranſmiſe de lui à tous les Ceſars, de graver leurs têtes ſur la Monnoye, la continuation de l'uſage d'y graver les noms des Queſteurs, &c. l'introduction de celui de graver les actions des Généraux ſur les revers des Monnoyes de Cuivre à la place de l'ancienne Prouë ; enfin l'on donne des tables particulieres de la taille des Monnoyes de chaque Métail, une table générale & parallele des 3. Métaux ; & une troiſiéme table des Seſterces uſitez pendant cette Epoque, laquelle table avec celles des deux Sections précedentes, répandront toute la clarté neceſſaire ſur une infinité d'endroits non entendus juſqu'ici.

Outre ces ſujets particuliers à chaque Section, on placera encore à ſon année, & ſous chaque membre de la ſous-diviſion, une infinité de choſes dont voici le détail: l'évaluation Françoiſe des Monnoyes & ſommes courantes, jointe perpetuellement aux tables de chaque Section : celle des ſommes employées aux jeux & aux ſacrifices, celle des revenus des ſix claſſes établies par Servius, de ceux des particuliers marquez dans l'hiſtoire, celle des amandes & des peines pecuniaires marquées par les Auteurs, & impoſées par les loix : les lieux où le treſor public fut gardé, ſa richeſſe ou ſa pauvreté, les lieux où la Monnoye étoit gar-

es Officiers prépofez à fa fabrica-
différentes manieres de la fabri-
loix pour la pureté des métaux,
donnée à ces loix par Drufus &
ne, les loix contre les faux Mon-
Billonneurs, *Fourreurs* & Fon-
Monnoyes; les précautions parti-
ontre la *fourrure* des Monnoyes,
iant des Monnoyes crenelées ou
rrati : les loix fomptuaires, cel-
glerent dans le temps la quantité
'argent travaillé que les particu-
oient poffeder, les contributions
:s & généreufes de tous les Or-
les befoins publics, celles que la
les temps fit établir, les Tributs
uz vaincus, les différens fubfides
our l'entretien des Legions, &c.
gratuits faits à la Republique en
encontres, les manieres induf-
e les acquitter inventées par le
politique merveilleufe & les pré-
cieux fous lefquels le Senat & les
s tiroient tout l'argent des Pro-
iemies & même alliées, la coû-
fondre & d'épurer les Monnoyes
; pour les mettre en maffes ou en
briques dans le trefor public. Les
; payes des Soldats, les princi-
atifs qui leur furent faits, les
faites au peuple, le prix auquel
ribua le bled en differens temps,

mes de l'In... Romaines, & ...
noyes Romaines, & des
des revenus des Senateurs & des
Romains.

On enrichira chaque Section de t...
les graveures necessaires.

Voilà à peu près une idée génér...
plan que l'on s'est tracé dans la P...
re partie de ce Traité, & que ...
propose de suivre encore dans l...
autres.

Ceux de Messieurs les Antiquair...
gers & Provinciaux qui souhai...
prompte impression de ce Traité ...
vitez à imiter la diligence de l'...
Cuper, à qui l'Auteur a déja de...
mens à faire de ses obligeans e...

---

* *Contes & Nouvelles de* MA...
DE VALOIS, *Reine de* N...
beau langage, accommodé ...
... *enrichis de figur*...
... *msterdan*...

TABLE
DES MATIERES,

Contenues dans ce Tome XL.

A.

B.

Buck

D.

E.

F.

H.

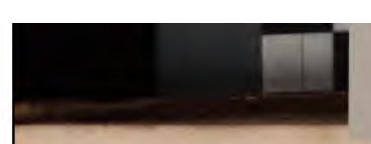
Hi-

Jar-

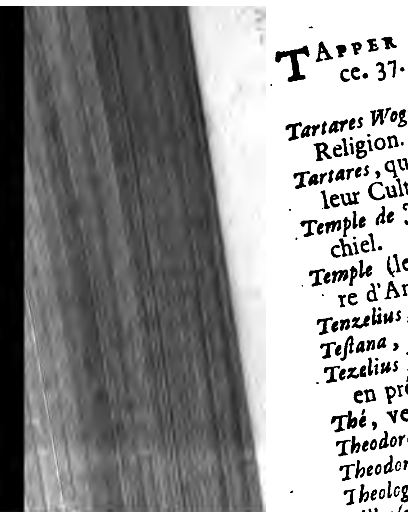


N.

O.



S.



Fin de la Table des Matieres.

Ch-

CATALOGUE
DES
LIVRES NOUVEAUX,

Dont il n'eſt pas parlé dans ce Volume, & qui ſe trouvent à Amſterdam chez les WAESBERGE.

ALBERTI SCHULTENS, Animadverſiones Philologicæ in Jobum, in quibus plurima hactenus ab interpretibus malè accepta ope linguæ Arabicæ & affinium illuſtrantur: acceſſit ſpecimen Obſervationum Arabicarum in totum vetus Inſtrumentum. 8. *Trajecti Batav. apud Guilielmum Broedelet.* 1708.

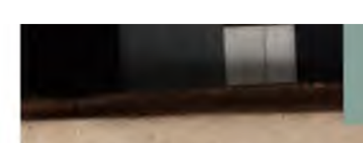
HADRIANI RELANDI Antiquitates Sacræ veterum Hebræorum, breviter delineatæ. 8. *Trajecti-Batavor. apud Guilielmum Broedelet.* 1708.

Traité de Phyſique, *par* JACQUES ROHAULT. *Douziéme Edition très-exactement revûë & corrigée.* 8. A Bruxelles chez Eugene Henri Fricx. 1708. 2. voll.

FLORENTII DE COCQ, de Jure, Juſtitia & Annexis, Tractatus quatuor, Theologo Canonicè expoſiti, Juri Communi & variorum regnorum particulari, accommodati. 4. *Bruxellis typis* Eugenii Henrici Fricx. 1708.

La In...
lut, ou l'Exp...
révelées aux Hommes ... Erreurs ...
re avec la Réfutation des Erreurs ...
à ces Veritez, l'Histoire de la plûpart de ...
Erreurs, les Sentimens des Anciens Péres ...
un Abregé de ce qu'il y a de plus consid...
ble dans l'Histoire Ecclesiastique. Par Be...
DICT PICTET, Pasteur & Profess...
Theologie dans l'Eglise & dans l'Ac...
de Geneve. Nouvelle Edition corrigée ...
mentée. 4. A Geneve, imprim...
l'Auteur. 1708.

Les Délices de l'Italie qui contiennen...
cription exacte du Païs, des prin...
les, de toutes les Antiquitez & ...
raretez, qui s'y trouvent, par l...
ROGISSART, & H*** Dern...
revûë, augmentée de nouveau ...
correcte que les précedentes, ...
plusieurs nouvelles figures en ...
vec une Table des Matieres ...
fort exacte; par JEAN D...
divisé en six Tomes, dont ... A Léide ...



Amstelodami 1709. *apud Janssonio-Waesbergios.*

ndiciæ Veterum Scriptorum, contra J. Harduinum S. J. P. Additæ sunt viri Eruditi Observationes Chronologicæ in prolusionem & Historiam Veteris Testamenti. Auctore M. V. LA CROZE. *Rotterodami typis Regneri Leers.* 1708.

rmons sur divers Sujets de Morale, de Theologie, & de l'Histoire Sainte; par M. BASNAGE, *Pasteur à Rotterdam.* 8. A Rotterdam chez Reinier Leers 1708. 2. *voll.*

s faux prétextes du pécheur ou le pécheur sans excuse. Avent prêché par le R. P. GIROUST *de la Compagnie de Jesus.* 8. A Bruxelles chez François Foppens. 1707. 2. voll.

rmons pour le Carême, prêchez par le Pere GIROUST *de la Compagnie de Jesus.* 8. A Bruxelles chez François Foppens. 1708. 3. Voll.

'Art de laver, ou la nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le Coloris des Desseins qu'on envoye à la Cour. Par le Sr. H. GAUTIER *de Nismes. Ouvrage nouveau, necessaire aux Ingenieurs, & fort utile à ceux qui se servent de Couleurs.* 8. A Bruxelles chez François Foppens 1708.

Poësies de Madame & de Mademoiselle DESHOULIERES. *Nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Ouvrages qui n'ont pas encore paru.* 8. A Bruxelles chez François

Dialogues nouveaux Espagnols, expliquez en François; contenant beaucoup de Proverbes, & des Explications de plusieurs façons de parler, propres à la Langue Espagnole; la construction de l'Univers, les principaux termes des Arts & des Sciences & une Nomenclature à la fin. Par FRANÇOIS SOBRINO, *Maître de la Langue Espagnolle à Bruxelles.* 8. A Bruxelles chez François Foppens 1708.

FRANCISCI ROCCI Icti Neapolitani de Navibus & Naulo. Item de Assecurationibus notabilia. Accedunt ejusdem selecta Responsa. Editio nova priore emendatior. 8. *Amstelodami excudit Franciscus Halma.* 1708.

ANTONII SCHULTINGII Jo. Filii Jurisconsulti & Antecessoris Dissertationes, de recusatione Judicis, pro rescriptis Imperatorum Romanorum de transactione super Controversiis, quæ ex ultimis voluntatibus proficiscuntur, etiam non inspectis vel cognitis illarum verbis recte ineunda, accedit Oratio de Jurisprudentia Marci Tullii Ciceronis. 4. *Franequeræ ex Officina Francisci Halma* 1708.

FIN.